NOUVEAU

MANUEL EPISTOLAIRE

RENFERMANT,

PAR ORDRE ALPHABETIQUE,

DES MODELES DE LETTRES SUR LES DIFFERENS SUJETS QUI SE PRESENTENT DANS LA VIE,

AVEC QUELQUES AVIS

SUR LE CEREMONIAL QU'ON DOIT Y OBSERVER,

NOUVELLE EDITION,

AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE LETTRES QUI N'AVOIENT PAS ENCORE VU LE JOUR.

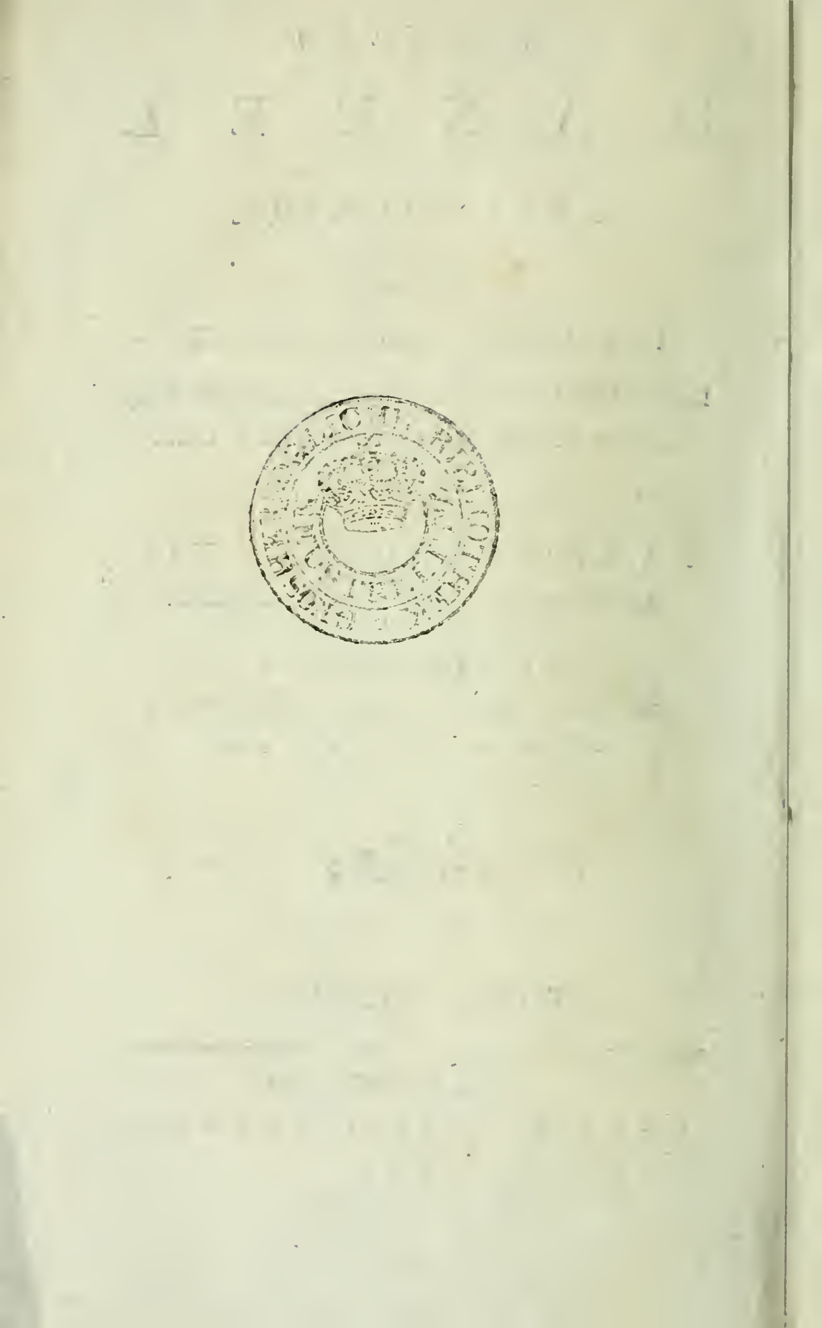


TOME PREMIER.

A LEIPZIG,

CHEZ E. B. SCHWICKERT,

1793.



AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

Voici une nouvelle Edition d'un Recueil que le Public a favorablement accueilli. Pour mériter de plus en plus son indulgence, on a retranché les Lettres qui avoient paru ou trop longues, ou étrangéres au but qu'on s'étoit proposé, de fournir des modèles à Ceux qui ne peuvent se procurer les différens Auteurs Epistolaires.

Le nombre de ces Ecrivains est si considérable, que leur Collection formeroit une Bibliothèque. On desiroit depuis long-tems qu'on fît un choix dans les Recueils de ce genre, pour ne présenter aux différentes classes de la Société que les Lettres qui pouvoient leur être utiles. C'est ce qu'exécuta, il y a environ vingt ans, un Auteur estimable, qui connoissoit l'insuffisance du *Secrétaire de la Cour*, et de quelques autres livres de cette espèce, où, sous des titres imposans, l'on n'avoit rassemblé que des Lettres faites pour le Peuple. Son Ouvrage, publié à Lyon sous le titre de *Modèle des Lettres*, a été plusieurs fois réimprimé.

Mais, quoiqu'en général le goût ait présidé à cette rédaction, elle a été d'une utilité très-bornée. Chaque Lettre étant écrite par un Auteur différent, on sent à chaque page l'inconvénient de cette bigarrure. Il est impossible d'imiter, lorsqu'on change à tout moment d'objet d'imitation.

D'ailleurs, parmi les Lettres auxquelles le Rédacteur a donné la préférence, il y en a quelques-

unes dont le style a vieilli, d'autres dont la diction est incorrecte; d'autres enfin dont les phrases sont longues, embarrassées, et par conséquent peu propres au Style Epistolaire.

C'est un inconvénient qu'on a tâché d'éviter dans le nouveau Recueil qu'on présente au Public. Chaque Lettre a été revue avec soin: 1. Pour y mettre de la correction et de la précision. 2. Pour faire disparoître la différence des styles. 3. Pour supprimer des détails peu intéressans, ou peu intelligibles pour le commun des Lecteurs. L'Homme-de-lettres qui nous a fourni le plus grand nombre, et que des correspondances multipliées et nécessaires exposoient à en recevoir et à en écrire beaucoup, n'avoit conservé que celles qui se rapprochoient pour la diction, et qui avoient quelque mérite pour les pensées.

On trouvera donc ici plusieurs Lettres qu'on n'a jamais vues dans aucun Recueil; il y en a même de nos Auteurs les plus célèbres, qui n'avoient jamais été imprimées, et qui paroissent pour la premiére fois. C'est ce qu'on peut assurer, sur-tout de cette nouvelle édition, pour laquelle nous avons reçu des secours abondans.

Cet avantage, joint à celui de l'ordre Alphabétique, nous a fait penser que, quoiqu'on ait imprimé des Recueils semblables, le Public ne dédaigneroit point celui que nous lui offrons; parce qu'il a été rédigé avec plus de méthode, et qu'on aura d'abord sous la main des modèles sur tous les sujets qui se présentent dans la vie, depuis les affaires les plus sérieuses, jusqu'aux relations badines des voyages de campagne.

Du CEREMONIAL des LETTRES,

Ou des Règles de bienséance à observer, soit qu'on écrive à des Supérieurs, soit qu'on écrive à des Inférieurs.

du Papier.

Le Papier *in*-4. est celui qu'on emploie le plus ordinairement pour écrire. Il y a le grand et le petit. On doit toujours se servir du premier, quand on écrit à un Supérieur.

Les demi-feuilles, les petits quarrés de Papier, ne doivent être d'usage qu'entre Amis, ou avec des Inférieurs.

On n'emploie pour le Roi que du Papier *in-folio;* mais il n'y a que les personnes d'une naissance et d'un rang considérable, qui puissent lui écrire.

de la Date.

La date se met indifféremment au haut ou au bas de la Lettre. Mais avec les Supérieurs et les personnes à qui l'on doit du respect, on ne doit la placer qu'au bas, vis-à-vis l'œil gauche de celui qui écrit.

des Titres de Ceux a qui on écrit.

Quand on écrit aux Rois et à l'Empereur, on met vers le milieu de la première page de la Lettre, Sire:

Si c'est au Pape: *Très-Saint Pere.*

Quand on écrit aux Princes, aux Cardinaux, Archevêques et Evêques, aux Ducs et Pairs, à M. le Chancelier, à M. le Garde-des-Sceaux, à M. le premier Président, on met, *Monseigneur.*

On donne aux Dames séculiéres, Reines, Filles de France, Princesses, Abbesses, Religieuses même, le titre de *Madame*.

Celui de *Révérend Pere* est pour certains Religieux, et de *Très-Révérend Pere* pour les Généraux d'Ordre. D'autres Religieux veulent le titre de *Monsieur;* on le donne au Général même. On doit à cet égard consulter l'usage, et ne jamais chercher à le blesser, parce qu'on blesse en même tems la vanité de ceux à qui on écrit.

Dans le corps de la Lettre, il y a des titres qu'on emploie, et qu'il est bon de connoître:

Ainsi on dit aux Rois, VOTRE MAJESTÉ.

A l'Empereur, VOTRE MAJESTÉ IMPERIALE.

Au Pape, VOTRE SAINTETÉ.

Au Roi d'Espagne, VOTRE MAJESTÉ CATHOLIQUE.

Aux Princes de la Famille Royale, VOTRE ALTESSE ROYALE.

Aux Electeurs de l'Empire, VOTRE ALTESSE ELECTORALE.

Aux Princes du Sang et aux Princes Souverains, VOTRE ALTESSE SERENISSIME.

Aux autres Princes non-Souverains, VOTRE ALTESSE.

Aux Cardinaux-Princes, VOTRE ALTESSE EMINENTISSIME. S'ils sont fils de Roi, VOTRE ALTESSE ROYALE.

Aux autres Cardinaux. VOTRE EMINENCE.

A M. le Chancelier, à M. le Garde-de-Sceaux, aux Ducs et Pairs, aux Archevêques et Evêques,

aux Ministres et Secrétaires d'Etat, VOTRE GRANDEUR.

Aux Ambassadeurs et à de grands Seigneurs Etrangers, VOTRE EXCELLENCE.

On doit faire entrer ordinairement les titres d'honneur dans les premières phrases de la Lettre, et les mêler avec discernement et discrétion dans les suivantes: car rien n'embarasse autant le style que ces formules prodiguées d'abord par la flatterie à l'orgueil, et ensuite adoptées par l'usage. On a déja conseillé aux Gazetiers, de ne les placer que dans les occasions où ils sont nécessaires; on doit le dire aussi à ceux qui écrivent des Lettres. Mais si l'on craint d'irriter l'amour-propre de ceux à qui on écrit, il vaut mieux faire plus que moins.

DE LA LIGNE, ET DE LA FIN DE LA LETTRE.

On appelle *donner la Ligne*, quand on laisse un espace plus ou moins grand, selon les qualités des personnes, entre le titre qu'on lui donne, et le commencement de la Lettre qu'on écrit.

Beaucoup de gens se dispensent aujourd'hui de donner la ligne, à moins qu'ils n'écrivent à de premiers Supérieurs, ou à des Grands, ou à des Gens en place. Mais comme il y a de petits esprits, qui se formalisent, si l'on agit plus librement avec eux, il faut, avant de se dispenser de la ligne, savoir à quelles personnes on a affaire.

Quand on ne donne pas la ligne, il faut que les titres de *Monsieur* et de *Madame* soient placés à la première phrase, et même à la première ligne, si on le peut, sans déranger le sens ou l'harmonie.

Quant à la fin de la Lettre, il est ridicule de se mettre l'esprit à la torture pour l'amener. On finit

tout simplement par ces mots: *Je suis avec respect... J'ai l'honneur d'être avec attachement.... J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse estime, etc. etc.* et vous remarquerez que quand on emploie le mot *respect,* on met ordinairement *Je suis*, et non *J'ai l'honneur d'être.*

On met ensuite plus bas le titre de *Monsieur*, de *Monseigneur;* et en descendant toujours vers le bas de la page, vis-à-vis de l'œil droit, *Votre très-humble et très-obéissant serviteur*, de façon que la signature termine la page ou à-peu-près.

Pour mieux faire comprendre aux Jeunes-gens les règles que nous avons données, nous allons fournir des modèles.

LETTRE A UN SUPÉRIEUR.

MONSIEUR, *(vers le tiers de la page.)*

J'ai obéi aux ordres, *(vers le milieu.)*

Si l'on tourne la page, il faut commencer à la seconde page, à-peu-près à la hauteur du MONSIEUR *de la première.*

Je suis avec respect,

MONSIEUR,

A Paris, le 16 Juin [illegible].

Votre très-humble et très-obéissant serviteur...

MODELE D'UNE LETTRE A UN GRAND;
à un Cardinal, par exemple.

MONSEIGNEUR,

J'ose supplier VOTRE EMINENCE, etc. *plus bas que dans les Lettres ordinaires.*

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EMINENCE;

A Marseille, le 2 Mars 1782.

Le très-humble et très-obéissant serviteur.....

On doit laisser plus ou moins d'intervalle entre la fin de la Lettre, le *Monseigneur*, et le *Votre tres-humble*, suivant le rang de celui à qui on écrit.

Ceux qui suppriment la ligne, suppriment aussi, du moins ordinairement, ces intervalles. Mais c'est encore ici le cas de consulter l'usage, et sur-tout le caractére de celui à qui on adresse sa Lettre.

Le *Vale*, qui terminoit les Lettres des Anciens, étoit plus amical, plus simple et plus noble. Nous sommes devenus, malgre nos grands titres, secs et mesquins. Mais il faut ménager les foiblesses des hommes avec qui l'on vit, du moins jusqu'à ce qu'ils soient devenus plus modestes et plus raisonnables.

Il est bon d'observer, qu'avec des Superieurs ou des Grands, on emploie toujours les mots de *respect* ou *de sentimens très-respectueux.... J'ai l'honneur d'être avec consideration, avec estime, avec amitié*, ne s'emploie que par le Supérieur à l'égard de l'Inferieur.

Le *Devouement*, qui terminoit autrefois les Lettres, est passé de mode, à ce que dit l'Auteur du *Modèle des Lettres*. Cependant *Voltaire* s'en sert en écrivant à Monseigneur le Landgrave de Hesse. *Je serai attaché*, dit-il à la fin d'une Lettre, *à Votre Altesse Sérénissime, avec le plus profond respect et le plus tendre dévouement.*

Il y a dans ces formules beaucoup d'arbitraire, et quelquefois un peu de ridicule; mais, pour ne pas paroître un homme de la vieille Cour, il faut écrire selon l'usage du jour et du moment. Ce n'est pas la peine d'aller chicaner pour de si petites choses.

Dans les Lettres à des Amis, à des Camerades, à des Condisciples, à des Egaux, avec qui l'on vit familiérement, on n'observe aucune des formules précédentes. On ne donne point de ligne, on ne finit point par le *Votre très-humble*, on ne signe même pas. On se contente de prendre congé de son Ami par le mot

Adieu; on l'embrasse, on lui exprime quelqu'un des sentimens qu'on a dans le cœur. Enfin on imite un peu le style des Anciens, et il seroit à souhaiter qu'on en eût la franchise et la bonhommie.

DE L'ADRESSE.

Lorsqu'on écrit au Roi, on ne met sur l'envelope que ces mots: AU ROI.

Si c'est à la Reine, A LA REINE.

Si c'est à Mgr. le Dauphin, A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Ces différentes suscriptions doivent être placées en grosses lettres au bas de l'envelope.

Il faut observer la même règle pour le Pape, les Rois et les Reines. On met au bas de l'envelope, en une ligne et en grosses lettres:

A SA SAINTETÉ.

A L'EMPEREUR.

A L'IMPERATRICE.

A SA MAJESTÉ CATHOLIQUE.

A SA MAJESTÉ LE ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Si l'on écrit aux autres Princes Souverains, l'adresse occupe deux lignes. Dans la premiére, qui doit être au haut de l'envelope, on met ces mots: A SON ALTESSE SERENISSIME. Dans la seconde ligne, qui est vers le milieu, on écrit ceux-ci: MONSEIGNEUR LE PRINCE *ou* LE DUC DE **. On ne met pas autre chose, s'ils sont dans leurs Etats; mais on marque, au bas de l'envelope, le lieu de leur demeure actuelle, quand ils n'y sont pas.

Quand aux Fils et Petits-fils de France, on met au haut de l'envelope: A SON ALTESSE ROYALE: et vers le milieu: MONSEIGNEUR LE DUC *ou* LE COMTE DE....

Pour les Princes du Sang, on met au haut: A SON ALTESSE SERENISSIME; et à la seconde ligne, MONSEIGNEUR LE DUC DE.... *ou* LE COMTE DE....

En écrivant à un Cardinal, on met sur l'adresse: A SON EMINENCE; si c'est à un Ambassadeur, A SON EXCELLENCE. Mais ces titres peuvent être mis en abrégé, de la maniére qui suit: *A. S. E.*

On ne fait aucun usage du titre de SA GRANDEUR sur les envelopes, quoiqu'on l'ait employé dans la Lettre. On écrit tout-simplement: A MONSEIGNEUR LE CHANCELIER; A MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE....

Aux dessus des autres Lettres, on doit exprimer les titres, la profession et la demeure des personnes, à moins que ce ne soient des gens biens connus, et qu'ils n'habitent une petite ville: alors on marque la Province où elle est située. Mais pour un Evèque qui est dans son Diocèse, on n'ajoute rien au nom de la ville, quoiqu'elle soit peu considérable. On ne met pas non-plus, ni *en son Palais*, ni *en son Hôtel*: expressions employées par quelques Provinciaux, non-seulement à l'égard des Gens à place, mais à l'égard de quelques Bourgeois anoblis, qui n'ont ni Palais, ni Hôtel.

Nous croyons devoir donner ici, pour l'instruction des Jeunes-gens, le modèle des différentes Adresses.

A Monsieur,
Monsieur JALLON, *Négociant;*
A MARSEILLE.

On voit par exemple que les deux premiers mots doivent être à l'extrémité de la premiére ligne; et le nom de la Ville est placé ordinairement en gros caractére à l'extrémité de la derniére, parce que les Directeurs des postes ont plus de facilité à l'appercevoir et à faire l'expedition des Lettres.

Si la personne à qui on écrit a quelque titre particulier, on énonce ce titre avant son nom.

A Monsieur,
Monsieur le Chevalier DE GARAMONT,
A MILHAU, *en Rouergue.*

Quand les titres de la personne expriment des emplois, on les met presque toujours après son nom.

A Monsieur,
Monsieur DELATRE, *Conseiller au Parlement,*
A GRENOBLE.

Lorsque les Dignités et les Charges désignent clairement les personnes, on ne les nomme jamais par leur nom. Ainsi l'on écrit toujours en grosses lettres et sans autre addition :

A Monseigneur,
Monseigneur LE CHANCELIER,
A LA COUR.

A Monseigneur,
Monseigneur le Premier PRESIDENT,
A PARIS.

A Monsieur,
Monsieur *) *le Premier* PRESIDENT *du Parlement de Provence*,
A AIX.

A Monsieur,
Monsieur le PROCUREUR-GENERAL *du Parlement de Dauphiné*,
A GRENOBLE.

*) Les Cliens et les Habitans de la Province, donnent ordinairement le titre de *Monseigneur* aux premiers Présidens.

Lorsqu'on écrit à une Personne revêtue de plusieurs grandes Charges, on marque seulement la plus considérable. Mais si le Seigneur à qui on écrit est Chevalier des Ordres du Roi, il faut marquer cette qualité.

Quand on écrit à un Duc qui est Maréchal-de-France, on met sur l'adresse: *A Monsieur le Maréchal-Duc de* **.... ou bien: *A Monsieur le Duc de.... Maréchal-de-France.* Mais la premiére façon est la plus usitée.

Si le Seigneur à qui on écrit est Gouverneur de Province, et qu'on soit de son Gouvernement, on ne met sur l'adresse le titre de *Gouverneur de....*

Quand les Princes du Sang, les Ministres et Secrétaires d'Etat, les Grand-Officiers sont auprès du Roi, on met simplement, *à la Cour*, sans marquer ni *Versailles*, ni *Marli*, ni les autres lieux où la Cour peut être au moment qu'on écrit.

On doit aux Femmes les mêmes titres qu'à leurs Maris, lorsque les emplois ou les places sont de la premiére importance; mais on les met toujours avant le nom. Ainsi on écrit: *A Madame la Maréchalle de.... A Madame la Présidente de....* Mais on n'écrit point: *A Madame l'Avocate-Général; A Madame la Conseillére, etc.*

Il y a des occasions où l'on supprime totalement le nom de la personne, parce que le titre qu'on donne, ne peut être confondu avec d'autres titres; par exemples on écrit: *A Madame la Chanceliére: A Madame l'Intendante de* **.

Les Princesses ont sur l'adresse les mêmes titres que leurs époux. Ainsi l'on doit écrire: *A Son Altesse Royale, Madame la Duchesse* ou *Comtesse de....*, *A Son Altesse Sérénissime, Madame la Princesse de....*

On écrit même à la femme d'un Ambassadeur: *A Son Excellence Madame, etc.*

En écrivant à des Religieux constitués en dignité, on exprime la dignité après leur nom. Par exemple: *Au Révérend, Révérend Père* Anselme, *Supérieur-général de la Congrégation de.... etc.*

Si on leur donne le *Dom*, on écrit: *Au Révérend, Révérend Père, Dom* N.

On a remarqué que ceux qui écrivoient *Au Révérend, le Révérend Père*, faisoient une faute, en joignant un datif à un nominatif: il faut supprimer *le*.

Quand on écrit aux Religieuses, c'est toujours, *A Madame, Madame* N.... *Religieuse Ursuline.* On écrivoit autrefois: *A la Révérende, Révérende Mere*; mais ce n'est plus l'usage, que pour quelques Religieuses d'un Ordre austére. On se borne, pour les Sœurs-converses à ces mots: *A la très-chère Sœur* N.... *Religieuse, etc.*

On écrit aux Abbesses tout-simplement: *A Madame, Madame l'Abbesse de....*

DE L'ENVELOPE ET DU CACHET.

Il y a plusieurs façons de plier les Lettres. La plus simple est la meilleure, pourvu toute-fois qu'on ne puisse pas lire la Lettre, lorsqu'elle sera fermée.

L'envelope est un égard qu'on doit aux Supérieurs, et sur-tout aux Grands et aux Gens en place. Elle est nécessaire avec les Inférieurs, lorsque les quatre pages d'une Lettre sont remplies.

Pour cacheter, on ne se sert que de Cire-d'Espagne, excepté avec les Inférieurs, les Amis et les Egaux. On emploie alors le Pain-à-chanter, sans craindre de faire des blessures à la vanité ou à la bienséance.

La Cire d'Espagne doit être noire, si on est en deuil, ou si on écrit à des personnes qui y soient, et pendant

le deuil de la Cour. Il seroit très-impoli d'écrire une Lettre de condoléance, sans cacheter en noir.

A l'exception des cas dont nous venons de faire mention, on fait usage de la Cire-d'Espagne rouge. Celles de couleur de fantaisie, comme *Puce*, *Carmelite*, sont moins décentes, sur-tout pour les Lettres à des Supérieurs, ou à des gens constitués en dignité.

On doit aussi se servir avec eux du Cachet de ses Armes, plutôt que d'un Chiffre, à moins qu'on ne fût de condition à n'avoir point d'Armoiries. Mais qui n'en a pas aujourd'hui ?

Les Cachets qui renferment des emblêmes galans ou plaisans, ne doivent jamais être employés, quand on écrit à ceux qui méritent nos respects ou nos égards.

DE QUELQUES REGLES PARTICULIERES A OBSERVER EN ECRIVANT.

1. Quand une Lettre est un peu longue, il faut entremêler de tems-en-tems dans les phrases les titres de *Monseigneur* ou de *Monsieur*.

2. Si l'on parle à des personnes qualifiées de quelqu'un de leurs parens, on doit marquer leurs titres s'ils en ont; par exemple *Monsieur le Comte votre frere; Madame la Marquise votre sœur*.

3. On a prétendu que, quand on met le *Monsieur* à la ligne, il faut éviter de commencer la Lettre par ces mots: *Monsieur*, ou *Madame*, ou *Mademoiselle*; mais c'est une règle minutieuse; à laquelle plusieurs bons Auteurs ont manqué, apparemment parce qu'ils ont trouvé qu'elle tenoit un peu du pédantisme.

4. Quand une Personne est au-dessus de vous, on ne la charge point de faire des complimens à une autre; et si on le fait, c'est toujours avec quelque correctif dicté par la politesse; par exemple: *Voulez-vous bien permettre que Monsieur votre Frere trouve*

ici les assurances de mon respect? Mais c'est une liberté qu'on ne doit jamais prendre avec les personnes très-distinguées.

5. Les *Apostilles*, les *Post-Scriptum*, qui prouvent presque toujours qu'on a écrit ou précipitamment ou avec peu d'attention, ne sont permis qu'entre égaux. La bienséance les proscrit d'Inférieur à Supérieur.

6. Dans les Lettres aux Personnes de la première distinction, au lieu de parler à la seconde personne *Vous*, on se sert d'une périphrase,

7. Les mots de *Monseigneur*, *Monsieur*, *Madame*, ne doivent jamais être écrits par abbréviation.

8. On doit mettre les chiffres au long, lorsqu'ils entrent dans la suite du discours, excepté lorsque l'on spécifie des sommes, ou que l'on marque des dates. Ainsi on n'écrira point: *Il y a 3 ans que je rencontrai 2 Pélerins*; mais on écrira: *Il y a trois ans que je rencontrai deux Pélerins.*

9. Les Commis, les Gens-d'affaires, les Personnes en place, qui ont beaucoup de Lettres à écrire, marquent ordinairement le nom de la personne à laquelle ils écrivent, au bas de la première page. La politesse défend cet usage aux inférieurs, sur-tout s'ils reçoivent peu de Lettres; et quand-même ils en écriroient plusieurs, cela ne leur seroit permis qu'avec leurs égaux.

REMARQUES GENERALES,

Sur le Style Epistolaire *).

Sentez vivement, dit d'Alembert, *et dites tout ce que vous voudrez.* Ces mots d'un Philosophe sont l'abrégé de toutes les règles du style épistolaire.

*) Ces observations, qui suffiront à ceux qui sauront en profiter sont tirées des *Principes de Style*, Paris 1779, in-12: bon ou-

Une Dame voulant féliciter un de ses Amis qui venoit d'obtenir une grace de la Cour, au lieu de se livrer aux mouvemens de son cœur pénétré de joie, avoit pris bien de la peine pour remplir quatre grandes pages de toutes les phrases qu'on prodigue dans de pareilles occasions. Un homme-de-goût, à qui elle lut sa Lettre, lui demande ce qu'elle vouloit faire-savoir à son Ami par ce long discours? »Je veux, répondit-elle, lui marquer que personne n'est plus »sensible que moi à la justice que Sa Majesté vient de »lui rendre; que sa nouvelle Charge, en l'éloignant »d'ici ne doit point lui faire oublier ses Amis; et que »je mérite qu'il se souvienne de moi, par l'intérêt que »j'ai toujours pris à sa fortune.« --- Eh! Madame, reprit ce galant homme, mandez-lui cela; votre Lettre vaudra infiniment mieux que tout ce que vous lui écrivez.

J'ignore quel est l'homme-de-goût qui a donné lieu à cette Anecdote, rapportée par *la Martinière*, dans ses *Observations sur l'art d'écrire les Lettres*; mais du moins le conseil étoit fort bon. Une Lettre est une conversation par écrit; elle n'exige donc pas beaucoup plus d'apprêt, que la conversation ordinaire des personnes qui parlent bien.

Cela est vrai sur-tout dans les Lettres de félicitation. On peut même, comme dans un entretien familier, y mêler un peu de gaieté. L'enjouement est un sel qui corrige la fadeur des complimens.

Il y a des Lettres de pur raisonnement; d'autres de sentiment; d'autres de simple agrément. Les premiéres exigent un style simple; les secondes, un style pathétique; les derniéres, un style plus fleuri. Toutes demandent du naturel.

vrage, où l'Auteur a réuni ce qu'on a dit de mieux sur cette matière. Nous y avons ajouté quelques réflexions qui nous ont paru nécessaires.

Les périodes doivent être courtes dans le style épistolaire, parce que le style de la conversation est un style coupé. Les pensées y doivent être plus liées par elles-mêmes, que par le secours des conjonctions.

Les expressions figurées trouvent place dans les Lettres; mais il faut que ces expressions soient de celles qui sont usitées dans la conversation, ou du moins dans le même genre: c'est-à-dire, qu'elles n'aient rien qui ressente l'étude et le travail.

C'est sur-tout dans les Lettres d'affaires, que l'on demande beaucoup de netteté, de discernement et de précision. Il faut expliquer le sujet avec ordre, employer les termes propres à la chose, et répéter plutôt dix fois le même mot, que de s'exposer à commettre la moindre ambigüité. Quant aux circonstances peu importantes, il en est qui paroissent telles, et qui ne le sont pas en effet. Le discernement naturel doit faire omettre les petits détails qui ne servent à rien. Mais que de faits, peu intéressans de leur nature, le deviennent par les lumiéres qu'ils peuvent donner sur une infinité d'objets! Il y a même des réflexions qu'il ne faut pas en exclure, si elles naissent du fond même des choses que l'on traite, et si elles servent à les développer. Il faut donc, dans ces sortes d'écrits, beaucoup de jugement, pour ne rien oublier de ce qui est nécessaire.

Les préambules sont la chose du monde la plus insipide dans les Lettres d'affaires, où il faut dire ce qu'il faut, et ne rien dire au-delà. Les exordes sont inutiles, lorsque l'importance des choses demande qu'on aille tout-de-suite au fait.

Le style simple qui convient aux Lettres, n'est pas aussi facile à saisir qu'on le pense communément. Il y a tant de degrés de conditions parmi les hommes, et

par consequent tant de styles simples qui y répondent, que l'un ne peut être mis à la place de l'autre sans blesser le bon goût et la convenance. Voilà pour ceux à qui l'on écrit. Mais celui qui écrit, se doit aussi quelque chose à lui-même. Les rapports de sa personne, de son âge, de sa place, de ce qu'il a été, de ce qu'il a fait, de ce qu'il espére, de ce qu'il craint, lui marquent des degrés qu'il doit saisir dans le point juste, s'il veut bien écrire. On a fait un Ouvrage *Des bienséances oratoires*; on en pourroit faire un fort gros sur les bienséances épistolaires. Dans les Lettres, comme dans la société, il faut bien connoître les personnes à qui l'on s'adresse.

La plaisanterie sur-tout demande une extrême réserve, parce que la plaisanterie n'est bonne que quand elle est placée, et qu'il est difficile dans les Lettres de trouver cet à-propos si rare, dont *la Motte* faisoit un Dieu, *) et sans lequel un bon-mot n'est souvent qu'une sottise. Dans un entretien familier, on peut au moins étudier cet à-propos sur le visage de ceux à qui l'on parle; mais vous n'avez pas le même avantage en écrivant une Lettre. »Quand on est si loin, dit Madame de *Sévigné*, on ne fait quasi rien, on ne dit quasi rien, qui ne soit hors de sa place: on pleure quand il faut rire, on rit quand il faut pleurer.«

Le goût doit diriger le style, et la prudence conduire la plume. On se repand tous les jours d'avoir trop parlé; mais on se repent bien plus d'avoir trop écrit parce que les paroles s'envolent, et les écrits restent. Une Lettre interceptée a fourni plus d'une fois des armes contre celui qui l'avoit écrite dans un mouvement de colére, ou dans un enthousiasme d'amitié confiante. *On est tous les jours trompé,* disoit Madame de *Main-*

*) Le sage, le prompt à-*propos*
Dieu qu'à tort oublia la Fable.

tenon, à des amitiés de trente ans; et on doit s'en souvenir, lorsqu'on écrit à des Amis absens depuis quelques années, parce que l'absence use tout, l'amitié comme l'amour.

Si les figures de Rhétorique doivent être bannies avec soin du style des Relations et des Lettres sérieuses, on peut se les permettre quelquefois, quand on écrit à ses Egaux. Les termes magnifiques employés dans le récit des petites aventures, produisent un effet fort plaisant.

»Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouie, la plus singuliére, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrette jusqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie; enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siécles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste, etc. «

Voilà la plus longue suspension dont un Orateur se soit peut-être jamais avisé. Madame de *Sévigné* emploie cette figure pour annoncer d'une maniére comique, au Chansonnier *Coulange,* son ami, le mariage de Mademoiselle de *Montpensier* avec M. de *Lauzun.* Mais elle n'emploieroit pas cette suspension, si elle ne l'outroit; parce qu'une figure de Rhétorique, employée dans sa juste proportion, seroit trop grave pour une Lettre dont le style ne doit être que naturel. Il faut ajouter, que ce qui plaît sous la plume originale de Madame de *Sévigné,* déplairoit peut-être dans les Lettres d'un homme ordinaire.

Une allusion fine à quelques traits connus, fait souvent plaisir dans une Lettre. C'est ainsi que Madame

de *Sévigné*, en parlant d'une réconciliation qu'elle vient de ménager, dit qu'elle a fermé le Temple de *Janus*: allusion facile à comprendre pour tous ceux qui ont lu l'Histoire Romaine.

C'est le propre des épithètes mal choisies de faire-languir le discours, dans quelque genre que se soit. Mais sous la plume d'un homme qui s'en sert à-propos, elles donnent au style épistolaire une vivacité surprenante.

» Je ne rien vu de si beau, de si bon, de si aimable, » de si net, de si bien arrangé, de si éloquent, de si » régulier, en un mot de si merveilleux, que votre » Lettre. « *Madame de Maintenon.*

» Voilà le vrai discours d'un petit glorieux, d'un » petit ambitieux, d'un petit téméraire, d'un petit im» pétueux, d'un petit Maréchal de France. «

Madame de Sévigné.

Les citations, sur-tout les latines ou greques, fatiguent dans une Lettre, si elles sont accumulées sans une espèce de correctif. Il y a même des Lettres où elles seroient entiérement déplacées. L'érudition qui plaît ou que l'on excuse dans une Lettre de littérature, écrite par un Savant à un autre Savant, déplairoit à-coup-sur dans une Lettre ordinaire, ou dans la dépêche d'un Ambassadeur, qui doit écrire en homme-du-monde plutôt qu'en homme-de-lettres, quoique ces deux titres ne soient pas incompatibles. *Auguste* pouvoit citer, dans ses Lettres à *Livie* les meilleurs Poëtes de la Grèce. *Livie* savoit le grec parfaitement. C'étoit même le goût général des Dames Romaines, comme *Juvénal* le leur a reproché dans une de ses Satyres. Les mœurs ont bien changé sur ce point dans toute l'Europe, et les femmes n'en sont peut-être que plus aimables. Ce qui est sûr, c'est que dans le style épistolaire il faut se conformer au goût du siécle où l'on écrit, et par conséquent peu citer aujourd'hui, puisque les citations ne sont plus de mode.

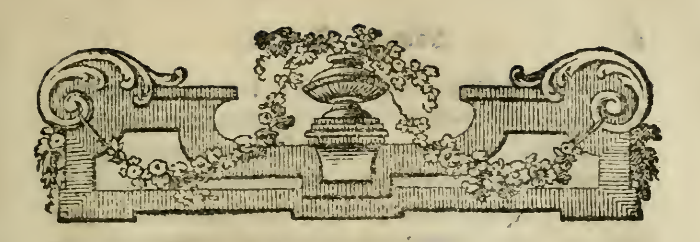
On pourroit les passer dans des Lettres morales; mais il faudroit les amener avec art, et sur-tout ne pas les prodiguer. Une Lettre ne doit pas ressembler à un sermon.

Un autre principe qui sera toujours vrai, et qui est commun à toutes les Lettres, de quelque genre qu'elles soient, c'est que les plus courtes sont les meilleurs. Ce principe doit sur-tout s'appliquer aux Lettres de félicitation et de condoléance. Il est à supposer qu'on n'est pas le seul à faire compliment; il faut donc laisser le loisir d'écouter les complimens des autres, et d'y répondre. Bien des gens craignent qu'une Lettre trop courte ne passe pour un effet de leur stérilité: ils se trompent. Une Lettre ne paroît trop courte, que quand les sentimens qu'on y veut exprimer sont, pour ainsi dire, avortés, et qu'ils n'ont pas l'étendue qu'on doit leur donner pour être intelligibles.

Plus on honore la personne à qui l'on écrit, moins on doit être prolixe; et dans tous les cas, il faut se ressouvenir du mot de *Pascal: Je n'ai fait celle-ci plus longue, que parce que je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte.*

Les seules Lettres où l'on puisse excuser un peu de prolixité, sont les Lettres badines, et sur-tout celles qu'on entre-méle de prose et de vers. »Ayez, (dit » *Voltaire,*) autant d'esprit que vous voudrez ou que » vous pourrez, dans une Lettre où vous vous égayerez » pour égayer vos Amis. «

J'adopte volontiers cette maxime, (dit M. *Philipon,*) pourvu qu'on ne donne pas à ce mot *esprit* une signification trop étendue. S'il doit faire-disparoître le naturel, il ne faut pas l'admettre. Il n'a droit de se montrer, que lorsqu'il coule de source. Rien n'est plus contraire au style épistolaire, que le ton d'un homme qui se fatigue pour paroître ingenieux.



NOUVEAU MANUEL EPISTOLAIRE, OU MODELES DE LETTRES SUR DIFFERENS SUJETS.

LETTRES SUR L'ABSENCE.

I. LETTRE

DE FEU M. THOMAS, *de l'Académie Françoise,* A M. JANIN DE COMBE-BLANCHE, *du Collége Royal de Chirurgie de Lyon.*

Il nous seroit difficile, mon cher et respectable Ami, de vous peindre tous les regrets que nous avons éprouvés, M. *Ducis* et moi, en nous séparant de vous et de Madame *Janin*. Il nous sembloit que votre maison étoit devenue la nôtre. Mon cœur étoit serré en vous quittant, comme si nous n'avions pas l'espérance de vous revoir.

Vous nous avez comblés tous les deux de tant de marques d'amitié, que nos cœurs en seront à jamais reconnoissans. Mais la réconnoissance est peu de chose: ce n'est que par la plus tendre amitié, que l'on peut répondre à vos sentimens.

Notre malade, (M. *Ducis*) qui graces à vous ne l'est plus, a fort-bien soutenu la petite route que nous avons faite. Elle nous a cependant paru triste et bien longue, parce qu'elle nous éloignoit de vous, et de celle que nous aimons presqu'autant que vous l'aimez vous-même. Nous nous sommes sans cesse entretenus d'elle et de vous, et nous en avons encore parlé en arrivant. Ainsi, nous vous avons quitté le moins qu'il étoit possible.

Le soir, M. l'Archevêque de Lyon est venu voir le malade. Nous avons encore soulagé notre cœur en lui parlant de vous. Je lui ai conté en détail vos travaux, vos succès, vos excellentes qualités, et les injustices qu'une cabale puissante vous a fait essuyer. Il a paru écouter ces récits avec le plus grand intérêt. Adieu, mon cher Ami! je vous embrasse bien tendrement et du fond de mon cœur, etc.

A Oüillins, 5 Juillet 1785.

II. LETTRE

DE MAD. DE CAYLUS A MAD. DE MAINTENON.

Je ne vous parlerai point, ma chere TANTE, de ce que je laissai derriére moi en m'avançant vers Paris. Mon cœur vous est connu, puisque vous l'avez formé; et pour peu que vous compreniez les charmes de votre conversation, vous comprenez mes regrets, etc.

III. LETTRE

D'UNE FILLE A UNE MERE,

Qui étoit venue la voir dans la Ville où elle étoit mariée.

Ma très-chere Mere,

Quelque préparée que je fusse à notre séparation, je n'ai pas moins senti la douleur de l'éloignement. Pourquoi se séparer, quand on se trouve si bien ensemble?

Mais votre séjour ici ne dépendoit ni de vous, ni de moi. La félicité dont j'ai joui pendant ce trop court séjour, va répandre l'amertume sur tous les momens de ma vie. Je vous chercherai, je vous souhaiterai partout; je ne vous trouverai nulle part. Que vos Lettres au moins adoucissent ma peine! multipliez-les, ma chere Mere! elles me deviennent plus nécessaires que jamais.

IV. LETTRE

du Chev. de Bouillon a l'Abbé de Chaulieu.

Malgré votre peu d'attention pour moi, je ne puis m'empêcher, mon cher Abbé, de vous assurer que vous n'avez point d'Ami qui regrette si fort votre absence, et qui soit plus sensible à votre retour. Quand on a eu le plaisir de vivre avec vous, toutes les autres compagnies paroissent fort insipides. Je ne trouve, presque par-tout où je vais, que de languissantes conversations et de froides plaisanteries. Qu'on connoît peu aujourd'hui ce sel que répandoit la Grèce, ce sel qui vous rend la terreur des sots! Je desire plus, que jamais d'être votre disciple, et avec autant de fidélité, que *Damis* en eut pour *Apollonius* de Thiane. Revenez donc, mon cher Maître: vous trouverez mon hermitage prêt à vous recevoir.

V. LETTRE

d'un Ami a un Ami.

J'avois prévu, mon très-cher Ami, tous les chagrins que me causeroit l'absence d'un objet chéri et digne de l'être. J'aurois voulu empêcher notre séparation. Ne l'ayant pu, je cherchai à mettre de la froideur entre nous. C'étoit, je vous l'avoue, le dessein que j'avois, lorsque je vous écrivis ma premiere Lettre, que

vous trouvâtes si désobligeante, et où, dans le dépit de vous perdre, je faisois un portrait de vous si peu ressemblant. Je croyois qu'après une telle Lettre, vous me traiteriez comme je le méritois. Vous fûtes plus indulgent que je n'étois bizarre. A travers vos reproches, j'apperçus dans votre réponse cet intérêt secret d'un cœur sensible, qui aime et qui ne veut pas perdre ce qu'il aime. Je rougis de mon caprice. Je reconnus que vous aviez un cœur, et le mien s'attacha au vôtre pour la vie.

Il n'a plus été question, depuis, de chercher à vous oublier: l'impossibilité de vous perdre un instant de vue, malgré votre éloignement, malgré le peu d'espérance de vous revoir, m'est trop bien démontrée. Je me suis donc livré à mon penchant, et au plus doux des penchans. J'aime un Ami sincere, un Homme aimable, autant qu'estimable; et quand la plus parfaite estime se joint à l'amitié la plus tendre, les liens sont éternels.

VI. LETTRE

DE MONSIEUR ** A UN DE SES AMIS; *Après son départ de Marseille.*

J'ai appris, mon très-cher AMI, que vous jouissez dans votre famille de tous les avantages que mérite la Vertu, jointe aux Talens. On a enfin des yeux chez vous; j'étois très-fâché que vous ne trouvassiez que des aveugles. Mais comme dans tous les tems j'ai tâché d'être clair-voyant sur le mérite, j'avois un pressentiment secret que le vôtre obtiendroit un jour la justice qu'on paroissoit lui refuser. J'ai une véritable joie de n'avoir pas conjecturé envain; et que j'aurois de plaisir à vous la témoigner de vive voix!

Votre absence est une douleur toujours nouvelle pour moi. Mon unique consolation est de penser que

vous vous souvenez quelquefois de moi. Vous êtes fait pour aimer, parce que vous êtes digne et très-digne d'être aimé. Regrettera qui voudra les plaisirs du monde et ses sots amusemens. Mon seul plaisir dans ma solitude, seroit de m'entretenir avec vous, qui tenez lieu de tout à qui vous connoît et vous sait apprécier. Que ne puis-je vous ouvrir mon cœur de plus près! Que ne puis-je lire dans le vôtre tous les sentimens que vous me témoignez! Que j'apprendrois avec empressement tout ce qui vous intéresse! Le récit de vos plus légers ennuis et de vos plus petits amusemens, auroit pour moi des charmes infinis.

Je parle souvent de vous avec vos amis. Nous disons avec douleur: *Quand nous sera rendu Celui qui faisoit toute notre joie et qui manque à nos entretiens!* Notre incertitude à cet égard nous afflige, d'autant plus que vous nous avez été enlevé, lorsque nous croyions vous posséder pour toujours. Tous les cœurs sentent combien vous méritez nos regrets. L'amitié a quelquefois fait illusion au jugement; mais ce n'est pas lorsqu'elle voit avec les yeux du Public. Vous devez donc être tranquille sur mes sentimens, comme je compte sur les vôtres.

VII. LETTRE

de M. de V*** au Roi de Prusse,

Après son départ de Berlin.

Roterdam, 20 Janv. 1742.

Sire,

Je ressemble à présent aux Pélerins de la Mèque, qui tournent leurs yeux vers cette ville après l'avoir quittée. Je tourne les miens vers votre cour. Mon cœur pénétré des bontés de V. M. ne connoit que la douleur de ne pouvoir vivre auprès d'Elle...... Mon attache-

ment est égal à mes regrets, et si d'autres devoirs m'entraînent, ils n'effaceront jamais de mon cœur les sentimens que je dois à ce Prince qui pense et qui parle en homme, qui fuit cette fausse gravité sous laquelle se cachent toujours la petitesse et l'ignorance; qui se communique avec liberté, parce qu'il ne craint point d'être pénétré; qui veut toujours s'instruire, et qui peut instruire les plus éclairés.

Je serai toute ma vie, avec le plus profond respect et la plus vive reconnoissance, etc.

Voyez un plus grand nombre de *Lettres* au mot *Amitié.*

LETTRES D'AFFAIRES. *)

I. LETTRE

A UN CORRESPONDANT;

Sur une Terre à vendre.

La Terre de Spoi, Monsieur, est à vendre. Je sais ce qu'elle vaut. Si on pouvoit l'avoir pour moins de cinquante mille livres, on ne risqueroit rien. Il est vrai qu'il y auroit pour treize mille livres de droits à payer; qu'il y a de grandes réparations à faire (chose naturelle dans une Terre en décret); qu'onze arpens de bois sont entièrement dévastés; que tous les gros chênes ont été vendus. Mais, avec tout cela, ce seroit encore bien placer son argent, que d'acquérir cette Terre. Elle sera adjugée aux Requêtes du Palais, au 1er Mars; la quarantaine est ouverte. Chargez donc, je vous prie, un Procureur d'enchérir pour mon compte.

L'acquisition de cet objet est une chose importante, et digne d'occuper votre esprit plein de ressource et

*) *Voy.* aussi l'art. COMMISSIONS... et pour les Affaires d'Etat, l'art. AMBASSADES.

de sagesse. Il y a des vignes assez bien tenues; il y a des champs qu'on pourroit améliorer. Je me flatte qu'étant à portée de régir ce domaine, je le ferai valoir beaucoup plus qu'il n'est affermé depuis cent ans.

J'ai lieu de croire, que le décret par lequel on vend cette Terre, est un accord de la famille qui veut la faire adjuger à quelque Parent. Monsieur le Comte de *** est celui qui a le premier droit au retrait lignager. En cas qu'il voulût faire ce retrait, mon dessein seroit qu'il me laissât pendant ma vie la jouissance de Spoi, dont j'aurois le plus grand soin. Cette Terre seroit en toute valeur, lorsqu'il entreroit en possession après ma mort. Tâchez de savoir les intentions de ce Seigneur. Je vous enverrai un pouvoir absolu pour traiter. C'est une petite négociation que je remets à votre prudence et à votre amitié, et de laquelle je serai très-reconnoissant.

II. LETTRE

AU MÊME,

Pour de l'Argent à prêter ou à demander.

Vous aimez volontiers, Monsieur, à courir chez les gens, quand il faut rendre service. Monsieur *** me demande une somme à emprunter. Volez donc chez lui, puisque je trouve l'occasion de l'obliger. Je ne sais ce dont il peut avoir besoin; mais je ne puis guéres lui prêter que huit cens francs, à cause des dépenses auxquelles je suis exposé.

Je vous prie de ne pas perdre un moment pour aller offrir cet argent à Monsieur ***. Il me le rendra dans l'espace de cinq années. Rien la premiére; deux cens francs la seconde; autant la troisiéme: ainsi du reste. Son billet suffira sans contrat; il ne faut point, ce me semble, de Notaire avec un aussi honnête-homme. Si dans la suite Monsieur *** ne pouvoit pas rem-

plir ponctuellement les conditions du prêt, je n'exigerois point le paiement à la rigueur; au contraire, ma bourse lui sera toujours ouverte.

Quant à mes autres débiteurs, ils sont, je crois, un peu endormis. Ils ne pensent point à moi, et il faut, je vous prie, les obliger d'y penser. Le Président d'A*** rend, apparemment, quelque Arrêt au Parlement, par lequel il me condamne à n'être point payé. M. le Comte de *** met mon argent sur une carte. M. le Duc de *** mène joyeuse vie, et ne songe ni à moi, ni au nom qu'il porte. Le Marquis de *** me croit certainement enterré. Ne pourriez-vous pas rappeller à ces Messieurs, que je vis encore, et que, pour vivre, j'ai de petits moyens et de grands besoins? Je laisse tout cela à votre zèle actif et intelligent, etc. etc.

III. LETTRE

DE M. DE V*** AU SIEUR JORE, LIBRAIRE, *Au sujet de l'impression des Lettres Philosophiq.*

Vous me mandez, Monsieur, qu'on vous donnera des Lettres de grace, qui vous rétabliront dans votre maîtrise, en cas que vous disiez la vérité qu'on exige de vous sur le Livre en question *), ou plutôt dont il n'est plus question.

Un de mes Amis, très-connu, ayant fait imprimer ce Livre en Angleterre, uniquement pour son profit, suivant la permission que je lui en avois donnée, vous en fites de concert avec moi une édition en 1730.

Six mois après, j'appris qu'il se formoit un parti pour me perdre, et que d'ailleurs Monseigneur le Garde des Sceaux ne vouloit pas que l'ouvrage parût. Je priai alors un Conseiller au Parlement de Rouen, de

*) Les *Lettres Philosophiques*, pour lesquelles *Jore* fut destitué de maîtrise. Le Livre fut proscrit par le Parlement de Paris.

vous engager à lui remettre toute l'édition. Vous ne voulûtes pas la lui confier; vous lui dites que vous la déposeriez ailleurs, et qu'elle ne paroîtroit jamais sans la permission des Supérieurs.

Mes alarmes redoublèrent quelque tems après, surtout lorsque vous vintes à Paris. Alors, je vous fis venir chez M. le Duc de R***; je vous avertis que vous seriez perdu, si l'édition paroissoit, et je vous dis expressément que je serois obligé de vous dénoncer moi-même. Vous me jurâtes qu'il ne paroîtroit aucun exemplaire. Vous m'en donnâtes seulement deux, dont l'un fut prêté à Madame de ***; et l'autre, tout décousu, fut donné à F***, Libraire, qui se chargea de le faire relier pour Monsieur ***, à qui il devoit être confié pour quelques jours.

F***, par la plus lâche des perfidies, copia le Livre toute la nuit, avec R***, petit Libraire de Paris; et tous deux le firent imprimer secrettement. Ils attendirent que je fusse à la campagne, à soixante lieues de Paris, pour mettre au jour leur larcin. La première édition qu'ils en firent étoit presque débitée, et je ne savois pas que le Livre parût. J'appris cette triste nouvelle, et l'indignation du Gouvernement. Je vous écrivis sur le champ plusieurs Lettres, pour vous dire de remettre toute votre édition à M. *Rouillé*, et pour vous en offrir le prix. Je ne reçus point de reponse: vous étiez à la Bastille.[1] J'ignorois le crime de F***. Tout ce que je pus faire alors, fut de me renfermer dans mon innocence et de me taire.

Cependant R***, ce petit Libraire, fit en secret une nouvelle édition; et F***, jaloux du gain que son cousin alloit faire, joignit à son premier crime, celui de faire dénoncer son cousin R***. Ce dernier fut arrêté, cassé de maîtrise, et son édition confisquée.

Je n'appris ce détail que dans un séjour de quelques semaines, que je vins faire, malgré moi, à Paris pour mes affaires.

J'eus la conviction du crime de F***. J'en dressai un Mémoire pour M. *Rouillé*. Cependant cet homme a joui du fruit de sa méchanceté impunément. Voilà tout ce que je sais de cette affaire. Voilà la vérité, devant Dieu et devant les hommes. Si vous en retranchiez la moindre chose, vous seriez coupable d'imposture. Vous y pouvez ajoûter des faits que j'ignore; mais tous ceux que je viens d'articuler sont essentiels. Vous pouvez supplier votre Protecteur de montrer ma Lettre à Monseigneur le Garde-des-Sceaux; mais surtout prenez bien garde à votre démarche, et songez qu'il faut dire la vérité à ce Ministre. Pour moi, je suis si las de la méchanceté et de la perfidie des hommes, que j'ai résolu de vivre désormais dans la retraite, et d'oublier leurs injustices et mes malheurs.

A Cirei, 25 Mars 1738.

N. B. Nous avons choisi cette Lettre, parce qu'elle est écrite de ce style clair, simple et net, qu'on devroit employer dans toutes les *Lettres d'affaires*, et même dans les Mémoires des Avocats. On verra à peu près le même style dans les autres Lettres qui composent cet article, quoiqu'elles soient de personnes de beaucoup d'esprit, ou plutôt parce qu'elles en sont. Le véritable esprit n'orne point ce qui ne doit pas être orné, et donne à tout sa couleur et sa parure. La précision et la clarté: voilà les seuls ornemens des *Lettres d'affaires*. Ce n'est que depuis l'inondation du mauvais goût, qu'on emploie les grands mots dans les choses les plus simples. Mais, en désapprouvant l'emphase, on ne sauroit passer à beaucoup de gens, et sur-tout aux Négocians, l'incorrection qui règne dans leurs Lettres. Ceux qui sont bien élevés, ne sont pas dispensés de la règle de *Boileau :*

Que dans tous vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

Un style bas, populaire, incorrect, semblable à celui d'un laquais, prouve toujours une naissance obscure, ou une mauvaise éducation.

IV. LETTRE

de Mad. de Maintenon a Madame d'Aubigné, sa Belle-soeur,

Sur ce qu'Elle doit dépenser annuellement.

Vous croirez bien, ma chere Sœur, que je connois Paris mieux que vous. Dans ce même esprit, voici un Projet de dépense, tel que je l'exécuterois, si j'étois hors de la Cour.

Vous êtes douze personnes: Monsieur et Madame, trois femmes, quatre laquais, deux cochers, un valet de-chambre.

Quinze livres de viande, à 5 s. la livre,			3 l.	15 s.
Deux piéces de rôti,	-	-	2	10
Du pain,	-	-	1	10
Le vin,	-	-	2	10
Le bois,	-	-	2	—
Le fruit,	-	-	1	10
La bougie,	-	-	—	10
La chandelle,	-	-	—	8
			14 l.	13 s.

Je compte quatre sous en vin pour vos quatre laquais et vos deux cochers: c'est ce que Madame de *Montespan* donne aux siens. Si vous aviez du vin en cave, il ne vous coûteroit pas trois sous. J'en mets six pour votre valet-de-chambre, et vingt pour vous deux, qui n'en buvez pas pour trois.

Je mets une livre de chandelle par jour, quoiqu'il n'en faille qu'une demi-livre. Je mets dix sous en bougie; il y en a six à la livre, qui coûte une livre dix sous, et qui dure trois jours.

Je mets deux livres pour le bois: cependant vous n'en brûlerez que trois mois de l'année, et il ne faut que deux feux.

Je mets une livre dix sous pour le fruit; le sucre ne coûte qu'onze sous la livre, et il n'en faut qu'un quarteron pour une compôte.

Je mets deux piéces de rôti. On en épargne une, quand Monsieur ou Madame soupe ou dîne en ville. Mais aussi j'ai oublié une volaille bouillie pour le potage.

Nous entendons le ménage. Vous pouvez bien, sans passer quinze livres, avoir une entrée, tantôt de saucisses, tantôt de langues de moûton, ou de fraise de veau, le gigot bourgeois, la pyramide éternelle, et la compôte que vous aimez tant!

Cela posé, et d'après ce que j'apprends à la Cour, ma chere Enfant, votre dépense ne doit pas passer cent livres par semaine. C'est quatre cens livres par mois. Posons cinq cens, afin que les bagatelles, que j'oublie, ne se plaignent point que je leur fais injustice. Cinq cens livres par mois font:

Pour votre dépense de bouche,	6000 l.
Pour vos habits, - -	1000
Pour loyer de maison - -	1000
Pour gages et habits des gens -	1000
Pour les habits, l'Opéra et les magnificences de Monsieur, - -	3000
	12000 l.

Tout cela n'est-il pas honnête? et le reste de votre revenu ne peut-il suffire à certains extraordinaires qu'on ne peut prévoir ou éluder: comme quelques grands repas, l'entretien de deux carrosses, l'acquit de quelque petite dette? ... Adieu mon Enfant! Aimez-moi comme je vous aime.

N. B. On voit par cette Lettre, écrite en 1680, que le prix de toutes les marchandises a doublé depuis cent ans; cela seul la rendoit intéressante.

V. LETTRE
DE RACINE A BOILEAU,
Sur la fixation de leurs Pensions.

Madame de MAINTENON m'a dit ce matin, que le Roi avoit réglé notre pension à quatre mille francs pour moi, et à deux mille francs pour vous: cela s'entend, sans y comprendre notre pension de Gens-de-lettres. Je l'ai fort remerciée pour vous et pour moi. Je viens aussi tout-à-l'heure de remercier le Roi. Il m'a paru qu'il avoit quelque peine qu'il y eût de la diminution; mais je lui ai dit que nous étions trop contens. J'ai plus appuyé encore sur vous que sur moi; et j'ai dit au Roi, que vous prendriez la liberté de lui écrire pour le remercier, n'osant pas lui venir donner la peine d'élever la voix pour vous parler *). Vous voyez que les choses ont été réglées comme vous l'avez souhaité vous-même. Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine, de ce qu'il me semble que je gagne à cela plus que vous. Mais, outre les dépenses et les fatigues des voyages, dont je suis assez aise que vous soyez délivré, je vous connois si noble et si plein d'amitié, que vous souhaiteriez de bon cœur que je fusse encore mieux traité, etc.

VI. LETTRE
DE J. J. ROUSSEAU A M. D***,
Sur le Projet d'une Edition générale de ses Ouvrages.

Je vous parlerai, Monsieur, de l'Edition générale de mes Ouvrages, puisque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu ceux qui l'ont projettée. Leur société est augmentée d'un Libraire de France, homme entendu, qui aura l'inspection de la partie typographique. Ils sont en état de faire les fonds nécessaires, sans avoir besoin de souscription; et c'est d'ailleurs une

*) *Boileau* commençoit d'être un peu sourd.

voie à laquelle je ne consentirai jamais, par de très-bonnes raisons, trop longues à détailler dans une Lettre.

En combinant toutes les parties de l'entreprise, et en supposant un plein succès, j'estime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au rabais, réduisons-le à cinquante. Je crois que, sans être déraisonnable, je puis porter mes prétentions au quart de cette somme, d'autant plus que cette entreprise demande de ma part un travail assidu de trois ou quatre ans, qui sans doute achevera de m'épuiser.

Ma dépense ordinaire, depuis vingt ans, a été, l'un dans l'autre, de soixante louis par an. Je pars de ce petit calcul, pour fixer ce qui est nécessaire pour vivre en paix le reste de mes jours, sans manger le pain de personne: résolution formée depuis long-tems, et dont je ne me départirai jamais.

Je compte donc, pour ma part de l'Edition projettée, sur un fonds de dix à douze mille livres, et j'aime mieux ne pas faire l'entreprise, s'il faut me réduire à moins, parce qu'il n'y a que le repos du reste de mes jours que je veuille acheter par quatre ans d'esclavage.

Si Messieurs les Entrepreneurs peuvent me faire cette somme, mon dessein est de la placer en rentes viagéres; et, puisque vous voulez bien vous charger de cet emploi, elle vous sera comptée: et tout est dit. Il convient seulement, pour la sûreté de la chose, que tout soit payé avant que l'on commence l'impression du dernier volume, parce que je n'ai pas le tems d'attendre le débit de l'Edition, pour assurer mon état.

Mais, comme une telle somme en argent comptant pourroit gêner les Entrepreneurs, ils aimeront mieux me faire une rente viagère: ce qui, vu mon âge et l'état de ma santé, leur doit probablement tourner plus à compte.

Ainsi, moyennant de sûretés dont vous soyez content, j'accepterai la rente viagére, en me réservant néanmoins une somme en argent comptant; et pourvu que cette somme ne soit pas moindre que cinquante louis, je m'en contenterai, en déduction du capital dont on me sera la rente.

Voilà, Monsieur, les divers arrangemens dont je leur laisserois le choix, si je traitois directement avec eux. Mais, comme il se peut que je me trompe, ou que j'exige trop, ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre pour eux ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des règles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation.

Agissez pour moi comme un bon Tuteur pour son Pupille; mais ne chargez pas ces Messieurs d'un traité qui leur soit onéreux.

Cette entreprise n'a de leur part qu'un objet de profit: il faut qu'ils gâgnent. De ma part elle a un autre objet: il suffit que je vive; et, toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué.

Ainsi, n'abusons pas de la résolution où ils paroissent être, d'entreprendre cette affaire à quelque prix que ce soit. Comme tout le risque demeure de leur côté, il doit être compensé par des avantages. Faites l'accord dans cet esprit, et soyez sûr que de ma part il sera ratifié.

Je vous vois avec plaisir prendre cette peine. Voilà, Monsieur, le seul compliment que je vous ferai jamais.

A Motiers, le 13 Décembre 1764.

VII. LETTRE

A UN AMI,

Pour le prier d'éclaircir un point de Jurisprudence.

Je vous prie, Monsieur, de voir à loisir un Avocat, et d'avoir son avis sur ce point de Jurisprudence:

„Un Homme a des rentes viagéres; il s'en va à Ut-„recht pour cause d'hérésie. Il doit cent mille francs; „et, avant de partir, il délègue dix mille livres de „rente pour dix ans. Cependant on confisque son bien. „Ses rentes viagéres sont-elles comprises dans cette „confiscation? Les délégations qu'il a faites, sont-el-„les payables sa vie durant? Les billets antérieurs à „la confiscation, sont-ils valables au profit des créan-„ciers?" Une décision contraire ne seroit-elle pas opposée à la raison?

Voilà, Monsieur, ce que je demande à votre raison très-éclairée. Ayez cependant la bonté d'avoir l'avis des meilleurs Avocats, etc.

LETTRES D'AMBASSADES OU NEGOCIATIONS.

LETTRE *)

DU MARÉCHAL DE NOAILLES A LOUIS XV, *Sur la Cour d'Espagne.*

A Aranguez, le 30 Avril 1746.

Sire,

Votre Majesté verra dans la dépêche que j'ai l'honneur de lui écrire, et qui lui sera lue par M. d'*Argenson* dans son Conseil, tout le détail de ce qui s'est passé depuis mon arrivée dans cette Cour, dont je ne répéterai rien dans cette Lettre, pour ne la pas fatiguer inutilement. Je me bornerai donc à lui rendre compte de quelques particularités qui ne doivent être que pour Elle, et je crois que V. M. approuvera cette précaution,

*) On s'est borné à cette seule Lettre dans cette édition, parce que, notre recueil étant destiné au commun des lecteurs, plusieurs modèles de Lettres sur des affaires qui ne seront jamais de leur ressort, leur seroient inutiles.

par la connoissance qu'Elle a que l'on ne garde pas aussi scrupuleusement qu'on le devroit le secret de ce qui se dit dans son Conseil. Il est d'une importance infinie qu'il ne puisse rien revenir de ce que j'aurois mandé, qui pourroit n'être pas agréable à cette Cour.

Je supplie Votre Majesté de croire que c'est uniquement pour le bien de son service que j'observe un pareil ménagement, qui d'ailleurs est conforme aux régles de la sagesse et de la prudence; mais j'ai cru nécessaire de vous en prévenir, Sire, parce qu'on ne manquera pas de dire bientôt que je suis tout Espagnol, et que j'épouse leurs intérêts.

Après ce préambule, Sire, je commencerai par dire à V. M. que j'ai trouvé le Roi d'Espagne si changé, que je l'aurois à peine reconnu, si je l'avois trouvé ailleurs que dans son palais. Il est grossi considérablement; il m'a paru plus petit qu'il n'étoit, ayant beaucoup de peine à se tenir debout et à marcher: ce qui ne vient que du manque absolu d'exercice.

A l'égard de l'esprit, il m'a paru le même; beaucoup de sens; répondant avec justesse et précision à ce qu'on lui dit, quand on lui parle d'affaires, et qu'il veut bien s'en donner la peine.

Il n'a rien oublié de tout ce qu'il a fait, vu et lu; il en parle avec le plus grand plaisir. Il n'y a pas un rendez-vous de chasse de la forêt de Fontainebleau, dont il ne se ressouvienne.

Il vous chérit, Sire, et ne parle de vous qu'avec tendresse et le plus vif intérêt. Il n'y a personne ici qui ne dit à Votre Majesté qu'il est plus touché de vos succès en Flandre, que de ceux de l'Infant en Italie; et on peut dire avec vérité, que ce Prince a le cœur tout François.

A l'égard de la Reine, elle me paroît avoir de l'esprit, de la vivacité, entend finement, répond juste:

elle a une politesse noble. Je n'ai pas encore assez traité avec Elle, pour avoir pu approfondir son caractère; mais, en général, je crois que l'on peut avoir excédé dans les portraits que l'on en a faits. Elle est femme, elle a de l'ambition: elle craint d'être trompée; elle l'a été, ce qui lui donne de la défiance, qu'elle pousse peut-être un trop loin; mais je crois qu'un homme sage, désintéressé, et qui sauroit gagner sa confiance, la rameneroit, avec patience, à ne prendre que des partis raisonnables. Il ne s'agit que de trouver des hommes de cette espèce, et l'on m'a dit qu'ils étoient assez rares dans tous les tems et dans tous les pays.

Au surplus, lorsqu'il est question de Votre Majesté, la Reine d'Espagne ne s'exprime que dans les termes du plus grand respect et du plus sincére attachement. Voilà ce que j'ai pu appercevoir jusqu'à présent, par rapport à Leurs Majestés Catholiques.

Quant au Prince des Asturies, à sa figure près, il paroît fort aimable, et avoir grande envie de plaire. Il m'a fait plusieurs questions sur Votre Majesté d'une maniére à me faire penser qu'il prenoit un véritable intérêt à ce qui la regardoit.

La Princesse est plus polie, paroît avoir de l'esprit, cherche toujours à dire des choses obligeantes; mais son visage est tel, qu'on ne peut la regarder sans peine. Du reste, elle est grande: on dit qu'elle a eu la taille belle; pour le présent elle est fort engraissée.

Je reviens, Sire, à *Madame* *), et c'est avec un grand plaisir. Elle est infiniment mieux que lorsqu'elle est partie de France. Rien n'égale l'amour des grands et des petits pour cette Princesse. Elle est en effet charmante; sa figure est très-agréable; les plus beaux yeux du monde! le regard perçant et annonçant de

*) Fille aînée de *Louis XV*, épouse de l'Infant D. *Philippe*.

l'esprit; bonne, franche, cherchant à plaire et à obliger; et, pour tout dire en un mot, Sire, c'est votre véritable portrait. Que Votre Majesté ait la bonté de juger, après cela, de l'impression qu'elle a faite sur mon cœur et sur mon esprit, et du pouvoir qu'elle peut avoir sur moi.

L'Infant D. *Louis* est assez bien fait, timide à l'excès, ce qui le rend un peu sauvage; et il paroît jusqu'à présent qu'on ne peut pas encore le bien définir.

Mais, Sire, je ne puis finir le compte que j'ai à rendre à Votre Majesté de la Famille Royale d'Espagne, sans lui parler d'une Princesse qui lui appartient de près: c'est de sa petite-fille. Jamais on ne vit une si jolie enfant: elle est très grande pour son-âge; son visage est des plus agréables; mais sur-tout, Sire, c'est son maintien et l'air de dignité avec lequel elle reçoit son monde. Elle sent déja ce qu'elle est, à qui elle appartient, et ce qu'elle doit être un jour.

Après avoir eu l'honneur d'entretenir V. M. de ce qui concerne les Princes et Princesses de cette Cour, je crois qu'Elle approuvera que je lui dise en peu de mots le plan de conduite que je me suis prescrit.

Votre Majesté verra dans ma dépêche ce qui s'est passé dans mes deux premières audiences particulières. Je crois qu'Elle approuvera que je n'aie pas insisté dans la première sur ce qui concerne le partage de l'Infant, quoique ce soit le plus intéressant objet de ma mission. Le Roi d'Espagne avoit préparé sa réponse, et je vis que le rouge commençoit à lui monter au visage; ce qui me fit changer la conversation, et passer à l'échange des prisonniers François, qui me fut sur-le-champ accordé.

Après y avoir bien réfléchi, je me suis déterminé à faire un Mémoire pour prouver la nécessité de se fixer à un parti raisonnable sur l'établissement de l'Infant.

Je le remettrai la veille à Leurs Majestés Catholiques, et le lendemain je leur parlerai. Les mouvemens seront moins vifs, et je serai plus en état de discuter tranquillement l'affaire.

Comme il est absolument nécessaire de tirer la Reine d'intérêt, j'ai imaginé un moyen dont j'aurai l'honneur de rendre compte incessamment à V. M., et qui me paroît propre à obtenir les consentemens que nous pouvons desirer. Je ne répondrai cependant de rien positivement à Votre Majesté: ce qui dépend de la volonté des hommes étant toujours très-incertain, et surtout dans une Cour telle que celle où je suis. Mais comme il est de l'intérêt de V. M. d'avoir une influence supérieure sur l'Espagne, je crois que l'on doit tenter toutes les voies de douceur et de négociation, avant que d'en venir à celles de la force et de l'autorité, contre lesquelles on s'est facilement révolté. On ne s'est jamais donné la peine, dès le tems du feu Roi, de connoître à fond ce pays; mais c'est une matière de discussion à remettre et à traiter, à mon retour, avec Votre Majesté. Elle est importante, pour le bien de son service et l'avantage de la France.

Je finirai cette lettre par dire à Votre Majesté, que le Roi d'Espagne m'a parfaitement bien reçu, qu'il me paroît content qu'Elle m'ait choisi. La Reine me marque aussi beaucoup de bonté, et grande envie de me persuader qu'Elle n'est pas telle qu'on l'a dépeinte à Votre Majesté. Elle me fait chaque jour quelques petites confidences. Je ne dissimulerai pas cependant, qu'il entre dans ses conversations beaucoup de plaintes sur plusieurs personnes, dont je ne parlerai point à Votre Majesté pour le présent, cette lettre n'étant déjà que trop longue.

J'apprends dans le moment une nouvelle qui me fait une peine infinie: c'est le départ prompt de Votre

Majesté pour la Flandre. Je ne me console point de la savoir à l'armée, et de n'être pas auprès d'Elle. Mon Secrétaire en deviendra fou. Je vais faire tous mes efforts pour terminer le plus promptement les affaires dont je suis chargé, pour me rendre auprès de Votre Majesté. Mais on ne va pas aussi vite que l'on voudroit en fait de négociation.

Je conjure Votre Majesté de me continuer ses bontés et sa confiance; et d'être bien persuadée de l'attachement le plus fidèle et du profond respect avec lequel je suis, etc.

LETTRES D'AMITIÉ.

I. LETTRE

D'UN AMI A UN PHILOSOPHE CÉLÈBRE,

Eloigné de Paris à cause de ses Ecrits.

Me voilà de retour à Paris, mon cher Ami; j'y suis fixé vraisemblablement pour longtems. Mais est-il possible que j'y serai sans vous? Ne croyez pas que l'envie de vous voir ici, n'ait pour but que mon plaisir; je regarde votre intérêt plus que ma satisfaction. Je crois que vous en êtes bien persuadé, et vous ne doutez pas plus de mes sentimens, que je ne doute de vos talens et de votre génie.

Songez par combien de raisons la Suisse doit vous être odieuse. Une vie douce et tranquille à Paris, n'est-elle pas préférable à la compagnie de votre Ministre et de ses grossières ouailles? L'aisance dans la capitale d'un grand Royaume, ne vaut-elle pas mieux que la pauvreté dans un village des Alpes?

Ne vous piquez pas là-dessus de sentimens romanesques. L'intérêt ne doit jamais, je l'avoue, être assez fort pour faire commettre une mauvaise action; mais

aussi le désintéressement ne doit pas empêcher d'en faire une bonne, lorsqu'elle est favorable à notre fortune et à notre tranquillité.

Vous savez ce qu'on demande de vous: vous refuserez-vous à votre bonheur et au vœu de vos amis? Vous méritez d'être heureux, et vous pouvez l'être. On vous a donné un moyen d'arranger votre affaire; saisissez-le. Ecrivez à M. le Duc de ***, et que la protection dont il vous a honoré, et son humanité, soient vos deux solliciteurs auprès de lui. Il se fera un plaisir de faciliter votre retour, et le Magistrat que vous redoutez ne s'y opposera point, si vous faites ce qu'on exige de vous....

Enfin vous m'aimez, et je ne serois pas retourné en France, si je n'avois cru que vous me suivriez bientôt. Vous me l'avez promis, et vous qui êtes si fidèle à l'amitié, vous ne trahirez ni vos sentimens, ni votre promesse.

Adieu! ménagez votre santé; c'est le plus grand plaisir que vous me puissiez faire, etc.

Décembre 1764.

II. LETTRE

D'UN AMI QUI VA SE FIXER A PARIS.

Je vous annonce avec peine, mon très-cher Ami, que je pars lundi pour la Capitale. Mais je n'oublierai point, aux bords de la Seine, l'amitié que je vous ai jurée sur les bords de la Saonne. Vous savez que mon cœur n'a jamais été inconstant, et quoique éloigné de votre séjour, ce cœur sera toujours auprès de vous. En quelque endroit que je sois, je regretterai votre société: je la cultivois avec empressement; je m'en rappellerai avec délices le souvenir. Je mettrai toujours au nombre de mes plus beaux jours, ceux que j'ai pas-

sés auprès de vous. C'est dans ces sentimens que je vous embrasse avec autant de sensibilité que de douleur.

Mai 1760.

III. LETTRE
DU MEME.

Me voilà, mon-cher Ami, dans le tourbillon; j'en ai été offusqué d'abord, mais j'y suis à présent tout accoutumé. Mon séjour me seroit bien plus agréable, si je le partageois avec vous. Oserois-je vous conseiller de venir vous établir dans ce pays, où, avec vos talens, votre activité et vos lumiéres, vous pourriez vous faire un nom et une fortune? Je serois fort aise d'y contribuer. Votre indolence sur votre avancement, est inexcusable. Vous savez que M. le Prince de *** étoit pour vous dans des dispositions très-favorables; pourquoi ne pas vous mettre à portée de les cultiver? Le bâton de Philosophe que vous portez, doit vous conduire, au milieu des précipices de ce monde, où tant d'étourdis se jettent les yeux fermés; mais il ne doit pas servir à écarter la Fortune, sur-tout lorsqu'elle vient à nous. Décidez-vous: faites quelques demandes; mes Amis les fortifieront de tout leur crédit. Jouissez, en attendant, dans votre retraite, des jours heureux que vous passez dans le commerce des Lettres et de l'amitié, etc.

Septembre 1760.

IV. LETTRE
A UN AMI, QUI M'AVOIT ANNONCÉ SON DEPART POUR PARIS.

Vous gagnez trop, mon cher Ami, à votre passage du Midi au Nord, pour ne pas vous en faire mon compliment. Quelque plaisir que votre séjour en Province me procurât, j'en fais volontiers le sacrifice à votre

avancement. Mais n'oubliez pas, je vous en prie, un Ami qui connoît votre mérite et qui prise infiniment votre souvenir. Vous trouverez dans la Capitale que vous allez habiter, une société plus assortie à vos travaux littéraires ; mais vous n'y aurez personne qui fasse plus de cas de votre amitié et qui en connoisse plus le prix. Les talens et la vertu auront toujours des droits sur mon cœur, etc.

Mai 1760.

V. LETTRE

A UN AMI, AUQUEL ON AVOIT ECRIT DES CHOSES OBLIGEANTES POUR MOI.

La Lettre qu'on vous a écrite au sujet de mon Livre, est assurément, mon très-cher Ami, d'un homme d'esprit, qui s'exprime avec une délicatesse peu commune et une finesse pleine de naturel. J'en suis d'autant plus sensible à son estime. Je voudrois bien lui rendre la pareille, et il me tarde que ma reconnoissance soit publique. Si, en attendant, vous imaginez que je puisse être utile ou à lui ou à vous, usez avec confiance, l'un et l'autre, des droits que vous avez sur moi. Comptez, mon cher Ami, sur l'envie que j'aurois de vous obliger, autant que sur les suffrages du Public, que vous avez si bien mérités

Mars 1762.

VI. LETTRE

A MONSIEUR C***.

Par un Homme qui avoit perdu sa place.

Vous avez, mon cher Monsieur, des sentimens bien rares et bien respectables ! Vous vous souvenez de vos anciens Amis, lorsqu'ils cessent de pouvoir vous être utiles. L'attachement que vous leur conservez est d'autant plus sincère, qu'il est désintéressé. Je n'oublierai

jamais les marques d'amitié que vous avez continué de me donner dans des situations critiques, où tous ceux qui se décorent du nom d'*Ami*, sont dans l'usage d'oublier les sentiments qu'ils se vantoient d'avoir. Le Marquis de *** m'a fait des politesses secrettes, tandis que, par vanité, il affectoit en public de prendre un air dédaigneux. Je n'ai point été pris au piége de ses cajoleries, et je verrois avec mépris son sot orgueil, si tout ne m'étoit pas devenu indifférent. L'ingratitude, l'injustice, la fausseté et l'inconstance des hommes ont tourné ma chaleur en glace. Il n'y a que mon cher et aimable ***, qui excite aujourd'hui ma sensibilité. Moins j'espére de le posséder, plus je le desire, etc.

VII. LETTRE

A un Ami qui avoit passé dans un Pays etranger.

L'Avantage de converser avec vous, mon très-cher Ami, me tenoit lieu de tous les plaisirs. Comment pourrois-je vous remplacer? Où rencontrerai-je les agrémens d'un esprit léger et d'un caractére aimable, unis avec la solidité de la raison et la sensibilité de l'amitié? On cherche inutilement dans le monde l'utile joint à l'agréable; je l'avois trouvé chez vous. Tout me rappelle la perte que j'ai faite, et l'ennui qui m'accable depuis votre départ, me la fait encore mieux sentir. De tous les tems de ma vie, celui que j'ai passé avec vous m'a paru le mieux employé. Pourquoi a-t-il été si court! Pourquoi a-t-il disparu comme un songe, qui m'a donné quelques momens agreables, pour me livrer aux regrets les plus cuisans! Vous ne paroîtrez plus ici que comme un éclair, qui m'eblouira un instant, pour me laisser dans l'abattement et la tristesse. Ah! si du moins je pouvois vous rejoindre! si la Providence vouloit réunir sous le même toit deux cœurs faits pour s'aimer!.. Mais une barriére immense

me sépare de vous, et je n'ai que la consolation de m'entretenir de loin avec un Ami que je croyois posséder jusqu'à la fin de mes jours. Adieu, mon très-cher B***! Je vous embrasse avec autant de douleur que de tendresse.

VIII. LETTRE

A UN AMI SENSIBLE ET AIMABLE.

Plus on vit avec vous, mon très-cher Ami, plus on voudroit y vivre. Un esprit agréable et solide, un caractére doux, une conversation pleine de sensibilité et d'enjouement, sont des avantages très-rares. Vous les possédez, et vous ne mettez aucun air de vanité, aucun ton de prétention, ni dans ce que vous faites, ni dans ce que vous dites. C'est ce qui me rendoit votre société si intéressante. On ne peut que regretter vivement un tel commerce; et moins on espére de le renouer, plus on est affligé. Rien ne manque à ma fortune; mais mon cher *** manquera toujours à mon cœur. Si quelque chose me console, c'est la pensée que vous m'aimez toujours; c'est la bonté que vous avez de me le dire; c'est l'idée où je suis que vous êtes incapable de feindre et de tromper, et que tous les sentimens exprimés par votre plume sont dans votre cœur, etc.

IX. AUTRE

AU MEME,

Je crois mériter, du moins par mes sentimens, mon très-cher Ami, la préférence que vous me donnez sur tous ceux que vous aimez. L'aveu que vous m'en faites me pénètre de joie et de reconnoissance. Vous aimer, est un besoin de mon cœur; être aimé de vous, est la consolation de ma vie. Ces sentimens récipro-

ques charment tous mes ennuis, endorment tous mes chagrins. Non-seulement la pensée, que vous vous occupez quelquefois de moi, calme mes peines: mais elle ajoute un nouveau charme à mes plaisirs. Seul, solitaire, livré à une douce mélancolie, je vois devant moi votre image qui vient dissiper tous les nuages de mon esprit et y répandre la serénité. Si le souvenir du plus tendre, du plus fidéle Ami produit le même effet sur votre ame, vous n'aurez bientôt plus de soucis, ou ils seront écartés par l'idée qu'un cœur digne du vôtre les partage.

X. AUTRE

AU MEME.

Le tems éteint, mon cher Ami, tous les sentimens, et il ranime mon amitié. Plus j'avance dans ma carriére, plus je trouve dans le monde des hommes indifferens, des amis perfides, et plus je m'attache à vous. Ma sensibilité se soutient malgré l'absence, malgré les dégoûts, malgré la certitude qu'il y a peu de cœurs dignes d'être aimés, parce que j'excepte toujours le vôtre. Peut-être pourrai-je vous ouvrir le mien un jour! je me perds dans un avenir chimérique: j'espére toujours de vous revoir, de vous dire tout ce que je pense, tout ce que je sens; et cette illusion rajeunit un attachement qui ne vieillira jamais.

XI. LETTRE

D'UN HOMME-DE-LETTRES A UN AMI.

Les tristes et fatigantes occupations qui ont si long tems absorbé mon esprit, n'ont rien diminué, mon cher Ami, de la sensibilité de mon cœur. Je vous aime et vous aimerai toujours. Si j'ai cessé de vous écrire, c'est que mon amitié avoit à vous reprocher les traits

que vous avez lancés contre M. P. *** notre ami commun. Vous n'aviez pas besoin, pour plaire, de ces ressources des Littérateurs subalternes. Votre imagination agréable et votre esprit délicat suffisoient bien pour vous concilier des lecteurs. Je ne vous parle avec franchise de votre faute, que parce que vous vous la reprocherez tôt-ou-tard. Je vous prie de me pardonner ma sincérité; elle est la preuve de mon attachement. Je ne cesse de regretter votre société; je soupire après le bonheur de vous revoir dans l'aisance et dans la tranquillité dont je jouis. Il ne me manque que mon cher N. ***; et je serois heureux, si je pouvois l'être sans lui. *Vale et ama;* car il me semble que je ne vous ai jamais tant aimé, etc. etc.

XII. AUTRE D'UN HOMME-DE-LETTRES A UN AMI.

On a accusé depuis long-tems, mon cher Ami, les *Beaux-esprits* et les *Femmes*, de se caresser sans s'aimer; mais cette maxime a bien des exceptions, et les ames honnêtes ne craindront jamais qu'on la leur applique. Je sens au contraire que la conformité qui est dans notre façon de penser, a augmenté celle qui étoit déja dans nos sentimens. J'aime à être estimé par un Homme capable de m'apprécier; et aucun lien n'est plus fort que l'estime d'un homme éclairé qui nous aime. Conservez-moi donc, mon cher ***, des sentimens dont je sens tout le prix: ceux que j'ai pour vous font le plus grand plaisir de ma vie, et ne finiront qu'avec elle, etc. etc.

XIII. LETTRE A UN AMI.

On vous aura dit, mon très-cher Ami, des choses bien ennuyeuses, et peut-être bien fausses, à l'occa-

sion de votre nouvelle place; mais je vous dirai des choses bien vraies, en vous assurant que je vous aime toujours. Je vois avec le plus grand plaisir, que votre cœur répond à mes sentimens. Soyez toujours le même, je vous en conjure, vous ne pourriez que perdre au changement; conservez votre amitié pour moi, ainsi que vos autres vertus. Si vous êtes aussi constant que vous êtes aimable, vous éprouverez peut-être quelques peines passagéres; mais vous aurez aussi des consolations inconnues à la froide indifférence. Si vous cessez d'être sensible, si vous m'oubliez un jour, pour ces Amis du grand-monde, si caressans et si faux; je suis persuadé que vous regretterez tôt-ou-tard celui qui vous aimoit sans intérêt, sans caprice, et dont l'attachement sincére étoit à l'épreuve de l'absence et du tems.

XIV. LETTRE

D'UN PHILOSOPHE CELEBRE *)

A M. Vernes, Homme-de-lettres de Genève.

Oui, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous sommes tous deux bien aimés l'un de l'autre, et dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au soulagement de mes peines, que tous les trésors du monde. Ah! mon Ami, mon Concitoyen, sache m'aimer, et laisse-là tes inutiles offres. En me donnant ton cœur, ne m'as-tu pas enrichi? Que fait tout le reste aux maux du corps et aux soucis de l'ame? Ce dont j'ai faim, c'est d'un Ami; je ne connois point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même.

Adieu, mon cher Concitoyen! je vous écris avec une aussi grande effusion de cœur, que si je me sépa-

*) Lorsqu'on ne nomme point l'Auteur qui a fourni la Lettre, c'est qu'on s'est permis de l'abréger, de la corriger, et qu'on n'a fait quelquefois qu'une seule Lettre de plusieurs.

rois de vous pour jamais. Je me trouve dans un état de souffrance qui peut me mener très-loin encore: mais qui me laisse douter pourtant, si chaque Lettre que j'écris ne sera pas la derniére, etc.

XV. AUTRE LETTRE
AU MEME.

Je ne vous écris pas exactement, mon cher Vernes: mais je pense à vous tous les jours. Les maux, les langueurs, les peines augmentent sans cesse ma paresse. Je n'ai plus rien d'actif que le cœur: encore, hors Dieu, ma Patrie et le Genre humain, n'y reste-t-il d'attachement que pour vous. J'ai connu les hommes par de si tristes expériences, que, si vous me trompiez comme les autres, j'en serois affligé sans doute, mais je n'en serois pas surpris.

Heureusement, je ne présume rien de semblable de votre part. Je suis persuadé que, si vous faites le voyage que vous me promettez, l'habitude de nous voir et de nous mieux connoître affermira cette amitié véritable que j'ai tant de penchant à contracter avec vous. S'il est donc vrai que votre fortune et vos affaires vous permettent ce voyage, et que votre cœur le desire, annoncez-le-moi d'avance, afin que je me prépare au plaisir de presser du moins une fois en ma vie un honnête-homme et un Ami contre ma poitrine.

Adieu, mon cher Vernes! je trouve de jour en jour plus de plaisir à vous aimer.

Montmorency 25 Mai 1758.

XVI. LETTRE
AU MEME.

J'étois presque à l'extrémité, mon cher Concitoyen, quand j'ai reçu votre Lettre. Maintenant que j'y réponds, je suis dans un état de souffrances continuelles,

qui, selon toute apparence, ne me quitteront qu'avec la vie. Ma plus grande consolation est de recevoir des témoignages d'intérêt de mes Compatriotes, et surtout de vous, cher Vernes, que j'ai toujours aimé et que j'aimerai toujours.

Le cœur me rit, et il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante, qui me tente encore plus par son habitant que par elle-même. Oh! si Dieu raffermissoit assez ma santé pour me mettre en état d'entreprendre ce voyage, je ne mourrois point sans vous embrasser encore une fois! Mais je commence à craindre que la force et les moyens ne me manquent pour exécuter mon projet. Je me console de cette impuissance, par la considération de l'état où je suis. Que me serviroit d'aller mourir parmi vous? Hélas! il falloit y vivre. Qu'importe où l'on laisse son cadavre? Je n'aurois pas besoin qu'on reportât mon cœur dans ma Patrie; il n'en est jamais sorti. Adieu, mon cher Vernes! Je vous embrasse de tout mon cœur; etc.

XVII. *) LETTRE Ire

de M. le Marquis de Condorcet, a M. de la Harpe,

En lui envoyant deux Lettres du feu Roi de Prusse à M. d'Alembert.

Tout ce qui intéresse les Lettres, Monsieur, doit vous être cher, et réclame à ce titre une place dans votre Journal. Quelques Papiers publics ont annoncé depuis-peu un fait honorable pour les Lettres, et qui par cette raison ne sauroit être trop connu. M. *Hume*, si celèbre par ses ouvrages, si estimable par son carac-

*) C'est avec d'autant plus de raison que nous mettons les Lettres du *Roi de Prusse* sous le titre *Amitié*, qu'elles respirent ce sentiment qui étoit dans le cœur comme dans les écrits de ce Monarque.

tére, et si respectable par ses vertus, est mort le 25 Août dernier à Edimbourg, après une longue et douloureuse maladie, qu'il a soufferte avec beaucoup de patience et de courage. Par son testament, daté du 4 Janvier dernier, il laisse à M. d'*Alembert* un diamant de 20 livres sterlings, comme une marque particuliére de son estime. Ce legs est d'autant plus flatteur pour M. d'*Alembert*, qu'il n'avoit guéres avec M. *Hume* d'autre liaison, que celle qui nait des sentimens mutuels, que deux Philosophes occupés de cultiver en paix leur raison, doivent avoir l'un pour l'autre, même sans se voir et s'écrire. Il seroit à souhaiter que, dans toute l'Europe littéraire, les hommes éclairés et vertueux se laissassent ainsi des témoignages publics d'estime et d'affection réciproque; et l'Angleterre qui a produit les Philosophes les plus illustres, étoit bien faite pour donner aux Gens-de-lettres un exemple si digne d'être imité.

Ce même M. *Hume*, écrivant peu de jours avant sa mort à une personne de ses Amis, lui annonçoit sa fin prochaine avec la tranquilité la plus intéressante. On ne peut lire sans attendrissement dans sa Lettre ces mots si simples et si touchans: *Si vous me faites réponse, ne m'écrivez rien qui ne puisse être lu par tout le monde; car il y a apparence que votre Lettre arrivera quand je ne serai plus.*

Permettez-moi, Monsieur, de profiter de cette occasion pour vous apprendre un autre fait, auquel les Gens-de-lettres ne prendront pas moins d'intérêt. Quelques mois avant la mort de M. *Hume*, M. d'*Alembert* avoit perdu une Amie, dont la société et l'amitié avoient fait long-tems la douceur de sa vie; tous ceux qui ont partagé ce bonheur avec lui, ne cesseront jamais de pleurer cette perte, parce qu'ils ne cesseront de sentir qu'ils ne peuvent la remplacer. Il a reçu du

Roi de Prusse, dans cette circonstance; deux Lettres pleines de sensibilité, de raison et d'intérêt, mais remarquables sur-tout par un ton de simplicité et d'égalité, qui ne laisse appercevoir que l'Ami, pour ne montrer jamais le Monarque.

Je ne puis me refuser au plaisir d'en transcrire ici les traits les plus touchans. »Je compatis à votre mal-»heur,« (dit le Prince au Philosophe, dans une Lettre du 9 Juillet:) »les plaies du cœur sont les plus sensi-»bles de toutes, et, malgré les belles maximes des »Philosophes, il n'y a que le tems qui les guérisse. »L'homme est un animal plus sensible que raisonnable. »Je n'ai que trop éprouvé, pour mon malheur, ce »qu'on souffre de telles pertes.... Notre raison est »trop foible pour vaincre la douleur d'une blessure »mortelle: il faut donner quelque chose à la nature, »et se dire sur-tout qu'à votre âge comme au mien, »on doit se consoler plutôt, parce que nous ne tarde-»rons guère de nous rejoindre aux objets de nos re-»grets....

»J'accepte avec plaisir l'espérance que vous me »donnez de venir passer avec moi quelques mois de »l'année prochaine.... Nous philosopherons ensem-»ble sur le néant de la vie, sur la folie des hommes, »sur la vanité du Stoïcisme, et sur le peu que nous »sommes. Faites, je vous prie, en attendant, tout »ce dont vous serez capable, pour que votre douleur »n'altère point votre santé. Je m'y intéresse trop, »pour en supporter la perte avec indifférence.«

Frederic.

Et dans une seconde Lettre, du 7 Septembre, ce Monarque ajoute: »Je vois par votre dernière Lettre »que votre cœur est toujours sensible, et je ne vous »condamne pas.... Notre raison doit nous servir à »modérer tout ce qu'il y a d'excessif en nous, mais

» non pas à détruire l'homme dans l'homme. Regrettez donc votre perte, mon cher d'*Alembert;* j'ajoute » même que celles de l'amitié sont irréparables, et » qu'on doit vous juger digne d'avoir de vrais Amis, » parce que vous savez aimer. Mais comme il est au-dessus de l'homme de changer le passé, vous devez » songer à vous conserver pour les Amis qui vous restent, afin de ne leur point causer le chagrin mortel » que vous venez de sentir.

» J'ai eu des Amis et des Amies. J'en ai perdu » cinq ou six. J'ai pensé en mourir de douleur! Le hazard a voulu que j'aie fait ces pertes pendant les guerres où je me suis trouvé engagé et obligé de faire » continuellement des dispositions différentes. Ces » distractions indispensables m'ont peut-être empêché » de succomber à ma douleur. Je voudrois qu'on vous » proposât quelque problême bien difficile à résoudre, » afin que cette application vous forçat de penser à autre chose; il n'y a en vérité de remède que celui-là, » et le tems.

» Nous sommes comme les Riviéres qui conservent » leur nom, mais dont les eaux changent toujours. » Quand une partie des molécules qui nous ont composés, est remplacée par d'autres, le souvenir des » objets qui nous ont fait du plaisir ou de la douleur, » s'affoiblit, parce que réellement nous ne sommes » plus les mêmes, et que le tems nous renouvelle sans » cesse *). C'est une ressource pour les malheureux, » et dont ceux qui pensent, doivent faire usage....

*) Il est vrai, en général, que l'ame paroît moins active, lorsque les organes s'affoiblissent. Mais il seroit très-dangereux d'en conclure, qu'elle suit en tout les vicissitudes qu'éprouve le corps. Combien d'ames pensantes et agissantes dans des corps à demi morts! Combien de Genies qui ont eu tout leur feu et toute leur activité après une vieillesse qui paroissoit glacée! Combien de cœurs tendres ont conservé des douleurs vives jusqu'au tombeau! (*Note de l'Editeur.*)

»Je m'étois réjoui, pour moi-même, de l'espé»rance que vous me donnez de vous voir. A présent »je m'en réjouis encore pour vous.... Je ferai tout ce »qui sera en moi pour écarter de vous des objets tris»tes et fâcheux, et je ressentirai autant de joie de vous »tranquilliser, que si j'avois gagné une bataille; non »que je me croie un grand Philosophe, mais parce que »j'ai une malheureuse expérience de la situation où »vous vous trouvez, et que je me crois par-là plus »propre qu'un autre à adoucir votre peine. Venez »donc, mon cher d'*Alembert!* soyez sûr d'être très»bien reçu, et de trouver, non pas des remèdes en»tiers à vos maux, mais des lénitifs et des calmans.«

FREDERIC.

Il me semble, Monsieur, que, sans cette signature, on auroit peine à croire que ces deux Lettres fussent d'un Souverain. Puissent le Génie et la Vertu, pour l'honneur du Trône, en recevoir souvent de semblables! Cependant M. d'*Alembert* n'auroit jamais consenti que je vous fisse part de ces deux Lettres, si je ne lui avois fait sentir que c'étoit un moyen de témoigner sa reconnoissance au Roi de Prusse, et de faire connoître combien ce Prince si célèbre par ses Ouvrages, et si grand par ses victoires, sait être aimable dans la simplicité de la vie et dans l'épanchement de l'amitié.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le MARQUIS de C***.

XVIII. LETTRE IIe.

A M. DE LA HARPE.

Il me semble, Monsieur, que les deux Lettres du Roi de Prusse à M. d'*Alembert*, dont je vous ai déja fait part, ont produit l'effet que je desirois et que j'attendois. Elles ont fait connoître combien ce Prince, déja si illustre parmi les Rois, les Guerriers et les Phi-

losophes, est encore capable d'amitié, et par conséquent combien il en est digne. Plus d'un Philosophe a publié par vanité les Lettres qu'il avoit reçues des Monarques, car, (dit si bien *Tacite*,) ETIAM SAPIENTIBUS CUPIDO GLORIAE NOVISSIMA EXUITUR: »*La passion de la gloire est la dernière qui s'éteint chez les Sages mêmes.*«

Les Lettres du Roi de Prusse à M. d'*Alembert* méritent d'être publiées par un motif plus intéressant et plus noble: pour offrir aux malheureux un abregé de morale d'autant plus utile, que la Philosophie, sans y être exagérée, y déploie ses ressources avec autant de simplicité que de courage; l'ame et la raison y parlent, sans effort comme sans foiblesse, le langage qui convient à l'une et à l'autre.

M. d'*Alembert* dans sa dernière Lettre à ce Prince, en réponse aux deux precédentes, lui a fait part d'un nouveau sujet d'affliction qu'il éprouve après la perte qu'il vient de faire; affliction que les lettres, les talens et l'humanité partagent avec lui. Il a parlé au Monarque, avec la vive douleur que ressent la plus tendre amitié, et avec l'intérêt profond qu'inspire la vertu souffrante, de la maladie actuelle et du triste état d'une Femme vraiement respectable *), chère à la société par les qualités de son esprit, à ses amis par celles de son ame, aux malheureux par sa charité active et bienfaisante; honorée enfin, aimée et révérée de tous ceux qui la connoissent, ou même qui l'approchent.

Voici ce que répond le Monarque-Philosophe dans une Lettre du 26 Octobre;

»Il y a, mon cher d'*Alembert*, un vieux Proverbe, qui souvent n'est que trop vrai: *Un malheur ne vient jamais sans l'autre.* Je serois fort embarrassé d'en donner une raison passable; mais l'expérience

*) Madame *Geoffrin.*

» prouve que cela arrive souvent. Voilà Madame G** attaquée de paralysie.... J'en suis très-fâché pour vous et pour les Lettres qu'elle honoroit; mais, mon cher d'*Alembert*, vous savez qu'elle n'est pas immortelle.

» A bien prendre les choses, les morts ne sont pas à plaindre, mais bien les Amis qui leur survivent. La condition humaine est sujette à tant d'affreux revers, qu'on devroit plutôt se réjouir de l'instant qui termine leurs peines, que du jour de leur naissance *). Mais les retours qu'on fait sur soi-même, sont affligeans. On a le cœur déchiré de se voir séparé pour jamais de ceux qui méritoient notre estime par leur vertu, notre confiance par leur probité, et notre attachement par je ne sais quelle sympathie qui se rencontre quelque fois dans les humeurs et dans la façon de penser.

» Je suis tout-à-fait de votre sentiment, qu'à notre âge il ne se forme plus de telles liaisons: il faut qu'elles soient contractées dans la jeunesse, fortifiées par l'habitude, et cimentées par une intégrité soutenue. Nous n'avons plus le tems d'en former de semblables. La jeunesse n'est point faite pour se prêter à notre façon de penser: chaque âge a son éducation; il faut s'en tenir à ses contemporains, et quand ceux-là partent, il faut se préparer à les suivre.

» J'avoue que les ames sensibles sont sujettes à être bouleversées par les pertes de l'amitié; mais de combien de plaisirs indicibles ne jouissent-elles pas! ils seront à jamais inconnus à ces cœurs de bronze, à ces ames impassibles (quoique je doute qu'il en existe de telles). Toutes ces réflexions, mon cher d'*Alembert*, ne consolent point. Si je pouvois ressusciter

*) Il ne faut pas prendre ceci à la lettre; c'est le langage d'un homme affligé, qui oublie dans ce moment les consolations qu'offre la Religion et les biens éternels qu'elle promet.

» des morts, je le ferois.... Il faut nous en tenir à ce » qui dépend de nous. Lorsque je suis affligé, je lis.... » Et cela me soulage: ce n'est qu'un palliatif; mais » pour les maladies de l'ame, nous n'avons pas d'au- » tre remède.

» Je vous avois écrit avant-hier, et je ne sais com- » ment je m'étois permis quelque badinage: je me le » suis reproché aujourd'hui en lisant votre Lettre....

» Ma santé n'est pas trop raffermie encore.... La » Nature nous envoie des maladies et des chagrins, » pour nous dégoûter de cette vie que nous sommes » obligés de quitter; je l'entends à demi-mot, et je me » résigne à ses volontés....

» Vous me parlez de guerre, et des avant-coureurs » qui vous font craindre l'arrivée du Dieu *Mars*.... » Vous savez que ma Flotte manque de Vaisseaux, de » Pilotes, d'Amiraux et de Matelots; probablement » elle n'agira point: et quant à la guerre du Continent, » je ne vois pas comment elle auroit lieu. Votre jeune » Roi ne demande qu'à vivre en bonne intelligence » avec tous ses voisins. S'il y a des Puissances qui ont » ce que les Italiens appellent la *rabbia d'ambitione*, » il est à croire qu'elle ne pervertira pas les bonnes et » sages dispositions dans lesquelles se trouve votre jeune » Monarque.... Souvenez-vous, en lisant ceci, que » ce n'est ni de Delphes, ni de l'antre de *Trophonius* » que part cet Oracle; mais que c'est des combinaisons » humaines sur les contingens futurs, sujets à l'erreur.

» En attendant, je me réjouis véritablement de vous » revoir ici; j'espère même que ce voyage vous sera sa- » lutaire, parce que tout l'est quand il peut faire diver- » sion à la douleur. J'en reviens toujours au travail, » que je vous recommande. Mon ami *Ciceron*, quand » il eut perdu sa fille *Tullie* qu'il adoroit, se jetta dans » la composition. Il nous dit qu'en commençant il fut

» obligé de se faire violence, qu'ensuite il trouva du » plaisir dans son travail, et qu'enfin il gagna assez sur » lui-même pour paroître à Rome, sans que ses amis » le trouvassent trop abbatu. Voilà, mon cher d'*Alembert*, un exemple à suivre. Si j'en avois un meilleur, » je vous le proposerois.

» Nous sentons nos pertes par le prix que nous y » mettons; le Public qui n'a rien perdu, n'en juge pas » de même, et condamne même quelquefois ce qui de- » vroit lui inspirer la plus tendre compassion. Toutes » ces réflexions ne font pas aimer ce Public. Faites » vous violence, mon cher d'*Alembert!* vivez, et que » j'aie encore une fois le plaisir de vous voir et de vous » entendre avant de mourir.«

Frederic.

Et dans une Lettre écrite peu de jours auparavant, le Prince disoit à M. d'*Alembert:*

» Je vois avec impatience la belle Automne dont » nous jouissons; je demande quand arrivera l'Hyver, » pour demander ensuite quand viendra le Printems, » enfin cet Été qui me procurera le plaisir de vous re- » voir; et je dis,

Volez, volez, heures trop lentes
Pour mes rapides desirs!

» Lorsque quelqu'un vient de France, par exemple » M. *de Rulière*, je ne m'informe point.... Si les plu- » mets croissent encore, si les manches et les poches » des hommes haussent ou baissent, si l'on se frise en » bec-de-corbin ou en ruisseau; enfin je passe cent » choses de cette importance, pour demander: Que » fait le Duc *de Nivernois?* Comment se porte *Anaxa- » goras* *)? Quand aurons-nous l'Enéide de M. l'Abbé » *Delille?* etc.«

*) *Anaxagoras* est le nom que le Roi de Prusse donnoit quelquefois à M. d'*Alembert*.

Je supprime, Monsieur, tout ce que ces Lettres renferment de flatteur pour celui à qui elles sont écrites. Aussi éloigné de la vanité, que plein de reconnoissance et d'attachement pour le Prince son bienfaiteur et son ami, (car pourquoi craindrois-je d'employer cette expression, après les Lettres que vous venez de lire?) M. d'*Alembert* ne m'a permis de vous communiquer dans ces Lettres que ce qui fait l'éloge de ce Prince, et surtout ce qui doit le faire aimer. C'est ce qu'un Sage vertueux et éclairé peut desirer de plus à un grand Roi. Je pense, Monsieur, par les extraits que je vous envoie, avoir rempli les vues si louables et si honnêtes de M. d'*Alembert*.

Je suis, etc.

Le MARQUIS de C***.

Octobre 1776.

XIX. AUTRE LETTRE
DU R. D. P***,
Après une Maladie.

Pour cette fois, mon Cher, je puis bénir mon étoile, et si vous m'aimez, vous avez quelque sujet de vous réjouir de ce que j'ai échappé heureusement à la mort. La goutte a fait sur moi quatorze vigoureuses tentatives, et il m'a fallu bien de la constance et des forces pour résister à tant d'attaques. Je revis enfin pour moi, pour mon peuple, pour mes amis, et aussi un peu pour les Sciences; mais je dois vous dire que le mauvais fatras que vous m'envoyez de ***, m'a absolument dégoûté de la lecture. Je suis vieux, et les frivolités ne me vont plus. J'aime le solide, et si je pouvois rajeunir, je ferois divorce avec les ***, pour me ranger du côté des Anglois et des Allemands. J'ai vu bien des choses, mon cher d'*Alembert!* j'ai vécu assez pour voir des soldats du *** porter mon uniforme,

les *** me choisir pour leur Général, et *** écrire comme une vieille femme. J'ai peu de nouvelles à vous apprendre. Comme Philosophe, vous ne vous embarrassez guéres des affaires politiques, et mon Académie est trop bête pour vous fournir quelque chose d'intéressant. Je viens de déclarer une nouvelle guerre aux Procès, et je serois plus fier que *Persée*, si, au bout de ma carriére, je pouvois détruire la cabale de ce Monstre aux-cent-têtes.

Vous avez un très-bon Roi, mon cher d'*Alembert*, et je vous en félicite de tout mon cœur. Un Roi sage et vertueux est plus redoutable qu'un Prince qui n'a que du courage. J'espére vous voir chez moi au printems prochain.

Je suis, etc.

LETTRES DE BONNE-ANNÉE.

I. LETTRE
A UN PRINCE.

Monseigneur,

Vos jours étant consacrés au bonheur de vos Sujets, je m'intéresse avec eux à la conservation d'une vie qui leur est précieuse. Daignez permettre que je joigne mes vœux à ceux que leur inspirent la reconnoissance et l'amour. C'est un hommage pur et sincére qu'on doit à toutes les Personnes augustes, qui, comme Votre Altesse Serénissime, sont l'exemple des Princes et la consolation des Peuples.

Je suis avec un profond respect,

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME,
Le très-humble, etc.

II. LETTRE

A M. L'EVEQUE DE ***.

Monseigneur,

Si ceux qui font un bon usage de la vie, doivent en jouir long-tems, mes vœux pour la conservation de vos jours sont inutiles. La Providence sait combien vous êtes nécessaire au troupeau dont vous êtes le pasteur et le pere. Mes souhaits pour vous n'ajouteront donc rien à votre bonheur; mais je n'ai pu les refuser à mon cœur. Recevez-en l'hommage annuel, et daignez y joindre les sentimens respectueux, etc. etc.

III. LETTRE Ire

DE MADAME DE *** A M. L'ABBÉ T***, *de l'Acad. Franç.*

Vous plaisez aux hommes dans le commerce de la vie; vous les éclairez, Monsieur, dans vos Livres, et vous les rendez meilleurs. L'être bienfaisant auquel ils doivent le jour, entend trop bien leurs intérêts, pour ne pas vous conserver long-tems pour leur instruction et leur plaisir. Vous aurez les jours de *Fontenelle*, comme vous en avez l'esprit. Vous m'aviez annoncé un cinquième volume de vos *Essais*. Un malade attend moins impatiemment un remède qui doit lui donner la santé. Je vous devrai celle de mon ame, etc. etc.

Decembre 1763.

IV. LETTRE IIe

AU MEME.

Monsieur,

Les Philosophes les plus éclairés se sont bornés à demander à la Providence un esprit droit dans un corps sain. Vous jouissez du premier avantage; et si mes

vœux ont quelque pouvoir, vous aurez bientôt le second. Je serai très-flattée d'apprendre que l'air natal a dissipé vos vapeurs. Vos Livres sont les remèdes des miennes.

V. LETTRE

A UN AMI.

Pourrois je vous oublier, mon cher Ami, dans ce renouvellement de sentimens et de vœux? Ceux que je fais pour vous, ne sont point des complimens de la saison; ils sont sincéres comme mon amitié. Je ne vous souhaiterai point une augmentation de fortune et de dignité; le bonheur n'est attaché ni aux trésors, ni aux places: il dépend d'un esprit juste et d'un cœur modéré, et vous avez l'un et l'autre.

VI. LETTRE

A MONSIEUR DE ***,

*Président au Parlement de ***.*

Monsieur,

Vos bontés me sont aussi chères qu'honorables: vous m'en donnez trop souvent des preuves, pour que je vous oublie dans les vœux que je fais pour le petit nombre de personnes que j'aime et que je respecte. Jouissez longtems de l'avantage de faire des heureux! c'est le plus précieux que je puisse vous desirer.

VII. LETTRE

A UN AMI.

Tous vos Amis, mon cher Ami, vous présentent leur bouquet; permettez que je joigne une fleur à leurs guirlandes. L'année passée a été très-heureuse pour moi, puisqu'elle m'a procuré l'occasion de cultiver votre amitié; et l'année courante ne le sera pas moins,

si elle me fournit des moyens de vous témoigner ma reconnoissance. Je vois que je ne puis à présent m'acquitter que par des vœux, et j'en ſais de très-sincéres pour votre conservation. Elle est si fort liée à la mienne, que je ne puis agir, penser et vivre, ce me semble, que par vous.

VIII. LETTRE

A UN MINISTRE D'ETAT.

Monseigneur,

Toute la France ſait des vœux pour un de ses plus grands Ministres. Serois-je le seul à oublier ce que je lui dois et ce que lui doit la Patrie? Vous en faites, Monseigneur, l'honneur et la gloire; vous agissez en citoyen, et vous pensez en grand-homme. Avec de telles qualités et la santé, vous jouirez de tous les avantages qu'on peut desirer. Le seul que j'ambitionne, est la continuation de vos bontés et de votre protection.

IX. LETTRE

A UN GOUVERNEUR DE PROVINCE,

*Par les Magistrats de la Ville de ***.*

Monseigneur,

Nous espérons d'autant plus de voir exaucer les vœux que nous formons pour V. G., qu'ils seront secondés par tous ceux qui s'intéressent à la Patrie et à la Vertu. Dans la confiance que nos souhaits pour vous seront exaucés, nous ne demandons pour nous que le bonheur de vous avoir long-tems pour chef. Un gouvernement juste et modéré, soutenu par des lumiéres étendues, mérite à V. G. l'admiration des bons Esprits et la reconnoissance de tous les Citoyens.

X. LETTRE

a un Ami malade.

Votre état, mon très-cher Ami, mérite bien qu'on fasse des vœux pour vous. Il est triste, je l'avoue; mais vous le rendrez encore plus douloureux, en allarmant votre imagination qui s'enflamme trop aisément. Vous vous comparez à *Job;* imitez-le dans sa patience, et espérez, comme lui, de revenir à votre premier état. N'aigrissez donc pas votre mal par des agitations d'esprit trés-déplacées et très-inutiles, et sachez que dans cette courte vie, chacun a son bout de chaine à porter ou à traîner, etc. etc.

XI. LETTRE

a M. le Cardinal de ***.

Monseigneur,

L'intérêt des malheureux dont V. E. essuie les larmes, et des indigens qu'Elle soulage, me porte autant à faire des vœux pour vous, que la protection dont vous daignez m'honorer. Puissez-vous jouir long-tems de l'avantage précieux de faire du bien, et recevoir les bénédictions des infortunés, le seul éloge qui plaise à votre cœur généreux!

Je suis, avec un profond respect, etc. etc.

XII. LETTRE Ire

a M. ***, de l'Academie Françoise.

Vos Productions, Monsieur, vous ont fait des admirateurs, et la sensibilité de votre cœur vous a assuré des Amis fidéles. Vous joignez à ces avantages une bonne santé, que la serénité de l'ame contribue encore à rendre meilleure. Jouissez long-tems d'un bonheur qui est pour ainsi dire votre ouvrage; et faites-nous

jouir aussi long-tems du spectacle de vous talens et de vos vertus !

XIII. LETTRE IIe
AU MEME.

Continuez, Monsieur, dans celle nouvelle année, de donner des instructions et des plaisirs à la France et à l'Europe ; voilà les vœux que je fais pour vous. Jouissez long-tems de votre gloire, et ne mourez qu'avec vos Ouvrages ; voilà ceux que je fais pour moi. Je sais que vous me continuez vos bontés ; mais ne me le dites point, si le Public doit y perdre un seul de vos momens : il vous traite trop bien, pour que vous ne le ménagiez pas. Si je n'ai pas de vos Lettres, j'aurai vos Ouvrages ; et je me consolerai de vous-même par vous-même.

J'ai l'honneur d'être, etc. etc.

XIV. LETTRE
A MADAME LA COMTESSE DE ***.

La vertu, la raison, la paix et la santé habitent chez vous, Madame ; conservez long-tems des hotes si aimables ! En les possédant, vous avez les véritables biens ; tout le reste n'est que chimére et illusion. J'en excepte l'amitié. Personne n'en connoît mieux que vous les avantages, et n'en remplit mieux les devoirs. Les sentimens qu'elle m'inspire pour vous, sont aussi inviolables que ceux du profond respect, etc. etc.

XV. LETTRE
DE M. C. *** A UN HOMME-DE-LETTRES.

Quel sort, Monsieur, est préférable au vôtre ! Indépendant, libre et riche, vous êtes assuré de l'attachement de vos amis et de l'estime de vos concitoyens. A

ces titres si précieux, vous ajoutez la santé, et ce bon esprit qui nous fait connoître les agrémens de notre situation, et nous empêche d'en desirer une meilleure. Jouissez long-tems d'une destinée que tout le monde doit envier; et que les Lettres, après avoir fait votre gloire, contribuent encore à votre bonheur.

XVI. LETTRE

du Meme a un Vieillard,

Qui venoit d'échapper d'une grande Maladie.

J'apprends, mon cher Monsieur, votre rétablissement avec d'autant plus de joie, que la nouvelle de votre maladie m'avoit fait plus de peine. Ces épreuves, dont on sort victorieux, sont un brevet de longue vie. Je vous souhaite les jours des Patriarches, dont vous avez les vertus. Qui mérite plus de prolonger sa carrière, que vous, Monsieur, qui semez de fleurs celle de vos Amis?

XVII. LETTRE

a un Ami.

Tous les cœurs, mon cher Ami, font des vœux pour vous; je m'empresse de vous offrir les miens. Je sais que les souhaits ne sont pas toujours exaucés; mais ceux qu'on adresse au Ciel pour un homme tel que vous, méritent de l'être, et par la sensibilité qui les inspire, et par le mérite de celui pour qui on les offre. Si l'on peut se faire son bonheur soi-même, personne n'en a plus de moyens. Bonté de cœur, douceur de caractère, modération de desirs, amour des bons, pitié compatissante pour les méchans: que vous faut-il, si vous êtes content de votre santé? C'est le principal pivot sur lequel roule le bonheur, quand on a la paix de l'ame. Vous êtes d'ailleurs au dessus des besoins;

vous avez des livres et des Amis: je ne puis donc vous souhaiter que la continuation d'une situation si desirable.

XVIII. LETTRE
A UN BIENFAITEUR.

Personne, Monsieur, ne mérite plus de bonheur que vous, et je vous desire tout ce que vous méritez. Votre conservation sera toujours un bien précieux à vos Amis. Je dois la demander au Ciel avec d'autant plus d'empressement, que dans tous les tems vous m'avez comblé de bontés. On ne peut rien ajouter à ma reconnoissance, ainsi qu'au respect, etc. etc.

XIX. LETTRE
A UN PARENT MALHEUREUX.

Vos vœux, mon très-cher Parent, me font autant de plaisir, que vos sentimens m'inspirent de reconnoissance. Si les souhaits avoient quelque pouvoir d'adoucir ou de changer votre état, vous jouiriez de la situation la plus heureuse. La mienne est toujours la même; mais si la Providence procure un jour quelque récompense à mes travaux, je n'oublierai point les Personnes qui méritent, comme vous, d'intéresser les cœurs sensibles.

XX. LETTRE
A MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE ***.

Monseigneur,

Tous les vœux ne sont pas des tributs payés à la dignité. Il est des honneurs qu'on rend à la personne, encore plus qu'au rang. Tels sont les souhaits qu'on fait pour V. E. Vous faites le bonheur de tout ce qui vous entoure; vous avez conquis tous les cœurs par des

Bienfaits autant que par des vertus. Vôtre conservation intéresse tous les citoyens. Puissiez-vous être long-tems le pere des pauvres et le modéle des Evêques!

XXI. LETTRE

des Religieuses de l'Abbaye de *** au Même.

Monseigneur,

Nous fondons sur la conservation de vos jours l'espérance de notre bonheur: jugez si les vœux que nous faisons pour V. G. sont sincéres. Nous unissons nos vœux à ceux de vos Diocésains, qui, comme nous, vous offrent à la fois leurs respects comme à leur Chef, et leurs cœurs comme à leur Pere.

XXII. LETTRE

a une Personne qui etoit dans la disgrace.

Daignez recevoir, Monsieur, les respectueux témoignages de l'intérêt que je prends à votre bonheur. Le mien sera toujours mêlé d'inquiétude, tant que je ne vous saurai pas heureux. Je voudrois bien que vous jouissez, dans votre retraite, de la tranquillité qui fuit les Cours. Rendu à vous-même, oubliez le peu d'instans agréables de ce séjour tumultueux, et ne vous rappellez que les orages qu'on y éprouve. Je compte beaucoup sur votre bon esprit, et j'espére qu'il mettra le calme dans votre cœur. C'est, de tous les vœux que je fais, le plus vif et le plus sincére, etc. etc.

XXIII. LETTRE

a M. le Chevalier de ***.

Vous avez dans vous même, mon cher Chevalier, tout ce qui fait le bonheur. Il n'y a que la santé qui ne dépend ni de vous, ni de moi; je vous la souhaite

très-bonne. Les momens les plus heureux de l'année, seront toujours ceux où je pourrai vous marquer ma tendre amitié. Ce sentiment est le charme de ma vie, etc. etc.

XXIV. LETTRE

d'un Religieux a un Superieur.

Mon Reverend Pere,

La reconnoissance que je vous dois, et l'intérêt de l'Ordre que vous gouvernez si bien, m'imposent un devoir bien agréable pour moi : c'est celui de faire des vœux pour vous. Ce qui me fait espérer qu'ils seront exaucés ; c'est que plusieurs cœurs s'uniront au mien pour les former.

XXV. LETTRE

a un Ami, qui venoit de perdre sa Femme.

J'ai appris un peu tard, mais encore trop-tôt, mon cher Monsieur, que la fin de cette année vous avoit été funeste ; je souhaite que l'année prochaine vous soit plus favorable. Effacez les souvenirs amers que le passé peut faire naître dans votre esprit, et espérez de l'avenir les consolations les plus douces. C'est ce que je demande au Ciel pour tous mes Amis, et sur-tout pour vous, mon cher Monsieur, dont le cœur honnête et sensible est animé de ce zèle actif, inconnu à l'indifférence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XXVI. AUTRE LETTRE

a un Ami.

Vous méritez, mon cher Ami, le premier rang dans la liste de ceux pour qui je fais des vœux. Je souhaite pour vous une continuation de santé, de bonheur et

de gloire, si pourtant cette fumée contribue à la félicité; et je demande pour moi à la Providence, qu'elle me donne beaucoup d'Amis qui vous ressemblent.

XXVII. LETTRE

De Mad. de Maintenon a M. d'Aubigné, son Frere.

Je suis bien fâchée, mon cher Frere, de n'avoir cette année que des voeux à vous offrir. Je n'ai pas encore payé toutes mes dettes; et vous sentez bien que c'est-là le premier usage que je dois faire de ma pension. Avec un peu d'économie, vous pourriez vivre à votre aise. Votre dissipation me perce le cœur! Séparez-vous des plaisirs; ils coûtent toujours cent fois plus que les besoins... Pardonnez ce petit sermon à mon amitié. Je ne serai heureuse qu'autant que vous le serez, et vous ne le serez qu'autant que vous serez vertueux.

XXVIII. LETTRE

tardive a Monsieur ***.

Il est un peu extraordinaire, Monsieur, que je vous offre au mois de Mars, des vœux que vous auriez dû recevoir au mois de Janvier. C'est un devoir de mon cœur que je remplis bien tard; mais j'attendois une occasion favorable. Peut-être qu'en recevant l'hommage de mes sentimens à présent, ils ne vous en plairont que d'avantage. Les fleurs du printems valent mieux que les bouquets d'hyver: elles ont du moins plus d'éclat.

XXIX. LETTRE

de M. l'Abbe de ***, a un Homme-de-Lettres pauvre.

Les complimens du jour, mon cher Ami, presque tous enfans de la flatterie et de l'interêt, sont souvent

démentis par le cœur. Il n'en est pas de même des vœux que je fais pour votre bonheur; il m'est aussi cher que le mien. Si le Ciel daignoit m'exaucer, vous auriez bientôt un petit emploi, qui, joint aux petites ressources de vos talens, contribueroit à vous faire passer agréablement le peu de tristes jours que nous a accordés la Providence. Je vous avouerai que ma douleur se renouvelle chaque année, de n'avoir que des souhaits stériles à vous offrir. Si quelque chose peut consoler un Philosophe des caprices de la Fortune, c'est de voir qu'elle prodigue ses biens à tant d'êtres vicieux et inutiles; tandis qu'elle traite en marâtre ceux qui mériteroient ses faveurs.

XXX. LETTRE

A UN CARDINAL.

Monseigneur,

Votre Eminence, occupée du gouvernement et du bonheur d'un grand Diocèse, daignera-t-elle jetter un regard favorable sur le tribut annuel que j'ose lui offrir? Mes vœux sont l'hommage d'un cœur pénétré, et ils ne peuvent qu'être bien accueillis par un Prélat, qui ne se sert des avantages de la grandeur que pour inspirer de l'amour, et qui se plaindroit de son élévation, si elle ne lui donnoit, chaque jour, des moyens de faire des heureux.

XXXI. LETTRE

D'UN MAGISTRAT DE LA VILLE DE ***, A UN INTENDANT.

Monseigneur,

Cette Province vous doit sa prospérité, et tous ses habitans font des vœux pour la vôtre. Daignez agréer les miens, comme l'hommage du respect et de l'intérêt que je prends, avec tous les bons Citoyens, à

votre conservation. Je dois d'autant plus la desirer, que j'ose m'adresser à vous dans toutes les difficultés que j'éprouve. Ma déférence à vos lumiéres sera toujours égale aux sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. etc.

XXXII. LETTRE

DE FLECHIER A UNE DAME PIEUSE.

Montpellier, 26 Décemb. 1708.

Quand je vous souhaite, Madame, au commencement de cette année, une longue suite de jours heureux, j'entends par-là des jours de salut et de bénédictions spirituelles. Les années finissent si-tôt, et les prospérités humaines valent si peu, qu'elles ne méritent pas nos premiers voeux, ni notre principale attention. Ce n'est pas que je ne demande pour vous au Seigneur ce repos qui fait qu'on le sert plus tranquillement; cette joie qui est le fruit d'une bonne conscience; ces biens qui sont la matiére de vos charités, et toutes les douceurs de la vie qui peuvent contribuer à votre sanctification.

XXXIII. LETTRE

D'UN EVEQUE A UNE DAME PIEUSE.

On n'a qu'à vous souhaiter des années, Madame: on est assuré qu'elles commencent, qu'elles finissent et qu'elles se passent heureusement. Vous usez du tems et de la santé que Dieu vous donne, d'une maniére à vous en attirer la continuation. Vous aimez à faire le bien, et à le faire à-propos. Je souhaite de tout mon cœur, que vous ayez le plaisir et le mérite d'en faire long-tems.

XXXIV. LETTRE

A M. LE CHEVALIER DE ***.

Monsieur.

Permettez qu'en vous renouvellant les assurances de ma reconnoissance et de mon respect, je vous offre aussi l'hommage de mes voeux. C'est un tribut trop souvent offert par un vain cérémonial, auquel le coeur n'a aucune part: daignez agréer le mien, comme l'expression de la sensibilité et de la candeur. Je sais que les maux sont tellement mêlés avec les biens, qu'il est très-peu d'heureux sur la terre. Mais vous méritez d'être du très-petit nombre d'Elus de ce monde, etc.

XXXV. LETTRE

A UN AMI RICHE.

Les voeux sont, mon très-cher Ami, un tribut de la saison. Je vous offre les miens avec d'autant plus de plaisir, que vous les recevrez comme les sentimens d'une amitié sincére et d'une reconnoissance bien vive. Vous avez été aussi bien traité de la Fortune que de la Nature. Conservez tous vos avantages, et daignez vous rappeller quelquefois un homme, qui connoît tout le prix de votre mérite et de votre attachement, etc. etc.

REPONSE

A LA LETTRE PRECEDENTE.

Je suis mon très-cher Ami, aussi sensible à vos voeux, qu'aux choses gracieuses que vous me dites. Vos éloges ont un tour si délicat, que la modestie la plus sévére ne sauroit les lire sans plaisir. Je les reçois comme l'expression de votre sensibilité, et je vous prie de croire que mon amitié n'est pas au dessous de la vôtre, etc. etc.

XXXVI. REPONSE

A UNE LETTRE DE BONNE-ANNÉE.

Vous n'avez pas manqué, mon cher Ami, de faire des vœux pour moi; recevez les miens avec le même plaisir que je les forme. Votre cœur doit assez bien juger du mien, pour n'être pas incertain sur ce que je vous souhaite. Si, dans le cours de l'année prochaine, il se trouve quelque occasion de vous être utile, la Providence me servira suivant mes desirs, etc.

XXXVII. LETTRE

A MADAME LA MARQUISE DE ***.

Vous avez, Madame, tous les agrémens de l'esprit et tous les charmes du caractére. Il ne vous faudroit qu'une tète sans migraine, et c'est ce que je me borne à vous souhaiter. Vous êtes assez bien pourvue d'ailleurs. Comme j'ai beaucoup plus à demander pour moi, je vous prie de joindre vos vœux aux miens, c'est le moyen de les rendre efficaces.

J'ai l'honneur d'être, etc. etc.

XXXVIII. LETTRE

A MONSIEUR DE ***.

Monsieur,

Vous voulûtes bien me prévenir l'année derniére dans l'expression de vos vœux; permettez que je vous devance au commencement de celle-ci. Mon cœur va avec d'autant plus de confiance au devant du vôtre, qu'il est assuré d'y trouver autant de bienveillance que de sincérité. Je vous souhaite la santé la plus constante et la vie des Patriarches, dont vous imitez les principales vertus. Je suis à la vérité intéressé à desirer de longs jours à celui dont la générosité a fait la félicité des miens; mais j'ose dire que mon intérêt particulier n'entre pour rien dans les vœux que je forme, etc.

XXXIX. LETTRE
A MADEMOISELLE ***.

Mademoiselle,

Les vœux que vous faites pour moi, me sont d'un augure favorable. Je vous souhaite tout ce que je desire pour moi-même; la santé, la tranquillité, et la fortune même, si elle peut contribuer à votre bonheur. Je n'ajouterai point la vertu: je sais que je n'ai rien à vous desirer à cet égard. Vous vous destinez à un état qui fait quelquefois des malheureux; mais votre bon esprit me fait espérer que vous ne serez point de ce nombre, et que vous serez aussi heureuse que vous êtes digne de l'être.

XL. LETTRE
A MONSIEUR M***,
Littérateur estimable et homme bienfaisant.

Les Années se renouvellent, Monsieur, et mes sentimens sont toujours les mêmes. Je ne puis que reproduire pour vous les vœux que je ne cesse de former pour ceux qui m'ont fait du bien, ou qui ont voulu m'en faire. On pourroit vous les exprimer avec plus d'esprit; mais ils ne sauroient partir d'un cœur plus pénétré d'estime pour vos talens et votre caractère. C'est un sentiment que je partage avec tous ceux qui ont lu vos Ouvrages et connu leur aimable Auteur.

J'ai l'honneur d'être, etc. etc.

XLI. AUTRE LETTRE
AU MEME.

Je ne chercherai point, Monsieur, un compliment nouveau sur un sujet qui ne l'est guéres. Je vous souhaite tout-simplement la *Bonne-année;* toute la broderie dont je pourrois orner mes vœux, n'ajouteroit

rien, ni a leur sincérité, ni à leur étendue. Je voudrois employer le reste de ma vie a rendre la vôtre agréable, et prolonger mes jours pour répandre le bonheur sur les vôtres.

Je suis fâché que vous n'ayez pas obtenu la place qu'on vous avoit promise. Vous savez que, presque dans tous les tems, les chenilles ont dévoré les feuilles qui étoient destinées aux vers-a-soie, etc. etc.

XLII. LETTRE

A M. LE COMMANDEUR DE ***.

Les premiers et les derniers jours de chaque Année sont consacrés, Monsieur, à l'expression de la reconnoissance, au renouvellement des sentimens et des vœux. C'est un devoir bien cher, que je remplis avec le plus grand plaisir; le cœur me l'auroit inspiré, quand même l'usage n'en auroit pas été établi. Je vous souhaite le plus grand bonheur, et vos vertus sont le présage de ce bonheur.

XLIII. LETTRE, EN REPONSE,

DE MONSIEUR *** A MONSIEUR ***.

Il n'y a rien, Monsieur, de plus honnête que vos vœux. Je suis très-reconnoissant des choses flatteuses que vous voulez bien me dire à l'occasion de la nouvelle Année. Il n'est rien que je ne fasse pour les mériter. Je connoissois depuis long-tems, avec le Public, votre savoir et vos talens. Vous avez un titre encore plus précieux, qui m'attache à vous: c'est la sensibilité de votre ame, et la douceur de votre caractére. Conservez ces deux avantages; joignez-y la santé, et rendez-moi l'Année prochaine agréable, en me fournissant l'occasion de vous témoigner et mon amitié et ma reconnoissance.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Décembre 1720.

XLIV. AUTRE REPONSE.

Personne, Monsieur, ne mérite des vœux plus étendus que vous: personne n'en fait d'aussi sincéres que moi. Je me faisois une fête de prévenir ceux que vous avez bien voulu m'adresser; vous ne m'avez devancé que dans l'expression des sentimens. Je fais d'autant plus de cas des vôtres, que vos actions valent bien vos discours. Avec vos Amis, vous sentez et vous agissez; et vous n'êtes pas du nombre de ces ames froides, qui n'ont de la vivacité, que pour peindre ce qui est quelquefois le plus éloigné de leur cœur, etc.

XLV. LETTRE

A UN PHILOSOPHE.

J'ai reçu, Monsieur, avec autant de plaisir que de reconnoissance, les vœux que vous faites pour moi. Vous méritez ceux de tous les cœurs. Si le bonheur appartient au Sage, je ne puis douter du vôtre; et qui pourroit aspirer à être heureux, si vous ne l'étiez pas? Jouissez long-tems de ce que vous appellez votre douce et tranquille obscurité; elle vaut mieux que les embarras et les inquiétudes qui accompagnent les grandes réputations.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XLVI. LETTRE

A UN AMI MALHEUREUX.

Vos nouveaux malheurs, mon cher Ami, m'affligent vivement; mais ils ne m'étonnent point. Cette vie est un mêlange de fausses espérances et de chagrins réels. Si dans cet orage continuel il peut y avoir quelques beaux jours, je vous les souhaite de tout mon cœur. Personne ne les mérite plus que vous, Monsieur, qui,

à un esprit éclairé, joignez le caractére le plus obligeant et le cœur le plus sensible.

XLVII. REPONSE
a la Lettre precedente.

On ne peut rien ajouter, mon très-cher Ami, à la sensibilité que m'inspirent vos vœux. La sincérité qui accompagne tout ce que vous faites et que vous dites, leur donne dans mon cœur un prix bien grand. Vous voulez-bien partager mes chagrins: dès-lors ils sont moins vifs pour moi. Je voudrois pouvoir vous rendre ce que vous me dites de flatteur, mais je vous rends du moins les sentimens que vous me témoignez. J'ai éprouvé que le bonheur n'étoit que trop souvent une chimére, après laquelle on couroit sans pouvoir l'atteindre; mais votre amitié est pour moi une réalité bien consolante, etc. etc.

XLVIII. LETTRE
a Monsieur ***.

Notre Ami commun ne pouvant, Monsieur, écrire encore, je me charge avec plaisir de vous présenter ses vœux et les miens. Nous vous desirons très-peu de chose; avec vos vertus et votre façon de penser, on a tout, ou l'on sait se passer de tout, etc. etc. Il faut cependant de la santé, et je vous la souhaite aussi constante, que l'envie que vous avez de faire du bien.

XLIX. LETTRE
a Monsieur le Comte de ***.

M le Marquis de *** vient de finir, Monsieur, sa longue carriére. Je vous souhaite des jours aussi longs et aussi heureux que les siens. De tous les souhaits que je fais pour moi, celui de vous voir jouir, dans une

vieillesse saine, de la tranquillité et du bonheur, m'intéresse le plus: c'est le vœu de mon cœur, etc. etc.

L. LETTRE

A UN HOMME-DE-LETTRES EN PLACE.

L'amitié et la Littérature, Monsieur, vous doivent des vœux. Il est quelques Gens-de-lettres ingrats, mais il en est d'autres qui regardent la reconnoissance comme leur premier devoir, et votre bonheur comme un objet digne de leurs souhaits. J'ose me mettre de ce nombre; je n'oublierai jamais vos bons offices: ils sont un garant des sentimens respectueux, etc.

LI. LETTRE

A UN AMI MALADE.

J'apprends avec douleur, mon très-cher Ami, que, depuis le commencement de l'hyver, votre santé est très-chancelante. Je vous souhaite une santé meilleure et une tranquillité constante. Que vous seriez heureux, si votre bonheur pouvoit être l'ouvrage de mes vœux! mais je compte encore plus sur votre bon esprit, que sur mes souhaits: agréez-les pourtant, comme l'expression de la sensibilité et de la sincérité, comme les vœux du cœur, etc.

LII. REPONSE

A LA LETTRE PRECEDENTE.

Je sais distinguer vos vœux, mon très-cher Ami, des souhaits introduits par l'usage, et ordinairement aussi froids que la saison qui les produit. Rendez aux souhaits que je fais pour vous, la même justice que je rends aux vôtres. Depuis quelque tems, les maux de l'esprit et du corps assiégent ma vie. Si quelqu'un peut y répandre quelques fleurs, c'est vous sans contredit; et

il me semble que votre Lettre est l'avant-coureur du bonheur, qui jusqu'à présent a fui devant moi, etc.

LIII. LETTRE

à Monsieur de ***.

Vous n'êtes point, Monsieur, de ces personnes, dont on ne se rappelle le souvenir qu'à l'occasion de la fin de Décembre, ou du commencement de Janvier. Le retour de l'Année me donne occasion de vous offrir de nouveau mes sentimens; mais il ne les réchauffe point. Ils sont toujours les mêmes, ainsi que mes vœux. Prolongez des jours chers à l'amitié; et vous qui avez donné de si bons exemples aux hommes, donnez-leur encore celui de pousser leur carriére au-delà des bornes ordinaires. *Serus in cœlum redeas!*

LIV. LETTRE

d'un Fils a son Pere.

Mon très-cher Pere,

Tous vos Enfans réunissent leurs cœurs pour desirer votre bonheur. Comme leur aîné, je dois être le premier à vous offrir leurs vœux et les miens. S'ils peuvent contribuer à prolonger le peu d'instans que le Ciel nous accorde, vous aurez des jours longs et heureux.

LV. REPONSE

a la Lettre precedente.

C'est toujours avec un nouveau plaisir mon très-cher Fils, que je reçois les témoignages de votre tendresse. Si le bonheur que vous me souhaitez est en reconnoissance de celui que je vous desire, personne ne mérite plus que moi ce tribut de votre cœur. Quels sentimens tendres ne verriez-vous pas dans le mien, si vous pouviez y lire? etc.

LVI. LETTRE

A UNE SUPERIEURE.

Madame,

Mes sentimens vous sont assez connus, pour que vous ayez pensé que je ne vous oublierois point dans le renouvellement de l'Année. Quelque heureuse que vous puissiez être, vous le serez toujours moins que vous ne le méritez, et sur-tout moins que je ne le désire. Si votre bonheur dépend de mes vœux, il est assuré pour cette vie, et vos vertus sont un présage de votre félicité dans l'autre. Je serai moi-même très-heureux, si vous daignez me continuer des bontés qui me sont précieuses.

LVII. REPONSE

À UNE LETTRE DE M. DE L**,

Qui avoit envoyé de jolis Vers à l'Auteur.

Je suis malade, mon cher Monsieur, depuis quelques jours, et j'aurois très-mal commencé l'Année, si vous n'aviez daigné m'écrire. Votre Lettre et vos vœux ont adouci mes maux: j'en fais de bien sincéres pour que votre santé soit meilleure que la mienne. J'ai vu avec plaisir les productions de votre Muse. Votre poësie respire la sensibilité et la délicatesse. Vous vous peignez comme un vieillard; mais beaucoup de jeunes gens voudroient faire et dire des choses aussi agréables que vous. Il y auroit peut-être quelques petits changemens à faire dans vos Vers; mais il n'y en aura jamais dans les sentimens que je vous dois, etc.

LVIII. LETTRE

A UN AMI.

Je ne puis être heureux, mon cher T***, si mes Amis ne le sont. Mon propre intérêt entre donc beaucoup

dans les vœux que je fais pour vous; mais cet intérêt est celui de mon cœur. Je ne vous dirai point tout ce que le vulgaire des Amis, ou de ceux qui croient l'être, se dit dans cette occasion. Ce langage mensonger, répété par routine, adopté par une sotte politique, doit être proscrit par l'amitié. N'entendez vous pas ce que vous dit mon cœur? Ne lis-je pas dans le vôtre? Nous nous aimons assez pour deviner ce que nous sentons l'un pour l'autre, et pour savoir ce que nous devons nous souhaiter. *Vale et ama!*

LIX. LETTRE

du Chev. de St. Veran a Mad. la Marquise de ***.

Paris, 2 Janvier 1753.

Des complimens, des étrennes, des vœux, c'est Madame, toute la monnoie du jour. Mais comment avec cela puis-je m'acquitter à votre égard? Des *complimens;* vous en méritez sans doute plus que personne. Il n'y a qu'un petit malheur; c'est que votre modestie vous les fait toujours refuser. Je pourrois ajouter aussi, que je n'ai pas le talent de les bien faire. Pour des *étrennes;* où en trouverois-je qui fussent dignes de vous? Il ne me reste donc que des *vœux*, et ceux que je fais pour vous, Madame, sont les plus sincères et les plus étendus, etc. etc.

LX. LETTRE

a M. d'A**.

Qui m'avoit envoyé deux de ses Nouvelles Historiq.

Permettez, Monsieur, que je vous offre à la fois mes remercimens et mes vœux: mes remercimens, pour les deux nouveaux ouvrages dont vous m'avez honoré; et mes vœux, pour l'auteur de ces deux touchantes productions. Le style du cœur est très-rare; c'est le

vôtre. C'est ce qui fait le prix de vos livres et des sentimens que vous voulez bien me témoigner. La sensibilité qui vous inspire en écrivant, est l'ame de toutes vos actions. La gloire attachée aux talens, ne vous séduit pas assez pour vous faire abandonner les devoirs de l'amitié. J'en remplis un qui m'est bien cher, en vous assurant du tendre respect avec lequel, etc. etc.

Janvier 1773.

LXI. LETTRE *)

DU MEME A M. DE ***.

Paris, 1 Janvier 1751.

Souffrez, Monsieur, que l'amitié vous présente des souhaits dictés par la vérité, tandis que la bienséance met le mensonge à la bouche de tant d'autres. La plupart font tout-haut des vœux, qu'ils ont grand soin de désavouer tout-bas; c'est un commerce de faussetés dont on est convenu depuis long-tems. Pour moi, Monsieur, je ne fais que suivre les plus vrais de mes sentimens, lorsque je vous souhaite une Année heureuse, et que je vous la souhaite suivie de plusieurs autres, et puis encore de plusieurs autres, tant que cela ne finisse plus. C'est-là tout ce que je puis faire; vos talens et votre vertu feront le reste.

LXII. LETTRE

DU MEME A M. ***,

Ministre et Secrétaire d'Etat.

Toulouse, 4 Janvier 1756.

Monseigneur,

Aussi-tôt que l'Année recommence, chacun a grand soin de recommencer ses vœux. Vous comprenez bien que je ne me suis pas oublié. J'ai prié le Ciel de me continuer toujours l'honneur de votre protection. Je

*) On a fait quelques corrections à cette Lettre et à la précédente.

ne vois rien au-dessus de cela. Vous serez surpris, Monseigneur, que je paroisse penser si-peu à vous, tandis que je pense si-fort à moi. Mais quel vœux ferois-je pour vous, quand je le voudrois? La Gloire file tous vos momens, et le Ciel vous doit des années pour l'intérêt et pour le bonheur de la France.

LXIII. LETTRE

a Monseigneur le Cardinal de B***.

Monseigneur,

Ce ne sont point des vœux que je vous offre; je n'en ai pas à faire pour Votre Eminence. Le Ciel, en lui accordant tous les talens, ne lui refusa pas les vertus, et l'Homme est aussi grand en Elle que le Ministre et le Poëte.

Héritier du luth de *Chaulieu*,
Votre place est marquée à l'Olympe, au Parnasse:
A l'Hélicon auprès d'*Horace*,
A l'Olympe avec *Richelieu*.

Quand on vit d'égal à égal avec d'aussi Grands-hommes, le reste du Genre-humain est bien petit. Si, dans cette foule d'insectes, Votre Eminence distingue quelqu'un, Elle ne trouvera personne qui ait plus d'admiration pour son génie, et un plus tendre respect pour son caractére généreux et bienfaisant, que celui, etc.

N. B. L'abrégé de presque toutes les Lettres de Bonne-année, est dans ce vers d'*Ovide* à *Germanicus*:

„*Di tibi dent annos, a te nam cætera sumes.*"

Le P. *Brumoi* l'a paraphrasé ainsi:

„*Ovide* pour vos destinées
„Feroit les souhaits les plus doux,
„Que le Ciel donne les années;
„Vous trouverez le reste en vous."

LETTRES BADINES *) ET FAMILIERES.

I. LETTRE

DE LA FONTAINE, A M. DE BONREPAUX,
Ambassadeur de France à Londres.

Août 1687.

Je ne croyois pas, Monsieur, que les Négociations et les Traités vous laissassent penser à moi. J'en suis aussi fier, que si l'on m'avoit érigé une Statue sur le sommet du Mont-Parnasse. Pour me revencher de cet honneur, je vous place, en ma mémoire, auprès de deux Dames, qui me feroient oublier les Traités et les Négociations, et peut-être les Rois aussi. Je voudrois que vous vissiez présentement Mad. d'*Hervart*: on ne parle non-plus chez elle, ni de vapeurs, ni de toux, que si ces ennemies du Genre-humain s'en étoient allées dans l'autre monde. Cependant leur règne est encore de celui-ci. Il n'y a que Madame d'*Hervart* qui les ait congédiées pour toujours. Au lieu d'hôtesses si malplaisantes, elle a reçu la gaîté et les graces, et mille autres jolies choses que vous pouvez bien vous imaginer. Je me contente de voir ces deux Dames. Elles adoucissent l'absence de celles de la rue St.-Honoré, qui véritablement nous négligent un peu. M. de *Barillon* se peut souvenir que ce sont de telles Enchanteresses, qu'elles faisoient passer du vin médiocre et une aumelette au lard, pour du nectar et de l'ambroisie. Nous pensions que *Jupiter* auroit mangé l'aumelette au lard. Ce tems-là n'est plus. Les Graces de la rue St. Honoré nous négligent. Ce sont des ingrates à qui nous présentions plus d'encens qu'elles ne vouloient.

*) *Voyez* aussi l'art. LETTRES PLAISANTES.

Je reviens à Madame d'*Hervart*, dont je voudrois bien vous écrire quelque chose en vers. Pour cela il faut lui donner un nom de Parnasse: comme j'y suis Parrein de plusieurs Belles, je veux et entends qu'à l'avenir elle s'appelle *Sylvie*, dans tous les Domaines que je possède sur le double-mont; et pour commencer,

> C'est un plaisir de voir *Sylvie!*
> Mais n'espérez pas que mes Vers
> Peignent tant de charmes divers,
> J'en aurois pour toute ma vie.

Il y a plusieurs choses dignes d'attention, dans la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; entr'autres, vos deux Anacréons, M. de *St. Evremont* et M. *Waller*, en qui l'imagination et l'amour ne finissent point. Quoi, être amoureux et bon Poëte à quatre-vingt-deux ans! Je n'espére pas du Ciel tant de faveurs. C'est du Ciel dont il est fait mention dans le Pays des Fables, que je veux parler; car celui que l'on prêche en France, veut que je renonce aux Cloris, à Bacchus et à Appollon. Je concilierai tout cela le moins mal et le plus long-tems qu'il me sera possible, et peut-être que vous me donnerez quelque bon expédient pour le faire, vous qui travaillez à concilier des intérêts opposés, et qui en savez si bien les moyens.

Au reste, Monsieur, n'admirez-vous point Mad. de *Bouillon*, qui porte la joie par-tout? Ne trouvez-vous pas que l'Angleterre a de l'obligation au mauvais Génie qui se mêle de tems en tems des affaires de cette Princesse? Sans lui ce climat ne l'auroit jamais vue; et c'est un plaisir que de la voir disputant, grondant, jouant, et parlant de tout avec tant d'esprit, que l'on ne sauroit s'en imaginer d'avantage. Si elle avoit été du tems des Païens, on auroit déifié une quatriéme Grace pour l'amour d'elle. Je veux lui écrire, et invoquer pour cela M. *Waller*. Cependant, Monsieur,

faites-moi toujours l'honneur de m'aimer, et croyez que je suis, etc.

II. LETTRE

DU MEME A MAD. LA DUCHESSE DE BOUILLON.

Madame,

Nous commençons ici de murmurer contre les Anglois, de ce qu'ils vous retiennent si long-tems. Je suis d'avis qu'ils vous rendent à la Fance avant la fin de l'Antomne, et qu'en échange nous leur donnions deux ou trois Isles dans l'Océan: mais peut être avons-nous plus de sujet de nous plaindre de votre Sœur, que de l'Angleterre. On ne quitte pas Madame la Duchesse de *Mazarin* comme l'on voudroit. Vous êtes toutes deux environnées de ce qui me fait oublier le reste du monde, c'est-à-dire, d'enchantemens et de graces de toutes sortes.

On m'a mandé que Votre Altesse étoit admirée de tous les Anglois, et pour l'esprit, et pour les maniéres, et pour mille qualités qui se sont trouvées de leur goût. Cela vous est d'autant plus glorieux, que les Anglois ne sont pas de grands admirateurs. Je me suis seulement apperçu qu'ils connoissent le vrai mérite, etc.

III. LETTRE

DE REGNARD A MADAME ***.

2 Juillet 1709.

J'ai lu avec plaisir, Madame, les Vers que vous avez faits sur la félicité de votre état. C'est ordinairement la mauvaise fortune et la nécessité qui font devenir Poëte; mais *Apollon* vous a soufflé son esprit au milieu de l'abondance et de la prospérité. Vous avez raison de vous estimer heureuse; je croirois mon état presqu'aussi heureux que le vôtre, si ce n'étoit une malheureuse dartre qui s'est emparée de mon visage,

et qui s'irrite contre les remèdes. Envain j'ai employé l'abstinence du vin, les saignées, les anodins et potions purgatives: la rebelle qu'elle est, a établi son trône de rubis sur la partie supérieure, et rit des efforts que je fais pour la déposséder. C'est une grande mortification pour moi, de me voir attaqué par l'endroit le plus sensible. Vous m'avez souvent fait compliment sur mon teint; et voilà qu'en un moment mes joues se changent en bourgeons épouvantables. Le Ciel soit loué de tout! Pourvû que votre amitié ne change point, je me consolerai de toutes mes disgraces.

IV. LETTRE

DE M. DE V*** A MONSIEUR D'ARGET,

Sur sa réconciliation avec le Roi de Prusse, et sur les agrémens de sa retraite.

Lausanne, 8 Janvier 1758.

Vous demandez, mon cher Ami et Compagnon de Postdam, comment *Cynéas* s'est accommodé avec *Pyrrhus?* C'est premiérement que *Pyrrhus* fit un Opéra de ma Tragédie de *Mérope*, et me l'envoya; c'est qu'ensuite il eut la bonté de m'offrir sa Clef, qui n'est pas celle du Paradis; et toutes ses faveurs, qui ne conviennent plus à mon âge; c'est qu'une de ses Sœurs *) qui m'a toujours conservé ses bontés, a été le lien de ce petit commerce, qui se renouvelle quelquefois entre le Héros, Poëte, Philosophe, Guerrier, brillant, fier, modeste, Roi, et le Suisse *Cynéas*, retiré du monde.

Vous devriez bien venir faire quelque tour dans nos retraites, soit de Lausanne, soit des Delices; nos conversations pourroient être amusantes. Il n'y a point de plus bel aspect dans le monde, que celui de ma maison. Figurez-vous quinze croisées de face en ceintre; un Canal de douze grandes lieues de long, que l'œil

*) Mad. la Margrave de Bareith.

enfile d'un côté, et un autre de quatre à cinq lieues; une terrasse qui domine sur cent jardins; ce même Lac qui présente un vaste miroir, au bout des miens; les campagnes de Savoye au-delà du même Lac, couronnées des Alpes, qui s'élèvent jusqu'au Ciel en amphithéatre; enfin, une maison où je ne suis incommodé que des mouches au milieu des plus rigoureux hivers. Madame *Dénis* l'a ornée avec le goût d'une Parisienne. Nous y faisons beaucoup meilleure chere que *Pyrrhus;* mais il faudroit un estomac: c'est un point sans lequel il est difficile à *Pyrrhus* et à *Cynéas* d'être heureux. Nous récitâmes hier une Tragédie; si vous voulez un rôle, vous n'avez qu'à venir. C'est ainsi que nous oublions les querelles des Rois et celles des Gens-de-lettres, les unes affreuses, les autres ridicules. On nous a donné la nouvelle prématurée d'une Bataille entre M. le Maréchal de *Richelieu* et le Prince de *Brunswick.* Il est vrai que j'ai gagné aux échecs, à ce Prince, une cinquantaine de louis; mais on peut perdre aux échecs et gagner à un jeu où l'on a pour second trente mille baïonnettes. Je conviens avec vous, que le Roi de Prusse a la vue basse; mais il a le premier des talens au jeu qu'il joue, la célérité. Le fonds de son armée a été discipliné pendant quarante ans: songez comment doivent combattre des machines réguliéres, vigoureuses, aguerries, qui voient leur Roi tous les jours, qui sont connues de lui, et qu'il exhorte chapeau-bas à faire leur devoir. Souvenez-vous comment ces drôles-là font le pas de côté et le redoublé; comment ils escamottent la cartouche; comment ils tirent six à sept coups par minute.

Enfin, leur Maître croyoit tout perdu il y a trois mois; il vouloit mourir; il me faisoit ses adieux en vers et en prose: et le voilà qui, par sa célerité et la discipline de ses soldats, gagne deux grandes Batailles

dans un mois; court aux François, vole aux Autrichiens, reprend Breslau, fait quarante mille prisonniers, et des épigrammes. Nous verrons comment finira cette sanglante Tragédie, si vive et si compliquée. Heureux qui regarde d'un œil tranquille ces grands événemens du meilleur des Mondes possibles!

Je suis, etc.

V. LETTRE

DU MEME.

En réponse à celle que M. l'Abbé Trublet lui avoit écrite en lui envoyant son Discours de Réception à l'Académie Françoise.

Ferney, 27 Avril 1761.

Votre Lettre et votre procédé généreux, Monsieur, sont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi, et votre Livre vous faisoit soupçonner de l'être. J'aime bien mieux en croire votre Lettre que votre Livre. Vous aviez imprimé que je vous faisois bâiller, et moi j'ai laissé imprimer que je me mettois à rire: il résulte de tout cela que vous êtes difficile à amuser, et que je suis un mauvais-plaisant; mais enfin, en bâillant et en riant, vous voilà mon Confrère, et il faut tout oublier en bons Chrétiens et en bons Académiciens.

Je suis fort content, Monsieur, de votre Harangue, et très-reconnoissant de la bonté que vous avez eûe de me l'envoyer. A l'égard de votre Lettre, *Nardi parvus onix eliciet cadum.* Pardon de vous citer Horace, que vos héros Messieurs de *Fontenelle* et de *la Motte* ne citoient guéres. Je suis obligé en conscience de vous dire que je ne suis pas né plus malin que vous, et que dans le fond je suis bon-homme. Il est vrai, qu'ayant fait réflexion depuis quelques années qu'on ne gagnoit rien à l'être, je me suis mis à être un peu gai, parce qu'on m'a dit que cela est bon pour la san-

té. D'ailleurs je ne me suis pas cru assez important, assez considérable, pour dédaigner toujours certains illustres ennemis, qui m'ont attaqué personnellement pendant une quarantaine d'années, et qui les uns après les autres ont essayé de m'accabler, comme si je leur avois disputé un Evêché, ou une place de Fermier-général. C'est par pure modestie que je leur ai donné enfin sur les doigts; je me suis cru précisément à leur niveau: *Et in arenam cum æqualibus descendi,* comme dit CICERON.

Croyez, Monsieur, que je fais une grande différence entre vous et eux. Mais je me souviens que mes rivaux et moi, quand j'étois à Paris, nous étions tous fort peu de chose, de pauvres écoliers du Siécle de *Louis XIV*, les uns en vers, les autres en prose, quelques-uns moitié prose, moitié vers, du nombre desquels j'avois l'honneur d'être; infatigables auteurs de Piéces médiocres, grands compositeurs de riens, pesant gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. Je n'ai presque vu que de la petite charlatanerie. Je sens parfaitement la valeur de ce néant; mais comme je sens également le néant de tout le reste, j'imite le *Véjanius* d'HORACE:

. . . . *Véjanius, armis*
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.

C'est de cette retraite que je vous dis très-sincérement que je trouve des choses utiles et agréables dans tout ce que vous avez fait; que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé; que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle, que votre procédé me désarme pour jamais; que *Bonhommie* vaut mieux que *Raillerie;* et que je suis, Monsieur mon cher Confrère, de tout mon cœur, avec une véritable estime, et sans compliment, comme si de rien n'étoit.

Votre très-humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

LETTRES de CIVILITÉ.

Voyez ci-après l'article Compliment.

LETTRES de COMMERCE, COMMISSIONS DONNÉES ou FAITES *).

I. LETTRE

a un Correspondant de Paris.

Chaque jour, mon cher Monsieur, sera une nouvelle importunité de ma part, et une nouvelle bonté de la vôtre. Mais vous êtes si obligeant, que je ne crains point d'abuser de votre complaisance. Souffrez donc que je vous prie de me faire les emplettes suivantes:

Une *Glace*, toute montée d'une piéce, avec son Cadre doré, à la Dauphine ou à la Grecque, en belle dorure, de 60 pouces sur 40 de large.

Une *Commode*, à tombeau, de bois d'Acajou, à quatre tiroirs, bien sculptée, toute garnie, et sa garniture dorée à l'antique, dans le dernier goût de Paris.

Une *Armoire* de bois de sapin, ceintrée sur le haut, peinte et vernie, les fiches de 12 pouces.

Un *Buffet-d'appui*, de bois de noyer, à deux portes, à dessus de marbre, de six pieds de longueur, sur deux pieds quatre pouces de profondeur, marbre ordinaire.

Une *Console* dorée, à un pied, pour une encoignure, avec le marbre.

*) Ces Lettres, comme celles d'Affaires, doivent être écrites très-simplement. Il ne faut pas craindre de détailler, et chaque objet doit être *à linea*. C'est parce qu'on ne caractérise pas bien ce qu'on demande, que les Commissions sont mal-faites, ou qu'on ne les fait pas du tout.

Une *Table-à-écrire*, de 32 pouces sur 21, en bois de noyer, avec le dessus couvert en maroquin; une écritoire dans le tiroir qui est à côté.

Un *Paravent* à feuilles, pour mettre devant une cheminée, haut d'environ trois pieds et demi, les feuilles se levant et se baissant à volonté.

Je vous prie d'envoyer le tout par Orléans à mon adresse, et de préférer le beau et le bon, un peu cher, au médiocre moins coûteux.

Vous trouverez ci-jointe une lettre-de-change, à vue, de 2000 liv. Après vous être payé de vos avances, ayez la bonté de m'envoyer le reste par la voie de quelque Marchand de Lyon.

Je vous remercie d'avance de tous vos soins, et j'ai l'honneur d'être, etc. etc.

REPONSE

J'ai fait, mon cher Monsieur, toutes vos commissions avec le plus grand plaisir. Vous en avez ici l'état. Lorsque je n'ai pas trouvé exactement ce que vous demandiez, j'ai substitué les objets qui s'en rapprochoient le plus. Tous sont du meilleur goût, et je me flatte que vous en serez content.

La lettre-de-change de 2000 liv. a été payée tout-de-suite. J'ai déboursé pour vous 12000 liv.; je vous redois 800 liv., pour laquelle somme je vous envoie un billet-à-ordre sur Lyon.

Vous ne pouvez m'obliger plus sensiblement, qu'en me fournissant les occasions de vous être utile, et de vous prouver le sincère attachement, avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. etc.

II. LETTRE

A UN LIBRAIRE.

J'ai reçu, Monsieur, le Catalogue de Livres, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'ai choisi les

suivans, que vous voudrez-bien m'expédier au plutôt:

Cours d'Histoire Universelle, dans lequel on a rangé, sous différentes époques et par ordre de dates, les faits qui appartiennent à l'Histoire de chaque peuple, *in* 8. 5 vol. par M. *Luneau de Boisjermain.*

Code Ecclésiastique, *ou* Questions importantes et Observations sur l'Edit du mois d'Avril 1695, concernant la Jurisdiction Ecclésiastique; par M. *Coudert de Clezol*, Avocat; *in*-8. 2 vol.

Les Voyages de *Banks et Solander* autour du Monde, 4 vol. *in*-4. avec filets. --- Voyages du fameux Capitaine *Cook* à l'Hémisphére Austral, 5 vol. *in*-4. reliés avec filets. --- Voyages de *Phips* au Pole Boréal, *in*-4. rel. avec filets.

Principales Aventures de Dom Quichotte, 2 vol. *in*-8. avec 31 fig. reliés avec filets.

Terentii Comœdiæ, 2 vol. *in*-12. avec 67 gravures, édition servant de suite à la belle Collection des Auteurs Latins, imprimée chez MM. Barbou; reliés tranche dorée.

Taciti Opera, ex recensione et cum notis Gabrielis Brotier, *Parisiis*, in-12, 7 vol. reliés.

Nouvelles Découvertes des Russes entre l'Asie et l'Amérique, ouvrages traduit de l'Anglois de M. *Coxe*, *in*-4. avec figures.

Dictionnaire raisonné de Physique générale et particuliére, par M. *Brisson*, de l'Académie Royale des Sciences, 3 vol. *in*-4. dont un de planches.

Principes généraux et particuliers de la Langue Françoise, confirmés par des exemples choisis; par M. de *Wailly*; derniére édition, augmentée de la Prosodie, *in*-12.

Méthode pour apprendre facilement la Langue Grecque, par MM. de *P. R. in*-8. de l'édition de 1709, qui est la meilleure et la plus recherchée.

Dans le choix que vous ferez des Livres latins que je vous avois demandés ci-devant, je vous prie, Monsieur, de donner la préférence aux éditions les plus correctes.

N'oubliez pas de renouveller mon abonnement pour l'*Année littéraire*, au mois de Décembre prochain. Celui du *Journal de Genève* ne doit l'être qu'au mois de Mars.

Je vous envoie un billet de 400 liv., payable dans six mois. Je payerai comptant ce que vous fournirez à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

III. LETTRE

DE DEUX LIBRAIRES ASSOCIÉS, A LEURS CORRESPONDANS.

Nous avons l'honneur, Monsieur, de vous donner avis que nous mettrons en vente, au commencement de l'année prochaine, un Livre nouveau. Nous le proposons avec d'autant plus de confiance, que ni les Auteurs, ni les Imprimeurs n'ont rien négligé pour en faire un bon Ouvrage. Le *Prospectus* ci-joint et la *Préface* que nous vous enverrons à la premiére occasion que vous voudrez-bien nous procurer, vous en donneront une idée plus étendue. Nous vous céderons chaque Exemplaire en feuilles à . . . . liv. et à . . . liv. si vous en prenez 50, et enfin à . . . . liv. si vous en prenez 100 Exemplaires, aux conditions que vous nous enverrez votre billet du montant, payable dans l'année 178*. Si vous les souhaitez reliés, vous ajouterez 3 liv. par chaque Exemplaire, valeur de la reliûre propre et façon de veau, et 2 liv. pour la reliûre ordinai-

re, dite *commune*, qui sera cependant faite avec soin. Nous attendons sur cela vos ordres.

Nous joignons au *Prospectus* ci-dessus mentionné, notre nouveau Catalogue. Nous vous invitons à y faire un choix le plutôt que vous pourrez; parce qu'en nous donnant vos ordres tout-de-suite, ils seront exécutés plus ponctuellement.

Nous nous ferons toujours un devoir de cultiver votre correspondance. La beauté des Editions et des reliûres, l'exactitude à remplir vos commissions, la célérité dans les expéditions, nous mériteront de plus en plus votre confiance. Nous osons nous en flatter du moins, par l'envie que nous avons de la conserver.

Nos conditions seront toujours les mêmes. Vous nous ferez plaisir de nous faire passer, à la réception de chaque envoi, votre billet-à-ordre, payable dans l'année.

Vous trouverez ci-après le relevé de notre compte courant, etc. etc.

IV. LETTRE

DE L'EDITEUR DES OEUVRES DE RACINE, 7. V. IN 8., A SES CORRESPONDANS.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner avis que l'on fermera pour les Libraires, à la fin de Juillet, la souscription que j'ai annoncée pour les OEUVRES de JEAN RACINE, six vol. *in*-8. avec figures, dessinées par M. *Gravelot*, et gravées par les meilleurs Artistes, et qui ne sera plus ouverte pour les particuliers à la fin de Juin.

Cette édition sera d'autant plus complette, qu'elle renfermera toutes les Oeuvres de ce grand-homme; et elle méritera d'être recherchée: par la beauté de son exécution, et le mérite particulier des commentaires qui accompagnent le texte.

Je crois devoir vous prévenir, que si l'accueil que le Public fait à un ouvrage, peut contribuer à le faire rechercher, je puis déja me flatter que cette édition sera reçue avec distinction, puisque tous les Souscripteurs de l'édition de *Corneille* ont déja souscrit à l'édition de *Racine*. J'ai cru devoir, pour cela, vous prévenir de m'informer de vos intentions avant l'expiration du terme ci-dessus, dans lequel vous serez encore reçu à souscrire; l'envie que j'ai d'entrer en correspondance avec vous, ou de la continuer, m'ayant fait imaginer cette exception en votre faveur.

Le prix de chaque exemplaire de cette édition, papier commun, sera de 36 livres, de 30 livres pour les particuliers qui souscriront, et de 25 livres pour vous.

Le prix de chaque exemplaire, papier d'Hollande, sera de 51 livres, de 45 livres pour ceux qui auront souscrit, et de 40 livres pour vous.

Cette souscription se fera en deux paiemens égaux, de 12 livres 10 sols pour les exemplaires en papier commun, et de 20 liv. pour le papier d'Hollande. Le premier paiement se fait comptant, en souscrivant à l'adresse ci-dessous; le second, lors de la délivrance de l'édition.

Je crois devoir vous faire observer que, passé le mois de Juillet, on ne recevra plus de souscription de l'intérieur de la France, et du Pays étranger, passé le mois d'Août; que les Libraires auxquels vous avez peut-être écrit pour vous assûrer des exemplaires, n'en ont point retenu pour vous, ne vous trouvant point sur la note qu'ils m'ont donnée pour servir à la liste des Souscripteurs. Comme vous n'ignorez pas la nécessité dont il est pour les Souscripteurs du *Corneille*, de se procurer le *Racine*, qui est dans le même format, et qui lui est déja supérieur pour l'exécution, si vous négligez de m'avertir, il pourra bien arriver que

vous vous trouverez réduit à n'avoir aucun exemplaire à leur fournir.

On distribuera en même tems une petite édition des Notes, que j'ai fait remanier d'après l'*in*-8. Si vous en voulez quelques exemplaires, vous pourrez me donner à cet égard vos ordres, et je vous les ferai parvenir quelque tems avant qu'elle soit distribuée à Paris.

Outre ces deux éditions, je puis vous fournir pour peu un ouvrage nouveau, entièrement imprimé, et que je ferai distribuer au commencement de Juillet, intitulé : *Elémens d'Histoire universelle*, vol. *in*-12. Si vous en voulez prendre un nombre, je vous les ferai parvenir directement, ou par vos correspondans, aux conditions suivantes. Que vous me remettrez, avec l'ordre que vous m'en donnerez, votre billet; m'engageant de ma part à vous donner pour cela, en sus de la remise ordinaire, trois sols pour livre du prix marchand de chaque exemplaire, si le nombre que vous en demanderez va jusqu'à la douzaine. Il arrivera de là que douze *Elémens d'Histoire*, à 1 livre 10 sols, qui coûtent à la remise ordinaire dix-huit livres, ne vous reviendront qu'à seize livres 4 sols. Je vous accorderai le même traitement pour tous les articles contenus dans la liste suivante, si vous les prenez de même par douzaine, et que vous soldiez tout de suite en vos billets les demandes que vous en ferez.

J'ai l'honneur d'être, en attendant votre réponse, avec une parfaite considération, etc.

V. AUTRE LETTRE

DU MEME.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner avis que j'ai fait mettre en vente, chez M. PANCKOUCKE, Libraire, une nou-

velle édition des OEUVRES de JEAN RACINE, six volumes *in*-8.° avec notes, commentaires, préfaces historiques, figure à chaque pièce, portraits de *Racine* et de *Corneille*, etc. 46 livres; reliés, dorés sur tranche, avec filets sur le plat. Je vous offre, Monsieur, cet ouvrage, ainsi qu'une petite édition des Commentaires, que j'ai fait imprimer dans le même format que la petite édition des *Oeuvres de Racine*, et quelques autres ouvrages dont la liste est ci-jointe, que j'ai fait également imprimer à mes frais. Si vous êtes curieux de vous en procurer quelques exemplaires, je les remettrai pour votre compte à votre Correspondant, en me faisant remettre par lui, ou m'adressant directement votre billet à six mois, pour tout délai.

Si vous avez souscrit à l'éditon de *Racine*, vous aurez la bonté de renvoyer votre quittance à Paris.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Voyez aussi quelques Lettres de l'art. AFFAIRES.

LETTRES DE COMPLIMENT *).

I. LETTRE

DE M. L'ABBE ***, A MONSIEUR ***.

Vous me louez tant, Monsieur, que j'ai hésité à vous répondre. Je ne me reconnois pas dans un portrait si flatteur. Mais j'ai cru vous faire de la peine, si je gardois le silence. On ne peut être indifférent sur l'approbation d'un homme telque vous. Vous avez honoré mon Ouvrage par les éloges que vous en faites, et vous m'avez honoré moi-même. Plus l'Auteur est

*) Nous ne comprenons sous ce nom, ni les Lettres de FELICITATION, pour lesquelles *Voyez* ce dernier mot; ni celles de Bonne Année, *Voy. Année* (Bonne-); mais seulement les Lettres qui renferment des choses honnêtes et flatteuses.

flatté de vous plaire, plus il est mortifié d'être au-dessous de l'idée que vous voulez-bien avoir de lui: mais ce qui me rassure, c'est que cette idée, quoique trop avantageuse, est une preuve de votre amitié.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Juin 1755.

II. LETTRE

d'un Prince a un Savant,

Qui lui avoit dédié un Traité de Morale.

Je suis d'autant plus touché, Monsieur, des grandes vérités dévelopées avec tant de force et d'énergie dans votre Livre, que vous me l'avez dédié. Je le regarde comme un trésor que votre sagacité a découvert. C'est aux Philosophes à être les précepteurs des Princes, et aux Princes à mettre en pratique leurs leçons. Vous devez instruire le monde par le raisonnement, et nous par l'exemple. Recevez mes remercimens et de la *Dédicace* et de l'Ouvrage. De tous ceux qui prisent l'Auteur ce qu'il vaut, je suis le plus affectionné, etc.

III. LETTRE

a un Ami de Province.

J'ai fait si peu de chose pour vous, Monsieur, que j'en suis plus que récompensé par votre souvenir. Vous êtes toujours honnête et toujours aimable. Il m'est douloureux de ne pouvoir espérer de vous voir, pour vous témoigner de près tout mon attachement. En Province, vous deviendrez ce que vous pourrez; mais à Paris vous seriez devenu ce que vous auriez voulu, et cette idée augmente encore mes regrets.

IV. LETTRE

de M. *** a M. ***,

Qui lui avoit envoyé des Réflexions sur le Bonheur.

Mademoiselle,

Ce que vous m'écrivez sur le bonheur, est d'une personne digne d'être heureuse. Je vous souhaite ce que vous connoissez si bien. Vos Réflexions sur cette matière intéressante vous ont paru trop longues; je leur ai trouvé un défaut tout-contraire. Ce qui est bien pensé, est toujours trop court.

J'ai l'honneur d'être, etc.

V. LETTRE

de Voltaire a D. Calmet.

Plombières, 16 Juillet 1755.

La Lettre dont vous m'honorez, Monsieur, augmente mon regret, d'avoir quitté votre respectable et charmante solitude *). Je trouvois chez vous bien plus de secours pour mon ame, que je n'en trouve à Plombières pour mon corps: vos Ouvrages et votre Bibliothèque m'instruisoient plus, que les eaux de Plombières ne me soulagent.

On mène d'ailleurs ici une vie un peu tumultueuse, qui me fait chérir encore d'avantage cette heureuse tranquillité dont je jouissois avec vous. Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et des jours aussi durables que votre gloire, etc.

VI. LETTRE

d'un Auteur a une Dame de qualité.

Madame,

Le suffrage d'une Personne aussi éclairée que vous, ne peut qu'être infiniment précieux. Je dois vos élo-

*) Ce célèbre Ecrivain y avoit été accueilli avec une bonté, qui auroit dû l'empêcher d'outrager D. Calmet dans son *Dictionnaire Philosophique*. Il le peint comme un homme foible d'esprit; et dans ses conversations et dans ses Lettres il lui disoit, que „la force de son génie égaloit la force de son tempérament."

ges moins au mérite que vous me supposez, qu'à votre honnêteté; et je n'en suis que plus reconnoissant... Vous cherchez à vous instruire dans l'âge de la frivolité et des passions; et dédaignant l'éclat de la naissance et les charmes de la beauté, vous n'êtes occupée que du soin d'augmenter vos lumiéres et vos vertus. Votre exemple sera bien peu imité: mais plus il est rare, plus je dois m'empresser, de le faire connoître. C'est un engagement que je prends aujourd'hui avec moi-même, et que je remplirai au premier jour avec autant d'empressement que de plaisir, etc. etc.

VII. LETTRE Ire
D'UN AUTEUR A M. L'ABBE DE V***.

Je dois à la renommée, Monsieur, plus que vous ne pensez: elle m'a procuré une de vos Lettres, et ce plaisir vaut mieux que de la gloire. Je fais peu de cas des éloges, et je prise beaucoup votre amitié. La part que vous prenez à mes foibles succès, me rend les médiocres productions qui me les ont procurés, plus chéres.

Vous connoissez les Grands, et vous me conseillez des *Dédicaces*. Vous savez bien qu'ils donnent plus d'encens que d'or, et souvent ils refusent l'un et l'autre. Cependant mon indifférence philosophique pourroit profiter un jour des conseils que votre amitié me donne.

VIII. LETTRE IIe
AU MEME.

Vos éloges, Monsieur, flattent mon amour-propre; mais vos sentimens touchent bien plus mon cœur. Il est doux d'être aimé d'un homme comme vous. Votre enjouement, votre franchise et votre indulgence rendront toujours votre société précieuse à vos Amis, et

aux indifférens même. Vous avez beaucoup d'esprit, et vous ne l'affichez point; vous ne cherchez point, ni à faire valoir le vôtre, ni à éclipser celui des autres. Cette modestie est d'autant plus estimable, aujourd'hui, que nous voyons les prétentions augmenter à mesure que les talens baissent. Je suis persuadé que vous défendrez les vôtres de cette morgue orgueilleuse et pédantesque qui a gagné tous les états, et que nos Petits-maîtres tâchent en vain de déguiser sous un air frivole et léger, etc.

IX. LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE A M. DE LA CROIX, *Auteur du Spectateur François.*

J'ai connu autrefois, Monsieur, plusieurs Auteurs du *Spectateur Anglois;* vous me paroissez avoir hérité de *Stéele* et d'*Addisson.* Pour moi, je ne peux plus être spectateur, ni auditeur; je perds insensiblement la vue et l'ouie, et je me prépare à faire le voyage du pays dont personne ne revient. Mais tant que je resterai dans celui-ci, et que mes yeux verront un reste de lumiére, je lirai votre Ouvrage avec autant de plaisir que de reconnoissance, etc.

X. LETTRE

DU MEME A J. J. ROUSSEAU.

M. *Tronchin* m'a dit, Monsieur, que vous devez venir dans votre Patrie. M. d'*Alembert* vous dira quelle vie on méne dans ma petite retraite *). Elle mériteroit le nom qu'elle porte, si elle pouvoit vous posséder quelquefois.

On dit que vous haïssez le séjour des Villes: j'ai cela de commun avec vous. Je voudrois vous ressembler en tant de choses, que cette conformité pût vous

*) Les *Délices* près Genève.

déterminer à venir nous voir. L'état où je suis ne me permet pas de vous en dire d'avantage. Comptez que, de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime plus que moi; et que de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement, etc.

XI. LETTRE

de M. l'Abbe C** a M. P**,

Qui venoit d'être reçu de l'Académie de B...

Je trouve si rarement l'occasion de vous marquer ma reconnoissance, que je ne dois pas, Monsieur, la négliger lorsqu'elle se présente. Tout ce qui me rappelle un homme comme vous, ne peut manquer d'exciter ma sensibilité. M. de *** m'a dit avec quel succès vous avez ouvert votre carrière Académique. J'unis mes applaudissemens à ceux du Public. Depuis que l'Académie de B... vous a reçu dans son sein, on regrette moins votre prédécesseur. Non-seulement vous lui succédez; vous le remplacez. Je vous dis ce que je pense, et ce que pensent les bons Juges. Si vous devez vous méfier des flatteries des faux-amis, vous ne pouvez que recevoir avec plaisir, les éloges d'un sincére et ancien Ami, qui pèse tout dans une balance impartiale, et qui ne s'est jamais laissé séduire dans ses jugemens, ni par l'amitié, ni par la haine, etc.

XII. REPONSE

A une Lettre de compliment sur un Sermon.

Vous ne manquez, Monsieur, aucune occasion de me témoigner votre amitié, et je n'en trouve aucune de vous prouver ma reconnoissance. Votre compliment sur mon *Sermon* à l'ouverture des Etats, est une marque de votre bonté ordinaire. J'ai eu peut-être dans cette occasion un peu trop de déférence aux prié-

res d'une Assemblée qui avoit trop bonne opinion de moi. J'ai un peu hazardé ma réputation, pour marquer mon obéissance. Le succès a été heureux. Vous savez qu'il y a des témérités qui réussissent, et la surprise fait passer quelquefois les défauts même pour des vertus.

N. B. Cette Lettre est d'après *Fléchier.*

XIII. LETTRE

AU REVEREND PERE B**,

Missionnaire dans le Levant, en lui envoyant une Pièce-de-Vers à sa louange et à celle de quelques Religieux de son Ordre.

Permettez, mon très-Révérend Pere, que je vous adresse un petit *Poëme,* où mon cœur parle mieux que mon Appollon. Mon encens ne vaut pas le vôtre; mais nos parfums d'Europe ne valent pas ceux de l'Asie, et tout parfum est bon, lorsqu'il est offert par l'amitié. Le R. P. Provincial est à la tête de mon petit *Poëme;* vous en occupez la peroraison. Je ne pouvois, ce me semble, ni mieux commencer, ni mieux finir.

XIV. LETTRE

DE V*** AU DOCT. SWIFT,

En lui envoyant son Essai sur la Poësie Epique.

Vous serez surpris, Monsieur, de recevoir un Essai, en anglais, d'un Voyageur Français. Ayez de l'indulgence, je vous prie, pour un de vos admirateurs, qui doit le goût qu'il a pour votre langue, à vos Ouvrages. Ce goût l'a entraîné dans l'entreprise hazardeuse d'écrire en anglais. Vous verrez, par l'Avertissement, que j'ai certain dessein sur vous, et qu'il faut que je vous fasse connoître pour la gloire de votre Pays et pour l'instruction du mien. Ne me défendez pas, au

moins, d'orner ma relation de votre nom. Souffrez que j'aie la satisfaction de parler de vous comme la postérité en parlera.

Je n'ai point vu M. *Pope* cet hyver; mais j'ai vu le troisiéme volume de vos *Miscellanea*; et plus je lis vos Ouvrages, plus j'ai honte des miens.

Londres, Décembre 1727.

XV. LETTRE

DU MEME, A MONSIEUR DE LA TOURAILLE,

Ecuyer de S. A. S Monseigneur le Prince de Condé.

Il paroît, Monsieur, par vos Vers, que vous êtes bien digne d'être auprès d'un Prince qui nous fait espérer de revoir bientôt le Grand CONDE... Le parti de la retraite que j'ai pris, ne me rend point insensible à l'honneur que vous me faites. Je ne suis depuis cinq ans qu'un Laboureur et un Jardinier. Mais, quoique je ne sacrifie plus qu'à *Cérès* et à *Pomone*, votre commerce me feroit encore aimer les Muses. Je me souviens, avec plaisir, de mes premiéres passions, quand elles sont justifiées par vôtre exemple. Un commerce tel que le vôtre me seroit bien précieux, etc. etc.

Aux Délices, Mars 1760.

XVI. LETTRE

DU MEME, A M. MARMONTEL,

Qui venoit d'avoir le Privilége du Mercure.

Graces vous soient rendues, mon cher Ami, pour vous être souvenu de moi dans votre Planète de *Mercure*. Il y a plus de quinze ans que je n'ai lu aucun *Mercure*; mais je vais lire tous ceux qui paroîtront. Quand vous n'aurez rien de nouveau, je pourrai vous fournir quelque sottise qui ne paroîtra pas sous mon nom, et qui servira à remplir le volume. Je me réjouis, avec le Public, de ce qu'un Ouvrage si long-tems dé-

crié, est tombé enfin entre les mains d'un véritable homme d'esprit, et d'un Philosophe, capable de le relever et d'en faire un très-bon Journal.

Adieu: nos Délices vous font mille complimens.

Aux Délices, 16 Mai 1758.

XVII. LETTRE

D'UN HOMME-DE-LETTRES A UN HOMME *Qui craignoit de le distraire de ses occupations.*

Les momens qu'on passe avec vous, mon cher Monsieur, ne sont pas des momens perdus. On ne peut mieux employer son tems qu'avec ceux qu'on estime et qu'on aime. Vos Lettres sont des distractions très-agréables; elles charment l'ennui d'un travail, trop souvent fatigant, et quelquefois triste. Loin que mes occupations puissent être une excuse de votre silence, elles doivent vous engager à m'écrire plus fréquemment. Mes études altérent ma santé et mon enjoument, et vos Lettres augmentent mes plaisirs. J'en ressens un bien sensible, en vous renouvellant les sentimens, etc.

XVIII. LETTRE

DU MEME A M. L'ABBE ***.

Je savois, Monsieur l'ABBE, que votre esprit vous fournissoit toutes les ressources possibles pour exprimer les sentimens de votre cœur. Je suis très-sensible à ceux que vous me témoignez; et je ne le serois pas moins à vos éloges, si j'espérois de pouvoir les mériter. Vous avez l'art de trouver dans les autres les qualités qui sont en vous, et, sans le savoir, vous vous louez en louant vos Ami. *Vale et ama!*

XIX. LETTRE

DU MEME AU MEME.

Vos éloges, Monsieur l'ABBE, me font un peu rougir; j'en serois très-flatté, si je les méritois. Mais je

ne puis les regarder que comme les expressions d'un esprit agréable, qui a toujours quelque fleur nouvelle à offrir à ses Amis. J'aime la tournure que vous donnez à vos bouquets, etc. etc.

XX. LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE A M D'AGIEUX, *Médecin de Paris.*

Postdam, Avril 1752.

Si quelque chose Monsieur, m'a sensiblement touché, c'est la Lettre par laquelle vous m'avez bien voulu prévenir; c'est l'intérêt que vous prenez à un état qui sembloit devoir n'être pas parvenu jusqu'à vous; c'est le secours que vous m'offrez avec tant de bienveillance. Rien ne me rend la vie plus chère, et ne redouble plus l'envie de faire un voyage à Paris, que l'espérance d'y trouver des ames aussi compatissantes que la vôtre, et des hommes si dignes de leur profession et en même-tems si au-dessus d'elle. Que ne dois-je point à Madame *Denis*, qui m'attire de votre part une attention si touchante! En vérité ce n'est qu'en France qu'on trouve des cœurs si prévenans, comme ce n'est qu'en France qu'on trouve la perfection de votre art. Regardez-moi, je vous supplie, Monsieur, comme un Ami que vous vous êtes fait à quatre cens lieues. Je me flatte que, cet été, je viendrai vous dire avec quelle tendre reconnoissance je serai toujours, etc. etc.

XXI. LETTRE

DU MEME A M. DE LA HARPE.

Chargé alors de la partie Littéraire du Mercure.

Vous prêtez de belles ailes, Monsieur, à ce *Mercure*, qui n'étoit pas même galant du tems de *Visé*, et qui devient, graces à vos soins, un monument de goût, de raison et de génie. Votre Dissertation sur l'Ode me

paroît un des meilleurs ouvrages que nous ayons. Vous donnez le précepte et l'exemple. C'est ce que j'avois conseillé il y a long-tems aux Journalistes. Mais peut-on conseiller d'avoir du talent? Vos traductions d'*Horace* et de *Pindare* prouvent bien qu'il faut être Poëte pour traduire un Poëte..... Avancez hardiment dans cette épineuse carrière des Lettres, où vous avez remporté plus d'une victoire en plus d'un genre. Vous savez que les serpens sont sur la route, mais qu'au bout est le Temple de la Gloire. Ce n'est point l'amitié qui m'a dicté cette Lettre; c'est la vérité. Mais j'avoue que mon amitié pour vous a beaucoup augmenté avec votre mérite, et avec les malheureux efforts qu'on a faits pour étouffer ce mérite qu'on devoit encourager.

XXII. LETTRE
DU MEME A M. DE BELLOI.

Je suis bien touché, Monsieur, de vos sentimens nobles, de votre Lettre et de vos Vers. Il n'y a point de Pièce-de-théâtre qui ait excité en moi tant de sensibilité. Vous faites plus d'honneur à la Littérature, que certains Critiques ne peuvent lui faire de honte. On reconnoît bien en vous le véritable talent: il est plein de bonté et exempt d'envie. Il est vrai que nos Beaux-Art penchent un peu vers leur chute; mais ce qui me console, c'est que vous êtes jeune, et que vous aurez tout le tems de former des Auteurs et des Acteurs. Les Vers que vous m'envoyez sont charmans! J'ai avec moi Monsieur et Madame *de la Harpe*, qui en sentent tout le prix. Adieu, Monsieur! Vous me faites aimer plus que jamais les Arts que j'ai cultivés toute ma vie, etc. etc.

Voyez la Lettre de l'art. IV. AMITIE.

LETTRES de CONDOLEANCE.

I. LETTRE

d'un Poete a un autre Poete,

*Sur la Mort de Mlle le C***.*

Le Théâtre vient de faire, mon très-cher Confrere, une perte irréparable: M. le C*** mourut hier à dix heures du soir. Qui remplacera cette admirable Actrice? Et qui peut la remplacer? Elle avoit presque inventé l'art de parler au cœur, et elle mettoit du sentiment et de la vérité, où l'on ne mettoit guéres auparavant que de la pompe et de la déclamation. Elle étoit digne de réciter et d'embellir vos chef-d'œuvres. Ce qui la distinguoit encore, c'est qu'elle faisoit l'ornement de la Société, ainsi que celui de la Scène. Rien ne peut adoucir ma douleur, mon cher Confrere, que la pensée que vous la partagerez...

REPONSE

Votre douleur est juste, mon très cher Confrere; je regarde vos larmes comme un devoir. Vous n'êtes dans vos regrets que l'interprête de tous les Gens-de-lettres. Tous ceux qui ont été à portée de vivre avec M. le C***, l'aimoient; et ceux qui n'ont connu en elle que l'Actrice, peuvent bien juger par le degré de perfection où elle étoit parvenue, que non seulement elle avoit beaucoup d'esprit, mais encore l'art de rendre l'esprit aimable. Je lui devois plus qu'un autre, puisqu'elle a si souvent fait pardonner les défauts de mes ouvrages et orné leurs foibles beautés.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur, etc.

II. LETTRE

de l'Abbé de Chaulieu a Madame la Duchesse de Bouillon.

Sur la mort de l'Evêque de Langres.

Vous avez perdu, Madame, un Ami fidèle et cher. C'est un bien si rare et si précieux, que j'ai cru devoir vous témoigner la part sensible que j'ai prise à votre chagrin. La perte que vous avez faite se réparera difficilement; on trouve plus aisément vingt Amans qu'un Ami. Vous aurez des adorateurs partout où il y aura des hommes qui auront du goût. Le tems seul et un long commerce établit la confiance qui fait toute la douleur et la solidité de l'amitié. Heureux le mortel à qui votre cœur destine la place qu'y tenoit M. *de Langres*! La mériter, 'a toujours fait mes plus ardens dessis; la remplir, feroit tout mon bonheur, etc.

III. LETTRE

du Meme a la Meme.

Sur la mort de Mad. la Duchesse de Mazarin, sa sœur.

Je pleure avec vous, Madame, la perte de Madame votre Sœur, que la bonté de son cœur vous rendoit si chére, et que ses qualités perfonelles vous rendoient si aimable. La même façon de penser, le même talent de plaire, la même supériorité d'efprit; tout avoit contribué à former entre Madame de *Mazarin* et vous, tant de sympathie et d'amitié. Employez, je vous prie, pour vous cosoler de sa mort, le même courage et la même fermeté dont elle s'est servie pour la supporter. Voici la troisiéme attaque de goutte que j'ai depuis six mois. Ce font des avertissemens de la Nature, pour nous préparer à la fin de la vie. Je me consolerai de la briéveté des jours malheureux qui me restent, par le plaisir d'en passer la plus grande partie avec vous etc.

VI. LETTRE

du Meme a la Meme.

Sur la mort du Marquis de la Fare.

La Fare n'est plus! J'ai vu mettre le comble aux amertumes de ma vie par la mort du plus tendre et du plus fidèle Ami qui fût jamais.... Que cette mort vous rend précieuse pour moi! Elle réunit en vous seule au monde, toutes mes affectiones et tout le bonheur de ma vie. Il n'est que vous seule qui puissiez me donner la consolation, que je ne touve ni dans ma Philosophie, ni dans l'empressement de mes Amis.

V. LETTRE

de M. de V*** a M. l'Abbé de la Caille.

Sur la mort de Mad. la Marquise du Chatelet.

J'ai reçu, Monsieur, le Livre dont vous m'avez honoré. Vous me pardonnerez, sans doute, de ne vous avoir pas répondu plutôt. J'ai perdu celle qui valoit tous les Livres, et qui étoit un des meilleurs Juges des vôtres. Elle faisoit un grand cas de vous, et j'ose dire que vous lui devez des regrets.

Je reste sans consolation, sans guide sur la terre. Mon ame étoit entiérement dépendante de la sienne. Il n'y en avoit point de plus belle, ni de plus éclairée. Je suis persuadé que vous compatissez à ma juste douleur. Ce n'est que dans les esprits qui lui ressemblent, que je pourrai trouver quelque ombre de consolation; et je me flatte que vous me permettrez d'en attendre de vos bontés dans le reste d'une vie malheureuse, et accablée de maladies presqu'autant que d'afflictions.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VI. LETTRE

du Meme a M. de la Condamine.

Je lis en arrivant, mon cher Ami, une Lettre de vous, que je mets au rang de mes plus sensibles consolations.

si j'en peux avoir jamais. J'ai perdu le soutien de ma malheureuse et languissante vie. J'arrive de Lorraine, accablé de désespoir et de maladies. Est-il possible que ce soit celle qui ait péri avant moi! Adieu, mon très-cher Philosophe. Il faut souffrir et voir souffrir, voir mourir et mourir: voilà notre partage. Je vous embrasse tendrement.

Paris, Octobre 1749.

VII. LETTRE

D'UN GRAND A MADAME**,

Dont le Mari mourant laissoit beaucoup d'Affaires et beaucoup d'Enfans.

Je prends bien de la part, Madame, à votre triste situation, et je ressens vivement la perte dont vous êtes menacée. Votre Mari m'a donné autant de preuves de zèle que d'attachement. Je chercherai toute ma vie les occasions de rendre service à ses Enfans; je leur servirai de Pere. Soyez persuadée que le triste événement que vous pleurez, ne dérobera rien à l'estime et à la reconnoissance que je dois à vous et à votre Famille. C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, etc.

VIII. LETTRE

DE M. DE V*** A M. PALISSOT.

Sur la mort de M. Patu.

La mort de ce pauvre petit *Patu* *) me touche bien sensiblement, Monsieur. Son goût pour les Arts, et la candeur de ses mœurs, me l'avoient rendu très-cher. Je ne vois point mourir de jeune-homme, sans déplorer la foiblesse de notre nature. Jeune ou vieux, nous n'avons presque qu'un moment; et ce moment si court, à quoi est-il employé! etc. etc.

*) Jeune Auteur, d'un esprit facile et d'un caractere aimable, qui donnoit les plus grandes espérances.

IX. LETTRE

a un Ami.

Qui avoit perdu sa Femme, et de grands biens avec elle.

Je ne sais que depuis deux jours, mon cher Ami, la perte que vous avez essuyée. Est-il possible que je ne puisse jouir de la satisfaction d'être auprès de vous, pour mêler mes larmes aux vôtres? Jamais l'absence ne m'a autant pesé. Je vois avec douleur, que je ne puis faire autre chose pour vous que des souhaits. En attendant que la Providence adoucisse vos chagrins, tâchez de vous calmer. N'aigrissez pas vos maux par le désespoir et la maladie. Nous portons chacun notre fardeau, et il faut le faire, autant que nous pourrons, de bonne garce. Je ne suis moi-même, ni heureux, ni bien-portant; mais je supporterai toutes mes peines avec résignation, si vous pouvez prendre un peu le dessus sur les vôtres.

Juin, 1769.

Voyez sur le même sujet *la Lettre XXV.* de l'Article *bonne - Année.*

X. LETTRE

de M. l'Abbe de Vertot a Madlle de Launai,

Depuis Mad. de Staal.

Je suis bien fâché de vous annoncer la perte que nous venons de faire de feu M. *Brunel,* votre ami et le mien. Vous perdez, Mademoiselle, plus qu'un autre, parce qu'il vous estimoit plus que personne du monde.... Je souhaite que cette austére raison dont je me plains quelquefois, ne vous abandonne pas dans une si triste occasion.

XI. LETTRE

de Mad. de Maintenon a une ancienne Amie.

Nous venons de perdre une excellente Amie, en perdant Madame de *Montchevreuil.* Mais je vous assure

que vous n'avez rien perdu par rapport à moi. Vous savez, et je ne l'oublie point, combien je vous aimois indépendamment d'elle. Je suis la même pour vous : au milieu de nos embarras, je pense souvent à nos soirées de la rue des *Tournelles*. Je voudrois bien vous voir encore une fois avant ma mort. Mais pourquoi ne me parlez-vous pas de votre santé ? votre Lettre seroit parfaite.

XII. LETTRE

DE PAVILLON A MAD.***

Pour la consoler de ce que sa Sœur se faisoit Religieuse.

Quoi ! Madame, parce que Mademoiselle votre sœur se fait Religieuse, faut-il que vous soyez au désespoir ? Ne peut-on vivre contente dans le monde, sans avoir une sœur ? Est-ce un si grand malheur de perdre l'espérance d'avoir un beau-frere, et le plaisir de partager avec lui la succession paternelle ? Il n'est pas permis, Madame, d'assister à l'Autel en habit de deuil, et de pleurer sur la Victime.

Mademoiselle votre Sœur n'est pas tant à pleindre que vous pensez. Elle est morte, à la vérité, pour la famille ; mais c'est d'une mort volontaire, d'une mort précieuse devant Dieu, d'une mort que les hommes appellent *civile*, parce qu'on ne sauroit ordinairement rien faire de plus honnête et de plus obligeant pour ceux qui restent.

XIII. LETTRE

DE M. R*** A UN HOMME-DE-LETTRES.

Sur la Mort du célèbre Citoyen de Génève.

Toute l'Europe littéraire donne des larmes, mon cher Ami, à la mort du célèbre Citoyen de Genève. Peu d'hommes ont mieux mérité des Sciences et de l'humanité. Il est le premier qui ait traité la Morale avec gé-

nie, et qui ait donné à l'instruction les charmes touchans de l'éloquence. Il est impossible de lire certains morceaux d'*Emile*, sans être animé des sentimens honnêtes qu'il inspire à son Elève. La Vertu n'a jamais donné des leçons plus aimables. Il est malheureux, que trop de paradoxes, et des écarts en matière de Religion, ne permettent pas de confier à des jeunes cœurs, un livre si capable d'élever l'ame et de former l'esprit. Je pleure également, et l'homme à talens que nous avons perdu, et l'usage qu'il a fait quelquefois de ces talens, etc. etc.

Août 1778.

XIV. LETTRE

de Madame de V** a Mad. D**

Qui avoit perdu sa Mere.

Vos larmes, ma chère Amie, ont fait couler les miennes. Je voudrois bien tarir la source des unes et des autres; mais la juste douleur que vous ressentez déchire mon cœur. Que je me précipiterois avec transport dans vos bras pour vous consoler, pour mêler mes pleurs avec les vôtres! Que je me plains d'un cruel éloignement! Recevez au moins, comme un soulagement, les tendres mouvemens de mon cœur désolé. Il n'en fut jamais, ni de si sensible, ni de si affligé, etc.

XV. REPONSE

a une Lettre de Condoleance.

Je suis infiniment sensible, Monsieur, aux temoignages d'intérêt que vous me donnez à l'occasion de la perte que je viens de faire. Des épreuves aussi cruelles rendent les consolations bien nécessaires. Si ma douleur pouvoit être soulagée, elle le seroit certainement par la part que vous daignez y prendre. Je n'en sens pas moins vivement mon affliction, depuis que vous

m'avez écrit; mais ma tristesse a des charmes plus touchans, puisque je la partage avec vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XVI. AUTRE REPONSE.

Vous avez bien raison, mon très-cher Ami, de me faire confidence de vos peines comme de vos plaisirs. Je partage les unes et les autres. Si l'idée que nos Amis compatissent à notre douleur, pouvoit soulager la vôtre, vous seriez bientôt consolé. Je sens votre affliction comme la mienne propre, et je confonds mes sentimens avec les vôtres. etc.

XVII. LETTRE

DE M.***,

Qui venoit de perdre sa Femme, jeune et aimable.

Mon Epouse, Monsieur et très-cher Ami, vient de succomber aux maux dont elle étoit accablée. Tous les remèdes ont été impuissans, et j'ai vu terminer la vie de celle pour qui j'aurois donné la mienne. Quelle douleur, et quel désespoir! Il n'en fut jamais de si violent. Puissiez-vous, mon cher Ami, n'en éprouver jamais de pareil! et puissé-je trouver dans le cœur de ceux qui pensent et qui sentent comme vous, quelque foible soulagement à des maux insupportables!

Je suis, etc.

XVIII. LETTRE

D'UN PARENT.

Les pertes successives, que j'ai éprouvées Monsieur et très-cher Parent, m'ont rendu vos consolations nécessaires. Une maladie cruelle, qui m'avoit enlevé le mois dernier ma Femme, vient de me ravir une Mere adorée. Je ne crains point de vous montrer l'excès d'une douleur que vous partagerez. Le chagrin m'a rendu ma-

lade ; mais vous adoucirez beaucoup mes maux, si vous continuez de m'aimer. etc.

REPONSE.

Vos pertes, mon cher Cousin, me sont communes. Vous êtes privé d'une Mere chérie, et je regretterai toute ma vie une Tante que je respectois autant que je l'aimois. Je ne tenterai point de vous consoler ; mais, si quelque chose pouvoit adoucir votre douleur, c'est la pensée que la Mere tendre que nous pleurons, jouit à-présent de toute la félicité que ses vertus lui ont meritée.

XIX. REPONSE

D'un Homme qui avoit essuyé de grandes pertes.

Il est bien satisfaisant pour moi, mon très-cher Ami, que, dans tous les événemens fâcheux qui m'arrivent, je puisse compter sur votre cœur. Vos consolations adoucissent mes peines ; et je suis beaucoup moins à plaindre, depuis que je vois l'intérêt que vous prenez à mon sort. Mon desir le plus vif seroit de pouvoir vous exprimer de vive voix quelle est ma reconnoissance ; mais je n'ai qu'un espoir, bien incertain, de vous dire combien je suis touché. Je redouterois moins un triste avenir, si vous étiez ici. Votre amitié et vos bienfaits me rassureroient contre toutes les cruautés de ma destinée. Elle prendroit l'aspect le plus riant, si je recevois de votre main les secours que vous daignez m'envoyer de si loin, etc. etc.

XX. LETTRE

de Mlle. de l'Enclos a M. de St. Evremont.

Pour lui annoncer la Mort de M. de Charleval.

Monsieur *de Charleval* vient de mourir, Monsieur, et j'en suis si affligée, que je cherche à me consoler par la part que je sais que vous y prendrez. Je le voyois tous les jours : son esprit avoit tous les charmes de la

jeunesse, et son cœur toute la bonté et la tendresse desirable dans les véritables Amis. Nous parlions souvent de vous, et de tous les originaux de notre tems. Sa vie et celle que je mène présentement avoient beaucoup de rapport: enfin, c'est plus que de mourir soi-même, qu'une pareille perte. Mandez moi de vos nouvelles. Je m'intéresse à votre vie à Londres, comme si vous étiez ici; et les anciens Amis ont des charmes que l'on ne connoit jamais si bien que lorsqu'on en est privé.

XXI. LETTRE

A UN MAGISTRAT EXILÉ.

Je compatis, mon cher Neveu, à vos peines, et j'espère qu'elles finiront bientôt. Je suis assuré que vos confréres et vous, reviendrez dans le sein de vos familles, et que tout sera oublié. L'expérience de tous les siécles m'a appris que ces petits orages se dissipent en peu de tems. Et puisque les grandes tempêtes qui bouleversérent la France sous *Charles VI.*, et du tems de la *Ligue* et de la *Fronde*, sont passées sans retour, les nuages qui obscurcissent aujourd'hui nos beaux jours, finiront de même. *Louis XV* est le Pere ainsi que le Roi de son peuple. Son bonheur est nécessaire au sien. Vos inquiétudes et vos malheurs toucheront son cœur sensible et compatissant. Le règne de la bonté succédera à quelques momens de rigueur; et, en vous rendant à vos familles et à vos fonctions, il vous arrachera tout à la fois au chagrin et au désœuvrement. etc. etc.

XXII. LETTRE

DE CONDOLEANCE D'UN HOMME-DE-LETTRES, A M LE DUC DE MONTAUSIER, GOUVERNEUR DE M. LE DAUPHIN.

Sur la mort de son Epouse.

Monsieur,

Tous les Gens-de-Lettres, mes confréres, ont dû mêler leurs larmes à celles que vous avez répandues. Ils

ont dû célébrer sans doute dans leurs écrits la mémoire d'une Femme illustre, qui a étendu leur réputation par ses suffrages et prévenu leurs besoins par ses bienfaits. Mais vous trouverez, Monseigneur, encore plus de consolation dans les lumières que vous offre votre esprit sur le néant des choses de ce monde, que dans tout les complimens, tristes ou flatteurs, que vous a occasionés la perte douloureuse que vous avez faite. Le soulagement que vous refuseriez peut-être à votre douleur, si vous ne vous regardiez que vous seul, est une nécessité qui vous est imposée par l'intérêt du Prince dont vous cultivez les premiéres années et des Peuples qu'il gouvernera un jour.

Je suis, etc. etc.

REPONSE

de M. le Duc de Montausièr.

De quinze ou seize cens Lettres qui m'ont été écrites sur la perte que j'ai faite, je n'en ai point reçu, Monsieur, qui m'ait donné plus de consolation que la vôtre. Il est vrai, comme vous le marquez, que Madame *de Montausier* se faisoit un plaisir d'obliger tous les Hommes de mérite. C'est un malheur pour vous qu'elle ne vous ait pas connu plutôt. Donnez moi quelque moyen de le réparer, et vous verrez combien je suis, etc.

XXIII. LETTRE

de M. le Marq. de Grignan au President de Moulceau.

Sur la mort de Madame de Sevigné.

Vous comprenez mieux que personne, Monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de Madame *de Sévigné* vous étoit parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une Belle-mere que je perds; c'est une Amie

tendre et solide, une société délicieuse : mais ce qui est encore plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une Femme-forte. Elle a envisagé, dès les premiers jours de sa maladie, la Mort avec une fermeté et une soumission étonnantes.

Cette Femme si tendre et si foible pour tout ce qu'elle aimoit, n'a trouvé que du courage et de la Religion, quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle. Nous avons dû remarquer par l'usage qu'elle a su faire des bonnes provisions qu'elle avoit amassées, de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses, et de ces saintes lectures pour lesquelles Madame *de Sévigné* avoit une avidité surprenante.

Je vous rends compte de tous ces détails, Monsieur, parce qu'ils conviennent à vos sentimens, et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons. Je vous avoue que j'en ai l'esprit si rempli, que c'est un soulagement pour moi de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter et à les aimer. J'espère, Monsieur, que le souvenir d'une Amie qui vous estimoit infiniment, contribuera à me conserver l'amitié dont vous m'honorez depuis long-tems. J'en fais trop de cas, et je la souhaite trop, pour ne pas la mériter un peu.

à Grignan, 23 Mai 1696.

N. B. On a un peu retouché le style de cette Lettre, qui est précieuse par l'hommage sincére qu'on y rend au mérite de Mad. *de Sévigné.*

XXIV. LETTRE *)

A M. l'Abbé Bossuet.

Sur la mort de l'Evêque de Meaux, son oncle.

Avril 1707.

J'ai été sensiblement touché, Monsieur, de la mort de M. l'Evêque de Meaux : cette perte et votre douleur sont

*) Cette Lettre et les 7 suivantes sont en partie de *Fléchier.*

communes à tous ceux qui aiment l'Eglise, dont il a été le zèlé défenseur. Une grande lumière est éteinte dans Israël. La Religion avoit encore besoin de son secours; mais, ayant consumé sa vie pour elle, il étoit tems qu'il reçût la récompense de ses travaux. Ses mœurs étoient aussi pures que sa doctrine. Un air de candeur et de vérité accompagnoit ses actions et ses paroles. Son caractère étoit si honnête et sa conversation si instructive, que je regretterai toute ma vie le tems que j'ai passé loin de lui. Sa mémoire me sera toujours précieuse, etc.

XXV. LETTRE

A M. LE CARD. DE NOAILLES.

Sur la mort du Maréchal de Noailles, son frere.

Octobre 1708.

MONSIEUR,

Agréez que je témoigne à Votre Eminence mes vifs regrets sur la perte qu'Elle vient de faire. Cette Province, gouvernée long-tems et toujours protégée par M. votre Frere, partage votre douleur. Plusieurs personnes lui devoient des bienfaits, ou des marques d'amitié, dont sa mort a renouvellé la mémoire. J'ai été, Monseigneur, un de ceux qui l'ont le plus honoré, et pour qui il a eu le plus de bonté. Je ne puis qu'offrir pour lui à Dieu mes priéres, et lui demander pour vous ses consolations. Je suis, etc. etc.

XXVI. LETTRE

A M. DE RIQUET.

Sur la mort de son Epouse.

Je sais, Monsieur, à quel point vous êtes touché de la perte que vous avez faite. Peu d'Epouses ont mérité autant d'être pleurées. Sa douceur et sa piété vous avoient unis par des liens aussi étroits que ceux de l'hyménée. Vous regrettez avec raison une société, qu'un cir-

gagement mutuel et une conformité d'humeur et de vertu vous avoient rendue si agréable. Mais vous savez, Monsieur, qu'il n'y a guéres de bonheur durable, et que ces séparations si sensibles sont une des voies de la Providence. C'est un moyen dont Dieu se sert pour récompenser ceux qu'il appelle à lui, et pour éprouver la vertu de ceux qu'il laisse dans cette vie, etc. etc.

XXVII. LETTRE

A M. DE COLONDRE.

Sur la Mort de son Epouse.

Mai 1708.

La mort de Madame votre Epouse m'a d'autant plus touché, Monsieur, qu'elle étoit faite pour pratiquer la vertu et pour l'inspirer aux autres. Presque toutes les bonnes-œuvres commencées ou rétablies de son tems à Montpellier, ont été son ouvrage. Sa piété solide et persévérante a laissé de grands exemples. Vous qui la connoissiez mieux que personne, et qui avez été, Monsieur, non seulement le témoin, mais le coopérateur d'une partie de ses vertus, vous avez plus de raison de sentir votre perte et de vous en affliger; mais vous avez aussi plus de sujet de vous consoler. Vous espérez justement que le Seigneur l'a récompensée des peines qu'elle a prises et des charités qu'elle a exercées.

XXVIII. LETTRE

A M. SALVADOR.

Sur la Mort de son Pere.

26 Février 1702.

Je regrette bien Monsieur, la perte que vous avez faite de M. votre Pere; et je compatis à votre douleur. Il vous laisse les véritables biens, ses vertus et ses bons exemples; vous avez les plus solides consolations, dans le souvenir de sa sagesse et de sa piété. Il a eu une

vie de Chrétien, et une mort de Patriarche. Je vous souhaite une aussi longue pratique de bonnes-œuvres. Persuadé qu'il ne manque à votre mérite que ce qu'un âge comme le sien y peut ajouter, je félicite MM. vos Enfans de retrouver en vous ce que vous perdez en M. votre Pere.

XXIX. LETTRE

A M. LE PELLETIER,

Sur la Mort de sa Fille.

10 Octobre 1702.

Vous avez, Monsieur, dans la mort de Madame votre Fille, ce qui peut adoucir votre douleur; sa vie toujours chrétienne, et conforme à l'éducation qu'elle avoit reçue de vous; sa maladie, où elle a possédé son ame dans la résignation et la patience. Ces tristes séparations pourroient dégoûter du monde ceux qui n'en sont pas déja dégoûtés. Mais du moins elles nous font voir qu'il ne faut s'attacher qu'à Dieu, qui ne finit point, et qui seul doit remplir les vuides qui se font dans nos cœurs par la perte des personnes qui nous sont chéres.

XXX. LETTRE

A M. L'EVEQUE DE MONTAUBAN,

Sur la Mort de son Frere tué à la Guerre.

Juin 1705.

Monseigneur,

Je ne puis que compatir vivement à la perte d'un Frere que vous aimiez et que tout le monde estimoit. Les Officiers qui ont autant de courage et de zèle que lui, échappent difficilement aux dangers d'une Guerre aussi vive et aussi longue que celle-ci. Leur vie est si précieuse à l'Etat, que leur mort est une perte publique. Le regret universel pourroit servir de consolation particuliére, mais il y a des douleurs que la Religion seule

peut soulager. Celle que vous éprouvez est de ce genre. Vous ne pouvez tirer que de vous-même et du fonds de votre sagesse et de votre piété, le sacrifice que vous ferez de votre affliction, etc. etc.

XXXI. LETTRE

D'UN PHILOSOPHE CELEBRE A M. VERNES, *Sur la Mort de sa Femme.*

Il y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris par M. *Favre* votre infortune. Il n'y en a guéres moins que je suis tombé malade, et je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre. Mes maux actuels ne sont que physiques, et les vôtres sont moraux. Je ne sais que trop bien, moi dont la vie est une alternative des uns et des autres, que ce ne sont pas les premiers qui transpercent le cœur le plus vivement. Le mien est fait pour partager vos douleurs, et non pour vous en consoler.

Je sais trop bien par expérience que rien ne console que le tems, et que souvent ce n'est qu'une affliction de plus de songer que le tems nous consolera. On n'a pas tout perdu, cher Vernes, quand on pleure encore. Le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son cœur ce qui lui fut cher. Ah! croyez-moi, vous ne connoissez pas la maniére la plus cruelle de le perdre: c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon Ami, vos peines me font songer aux miennes: c'est un retour naturel aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs une sensibilité plus désintéressée; mais personne, j'en suis bien sûr, ne les partagera plus sincérement.

A Montmorency 9 Février 1760.

XXXII. LETTRE

DE M. DE FENELON, ARCHEV. DE CAMBRAI, A MADAME DE LAMBERT,

Sur la Mort de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Dieu pense, Madame, tout autrement que les hommes : Il détruit ce qu'il sembloit avoir formé tout exprès pour sa gloire. Il nous punit, nous le méritons. Je serai le reste de ma vie, avec le zèle et le respect les plus sincéres, etc.

3 Mars 1712.

XXXIII. LETTRE

DE MADAME DE VENTADOUR A LOUIS XV.

Sur la Mort de Madame sixiéme et sur le rétablissement de sa santé après la Maladie qu'il eut à Metz.

Sire,

Après la grace que le Seigneur vient d'accorder à la France en lui conservant Votre Majesté, il ne falloit rien de moins qu'un Ange en Ambassade pour l'en aller remercier.

XXXIV. LETTRE

DE M. DE V*** A M. P***,

Sur une Maladie, etc.

On ne peut vous connoître, Monsieur, sans s'intéresser vivement à vous. J'ai appris votre maladie avec un véritable chagrin. Je n'ai pas besoin du *Non ignara mali miseris succurrere disco*, pour être touché de ce que vous avez souffert. Je suis beaucoup plus languissant que vous ne m'avez vu.... On ne sait que trop à Genève le désastre de Lisbonne et du Portugal. Plusieurs familles de Négocians y sont intéressées. Il ne reste pas actuellement une maison dans Lisbonne ; tout est englouti ou embrasé. C'est le Jugement-dernier pour ce pays-là, etc.

1 Décembre 1755.

XXXV. EXTRAIT

D'UNE LETTRE DU MEME.

Sur la Mort de M. Clairaut.

Vous trouverez, Monsieur, dans la Lettre que je vous envoie un témoignage de l'amitié qui me lioit à M. *Clairaut.* Cette amitié me flattoit, et je ne croyois pas lui survivre. Nous avons fait une grande perte; mais le Public ne la sent pas assez. Il ne sait pas combien les Gens de mérite en ce genre sont en petit nombre. Nous avons tout-au-plus trois ou quatre Géomètres Astronomes. S'ils manquoient, on seroit tout étonné de n'avoir pas un seul homme qui sût faire une observation. Il y a mille personnes qui lisent les Feuilles périodiques, contre une qui s'instruit dans les Ouvrages de M. *Clairaut*, etc.

XXXVI. LETTRE

DE J. B. ROUSSEAU, A M. AVED, PEINTRE CELEBRE,

Sur la Mort du Comte du Luc.

Helas! mon cher Ami, je ne m'attendois plus à pleurer autre chose que mes infirmités. Quel sujet de larmes, et quelle perte viens-je de faire, bon Dieu! Qui pourra remplacer un Ami, du mérite, de la vertu, de la bonté et de la solidité de M. le Comte *du Luc?* Consolez moi, mon cher Ami, si je puis être consolable. Entre toutes les marques de bonté qui me le feront regretter toute ma vie, celle de m'avoir procuré un Ami comme vous, est une des plus touchantes. C'est dans votre amitié que je puis retrouver, s'il est possible, de quoi réparer une partie des pertes de mon cœur. Où pourrai-je trouver un nouveau Protecteur, aussi solide, aussi vertueux que cet adorable Seigneur?

Adieu; je crains d'effacer ce que je vous écris, par les larmes qui s'échappent de mes yeux. Je vous embrasse, mon cher Ami, et je salue toute votre aimable Famille.

XXXVII. REPONSE

DU MEME, A UNE LETTRE DE CONSOLATION DE M. BROSSETTE.

Je réponds, Monsieur, à une Lettre que je n'ai point reçue, mais dont j'ai lu avec grand plaisir la copie que M. *Racine* m'a fait tenir de votre part. J'y vois avec une véritable consolation la part que vous prenez dans mes infirmités, et la sagesse avec laquelle vous savez en supporter de pareilles : grande leçon pour ceux qui n'auroient à soutenir que des douleurs matérielles ! Mais je ne suis pas né pour celles de cette espèce seulement ; mes véritables peines sont celles de l'ame ; et actuellement Dieu me fait passer par une nouvelle épreuve, plus douloureuse qu'aucune de celles de ma vie passée. Je pleure la mort de M. le Comte du Luc, et en voilà pour le reste de ma vie. Qu'ai je à craindre désormais, que de survivre aux Amis qui me restent? et puis-je en trouver à qui je sois attaché par de plus étroites obligations, par des exemples plus sensibles de générosité, de grandeur-d'ame, de sensibilité pour les déplaisirs d'autrui, et de courage à y chercher du remède? Dans le tems de mes plus grands malheurs il avoit trouvé le moyen de me rendre heureux, et je l'ai été véritablement tout le tems que j'ai vécu avec lui. Mais écartons ces idées, qui en renouvellant l'idée de jours que je ne retrouverai plus, raniment celle du triste avenir que je prévois pour le reste de ceux qui m'attendent.

XXXVIII. LETTRE

DU MEME, A M. BOUTET DE MONTHERY,

Qui lui avoit appris la Mort de son Frere.

Je n'étois que trop préparé, mon cher Monsieur, au cruel malheur que vous m'annoncez. Ce n'en est pas moins un coup-de-foudre pour moi, et, de tous ceux

qui m'ont jamais frappé, le plus mortel et le plus accablant. J'ai vécu jusqu'ici dans les douleurs, et j'y ai résisté; mais je n'ai pas même la force de demander à Dieu la grace de résister à celle-ci. Mes malheurs sont comblés; plût à-Dieu que mes jours le fussent aussi! Je juge, mon cher Monsieur, de votre affliction par la mienne. Mais quelque grande qu'elle soit, vous avez, pour ne vous y point laisser abattre, des raisons que je n'ai pas. Je touche à la fin de ma carriére; vous êtes tout-au-plus à la moitié de la vôtre. Vous avez une Famille à qui vous vous devez; je suis isolé sur la terre, et rien ne peut m'y attacher que mes Amis, dont je viens de perdre le plus solide, le plus tendre et le plus vertueux. J'espére, il est vrai, de le retrouver en vous; mais pour cela il est nécessaire que vous songiez à votre conservation. Vous devenez Pere-de-famille et d'une famille à qui elle devient essentielle; Dieu veut que vous vous conserviez pour elle; il vous l'ordonne, et vous devez lui obéir. Donnez donc à la nature ce que vous lui devez; mais donnez à Dieu et à l'humanité même, pour votre Epouse et pour vos Enfans, ce qu'ils exigent de vous, etc. etc.

XXXIX. LETTRE

D'UN HOMME-DE-LETTRES CALOMNIÉ,

Auquel on avoit écrit une Lettre de consolation.

Je reconnois, Monsieur, votre honnêteté et votre amitié pour moi dans vos consolations et dans vos conseils. Où en serions-nous, si la calomnie restoit toujours impunie? Il ne faudroit que la plume d'un scélérat pour ternir la réputation du plus honnête-homme. Le Parlement m'a fait justice des Ecrits satyriques de ***. Il a été blâmé, déclaré infâme, et son Mémoire scandaleux brûlé par la main du Bourreau.

La part que vous prendrez à cet événement, me le rendra encore plus agréable. On cherche aujourd'hui assez inutilement, dans le monde comme dans les Lettres, des Amis désintéressés et sensibles. J'ai trouvé l'un et l'autre en vous, etc.

Voyez encore l'article Consolation.

LETTRES de CONSEIL *)

I. LETTRE

de M. de ***, a M. de F***, son Neveu,

Qui venoit d'être reçu Conseiller au Parlement.

Vous avez, mon cher Neveu, étudié les Loix de votre Patrie; vous allez porter vos jugemens en son nom. Rendez ce nom et le vôtre respectables. Vous avez été choisi Juge par votre Roi, qui lui-même jugera vos Arrêts. Devenu son organe, vous le ferez parler d'un maniére digne de la majesté du Trône.

J'espére que la Loi seule, et non l'esprit du corps dictera toujours vos avis; qu'il ne sortira jamais de votre Tribunal aucun Arrêt qui ne soit motivé. J'espére que, dans le cas où la moindre lueur pourra frapper vos yeux en faveur d'un accusé, l'indulgence l'emportera sur la rigueur; et que lorsque la Loi ne sera pas claire, vous consulterez les Interprètes des Loix, qui résident auprès du Trône dont elles sont émanées.

Votre bon esprit vous apprendra des distinctions qu'il faut mettre entre les délits, qui n'étant que l'effet d'une imagination foible et égarée, peuvent se réprimer par une punition légére; et ceux qui, partant d'un cœur atroce et incorrigible, exigent les châtimens

*) La Lettre IV de Mad. de *Maintenon*, art. *Affaires*; et les Lettres I et III de l'art. *Amitié*; et les X, XVII et XXVII de l'art. *Bonne-année*, peuvent se rapporter aussi a cet article.

les plus sévéres, non pas pour la vengeance, mais pour l'utilité publique. Vous mettrez quelque différence entre ce qui est crime chez toutes les Nations, et ce qui étant crime dans un pays, est presque vertu dans un autre.

Si vous êtes forcé d'employer les horreurs de la torture pour découvrir de grands crimes, vous ne livrerez à ce supplice, pire que la mort, que les scélérats déja convaincus, et non des accusés qui peuvent être innocens, et qui comme hommes sont vos freres.

Vous saurez sur-tout proportionner les peines aux délits. Vous serez toujours équitable dans vos châtimens, parce que vous serez toujours citoyen.

Homme, vous respecterez la vie des hommes.

En portant aux pieds du Trône les plaintes du Peuple contre les exacteurs qui l'oppriment, vous parlerez en Magistrat, non en déclamateur; et vous mériterez à la fois l'estime du Roi et la reconnoissance de la Nation, etc. etc.

II. LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

Je vous pardonne, mon cher Marquis, d'avoir oublié un Vieillard malade et inutile; mais je ne vous pardonne point de vous livrer au Public, qui cherche toujours une victime, et qui s'acharne impitoyablement sur elle. On ne vous dit peut-être pas à quel point il enfonce le poignard dans les plaies qu'il a faites lui-même. Je vous prédis que vous serez malheureux, si vous ne vous dérobez à l'envie et à la malignité; et je vous répéte, que vous n'avez d'autre parti à prendre, que de vivre avec un petit nombre d'Amis dont vous soyez sûr.

Vous vous plaignez de quelques tours qu'on vous a joués. J'aimerois mieux qu'on vous eût volé deux

cents mille livres, que de vous voir déchirer par les Harpies de la société, qui remplissent le monde.

Il faut absolument que vous sachiez que cela a été poussé à un excès qui m'a fait une peine cruelle. On dit: *Voilà comme sont faits tous les petits Philosophes de nos jours.* On clabaude à la Cour, à la Ville. Vous sentez combien mon amitié pour vous en a souffert. Vous êtes fait pour mener une vie très-heureuse, et vous vous obstinez à gâter tout ce que la Nature et la Fortune ont fait en votre faveur!

Je vous dirai encore, qu'il ne tient qu'à vous de faire tout oublier. Je vous demande en grace que vous soyez heureux. Je ne veux pas qu'un beau diamant soit mal monté. Pardonnez ma franchise; c'est mon cœur qui vous parle. Il ne vous déguise, ni son affliction, ni ses sentimens pour vous, ni ses craintes.

III. LETTRE

D'UN HOMME QUI AVOIT UN PETIT EMPLOI A LA COUR, A UN HOMME DE PROVINCE.

On a des tribulations par-tout, mon très-cher Ami, dans le monde comme dans la solitude, à la Cour comme au Village. S'il est quelques ames bienfaisantes qui vous servent hautement, il est une foule de jaloux qui vous desservent en secret. Après vingt ans de sueurs et de travaux, je suis à-peu-près aussi avancé dans ma carrière que le jour que j'y entrai. Mon exemple doit vous servir de consolation; ou du moins il peut vous prouver qu'on a beaucoup à travailler, sans espérer de grandes récompenses. Si les hommes sont ingrats, ils ne sont pas tous insensibles; et je suis infiniment touché de la confiance que vous avez en moi, et de l'amitié constante que vous me témoignez. Mon cœur ne s'est pas endurci à la Cour, et si je trouvois le moyen de vous tirer de l'état inquiétant où vous

êtes, j'oublierois toutes mes peines, et je me croirois le plus heureux des hommes.

Je suis, etc.

IV. LETTRE

A UN JEUNE-HOMME,

Qui vouloit se faire imprimer.

Vous entrez, Monsieur, dans une carrière semée d'écueils; je souhaite qu'en la parcourant vous ayez les succès que vous méritez. Mais dans cette lice épineuse, il faut également offrir *et son front aux lauriers, et son nez aux nazardes.* C'est l'horoscope de tous les Gens-de-lettres, tirée par un homme qui connoissoit beaucoup et les hommes et les Lettres, par le sage *Fontenelle.*

Vous vous promettez de la Littérature, quelques avantages, dont vous nourrissez un peu trop votre imagination. Un bel-esprit, qui n'est que bel-esprit, offre un assez triste rôle dans ce monde. Accoutumé à sucer des fleurs, il se rend incapable de jamais goûter les fruits de la Fortune. Un bon Avocat, un Médecin habile se fraient la route des richesses et de la considération; tandis que le simple Littérateur vit dans la médiocrité, quelquefois dans l'indigence, et trop souvent dans le mépris. Et que vous dirai-je des manœuvres de l'Envie, des escroqueries de certains Libraires, des cris des Dogues de la Littérature? Si tout cela ne vous décourage point, *tibi robur et æs triplex.* Vous m'avez marqué trop de confiance, pour que je ne vous parle pas avec franchise. Puis-je vous cacher ce que l'expérience m'a appris, et ce que mon amitié craint pour vous? Excusez ma sincérité en faveur des sentimens qui me l'inspirent, etc. etc.

V. LETTRE

DE M. DE V*** A M. PALISSOT,

Qui lui avoit envoyé sa Comédie des Méprises.

Je vous dois beaucoup de remercimens, Monsieur, de la bonté que vous avez eûe de m'envoyer votre derniére Pièce. Vous savez que votre style me plaît beaucoup. Il est coulant, pur, facile. Vous ne courez point après les saillies et les expressions bizarres, et c'est un très-grand mérite dans ce siécle.

J'aurois peut-être desiré que vous n'eussiez point choisi un sujet si semblable à celui des *Menechmes*, et qui n'en a pas le comique. Peut-être même, si vous vous étiez donné le tems de vous refroidir sur votre ouvrage, vous auriez supprimé quelques notes qui peuvent vous faire des ennemis.

J'ai toujours été très-affligé que vous ayez attaqué mes chers Philosophes *), d'autant plus que vous prites le tems où ils étoient persécutés. Les Gens-de-lettres devroient sans-doute être réunis; ils pensent tous, au fond, de la même façon. Pourquoi déchirer ses freres, tandis que les persécuteurs les fouettent? etc. etc.

VI. LETTRE

D'UN VIEUX PHILOSOPHE, A UNE JEUNE DAME QUI PLAIDOIT CONTRE SON MARI.

Madame,

J'ai reçu les Mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer touchant votre Procès. Je ne suis point Avocat, j'ai bientôt 75 ans, et je vais finir le procès que j'ai avec la Nature. Je ne voudrois pas mourir sans voir

*) M. de V. n'a jamais pardonné, (comme le dit un Seigneur de beaucoup d'esprit), à M. *Palissot*, d'avoir *battu sa livrée*. Au reste il est faux, que cette livrée fût persécutée. Toute cette prétendue persécution consistoit à proscrire quelques livres qui devoient être proscrits.

la paix et l'union rétablies dans votre Famille; ce sont les plus grands des biens. Il vaut mieux prendre des Arbitres que des Procureurs. La raison et le véritable intérêt cherchent toujours des accommodemens. L'intérêt mal-entendu et l'aigreur mettent des procédures à la place des procédés. Voilà tout ce que je connois dans le Barreau. Votre Epoux passe pour un homme aussi judicieux qu'aimable: vous me montrez dans votre Lettre les meilleurs sentimens; et vous êtes faits l'un et l'autre pour vous concilier.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VII. LETTRE

A MADEMOISELLE***

Qui alloit se marier.

Vous me demandez, Mademoiselle, des conseils sur un sujet bien délicat. Le Mariage est une loterie, dont presque tous les billets sont mauvais. Vous êtes digne, par votre caractère et vos vertus, d'avoir le bon billet; mais vous savez que le bonheur ne suit pas toujours le mérite.

Je sens que vous ne pouvez rester comme vous êtes; et c'est sur-tout aux belles ames que la Providence a imposé le devoir de se perpétuer. Puis donc qu'il faut faire un choix, ne cherchez ni un Epoux trop jeune, ni trop vieux, ni trop bête, ni trop engoué de son esprit.

Les Jeunes-gens, volages, évaporés, prodigues, tourmentent aujourd'hui les femmes par les rivales qu'ils leur donnent, et les ruinent par les fantaises et le luxe auxquels ils se livrent. Les Vieillards sont forcés à plus de sagesse et d'économie; mais ils donnent dans un excès opposé: ils sont avares, inquiets, jaloux, et presque toujours infirmes; et, avec votre jeunesse et vos graces, vous ne pourriez pas être long-tems Garde-malade.

Les Esprits bornés sont un autre fléau du Mariage. Leurs vues courtes, leur opiniâtreté, et quelquefois leur emportement, ne rendent pas légère une chaîne qui d'elle-même est assez pésante.

On ne gagne pas davantage avec les Petits-maîtres, qui se piquent de bel-esprit, sans avoir du bon esprit : ils sont vains, impérieux, contredisans, dédaigneux, despotiques... Les gens qui joignent à un caractère honnête, un esprit supérieur, ont de la douceur et de l'indulgence ; parce que leurs lumières leur montrant toute l'étendue de la foiblesse humaine, leur bonté naturelle la leur fait pardonner. Mais ce genre d'hommes est si peu commun, qu'on ne peut se flatter de les rencontrer que par un heureux hazard, qui sort de la classe des événémens ordinaires.

Dans l'impuissance où vous êtes de découvrir ce trésor caché, attachez-vous à un homme qui ait assez de jugement pour voir ce que vous valez, et assez de sensibilité pour que son cœur se porte de lui-même à tout ce que votre esprit pourra lui proposer de judicieux et d'utile.

Mais ce n'est pas assez qu'un Mari ait du bon-sens ; il lui faut de la fortune. Je sais que l'or ne fait pas le bonheur ; mais je sais aussi que presque toutes les querelles de ménage ne viennent que des inquiétudes continuelles que donne le défaut d'aisance.

Enfin, à quelque homme que vous donniez la main, préparez-vous à des peines. C'est le partage de la nature humaine. Il y a peu d'heureux sur la terre, et le nombre des Elus de cette vie est encore plus petit dans le Mariage que dans les autres états : mais, avec du jugement, de la patience et du courage, il n'y a point de situation qu'on ne puisse rendre non-seulement supportable, mais même agréable.

On a beaucoup obtenu dans tous les états, quand les avantages contre-balancent les inconvéniens, et c'est cette compensation que j'attends de votre bon esprit. Vous serez plus heureuse, où, si vous voulez, moins malheureuse que les autres femmes. Vous ne verrez pas un tyran dans votre Mari, et il ne croira pas avoir enchaîné une esclave. Il aimera en vous une Epouse fidelle, une Mere tendre, une Amie sensée.

Mais ne précipitez rien, si vous ne voulez faire de faux-pas. Connoissez avant que d'aimer. Réfléchissez, consultez avant que de vous engager. Il y a peu d'inconvéniens d'attendre quelques mois; mais il y en a beaucoup de trop se presser.

VIII. LETTRE

A UN HOMME QUI SE VANTOIT SANS CESSE, ET QUI DÉPRECIOIT LES AUTRES.

Vous avez bien raison, Monsieur, de vantre votre imagination; elle vous a fait-faire de grandes choses. Mais vous avez tort peut-être de déprécier celle des autres; ils se contentent d'en avoir assèz pour embellir leur style, et se soucient fort peu de celle qui ne feroit que le surcharger. Il est doux de l'emporter sur ses Rivaux par l'esprit; il seroit plus flatteur de les vaincre par le cœur. De la façon que vous pensez et que vous agissez, il est difficile qu'on porte envie ni à votre esprit, ni à votre cœur. Vous nourrissez souvent l'un de chiméres, et il y a quelquefois du vuide dans l'autre. Si vous voulez qu'on vous estime, tâchez de vous estimer moins, et de vous rendre plus estimable. Les saillies, quelques agrémens passagers, peuvent éblouir; il n'y á que la vertu solide et la douceur constante qui fassent les attachemens éternels.

Dans la Littérature on est ce qu'on peut être; mais dans la Société, il faut être ce qu'on doit être. Soyez

donc modeste, indulgent, moins rempli de vous-même, et plus équitable à l'égard des autres. Si les *Narcisses* réussissent quelquefois auprès des Femmes, ils échouent presque toujours dans le monde, où la liberté commune doit mettre un frein aux vanités particulières. Je vous donne une preuve de cette liberté, en vous parlant avec franchise, etc. etc.

IX. LETTRE

A UN LITTÈRATUR

Qui avoit été durement critiqué.

Si vous aviez eu le malheur d'entrer d'aussi bonne heure que moi dans la carrière périlleuse de la Littérature, vous seriez tout accoutumé à l'injustice des hommes. En général *il faut peu exiger* d'eux. Cette maxime est sur-tout vraie dans la république des Lettres, où chaque membre s'imagine que la gloire de ses confrères a été acquise aux dépens de la sienne propre.

Il y a long-tems qu'on a comparé la Société humaine à une rûche de Bourdons, où l'on fait plus de *fiel* que de *miel*. Pourquoi voudrions nous que la république Littéraire fût une ruche d'Abeilles? C'est dans cet état anarchique qu'on doit le dire tous les jours, ce que le sage *Fontenelle* se disoit quelquefois: »*Les hommes* »*sont méchans; mais tels qu'ils sont, j'ai à vivre avec* »*eux, et je me le suis dit de bonne-heure.*«

Continuez, Monsieur, de parcourir la carrière des beaux-Arts, sans vous détourner en chemin pour faire taire les Censeurs qui aboient. Si vous étiez arrêté par tous les obstacles de la route, vous en accroîtriez les fatigues, et vous retarderiez nos plaisirs. *Sint magni passus, sed non extrà viam.*

X. LETTRE

DE J. J ROUSSEAU A UN JEUNE-HOMME.

Qui demandoit à s'établir à Montmorency pour profiter de ses leçons.

Vous ignorez, Monsieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux, et de plus fort-occupé, qui n'est guéres en état de vous répondre, et qui le seroit encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrois vous y être utile, et vous êtes louable du motif qui vous l'a fait desirer: mais sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorency. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale. Rentrez dans votre cœur, vous les y trouverez; et je ne pourrois rien vous dire à ce sujet, que ne vous dise encore mieux votre conscience, quand vous voudrez la consulter. La vertu, Monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil; pour être vertueux, il suffit de vouloir l'être, et si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé.

S'il m'appartenoit de vous donner des conseils, le premier que je voudrois vous donner, seroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, et qui n'est qu'une paresse de l'ame, condamnable à tout âge et sur-tout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir, la vie laborieuse que Dieu nous impose, n'a rien que de doux au cœur de l'homme-de-bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir; et la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, Monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parens et la Providence *). Voilà

*) Les Conseils de *J. J. Rousseau* sont dignes d'un Sage. Il seroit à souhaiter qu'ils persuadassent enfin à de jeunes écervelés, qui

le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre; et si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paroît un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monsieur, retournez dans votre Province, allez vivre dans le sein de votre famille; servez, soignez vos vertueux Parens: c'est-là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie dure est plus facile à supporter en Province, que la fortune à poursuivre à Paris, sur-tout quand on sait, comme vous ne l'ignorez point, que les plus indignes manéges font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait M. votre Pere. Il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence et le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, Monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorency. Peut-être ne seront-ils pas de votre goût, et je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre; mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort, qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, Monsieur, d'agréer mes salutions très humbles.

XI. LETTRE

DE MAD. DE MAINTENON A SON FRERE.

Sur la nécessité de se contenter de ce qu'on a, et de reformer son humeur.

On n'est malheureux que par sa faute. Cette sera toujours mon texte et ma réponse à vos lamentations. Son-

comptant de faire fortune à Paris, vont s'y plonger dans le vice et dans la misére, que le travail vaut mieux que l'intrigue; que les places qui donnent beaucoup d'argent et peu de peine, ne sont pas faites pour eux: que par-tout il faut savoir se plier aux devoirs de son état; et qu'enfin, abandonner une grande Ville où l'on jouit d'un bien-être certain, pour une grande Ville où l'on ne sera jamais nourri que de fausses espérances, c'est renoncer au nécessaire pour courir après un superflu chimérique.

gez, mon cher Frere, au voyage d'Amérique, aux malheurs de notre Père, aux malheurs de notre enfance, à ceux de notre jeunesse, et vous bénirez la Providence, au lieu de murmurer contre la Fortune. Il y a dix ans que nous étions bien éloignés l'un et l'autre du point où nous sommes aujourd'hui. Nos espérances étoient si peu de chose, que nous bornions nos voeux à trois mille livres de rente. Nous en avons à-présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seroient pas encore remplis! Nous jouissons de cette heureuse médiocrité que vous vantiez si fort. Soyons contens. Si les biens nous viennent, récevons-les de la main de Dieu; mais n'ayons pas des vues trop vastes. Nous avons le nécessaire et le commode: tout le reste n'est que cupidité. Tous ces desirs de grandeur partent du vuide d'un cœur inquiet. Toutes vos dettes sont payées: vous pouvez vivre délicieusement sans en faire de nouvelles. Que desirez-vous de plus? Faut-il que des projets de richesse et d'ambition vous coûtent la perte et de votre repos et de votre santé? Lisez la vie de *S. Louis*: vous verrez combien les grandeurs de ce monde sont au-dessous des desirs du cœur de l'homme. Il n'y a que Dieu qui puisse le rassasier. Je vous le répète, vous n'êtes malheureux que par votre faute. Vos inquiétudes detruisent votre santé, que vous devriez conserver, quand ce ne seroit que parce que je vous aime. Travaillez sur votre humeur: si vous pouvez la rendre moins bilieuse et moins sombre, ce sera un grand point de gagné. Ce n'est point l'ouvrage des reflexions seules: il y faut de l'exercice, de la dissipation, une vie unie et réglée. Vous ne penserez pas bien, tant que vous vous porterez mal: dès-que le corps est dans l'abattement, l'ame est sans vigueur. Adieu. Ecrivez-moi plus souvent, et sur un ton moins lugubre.

XII. LETTRE

a un Ami.

Qui avoit quitté un Objet qu'il aimoit.

Votre absense, mon très-cher Ami, est une peine toujours nouvelle; c'est une plaie dont mon cœur ne guérira jamais. Mais, au milieu des amertumes que je ressens de ne pas vous voir, j'éprouve des consolations. Je craignois toujours pour vous, lorsque vous étiez ici.

Vos liaisons avec Mlle *** pouvoient recevoir, de la part d'un Public toujours curieux et toujours malin, une tournure désagréable pour vous et pour elle. Dans l'ivrésse où vous avez jetté sa raison, il ne lui étoit pas possible de cacher son empressement et sa passion. La prudence est rarement compatible avec tant d'amour. Ce qui étoit un mistére entre vous, ne l'auroit pas été long-tems à des yeux clairvoyans. Tout annonçoit que vous étiez aimé. Le sentiment le plus tendre se montroit à découvert dans son langage, dans ses yeux, dans toutes ses actions; et ce sentiment gêné et contraint en acquéroit plus de force. Les réflexions peuvent guérir les passions ordinaires: mais celle que vous avez inspirée, sembloit prendre de nouvelles forces par les efforts mêmes qu'on faisoit pour la vaincre.

Félicitez-vous donc d'être loin de nous, et en voyant ce que vous avez perdu, considérez aussi ce que vous avez gagné. Vous jouissez de la tranquillité, et vous ne risquez plus de troubler le repos d'une Personne qui doit vous être doublement chère par ses sentimens et par ses vertus.

XIII. AUTRE LETTRE

au Meme.

Le plaisir de vous revoir, mon très cher Ami, étoit la plus douce de mes espérances. Mais comme je ne me flatte plus de cette consolation, je veux au moins faire

diversion à mes chagrins en vous écrivant. Quoiqu'absent, il me semble que vous êtes devant moi, lorsque je m'entretiens avec vous la plume à la main: je vous parle, vous me répondez; et cette illusion agréable me distrait un moment de mes peines. De tous les plaisirs de l'esprit, il me semble que celui d'écrire à ce qu'on aime est le plus délicieux. Vous pensez sans doute comme moi. Si l'absence éteint les sentimens, l'attachement, et (j'ose le dire) la reconnoissance que vous devez à mon amitié, ranimeront les vôtres.

Votre cœur est presque neuf. Ne l'usez point en le livrant à trop de personnes: il en est si peu qui soient dignes de le posséder! Craignez la méchanceté, l'indiscrétion, l'ingratitude des Hommes, autant que la malignité jalouse des Femmes. Ne vous confiez qu'avec réserve; vous serez trahi quelquefois par ceux qui paroissent les plus sûrs et les plus discrets.

J'ai éprouvé tant de perfidies, j'ai essuyé tant de traits de l'envie, que je tremble lorsque je forme de nouvelles liaisons, ou que quelqu'un s'attache à moi. Cependant mes fautes et mes erreurs me sont chères, puisqu'elles me donnent le moyen de vous donner des conseils utiles. Profitez-en, je vous prie; vous n'en recevrez jamais qui partent d'un cœur plus pénétré et plus sincère.

XIV. LETTRE

A MADEMOISELLE DE**

Qui s'étoit brouillée avec une de ses Amies.

J'ai appris avec douleur, Mademoiselle, votre petit différend avec votre Amie. Si elle est trop vive et trop sensible, elle a quelque raison de se plaindre que vous vous livrez trop à cette humeur enjouée qui vous fait un peu négliger les devoirs de l'amitié. Vous êtes faites l'une et l'autre pour vous concilier. Il seroit bien fâcheux que

l'attachement sincére que votre caractère aimable lui a inspiré, ne finît que par la négligence de votre part et l'aigreur de la sienne. Je l'ai bien grondée de ce qu'elle attendoit que vous lui donnassiez, la premiére, de vos nouvelles; elle m'a dit que jamais elle n'avoit eu une pareille idée, et que ce n'étoit pas avec vous qu'elle disputeroit le terrein. Mais n'ayant pas répondu à son dernier billet, tandis que vous avez écrit à plusieurs Personnes, elle a dû croire que ses Lettres vous seroient importunes. C'est sans doute un faux jugement, que vous devez pardonner à sa sensibilité. J'ai tâché de lui persuader que votre cœur étoit aussi bien-fait que votre esprit est agréable. Vous ne voudrez pas sans-doute me faire mentir, et vous êtes en état de tenir tout ce qu'on promet de vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XV. LETTRE

D'UN AUTEUR CELEBRE (LA BAUMELLE), A M. DE V***,

Après une disgrace commune.

Nous voilà libres, Monsieur; vengeons-nous des disgraces en nous les rendant utiles. Laissons toutes ces petitesses littéraires, qui ont répandu tant de nuages sur le cours de votre vie, tant d'amertume sur ma jeunesse. Un peu plus de gloire, un peu plus d'opulence; qu'est-ce que tout cela? Cherchons le bonheur, et non les dehors du bonheur. La plus brillante réputation ne vaut jamais ce qu'elle coûte. *Charles-Quint* soupire après la retraite; *Ovide* souhaite d'être un sot. Nous voilà libres. Je suis hors de la Bastille; vous n'êtes plus à la Cour de Berlin. Profitons d'un bien qu'on peut nous râvir à tout moment. Respectons cette grandeur dangereuse à ceux qui l'approchent, et cette autorité terrible à ceux-mêmes qui l'exercent; et s'il est vrai qu'on ne peut penser sans risque, ne

pensons plus. Tous les plaisirs de la réflexion valent-ils ceux de la sûreté? Croyons-en, vous, soixante ans d'expérience: moi, six mois d'anéantissement. Soyons plus sages, ou du moins plus prudens; et les rides de la vieillesse, et le souvenir des verroux, ces ouvrages du tems et du pouvoir, deviendront pour nous de vrais biens.

XVI. LETTRE

A UN HOMME D'ESPRIT,

Qui étoit un peu trop sensible aux tracasseries d'une petite Ville.

Je ne suis point étonné, Monsieur, que les hommes soient injustes: mais je suis surpris qu'un homme d'esprit, tel que vous, fasse tant d'attention à leurs injustices. Il seroit tems que vous jouissiez du repos et du bonheur; et si vous voulez reellement posséder l'un et l'autre, vous vous mettrez au-dessus des sots propos, des mauvais procédés et des inquiétantes procédures. Vous vous arrêtez un peu trop à toutes ces pauvretés. Il y a des objets sur lesquels il faut glisser, et non appuyer.

Le rustre sans esprit porte gaîment ses chaînes,
Et la réflexion aigrit toutes nos peines.

D'ailleurs, cette vie n'est qu'un passage; et quand on ne fait que passer, il n'est pas prudent de s'arrêter à toutes les portes pour faire-tête à des dogues qui aboient. Le pélerinage seroit trop long, et même trop pénible. Vous rendez le mien fort agréable, si vous me conservez les sentimens que vous voulez bien me témoigner.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XVII. LETTRE

DE M. C*** A M. DE ***,

Au sujet d'un Livre impie.

J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau Livre, et je vois avec douleur qu'il fera plus de plaisir à la jeunesse incrédule, qu'aux Gens sages et aux vrais Philosophes. Vous y montrez beaucoup d'esprit; mais il auroit pu être mieux employé. Vous avez beau me dire: *que votre Ouvrage et ceux de son espèce, ne sont pas faits pour le Peuple; que le Peuple ne lit point; que c'est s'allarmer mal-à-propos, que de croire que le Vulgaire puisse être gouverné par des livres.*

Votre proposition est vraie en général, et fausse dans plusieurs cas particuliers. Un Laboureur, un Jardinier qui ne savent pas lire, n'abuseront certainement pas des connoissances puisées dans les livres. Mais ces livres qu'ils ne connoissent pas, et qu'ils ne peuvent connoître, tombent par hazard entre les mains d'un Horloger, d'un Peintre, qui se trouvent quelquefois au cabaret avec le paysan. Ces Artistes, pleins des idées de l'Auteur qu'ils ont lu, les laissent échapper entre les verres et les pots. Ils se persuadent facilement que l'homme n'a rien au-dessus de la bête; qu'il naît et meurt comme le chien: qu'ils sont également formés de terre, et qu'ils retournent à la terre: qu'ainsi, c'est une sottise de gêner ses penchans et de se priver de ce qui fait notre plaisir.

Qu'arrive-t-il? L'Horloger catéchise le Laboureur, lui communique ses principes; et ils finissent, l'un par la débauche, et l'autre par la friponnerie. Vos livres sont donc beaucoup plus dangereux que vous ne le croyez; et certainement si vous daignez y réfléchir, vous aurez des remords.

Car, dites-moi, je vous prie, quel mal peut faire la Religion, et quels biens n'opère-t-elle pas? N'est ce pas à elle que nous devons les Peres vertueux, les Meres tendres, les Epoux fidèles, les Rois justes, les Magistrats équitables, etc. etc.? Vous et moi pouvons être surpris par la mort au moment que je vous écris. Ne voudriez-vous pas avoir vécu dans les principes de cette Religion, que notre corruption abjure quelquefois, mais à laquelle un cœur bienfait ramène toujours? Quelle différence, en effet, entre la fin du croyant, et celle de l'incrédule, qui, après avoir vécu dans l'agitation et les remords, finit ordinairement dans les tourmens d'une mort désespérante?

Vous pardonnez sans doute ces réflexions à un Ami qui desire votre bonheur et votre gloire. Vous ne trouverez l'un et l'autre que dans le bon usage des dons que le Ciel vous a faits. N'en abusez plus, je vous en conjure! cessez d'être l'Oracle des méchans et l'Apôtre des vicieux. Entendez mieux les intérêts de votre amour propre; et, si vous êtes sourd à ses conseils, écoutez du moins ceux de l'amitié. Alors vos principes seront purs comme la vertu qui vous les aura dictés, et les livres où vous les consignerez, seront immortels comme elle.

Je suis, etc.

Avril 1776.

XVIII. LETTRE

A MONSIEUR ***,

Qui cherchoit à se venger de quelques procédés injustes.

On cherche, mon cher Monsieur, très inutilement le bonheur dans ce monde; je l'ai trouvé dans l'amitié que vous m'avez inspirée et dans celle que vous me témoignez. Lorsque j'ai pris la liberté de vous donner des conseils, j'ai cru que vous les recevriez dans le

même esprit qui me les avoit dictés. J'oublierois, à votre place, des injustices qui vous engageront dans toutes les querelles de la chicane et dans des dépenses ruineuses. L'oubli des procédés désagréables, et des hommes méchans qui les ont eus avec nous, est le meilleur moyen de nous venger d'eux. Vous pensez trop bien, pour ne pas vous en tenir à une vengeance si noble. Elle est, à tous égards, plus favorable à votre tranquillité et à vos véritables intérêts. Le mien le plus cher dans ce moment, c'est de vous assûrer que je vous aime de tout mon cœur.

XIX. LETTRE

A un Homme-de-Lettres injustement attaqué par un Ecrivailleur satyrique.

Je ne suis point surpris, Monsieur, des injustices de *** à votre égard. L'envie et l'équité vont rarement de compagnie. Si vous faites quelque cas de mes avis, je vous conseillerai d'ignorer les morsures de ce petit Serpent. C'est un Homme qui ne mérite ni l'honneur d'être attaqué, ni la peine que vous prendriez de vous défendre contre lui. Il veut se tirer de la fange en se déchaînant contre le Mérite; humiliez le en ne lui répondant point. Ses critiques augmentent le prix de vos talens et de vos vertus aux yeux des gens sages. Il remplit sa vocation en calomniant; remplissez la vôtre en dédaignant ses impostures.

D'ailleurs, les jugemens de cet enthousiaste satyrique étant presque tous contradictoires, on ne doit faire aucune attention, ni lorsqu'il caresse, ni lorsqu'il déchire. Plus son amour-propre révolté lui fera dire du mal de vous, plus on en croira de bien: et vous devez être aussi vain de ses injures, que vous étiez humilié de ses éloges. Il ne déshonore plus que ceux qu'il encense.

Quant à vos Ecrits, ne craignez point de les abandonner à ses dents venimeuses. Un bon livre ne redoute point une mauvaise critique. » Des Ecoliers » ayant jetté de la boue sur une très-belle glace, le » propriétaire ne s'en courrouça point. Dès qu'elle » fut sèche, en passant paisiblement un linge dessus, » il détruisit l'ouvrage de ces polissons, et la glace de- » vint aussi brillante qu'auparavant.« Vous connoissez cet Apologue; l'application en est aisée, et tous les esprits équitables l'ont déja faite.

Votre ennemi a quelque esprit; mais il emploie, pour répandre le mensonge, des ressources qui auroient été bien plus honorables pour lui, s'il les avoit consacrées à la vérité. Il s'est fait une armée d'ennemis, et il trouve en lui-même un ennemi plus accablant que ceux qu'il s'est attirés: abandonnez le au tourment des ames lâches, à la fureur d'un orgueil humilié et d'une envie impuissante.

XX. LETTRE

A UN PARISIEN,

Qui vouloit habiter une petite Ville.

Avant que de vous décider à quitter la Capitale pour la Province, vous faites bien, mon cher Ami, de me demander la carte du Pays. Je connois la petite Ville que vous voulez habiter; elle est, comme la plupart des Villes de ce genre, livrée à l'oisiveté et aux petites tracasseries. Deux partis, qui ressemblent pour l'animosité aux *Guelphes* et aux *Gibelins*, la divisent en deux sociétés principales, qui se détestent de tout leur cœur. Une lanterne placée dans un carrefour a été l'origine de cette haîne. Les uns vouloient l'éclairer avec de l'huile, les autres avec du suif. Chacun soutint son opinion; on écrivit en Cour; on se pourvut au Parlement; et depuis cette grave querelle, la mésintelligence a établi son empire à ***.

A peine serez vous descendu de cheval, que les deux partis viendront vous conter longuement leur cause et leurs moyens. On vous fera des confidences, on vous consultera, on vous initiera dans les chicanes, et tant que vous ne serez pas décidé, on vous écoutera comme un oracle. Mais si malheureusement vous penchez pour l'une des deux factions, l'autre vous examinera par tous les endroits imaginables. On n'oubliera pas même votre noblesse, et si elle passe par ce creuset, elle n'aura plus rien à craindre, fût-elle soumise aux épreuves d'un Chapitre d'Allemagne.

Si, pour vous dépiquer des sottises qui occupent sérieusement les Hommes, vous vous tournez du côté de la société des Femmes, vous y éprouverez les mêmes désagrémens. Elles sont divisées en deux coteries; et l'on sifle dans l'une tout ce qu'on admire dans l'autre. La source de ce schisme fut un plumet, dont une Madame de ***, un peu surannée, s'avisa d'orner ou de charger sa tête. Une de ses rivales en âge et en prétentions en fit des plaisanteries, et depuis la guerre est ouverte. Les deux Dames étant chacune à la tête des combattans, qui ne s'épargnent ni les brocards, ni les injures; vous n'aurez de l'esprit auprès de l'un des deux partis, qu'autant que vous saurez tourner l'autre en ridicule.

Vous pourriez vous sauver peut-être en vous bornant à la pôlitique; mais il est bon de vous dire qu'à ***, comme dans toutes les autres petites Villes, il y a deux ou trois Ministres d'état, qui n'ayant jamais su gouverner leur métairie, veulent cependant gouverner la France. Ils vous consulteront d'abord; car les nouvelles et les anecdotes d'un homme qui vient de Paris sont d'un grand poids pour eux. Mais si vous n'adoptez pas à votre tour leurs petits préjugés; si vous paroissez douter des contes scandaleux qu'ils vous feront

de la Cour; si vous les écoutez même en riant, vous êtes perdu, et vous finirez par avoir contre vous la cabale des *Lanternes*, celle des *Plumets*, et celle des *Gazetiers*.

Excédé de ce genre de vie, vous voudrez sans doute revenir à Paris... Eh! mon Ami, vous y êtes: restez-y, et souvenez-vous que lorsqu'on a dans un pays un peu de santé, quelque aisance et des Amis, il ne faut pas le quitter pour un autre.

18 Juillet 1765.

LETTRES DE CONSOLATION.

I. LETTRE

DE CONSOLATION A UN CELEBRE EXILÉ.

Je vois avec douleur, Monsieur, qu'au lieu de vous rapprocher de la Capitale et de vos Amis, vous vous en éloignez. Je vous exhorte de porter dans la solitude cet esprit enjoué, qui vous faisoit soutenir les ennuis de votre prison. Il faut se faire des plaisirs selon les tems et selon les lieux. Avec cette heureuse disposition d'esprit, (et tel est le caractère du vôtre) on change un désert en un séjour sinon délicieux, du moins supportable. Quelques livres, un peu de promenade, et la visite de deux ou trois Amis, voilà de quoi abréger les jours les plus longs. Si la pensée que vous êtes cher à un tendre et véritable Ami, pouvoit vous donner des momens agréables, certainement vous ne vous ennuieriez point. Les nuages qu'on a mis entre vous et le Gouvernement, céderont à votre mérite et sur-tout à votre innocence.

Soyez persuadé que, dans quelque situation que vous vous trouviez, je répondrai avec attendrissement et reconnoissance à toute votre amitié. Les peines que

votre exil m'a causées ne me font penser que plus souvent à vous; et j'ose croire que vous faites trop de cas d'un attachement sincère et inviolable, pour ne pas vous occuper quelquefois de moi, etc. etc.

Voyez la Lettre XXI. de l'art. CONDOLEANCE.

II. LETTRE

DE BOILEAU A BROSSETTE,

Pour le consoler de la mort de sa Mere.

Je voudrois bien, Monsieur, pouvoir calmer la juste affliction où vous êtes. Je la conçois telle qu'elle doit être, quoique je n'en aie jamais éprouvé de pareille; ma Mere (comme mes *Vers* vous l'ont vraisemblablement appris) étant morte, que je n'étois encore qu'au berceau. Tout ce que j'ai à vous conseiller, c'est de vous rassasier de larmes.

Je ne saurois approuver cette orgueilleuse indolence des Stoïciens, qui rejette follement ces secours innocens que la Nature envoie aux affligés, les cris et les pleurs. Ne point pleurer une Mere, ne s'appelle pas de la fermeté et du courage; cela s'appelle de la dureté et de la barbarie. Il y a bien de la différence entre se désespérer et se plaindre. Le désespoir brave et accuse Dieu; mais la plainte lui demande des consolations.

Voilà, Monsieur, de quelle manière je vous exhorte à vous affliger; c'est-à-dire, en vous consolant, et en ne prétendant pas que Dieu fasse pour vous une loi particulière, qui vous exempte de la nécessité à laquelle il a condamné tous les Enfans, de voir périr leurs Peres et leurs Meres. Si je ne vous écris pas aussi souvent que je devrois, ce n'est pas manque de reconnoissance; mais manque de cet esprit de vigilance et d'exactitude que Dieu donne rarement aux Poëtes, surtout lorsqu'ils sont Historiographes, etc.

Paris, 15 Février 1700.

III. REPONSE

D'UN CURE DU DIOCESE DE NEVERS, A UNE LETTRE DE CONSOLATION SUR LA MODICITÉ DE SON REVENU.

Je n'ai, Monsieur, que quatre ou cinq cens livres à manger, et cela m'a suffi jusqu'à présent: m'y voilà fait, et mon appétit ne va pas plus loin. Si j'avois l'estomac plus grand, ou, pour parler d'une façon plus sérieuse, si le bonheur, qui sans doute est l'objet qu'on envisage dans une situation aisée, se ramassoit dans les champs, et s'accumuloit dans la grange, en proportion avec la dîme, j'ambitionnerois un Bénéfice plus considérable. Mais je vois tous les jours des choses qui me guérissent de ce desir. Combien de Gens dont le revenu est triple et quadruple du mien! Sont-ils plus contens que moi? Vivent-ils même plus à leur aise? Non: ils ont plus de revenus, mais ils ont plus de besoins; et pour les satisfaire, ils s'assujettissent à des mouvemens, des travaux, des inquiétudes, qui, bien appréciés, doivent faire plaindre plutôt qu'envier leur état. Le bonheur pour eux occupe un vaste terrein, et porte sur je ne sais combien d'étaies différentes, dont l'ébranlement d'une seule fait crouler tout l'édifice. Le mien ne porte que sur lui-même, ou, pour mieux dire, ne porte sur rien; et je ne suis heureux, que parce que je ne pense point à l'être, ni même à regarder seulement si je le suis. On dit communément que pour l'être, il ne faut que se persuader qu'on l'est. La contradictoire me paroîtroit beaucoup soutenable; et je penserois que, pour être heureux, il ne faudroit pas même songer à se croire tel. *Orphée* ramène *Euridice* des Enfers; il veut voir si cette chere Epouse le suit: il la regarde, et elle disparoît. Emblême bien naturel du bonheur; un simple coup d'œil le fait évanouir.

Je suis, etc. etc.

Voyez l'article entier CONDOLEANCE... plusieurs Lettres de l'article CONSEIL, qui offrent d'excellens motifs de consolation... et les *Lettres du Roi de Prusse* à M. d'*Alembert*, (art. AMITIE,) p. 33. 34. 36.

EPITRE DEDICATOIRE ou DEDICACE.

AVERTISSEMENT.

Les Epitres dédicatoires devroient être courtes et simples. Les Anciens connoissoient peu »ces ridicules »echâsses, sur lesquelles (dit un Auteur célèbre) la »flatterie élève parmi nous les petites Idoles dont elle »lèche les pieds.« Lorsque Pline *écrit à* Trajan, *c'est:* Plinius Trajano. *Lorsque* Trajan *écrit à* Pline, *c'est:* Trajanus Plinio suo. *On auroit dû imiter cette aimable simplicité dans les Ouvrages dédiés à des Grands ou à des Amis, au lieu de prodiguer des* louanges d'esclave à des gens qui quelquefois seroient dignes de l'être. *Ces éloges bas et rampans dégradent le talent qui prodigue l'encens, sans relever l'homme médiocre qui le reçoit.*

Le célèbre Abbadie *prit le ton noble de l'antiquité, en dédiant un de ses Livres au fameux* Guillaume d'Orange, *Roi d'Angleterre. Il auroit pu mieux choisir son Héros; mais il ne pouvoit pas mieux s'y prendre, pour ne pas s'exposer par de fausses louanges aux reproches de la postérité. Voici cette Dédicace:*

AU ROI D'ANGLETERRE,

JACQUES ABBADIE.

Voltaire, *qui n'aimoit pas* J. J. Rousseau, *ne pouvoit s'empêcher de louer l'Epitre dédicatoire du* Devin de Village *à M.* Duclos *)

*) *Rousseau* disoit de cet Académicien, qui, malgré sa franchise et son ton quelquefois brusque, ne se fit point d'ennemis, qu'il étoit DROIT ET ADROIT.

»Souffrez, Monsieur, que votre nom soit à la tête »de cet Ouvrage, qui sans vous n'eût point vu le jour. »Ce sera ma premiére et unique Dédicace. Puisse-t-»elle vous faire autant d'honneur qu'à moi!«

La célèbre Madame de Tencin *avoit fait précéder ses* Malheurs de l'Amour, *d'une Epitre dédicatoire aussi courte. Elle ne renferme que ces mots:*

»Je n'écris que pour vous; je ne desire des succès »que pour vous en faire hommage; vous êtes l'Univers »pour moi!«

La Baumelle, *qui avoit dans le style de la précision et de l'énergie, prit le même ton en dédiant son* Histoire *de la Duchesse de la* Vallière *à Madame la Duchesse de B***.*

»Madame, je vous offre *la Vallière,* parce que vous »l'avez embellie. Je la redonne au Public, parce que les »faits que vous avez ajoutés lui plairont et que ceux »que vous avez laissés, lui ont plu.«

Les Epitres dédicatoires de Voltaire *sont plus longues, mais elles ont un mérite particulier: aux louanges il joint les instructions et il donne aux unes et aux autres la tournure la plus agréable. Nous ne choisirons, parmi les morceaux qu'il a produits en ce genre, que ceux qui sont peu connus du Public. Les Dédicaces qui accompagnoient les premières éditions de plusieurs de ses Ouvrages, ayant été supprimées dans les secondes, nous les rétablissons ici avec d'autant plus de plaisir, que quelques-unes sont des modèles en ce genre. Ce n'est point de ces Epitres dédicatoires, qu'un Critique célèbre a dit:*

*»C'est la première chose qu'il faudroit mettre à »l'*Errata *du Livre.*

I. EPITRE DEDICATOIRE *)

des Elemens de la Philosophie de Newton, a Mad. la Marquise du Chatelet.

Madame,

La Philosophie est de tout état et de tout sexe; elle est compatible avec la culture des Belles-Lettres, et même avec ce que l'imagination a de plus brillant: pourvu qu'on n'ait point permis à cette imagination de s'accoutumer à orner des faussetés, ni de trop voltiger sur la surface des objets.

Elle s'accorde encore très-bien avec l'esprit d'affaires, pourvu que dans les emplois de la vie civile on se soit accoutumé à ramener les choses à des principes, et qu'on n'ait point trop appesanti son esprit dans les détails.

Elle est certainement du ressort des Femmes, lorsqu'elles ont su mêler aux amusemens de leur sexe cette application constante, qui est peut-être le don de l'esprit le plus rare.

Qui jamais a mieux prouvé que vous, Madame, cette vérité? Qui a fait plus d'usage de son esprit et plus d'honneur aux sciences, sans négliger aucun des devoirs de la vie civile? Votre exemple doit encourager ou faire rougir ceux qui donnent pour excuse de leur paresseuse ignorance, ces vaines occupations qu'on appelle plaisirs ou devoirs de la société, et qui presque jamais ne sont ni l'un ni l'autre.

Je vais faire connoitre les opinions de *Newton* que vous admettez, et celles que vous combattez. Sûr de me trouver dans la route du vrai, quand je marche après *Newton* et après Vous; incertain quand vous

*) Cette Epitre ne se trouve point dans les nouvelles éditions des *Elemens de la Philosophie de Newton*, non-plus que la suivante à la tête d'*Oedipe*.

n'êtes pas de son avis, je soumets le compte que je vais rendre des idées du Philosophe Anglois, et sur-tout mes propres idées, à votre jugement, et à celui du petit nombre d'Esprits eclairés, qui sont, comme Vous, juges de ces matiéres, etc. etc.

II. EPITRE DEDICATOIRE

D'OEDIPE, TRAGEDIE DE M. DE VOLTAIRE, A. S. A. R. MADAME.

Madame,

Si l'usage de dédier ses Ouvrages à ceux qui en jugent le mieux, n'étoit pas établi, il commenceroit pour Votre Altesse Royale.

La protéction éclairée dont vous honorez les succès ou les efforts des Auteurs, met en droit ceux-mêmes qui réussissent le moins, d'oser publier sous vos auspices des Ouvrages qu'ils ne composent que dans le dessein de vous plaire.

La liberté que je prends de vous offrir ces foibles essais, n'est autorisée que par mon zèle, qui me tient lieu de mérite auprès de Vous. Heureux! si, encouragé par vos bontés, je puis travailler long-tems pour Votre Altesse Royale, dont la conservation n'est pas moins précieuse à ceux qui cultivent les Beaux-Arts, qu'à toute la France dont Elle est les délices et l'exemple, etc.

III. EPITRE DEDICATOIRE

DE LA TRADICTION DE L'ILIADE, PAR LAMOTTE, AU ROI (LOUIS XIV).

Sire,

Je n'autoriserai la hardiesse que je prends d'offrir cet Ouvrage à Votre Majesté, ni du mérite de l'Auteur que j'imite, ni de la grandeur des Personnages qu'il célèbre;

J'avoue qu'il a manqué à *Homère*, pour être digne de Vous, d'avoir vécu sous le règne d'*Auguste*, ou sous le Vôtre. Il est vrai qu'il peint des Héros à qui l'on a souvent comparé *V. M.*; mais j'ai trop senti, en les étudiant, qu'on a abusé de leur ancienne réputation dans ce parallèle, et qu'on n'a jamais dû leur faire honneur de vos vertus. Ils ne connoissoient ni cette valeur sage, que la raison eclaire, ni cette égalité-d'ame qu'aucun événement ne déconcerte, ni ce désintéressement héroïque qui ramène tout au devoir et à la justice. Par où pourroient-ils donc Vous ressembler? La meilleure raison, Sire, dont je puisse justifier mon audace, c'est mon propre zèle pour *V. M.* C'est par ce zèle que je suis devenu Poëte, si je le suis. Mes essais ont été vos louanges. Je n'ai fait de progrès, qu'à mesure que j'ai rendu de nouveaux hommages à vos vertus; et je ne dois sans doute l'honneur d'avoir été admis dans un Corps intéressé particuliérement à votre gloire, qu'aux efforts que j'ai faits pour la célébrer dignement. De grace, Sire, daignez jetter sur l'Ouvrage que je vous présent, un de ces regards favorables, qui ont fait tant de Grands-Hommes dans tous les genres: peut-être ce regard augmenteroit-il mes forces autant que mon courage; peut-être dans un nouveau Poëme, qui feroit honneur à ma Patrie, peindrois-je à la postérité le parfait modèle des Rois, etc. etc.

IV. EPITRE DEDICATOIRE *)

DE BRUTUS, TRAGEDIE DE MADEMOISELLE BERNARD, A MAD. LA DUCHESSE DUMAINE.

Madame,

Si l'on étoit obligé de proportionner ses Ouvrages au mérite de ceux à qui on les dédie, j'aurois lieu de craindre votre colére, en mettant ici le nom de Votre

*) On attribue cette Epitre dédicatoire à *Fontenelle*.

Altesse Serénissime. Mais Madame, il faudroit se priver de la gloire de vous rendre ses hommages, pour peu qu'on apportât de circonspection sur ce point. L'étendue et l'élévation de votre esprit laisseront toujours une distance infinie, de Vous aux Ouvrages qui vous seront présentés; et elles vous mettent dans la nécessité de pardonner les Dédicaces téméraires. Si vous avez quelque indulgence pour les commencemens d'une Muse qui consacre ses prémices en vous les adressant; je serai trop heureuse d'avoir pu donner, sans péril de vous déplaire, une marque publique du respect avec lequel je suis, etc.

V. EPITRE DEDICATOIRE *)

DE LA HENRIADE (EDIT. DE 1726), A LA REINE D'ANGLETERRE.

Madame,

C'est le sort de *Henri* IV. d'être protégé par une Reine d'Angleterre; il a été appuyé par *Elisabeth*, cette grande Princesse, qui étoit dans son tems la gloire de son sexe. A qui sa mémoire pourroit-elle être aussi bien confié, qu'à une Princesse, dont les vertus personnelles ressemblent tant à celles d'*Elisabeth*?

Votre Majesté trouvera dans ce Livre des vérités bien grandes et bien importantes; la Morale à l'abri de la superstition; l'esprit de liberté également éloigné de la révolte et de l'oppression, les droits des Rois toujours assurés, et ceux du Peuple toujours défendus.

Le même esprit dans lequel il est écrit, me fait prendre la liberté de l'offrir à la vertueuse Epouse d'un Roi, qui, parmi tant de Têtes couronnées, jouit presque seul de l'honneur sans prix de gourverner une Nation libre, et d'un Roi qui fait consister son pouvoir à être aimé et sa gloire à être juste.

*) Cette Epître fut supprimée dans les éditions suivantes.

Notre *Descartes*, le plus grand Philosophe de l'Europe, avant que le Chevalier *Newton* parût, a dédié ses *Principes* à la célèbre Princesse Palatine *Elisabeth*: non pas, dit-il, parce qu'elle étoit Princesse; car les vrais Philosophes respectent les Princes, et ne les flattent point: mais parce que, de tous ses lecteurs, il la regardoit comme la plus capable de sentir et d'aimer le vrai.

Permettez-moi, Madame, (sans me comparer à *Descartes*,) de dédier de même la *Henriade* à Votre Majesté, non seulement parce qu'Elle protège les Sciences et les Arts, mais encore parce qu'Elle en est un excellent Juge.

Je suis, avec ce profond respect qui est dû à la plus grande Vertu et au plus haut rang, etc.

VI. EPITRE DEDICATOIRE

DE LA PREMIERE EDITION DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE *) DE M. DE V***, A SON ALTESSE SERENISSIME ELECTORALE MGR. L'ELECTEUR PALATIN.

Monseigneur,

Le style des Dédicaces, les Ancêtres, les Vertus du Protecteur et le mauvais Livre du Protégé, ont souvent ennuyé le Public.

Mais il est permis de présenter un Essai sur l'Histoire à celui qui la sait. La modestie extrême, jointe à de très-grandes connoissances, le soin de cultiver son esprit pour l'instruire et non pour en faire parade, la défiance de ses propres lumières, la simplicité qui sans y penser relève la grandeur, le talent de se faire aimer sans art, et la crainte de recevoir des témoignages de cette tendresse respectueuse qu'on inspire; tout cela peut imposer silence à un faiseur de Panégyriques,

*) Cette Epitre ne se trouve point dans les éditions postérieures.

mais ne peut empêcher que la reconnoissance ne paye un foible tribut à la bonté.

Ce n'est pas même ici une Dédicace. C'est un appel au Public, que j'ose faire devant V. A. E., des éditions qu'on a données du commencement de cette Histoire.

Votre nom, Monseigneur, est ici le protecteur de la vérité et de mon innocence. Je dois d'éternels remercimens à la bonté avec laquelle V. A. E. permet qu'une justification si légitime paroisse sous ses auspices. Je suis comme tous vos sujets. J'obtiens aisément justice. Je suis protégé par votre équité bienfaisante, et je partage avec eux les sentimens de la reconnoissance, de l'amour et du respect...

VII. EPITRE DEDICATOIRE

D'OEDIPE, TRAGEDIE DE LAMOTTE, A SON ALTESSE SERENISSIME MADAME LA DUCHESSE DUMAINE.

Madame,

Le suffrage de Votre Altesse Serénissime me flatte trop, pour ne pas saisir l'occasion de m'en faire honneur, en mettant cette Tragédie sous vos auspices. Vous lui avez applaudi à la lecture; et dès ce moment, Madame, je jouis de l'approbation publique que me garantissoit la vôtre. Pour faire de ma Tragédie une apologie triomphante, je n'aurois qu'à répéter les raisons dont vous vouliez bien appuyer votre suffrage. Mais qui peut dire les choses comme vous les dites, et comment en conserver tout le prix? Je ne parle pas seulement de ces graces qui vous sont propres, et qui suffiroient seules à la persuasion; je parle encore de ce raisonnement solide, dont la force, la justesse et la précision ont un charme supérieur aux graces mêmes. Oui, Madame, (je l'ai pensé toutes les fois que j'ai eu l'honneur de vous entendre,) l'esprit et le génie

savent faire de la langue commune une langue particulière; et vous prêtez tous les jours à la nôtre des beautés aussi naturelles qu'imprévues, et qui semblent devoir s'offrir d'elles-mêmes, quoiqu'il soit si rare de les rencontrer.

Qu'il m'est glorieux, Madame, d'avoir pu contenter un goût aussi éclairé! Mais ce qui m'en flatte le plus, c'est l'occasion de vous offrir avec quelque confiance l'hommage le plus sincère, et de vous assurer du profond respect avec lequel je suis, etc. etc.

VIII. EPITRE DEDICATOIRE

DU ROMULUS DE LAMOTTE, AU REGENT.

Monseigneur,

L'honneur que j'ai eu de réciter ma Tragédie à Votre Altesse Royale, avant que je la donnasse au Public, et l'approbation que vous lui avez accordée, me font heureusement un devoir de la résolution où j'étois déja de la mettre sous vos auspices. C'est aux Grands-Hommes à juger de la vraie grandeur; c'étoit à Vous de décider si j'ai fait sentir dans mes deux Héros quelque germe de cette valeur et de cette vertu Romaine dont l'Univers fut depuis et l'esclave et l'admirateur. Je crois y avoir réussi, puisque vous avez prononcé en ma faveur; et j'ai compté sur les suffrages publics, du moment que j'ai obtenu le vôtre. Je sais, Monseigneur, que dans les régles d'une Epître dédicatoire, ce ne devroit être ici que l'occasion de célébrer Votre Altesse Royale; et je vous avoue que je serois bien tenté d'user librement de mes priviléges. Mais il ne seroit pas juste que mon goût fît quelque violence au vôtre; et, pour ne courir aucun risque de blesser votre délicatesse en vous parlant de Vous-même, je finis par les assurances du profond respect, etc. etc.

IX. EPITRE DEDICATOIRE

DE PASCAL A LA REINE CHRISTINE *).

Madame,

Je sais que Votre Majesté est aussi éclairée et savante, que puissante et magnanime. Voilà la raison qui m'a déterminé à m'adresser plutôt à Votre Majesté qu'à tout autre Prince. J'ai une vénération bien plus grande pour les personnes d'un mérite sublime, que pour celles qui n'ont que des titres pompeux, un nom célèbre, des aïeux illustres, et une fortune brillante. Les premiers sont les vrais Souverains de la terre. Il me semble que le pouvoir des Rois sur leurs sujets n'est qu'une image imparfaite et grossiére du pouvoir de l'esprit fort sur les esprits foibles. Le droit de persuader et d'instruire est parmi les Philosophes, ce que le droit de commander est dans le gouvernement politique. Quelque puissant, quelque redoutable que soit un Monarque, tout manque à sa gloire s'il n'a pas l'esprit éminent. Un Citoyen obscur, sans biens, qui fait de sa vertu tout son appui, est au-dessus du Conquérant du monde.

Régnez donc, incomparable Princesse, puisque votre génie est supérieur à votre rang. Régnez sur l'Univers; il est votre domaine; les Savans et les Gens-de-bien sont vos sujets. Que les Souverains apprennent avec admiration que la Fille de *Gustave* est l'amie des Savans et le modéle des Rois.

X. LETTRE

DE MAD. DE MAINTENON A MADAME DE MONTESPAN **).

Madame,

Voici le plus jeune des Auteurs qui vient vous demander votre protection pour ses Ouvrages. Il auroit bien

*) Il lui dédioit son *Ouvrage* sur la Roulette.

**) Cette Epitre dédicatoire, (admirée et louée par le trop célèbre *Bayle*,) fut mise par Madame de *Maintenon* à la tête de quelques

voulu, pour les mettre au jour, attendre qu'il eût huit ans accomplis; mais il a eu peur qu'on ne le soupçonnât d'ingratitude, s'il eût été plus de sept ans au monde sans vous donner des marques publiques de sa reconnoissance.

En effet, Madame, il vous doit une bonne partie de tout ce qu'il est. Quoiqu'il ait eu une naissance assez heureuse, et qu'il y ait peu d'Auteurs que le Ciel ait regardés aussi favorablement que lui, il avoue que votre conversation a beaucoup aidé à perfectionner en sa personne ce que la Nature avoit commencé. S'il pense avec quelque justesse, s'il s'exprime avec quelque grace, et s'il sait faire déja un assez juste discernement des hommes, ce sont autant de qualités qu'il a tâché de vous dérober. Pour moi, Madame, qui connois ses plus secrettes pensées, je sais avec quelle admiration il vous écoute; et je puis vous assurer avec vérité qu'il vous étudie beaucoup plus volontiers que tous ses livres. Vous trouverez dans l'Ouvrage que je vous présente, quelques traits assez beaux de l'Histoire ancienne: mais il craint que dans la foule des événemens merveilleux qui sont arrivés de nos jours, vous ne soyez guéres touchée de tout ce qu'il pourra vous apprendre des siécles passés. Il craint cela avec d'autant plus de raison, qu'il a éprouvé la même chose en lisant les livres. Il trouve quelquefois étrange que les hommes se soient fait une nécessité d'apprendre par cœur des Auteurs, qui nous disent des merveilles si fort au dessous de celles que nous voyons. Comment pourroit-il être frappé des victoires des Grecs et des Romains, et de tout ce que *Florus et Justin* lui racontent? ses nourrices, dès le berceau, ont accoutu-

Traductions faites par son élève, le jeune Duc *du Maine*, fils de Louis XIV et de Mad. de *Montespan*. Elles parurent en 1678 sous le titre d'*Oeuvres diverses d'un Auteur de sept ans.*

mé ses oreilles à de plus grandes choses. On lui parle, comme d'un prodige, d'une Ville que les Grecs prirent en dix ans: il n'a que sept ans, et il a déja vu chanter en France des *Te Deum* pour la prise de plus de cent Villes. Tout cela, Madame, le dégoûte un peu de l'antiquité. Il est fier naturellement: je vois bien qu'il se croit de bonne maison; et avec quelques éloges qu'on lui parle d'*Alexandre* et de *César*, je ne sais s il voudroit faire quelque comparaison avec les Enfans de ces Grands-Hommes. Je m'assure que vous ne désapprouverez pas en lui cette petite fierté; et que vous conviendrez qu'il ne se connoit pas mal en Héros; mais vous avouerez aussi que je ne me connois pas mal à faire des présens; et que dans le dessein que j'avois de vous dédier un livre, je ne pouvois choisir un Auteur à qui vous prissiez plus d'interêt qu'à celui-ci.

Je suis, Madame, etc.

XI. EPITRE DEDICATOIRE *)

DE LA TRADUCTION DE L'ANTI-LUCRECE, A SON ALTESSE SERENISSIME MAD. LA DUCHESSE DU MAINE.

Madame,

La Traduction de l'*Anti-Lucrèce* a droit de paroître sous les auspices de Votre Altesse Serénissime. Je n'exposerai point les motifs qui m'autorisent à vous la présenter: ce détail n'apprendroit rien au Public. Il sait que ce Poëme a été fait sous vos yeux, et qu'une Princesse, qui joint à l'élévation du génie l'étendue des connoissances, doit s'intéresser au sort d'un Ouvrage regardé comme le monument immortel des connoissances et du génie de son Auteur.

*) On a cru pouvoir se premettre d'abréger cette dédicace, dont les louanges étoient trop fortes et les phrases trop longues, mais qui est d'alleurs trèsbien tournée. Au reste, on n'a pas touché au fonds de l'ouvrage.

L'*Anti-Lucrèce* ne seroit désavoué ni par *Descartes*, ni par *Virgile*. Le goût ne s'y fait pas moins sentir que le raisonnement. Des vérités sublimes y sont développées avec art, avec méthode, avec élégance. Si, pour connoître parfaitement le mérite d'un tel Ouvage, il faut avoir tout ce qui rend capable de le produire, qui peut mieux que vous, Madame, en sentir tout le pris?....

Notre siécle a peu de Génies supérieurs, que la Cour de Votre Altesse Serénissime n'ait rassemblés. Poëte et Philosophe, M. de *Polignac* y trouvoit en même tems le Parnasse et le Lycée. Elle réunit tous les genres de talens. Aucun, pour être admis auprès de vous, n'a besoin de *Mécène*. Votre goût, Madame, leur en sert à tous. Ce goût si sûr et qui soumet à son ressort tant d'objets différens, ne dois-je pas le redouter en présentant à Votre Altesse Serénissime la Traduction d'un Ouvrage rempli de beautés? J'ai tâché de ne rien oublier pour la rendre digne de l'Auteur, du Public et de Vous.

En opposant aux Matérialistes la Métaphysique de *Descartes*, l'Auteur adopte sa Physique, avec des changemens qui la rectifient. C'étoit, Madame, une nouvelle raison pour moi de présenter cet Ouvrage à Votre Altesse Serénissime. On sait quel est votre attachement pour le Cartésianisme. L'Historie de la Philosophie moderne ne manquera pas de vous comparer à cette Reine Philosophe, qui fit l'honneur et l'étonnement du siécle passé. *Descartes* peut se glorifier de vous avoir toutes deux pour disciples. *Christine* a vu ce grand-homme; Vous l'avez retrouvé dans le Cardinal de *Polignac*.

Je suis avec le plus profond respect... etc.

XII. EPITRE DEDICATOIRE *)

DE LA PREM. EDITION DES ANNALES DE L'EMPIRE A SON ALTESSE SERENISSIME MAD. LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

Madame,

Je n'ai fait qu'obéir aux ordres de Votre Altesse Serénissime en écrivant cet Abrégé de l'*Histoire de l'Empire.* Il auroit un grand avantage, si j'étois resté plus long-tems dans votre Cour. J'aurois mieux peint la vertu, sur-tout cette vertu humaine et sociable, à qui l'esprit et les graces donnent un nouveau prix; mais elle est peu du l'essort de l'Histoire. L'ambition qu'on masque du grand nom de l'intérêt des Etats, et qui ne fait que le malheur des Etats, les passions féroces qui ont conduit presque toujours la politique, laissent peu de place à ces vertus douces qu'on ne cultive guéres que dans la tranquillité. Par-tout où il y a des troubles, il y a des crimes, et l'Historie n'est que le tableau des troubles du monde.

Il est important pour toutes les Nations de l'Europe de s'instruire des révolutions de l'Empire. Les Histoires de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Pologne, se renferment dans leurs bornes. L'Empire est un theâtre plus vaste. Ses prééminences, ses droits sur Rome et sur l'Italie, tant de Rois, tant de Souverains qu'il a créés, tant de dignités qu'il a conférées dans d'autres états, ces assemblées presque continuelles de tant de Princes; tout cela forme une scene auguste, même dans les siécles les moins policés. Mais le détail en est immense; et il reste aux hommes occupés trop peu de tems, pour lire ce prodigieux amas de faits qui se précipitent les uns sur les autres, et ces recueils de loix presque toujours contredites à force d'être expliquées.

*) On ne la trouve pas dans les derniéres éditions de Genève.

La justesse de votre esprit vous a fait desirer des Annales qui ne fussent ni sèches, ni prolixes, et qui donnassent une idée générale de l'Empire dans une langue que parlent toutes les Nationes, et qui est embellie dans votre bouche. On auroit pu, sans-doute, obéir aux ordres de Votre Altesse Serénissime avec plus de succès, mais non avec plus de zèle et plus de respect.

XIII. EPITRE DEDICATOIRE

des Sermons du P. de Neuville, au Roi.

Sire,

Vous avez des droits personnels à l'Ouvrage que j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté: vous en protégiez l'Auteur, et vos bienfaits l'ont aidé à porter le poids d'une longue et amère vieillesse.

Dépositaire de ses sentimens, ainsi que de ses Manuscrits, je l'ai souvent entendu parler de sa reconnoissance, et de ce qu'il auguroit d'un Prince qui n'a de son âge que la candeur et les vertus.

Que n'a-t-il eu le tems de donner lui-même au Public le recueil de ses *Sermons*, et d'en présenter l'hommage à Votre Majesté? Que n'a-t-il pu faire encore usage de son éloquence pour louer dignement cet esprit juste, ce cœur bienfaisant, cette maturité, cette sagesse, ce zèle pour la pureté des mœurs et de la Foi, dont Votre Majesté donne une preuve publique, en permettant que je lui dédie un Ouvrage consacré à démontrer la vérité de la Religion et la sainteté de sa morale?

Je n'envie point les talens du Père de *Neuville*; mais je regrette de ne pouvoir vous peindre aussi vivement que cet Orateur célèbre, des sentimens que j'avois tant de raison de partager avec lui.

Je suis avec le plus profond respect.

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur et sujet, QUERBEUF, *Prêtre.*

XIV. EPITRE DEDICATOIRE

DE LA PREMIERE EDITION DU CHRONOLOGISTE MANUEL.

A. M. L'ABBE TRUBLET, DE L'ACAD. FRANÇ.

Je n'ai pas l'honneur de vous connoitre, Monsieur; vous ne m'avez jamais vu, vous ne me verrez peut-être jamais; et je vous dédie un Livre. Mais quand on est redevable, et qu'on n'est pas riche, on s'acquitte comme on peut; et ma reconnoissance devoit cet hommage au Philosophe qui a éclairé mon esprit, et à l'honnête-homme dont les exemples peuvent former mon cœur.

L'encens qu'on brûle sur l'autel de ces Grands qu'on loue et qu'on méprise, est presque toujours mercenaire. Celui que je vous présente, est pur comme la main qui le reçoit. En vous l'offrant je ne fais qu'obéir à mon cœur, et l'intérêt ne l'a jamais dirigé. Vous n'avez aucune de ces places éminentes et funestes qui excitent l'ambition et l'envie des hommes, et je n'en ai que plus de plaisir à vous rendre cet hommage.

Généreux imitateur des véritables Philosophes, vous avez préféré un bonheur certain dans le Parterre, à une félicité équivoque sur le Théâtre. Votre conduite est une leçon vivante de cette modération de desirs, dont vos écrits sont la meilleure école.

Heureux celui qui, à votre exemple, cultiveroit en paix les Arts, la raison, l'amitié et les Lettres, sans jetter les yeux sur les insectes qui en troublent les dou-

cœurs! Heureux celui qui jouissant, dans le sein d'une honnête médiocrité, de la santé, de la liberté et du repos, vivroit comme un passager tranquille sur le grand Vaisseau toujours agité par les tempêtes! Heureux celui qui supporteroit gaîment les peines de son état, et n'en laisseroit pas échapper les plaisirs permis; qui seroit recherché par les hommes, et qui ne se livreroit pas trop à ceux; qui ménageroit les pestes de la société, les méchans, les pédans, les esprits contentieux, et qui ne s'infecteroit pas dans leur commerce! Enfin heureux celui qui, porté par un heureux naturel à la vertu, s'y seroit affermi par ses réflexions et par une longue pratique! etc.

XV. EPITRE DEDICATOIRE

DE LA TRAGEDIE DES SCYTHES, PAR M. DE V***.

Il y avoit autrefois en Perse un bon Viellard qui *cultivoit son Jardin*, car il faut finir par *là*. Et ce Jardin étoit accompagné de vignes et de champs, *et paululum silvæ super his erat.* Et ce Jardin n'étoit pas auprès de Persépolis, mais dans une vallée immense, entourée des montagnes du Caucase couvertes de neiges éternelles.

Ce bon-homme vivoit sous *Artaxercès*. Or il y avoit à la Cour de ce Prince un principal Satrape; et son nom étoit *Elochivis*, (Choiseuil) comme qui diroit, habile, généreux et plein d'esprit: tant la langue persane a d'énergie! Non seulement le grand Satrape *Elochivis* versa sur le Jardin de ce bon-homme les douces influences de la Cour; mais il fit rendre à ce territoire les libertés et les franchises dont il avoit joui du tems de *Cyrus*.

Il y avoit en même tems un autre grand Satrape, et son nom étoit *Nalsrip* (Praslin). Il joignoit aussi au goût le plus sûr et à l'esprit le plus naturel, l'équité et la bienfaisance. Il faisoit les délices de ses Amis, et son

commerce étoit enchanteur. De sorte que les Babyloniens, tout-malins qu'ils étoient, respectoient et aimoient ces deux Satrapes: ce qui étoit assez rare en Perse.

Le bon Vieillard fut assez heureux pour que ces deux illustres Babyloniens daignassent lire sa Tragédie persane, intitulée *les Scythes*. Ils en furent assez contens: cette indulgence ragaillardit le bon-homme, qui leur étoit bien respectueusement dévoué. Il prit la liberté de faire une Epitre dédicatoire *) à ses deux Patrons en grand style, qui endormit toute la Cour et toutes les Académies de Babylône, et que je n'ai jamais pu retrouver dans les Annales de la Perse.

XVI. EPITRE DEDICATOIRE

PAR M. D'ALEMBERT, A M. LE COMTE D'ARGENSON, MINISTRE D'ETAT,

Après sa disgrace.

Monseigneur,

Les Savans et les Ecrivains célèbres qui vous approchent en si grand nombre, applaudiront à l'hommage que je vous rends. Le respect qu'ils vous témoignent est d'autant plus sincére, que l'attachement en est le principe; et d'autant plus juste, que vous ne pensez pas à l'exiger.

Vous devez un sentiment si flatteur et si vrai, à cette familiarité sans orgueil avec laquelle vous accueillez les talens, et qui seule peut rendre la société des Grands et des Gens-de-lettres également digne des uns et des autres.

*) C'est parce qu'on donne dans cette Epitre un tour nouveau à des louanges usées, que nous la plaçons ici. M. de *V*. avoit pris à-peu près la même tournure pour donner à Madame de *Pompadour*, à la tête de *Zadig*, les éloges les plus délicats. Nous n'en rapporterons rien, parce que nous voulons bannir de ce recueil tout ce qui pourroit paroître tendre ou galant.

Votre commerce utile et agréable par une infinité de connoissances qui vous assurent le suffrage de la partie la plus éclairée de la Nation, est encore pour tous ceux qui vous environnent une leçon continuelle de modestie, de candeur, d'amour du bien public, et de toutes les vertus que notre Siécle se contente d'estimer. Philosophe dans vos sentimens et dans votre conduite, vous joignez à cette qualité trop rare et qui en renferme tant d'autres, le mérite plus rare encore de l'avoir sans ostentation.

Puisse votre exemple apprendre à la plupart de nos *Mécènes*, trop multipliés aujourd'hui pour la gloire et le bien des Lettres, que le vrai moyen d'honorer le mérite en le protégeant, est de s'honorer soi-même par la maniére dont on le distingue!

XVII. EPITRE DEDICATOIRE

DES RECHERCHES SUR LA PRECESSION DES EQUINOXES, PAR M. D'ALEMBERT; A M. LE MARQUIS DE LOMELLINI,

Envoyé extraordinaire de la Republique de Gênes.

Monseigneur,

Les plus grands Génies de l'antiquité mettoient le nom de leurs Amis à la tête de leurs Ouvrages, parce qu'un Ami leur étoit plus cher qu'un Protecteur. Un sentiment si digne de vous est tout ce que je puis imiter deux.

Ce n'est point à votre naissance que je rends hommage; ce seroit mettre vos ancêtres à votre place, et oublier que j'écris à un Philosophe.

L'accueil que vous faites aux Gens-de-lettres ne leur laisse point appercevoir la supériorité de votre rang, parce que vous n'avez point à leur envier la supériorité des lumiéres. Aussi, non-content de rechercher leur commerce, vous leur témoignez encore cette considération réelle, sur laquelle ils ne se méprennent

pas quand ils en sont dignes; et comme la vanité n'a point de part à votre estime pour eux, la réputation ne vous en impose point dans vos jugemens.

Je vous présente donc ces *Recherches*, comme à un Géomètre profond, qui a su joindre aux agrémens de l'esprit les plus sublimes connoissances, et dont je distingue le suffrage parmi le petit nombre de ceux qui peuvent véritablement me flatter, etc.

XVIII. EPITRE DEDICATOIRE

D'UN OUVRAGE DE M. SERVAN SUR LES LOIX, A MONSEIGNEUR LE MARGRAVE REGNANT DE BRANDEBOURG-ANSPACH ET BAREITH.

Monseigneur,

Je n'oublierai jamais, qu'en voyageant dans le Pays de l'Europe où les hommes paroissent le plus rapprochés de l'égalité naturelle, j'ai rencontré un Souverain qui sembloit n'être sorti de ses Etats que pour mettre plus librement en pratique cette vérité dont il étoit pénétré: mais, en cherchant loin de ses sujets la douce égalité, on savoit qu'il leur avoit donné des preuves de véritable supériorité; c'est le bien qu'un homme puissant peut faire aux hommes foibles.

Il avoit aboli la torture, adouci les peines, rendu les emprisonnemens plus justes et les prisons plus saines; il avoit modéré les impôts, diminué les corvées, assuré les propriétés: il avoit prévenu la disette par de grands Magasins de bled, et facilité l'abondance par des Chemins dont le Peuple jouit, et que le Peuple n'a point faits; la tolérance, proscrite ou chancelante ailleurs, prospéroit dans ses Etats; il avoit épuré les Ecoles publiques, et favorisé les lumiéres si précieuses aux bons Princes, dont elles éclairent la gloire, et si redoutées des mauvais, dont elles manifestent la honte;

en un mot, il faisoit ou méditoit toutes les réformes utiles.

Ce Prince est digne du seul hommage qui puisse flatter un Souverain, celui des hommes qui ne lui obéissent pas.

Le mien est, sans contredit, le moindre de tous; mais la maniére dont il est offert, peut lui donner quelque prix. Daignez vous rappeller Monseigneur, que je ne proférai jamais en votre présence les éloges que je publie loin de vous. Tout est libre, tout est pur dans cet hommage; et la seule récompense que je puisse recevoir, pour avoir loué le bien que vous avez fait, c'est le bien que vous ferez encore.

Cette récompense peut devenir immense; et ce foible Ouvrage où vous trouverez plutôt des vœux que des vues sur les Loix criminelles, recueillera sans doute de vos actions un honneur qu'il n'eût jamais obtenu de mes idées.

Je suis avec respect, etc.

LETTRES DE DEMANDE.

I. LETTRE

A Mad. de ***,

Pour solliciter sa protection auprès d'un Magistrat.

Les cœurs comme le vôtre ne demandent, Madame, qu'à faire le bien; et parmi les bonnes œuvres que vous exercez, il n'en est point de plus méritoire que la protection des infortunès. C'est à ce titre que j'ose vous adresser un honnête Citoyen de la Ville de ***. Il a eu une querelle très-vive avec un mauvais Sujet de cette Ville, qui a accablé son Fils de coups, aprés avoir insulté le Pere. Ce différend a été l'occasion d'un Pro-

cès criminel par-devant le Juge de *** : mais, soit indolence, soit penchant secret pour le querelleur, il n'a pas été possible d'obtenir justice. Un mot de votre part à M. le Procureur-général procureroit une Audience au Citoyen infortuné qui sollicite un jugement, et la seule exposition de son affaire engagera un Magistrat équitable et éclairé à protéger l'innocent persécuté, et à exciter l'activité d'un Juge indolent.

J'ai l'honneur d'être, etc.

II. LETTRE

A UN AVOCAT,

Pour le prier de concilier une Affaire.

Vous êtes, Monsieur, en Jurisprudence la source de nos lumiéres; et vous avez trop d'honnêteté pour être avare de ce que vous possédez. J'ai encore besoin de vos conseils dans la guerre ridicule et odieuse que me fait un injuste adversaire. Je serois trop heureux, si vos avis amenoient un traité-de-paix favorable. Je pense sur les Procès comme ce Philosophe qui les comparoit à un *Pot-de-terre à deux anses.* Deux Voisins se le disputoient; chacun tire de son côté: le Pot se casse, et on finit par s'en jetter les morceaux à la tête. Je crains toujours, dans les misérables querelles qu'on me fait, d'attraper quelque bosse au front. Je m'adresse à vous pour n'être pas blessé, etc. etc.

Voy. la Lettre VII. de l'art. AFFAIRE.

III. LETTRE

DE M. DE VOLTAIRE A M. DE BURIGNI,

Pour lui demander quelques Anecdotes sur le Siecle de Louis XIV.

Il y a quelques années, Monsieur, que j'ai commencé une espèce d'Histoire Philosophique du siécle de *Louis XIV.* Tout ce qui peut paroître important à la

postérité, doit y trouver sa place. Tout ce qui n'a été important qu'en passant, y sera omis. Les progrès des Arts et de l'Esprit humain tiendront dans cet Ouvrage la place la plus honorable. Tout ce qui regarde la Religion y sera traité sans controverse; et ce que le Droit-public a de plus intéressant pour la société, s'y trouvera. Une Loi utile sera préférée à des Villes prises et rendues, à des batailles qui n'ont décidé de rien. On verra dans tout l'Ouvrage le caractére d'un homme qui fait plus de cas d'un Ministre qui fait croître deux épis de bled là où la terre n'en portoit qu'un, que d'un Roi qui achète ou qui saccage une province.

Si vous avez, Monsieur, quelques Anecdotes dignes des Lecteurs philosophes, je vous supplierai de m'en faire part. Quand on travaille pour la verité, on doit hardiment s'adresser à vous, et l'on pent compter sur du secours, etc. etc.

N. B. Voltaire écrivit pour le même objet à l'Abbé Dubos. „Il „y a déja long-tems, (lui disoit-il,) que je vous suis attaché par „la plus forte estime: je vais l'être par la reconnoissance. Je ne „vous répéterai point ici que vos Livres doivent être le Bréviaire „des Gens-de-Lettres, que vous êtes l'Ecrivain le plus utile et le „plus judicieux que je connoisse. Je suis si charmé de voir que „vous êtes le plus obligeant, que je suis tout occupé de cette der„niére idée... Celui qui a si bien débrouillé le chaos de l'origine „des François, m'aidera sans doute à répandre la lumiére sur les „plus beaux jours de la France. Songez, Monsieur, que vous „rendrez service à votre disciple et à votre admirateur, etc. etc."

IV. LETTRE

a M. l'Eveque de ***,

Pour faire placer un Orphelin dans un Hôpital.

Monseigneur,

Un Orphelin que j'avois tiré de la misére pour le faire soigner dans ma maison, et à qui j'avois donné un métier, a été attaqué depuis quatre mois d'un rhumatisme qui le met hors-d'état de travailler. J'ose implorer la commisération de Votre Grandeur pour cet

infortuné. Si vous daignez dire un mot, il seroit reçu dans l'*Hôpital de la Charité,* où les remèdes et les soins des Religieuses le mettroient bientôt en état de continuer sa profession. Votre Grandeur exerceroit une charité très méritoire, et je ne cesserois d'implorer le Ciel pour la conservation de ses jours qui sont précieux à toutes ses ouailles.

Je suis avec un profond respect, etc.

V. LETTRE

D'UNE DAME A M. L'EVEQUE DE ***,

Pour obtenir à un jeune Ecclésiastique une place dans son Séminaire.

Monseigneur,

Les bons cœurs sont exposés à de continuelles importunités. Vous eûtes la bonté de faire placer, à ma priére, Mlle. de *** dans le Couvent des Ursulines. J'ose vous prier aujourd'hui d'étendre sur le Frere la bienveillance que vous avez marquée à la Sœur. M. l'Abbé de *** n'ayant eu comme elle que son nom pour héritage, est hors-d'état de payer une pension dans une Maison d'éducation. Une place dans votre Séminaire lui donneroit le moyen de finir ses études. Si vous daignez l'accorder à un Jeune-homme de condition, vertueux et infortuné, dont on vous a rendu les meilleurs témoignages, je serai infiniment touchée de cette nouvelle grace. Vous êtes le Pere des Orphelins, et votre charité ne peut s'exercer sur personne qui soit plus malheureux et plus reconnoissant que M. l'Abbé de ***. Je partage ce dernier sentiment avec lui, et permettez que j'y joigne les assurances du respect avec lequel, etc.

VI. LETTRE

a M. T**,

Pour lui demander des secours pour une Demoiselle pauvre et vertueuse.

Vous aimez, Monsieur, à faire du bien. Quand on a des Parens pauvres, on doit commencer par eux. Mlle. ***, votre cousine, dont vous connoissez le mérite et les agrémens, est réduite, par le dérangement des affaires de sa Famille, à un état qui n'est guéres au-dessus de l'indigence. Plus ses malheurs sont grands, plus elle les supporte avec courage. Sa fermeté et sa vertu vous toucheroient, si vous étiez témoin de l'une et de l'autre. Mais il est à craindre que cette vertu, si persévérante et si malheureuse, ne succombe tôt-ou-tard aux séductions de la Richesse voluptueuse qui lui offrira des secours. Vous pourriez facilement écarter d'elle des tentations si dangereuses, en lui accordant quelque gratification. Ce seroit un encouragement qui l'affermiroit dans ses principes. Votre genérosité animeroit son courage, autant qu'elle lui inspireroit de reconnoissance. Je serai très-touché, si vous accueillez ma proposition; et je prendrai d'autres mesures, si vous ne pouvez vous prêter actuellement à mes vues. Mais, quelque chose que vous fassiez, je n'en serai ni avec moins d'estime, ni avec moins de respect, etc.

VII. LETTRE

d'un Philosophe sensible, a un Pere,

Pour le prier de pardonner à son Fils.

Je ne sais, Monsieur, si vous vous rappellez un homme autrefois connu de vous. Pour moi qui n'oublie point vos honnêtetés, je me suis, avec plaisir, rappellé vos traits dans ceux de Monsieur votre Fils. Il m'est venu voir il y a quelques jours. Le recit de ses

malheurs m'a vivement touché. La tendresse et le respect avec lesquels il m'a parlé de vous, ont achevé de m'intéresser pour lui. Ce qui lui rend ses maux plus aggravans, c'est qu'ils lui viennent d'une main si chére.

J'ignore, Monsieur, quelles sont ses fautes: mais je vois son affliction. Je sais que vous êtes Pere, et qu'un Pere n'est pas fait pour être inexorable. Je crois vous donner un vrai témoignage d'attachement, en vous conjurant de ne plus user envers lui d'une rigueur désespérante. Forcé d'errer de lieu en lieu, sans ressources et sans asyle, il ne peut honorer ni le nom qu'il porte, ni le Pere dont il le tient.

Réflechissez, Monsieur, quel seroit son sort, si dans cet état il avoit le malheur de vous perdre. Attendra-t il des parens, des collatéraux, une commisération que son Pere lui aura refusée? Et si vous y comptez, comment pouvez-vous laisser à d'autres le soin d'être plus humains que vous envers votre Fils? Je ne sais point comment cette seule idée ne désarme pas votre bon cœur.

D'ailleurs de quoi s'agit-il ici? de faire révoquer une malheureuse *Lettre-de-cachet*, qui n'auroit jamais dû être sollicitée. Votre Fils ne vous demande que sa liberté, et il ne veut en user que pour réparer ses torts, s'il en a. Cette demande même est un devoir qu'il vous rend. Pouvez-vous ne pas sentir le vôtre? Encore une fois pensez-y, Monsieur: je ne veux que cela. La raison et votre cœur vous diront le reste, etc.

VIII. LETTRE

de M. de Baville a Mad. de Maintenon,

Pour la prier de s'intéresser en faveur de son Fils, à qui il vouloit remettre sa Charge.

(Montpellier, 31 Octobre 1714.

Madame,

Vous avez eu la bonté de me permettre de recourir à vous, dans les affaires les plus importantes qui pouvoient me regarder. Dans cette confiance, je vous prie de m'accorder votre protection. Je demande au Roi de donner à mon Fils une place de Conseiller d'Etat, en remettant celle que je remplis. J'ai considéré qu'étant hors-d'état de servir S. M. dans ses Conseils à cause de ma surdité, j'étois devenu un serviteur inutile; et n'ayant qu'un Fils, j'avoue que l'objet de mes vœux seroit de lui voir cet établissement.

Daignez, Madame, me donner en cette occasion des marques de vos anciennes bontés pour un Vieillard sourd, goutteux, reconnoissant, et revenu de toute ambition, mais non des sentimens paternels.

IX. LETTRE

du Marquis de Feuquieres a Louis XIV, en faveur de son Fils. *)

Paris, 27 Janvier 1711.

Après avoir mis devant les yeux de Dieu toute ma vie, que je vais lui rendre, il ne me reste plus rien à faire avant de la quitter, que de me jetter aux pieds de V. M. Si je croyois avoir plus de vingt-quatre heures à passer encore en ce monde, je n'oserois prendre la liberté que je prends. Je sais que j'ai déplu à V. M.; et quoique je ne sache pas précisément en quoi, je ne

*) Le Marquis *de Feuquières* écrivit cette Lettre douze heures avant sa mort. Le Roi la lut, il en fut touché, et il accorda au Fils les pensions du Père.

m'en crois pas moins coupable. J'espère, Sire, que Dieu me pardonnera mes péchés, parce que j'en ressens en moi un repentir bien sincére. Vous êtes l'image de Dieu, et j'ose vous supplier de pardonner au moins à mon Fils des Fautes, que je voudrois avoir expiées de mon sang. Ce sont celles, Sire, qui ont donné à V. M. de l'éloignement pour moi, et qui sont cause que je meurs dans mon lit, au lieu d'employer à votre service les derniers momens de ma vie, et la derniére goutte de mon sang, comme je l'ai toujours souhaité. Sire, au nom de ce Roi des Rois, devant qui je vais paroître, daignez jetter des yeux de compassion sur un Fils unique que je laisse en ce monde, sans appui et sans bien: il est innocent de mes malheurs; il est d'un Sang qui a toujours bien servi V. M. Je prends confiance en la bonté de votre cœur; et après vous avoir encore une fois demandé pardon, je vais me remettre entre les mains de Dieu, à qui je demande pour V. M. toutes les prospérités que méritent vos vertus.

X. LETTRE

DU MARÉCHAL DE NOAILLES, A LOUIS XV,

Pour lui demander sa Retraite.

Sire,

Après avoir vieilli au service de Votre Majesté, et à celui du feu Roi, votre auguste Bisaïeul, je crains de succomber bientôt sous le poids des années et des infirmités. Peut-être n'aurai-je plus dans peu la force de sentir mon état, moins encore le courage d'en faire le triste aveu, et de prendre, en conséquence, le parti le plus convenable.

Depuis long-tems, Sire, je me sens combattre par deux sentimens opposés. A ne consulter que les mouvemens de mon cœur, ainsi que le zèle et l'attache-

ment que j'ai voués à V. M. dès l'instant de sa naissance, tout me porteroit à ne m'léoigner jamais de sa personne.

Mais la raison et les plus sérieuses réflexions me font sentir que l'heure de la retraite est enfin arrivée. Mes forces ne répondent plus à mon zèle. V. M. est temoin Elle-même d'une surdité qui augmente chaque jour; ma vue s'affoiblit: j'ai beaucoup de peine à écrire, et même à lire. Mes jambes fléchissent, et ne supportent qu'avec peine le poids de mon corps. Ce qu'il y a de plus essentiel, c'est que les facultés de l'esprit dépérissent avec celles du corps. Ma mémoire se perd: j'ai souvent peine à rappeller les noms-propres les plus ordinaires: je n'ai plus l'esprit aussi présent: les idées sont lentes à s'offrir, et plus difficiles à se mûrir et à se combiner. En un mot, Sire, je sens tous les avant-coureurs de la décrépitude, qui m'annoncent que je ne dois plus m'occuper que du dernier avènir et du soin de m'y préparer.

Voilà, Sire, dans la plus exacte vérité, l'état où je me trouve. Je tremble de végéter au milieu de votre Cour, d'y faire un personnage indécent, d'y devenir à charge; et je n'envisage rien de plus humiliant que de se survivre à soi-même, et de ternir ainsi la fin d'une longue carrière.

Tous ces motifs m'engagent, Sire, à supplier V. M. de me permettre de passer dans la retraite et le repos les restes d'une vie, qui a été uniquement consacrée à son service, et à celui de son Etat.

J'ose cependant, Sire, demander à V. M. de me conserver mon appartement, afin que j'aie la consolation de pouvoir plusieurs fois dans l'année lui présenter mes hommages; et qu'Elle daigne permettre au plus vieux de ses serviteurs d'approcher de sa Personne, et de compter au nombre de ses jours heureux,

ceux auxquels il aura la satisfaction de voir un Maître, qu'il a toujours également chéri et respecté.

Du fond de ma retraite, je ne cesserai, Sire, d'offrir mes vœux pour la gloire, le bonheur et la tranquillité de Votre Majesté.

Conservez-moi, Sire, vos précieuses bontés. Ne doutez jamais de ma parfaite reconnoissance de celles dont je vous suis redevable, ainsi que de toutes les graces que j'ai reçues de V. M. Je la conjure de rendre justice à l'attachement sincere, au zèle ardent que j'ai toujours pour son service, que l'âge ne peut éteindre ni amortir, et qui sera toujours perfondement gravé au fond de mon cœur jusqu'à mon dernier soupir.

28 Mars 1756.

REPONSE

DE LA MAIN DU ROI.

Mon Cousin : Quelque peine que je ressente d'être privé des conseils, et des marques d'un attachement qui m'étoit aussi agréable qu'utile, je ne puis qu'applaudir au parti que votre sagesse vous fait prendre, et je vous accorde la permission que vous me demandez de vous retirer. Je vous accorde aussi celle de garder votre appartement ici, et desire que vous en faissiez usage long-tems, et que vous jouissiez, encore bien du tems, de la justice que je rends à vos anciens services, à votre attachement à ma personne depuis le jour de ma naissance; mes bontés et ma bienveillance en seront toujours le prix. Sur ce je prie Dieu, etc.

A Versailles le 13. Avril 1756.

XI. LETTRE

du Meme au Meme Prince,

Pour demander la survivance de la charge de Capitaine des Gardes, pour le Compte d'Ayen, son petit-fils.

Sire,

Je ne tomberai pas dans l'inconvénient et le ridicule des Pères et des Grands-Peres, en vous exaltant le mérite et les talens du Comte d'*Ayen*. Je me bornerai à dire simplement à Votre Majesté, que jusques à-présent nous n'avons reconnu en lui que des dispositions, qui peuvent nous annoncer de quoi faire un très-bon Sujet. Il est capable d'application; on a été content de lui aux camps de paix, où il a été avec son Régiment. Il a depuis fait deux campagnes, pendant lesquelles, je ne craindrai pas de le dire, personne n'a montré plus de volonté ni plus d'ardeur pour le métier de la guerre. J'espére, Sire, avec confiance, que Votre Majesté ne fera pas moins éprouver de bontés à ma race, que le feu Roi en a faite éprouver à mes ancêtres. Mon Père n'avoit qu'environ quinze ans, lorsque *Louis XIV* lui donna la survivance de mon Grand-Père. etc.

REPONSE

du Roi,

Mon Cousin: Vous savez la répugnance que j'ai d'accorder des survivances, votre Fils sur-tout étant plus jeune que moi, et par consequent devant durer plus long-tems. Cependant les services de votre Famille depuis plus d'un siécle, les vôtres rendus à mes Péres et à moi, ainsi que votre attachement à ma personne, me déterminent à vous accorder la grace singulière et dernière que vous me demandez. Heureusement le Sujet est dans sa vingtième année, (car vous savez qu'à mon âge les enfans ne nous vont plus) et qu'il promet;

et, malgré vos quatre-vingts ans accomplis, je me flatte que vous lui apprendrez encore du tems à me bien servir et fidellement. Vous savez qu'à chaque mutation je diminue les brevets de retenue. Ainsi, je n'en donnerai qu'un de 400,000 liv. au Comte d'*Ayen* votre petit-Fils : bien entendu que, s'il lui arrivoit malheur avant sont Père, et que je n'accorde pas sa charge dans sa Famille, celui qui lui succéderoit payeroit les 500,000 liv. en entier à la succession du Duc d'*Ayen*. Un aussi vieux Serviteur peut et doit toujours compter sur mes bontés et sur mon amitié : priant Dieu qu'il vous aît, mon Cousin, en sa sainte et digne garde.

a Versailles, 30 Decbr. 1758.

XII. LETTRE

A M. LE COMTE DE **,

Pour le prier de solliciter pour un Parent, menacé de perdre sa place.

Vos bontés, Monsieur, m'encouragent à implorer votre protection pour un Parent menacé de perdre une place, sa seule ressource. C'est le S. ***, Receveur à M*** des droits sur les Cuirs. Les Regisseurs de ces droits lui demandent sa démission sous le prétexte qu'il est trop âgé, quoiqu'il n'ait que soixante ans et qu'il ait la vigueur d'un homme de trente. Un mot de votre part, ou de quelqu'un qui ait autorité sur ces Messieurs, empêcheroit une destitution qui devient ruineuse pour un Père de Famille pauvre, chargé de plusieurs enfans, et très-affligeante pour nous. Si vous daignez prononcer ce mot consolant, et écouter la bonté naturelle d'un cœur généreux, vous exercerez une charité très-méritoire, et ce service ne s'effacera jamais de mon esprit, etc.

XIII. LETTRE

a un Avocat.

Pour le prier de solliciter le Jugement d'un Procès.

J'ai reçu de vous, Monsieur, les marques de l'amitié la plus constante. Permettez que je vous en demande un nouveau témoignage. Madame de ** a un procès au Parlement. Elle a besoin de quelqu'un qui joigne aux lumières d'un esprit juste les dispositions d'un cœur bienfaisant, et qui puisse solliciter avec autant de chaleur que d'activité un promt Jugement. Pouvois-je m'adresser à quelqu'un qui mit plus de zèle et de délicatesse dans les services rendus? J'ose donc vous prier de vouloir bien vous occuper des moyens de la justifier: vous préviendrez par votre bon esprit les chicanes de l'injustice, et vous lui concilierez les suffrages de l'équité par votre éloquence. Cet ouvrage vous coûtera du travail; mais vous aurez votre récompense dans l'estime de ceux qui savent connoître le mérite et l'apprécier. etc.

XIV. LETTRE

de Monsieur de V*** a M. de Burigni.

Pour le prier d'obtenir un désaveu de M. de Saint-Hyacinthe.

J'ai bien des graces à vous rendre Monsieur, de tous vos bons documens. Il faudroit avoir l'honneur de vivre avec vous, pour mettre fin à la grande entreprise à laquelle je travaille. Je suis malheureusement distrait de mes travaux, et persécuté dans ma retraite par la haine de certains Ecrivains, par la colomnie, par la plus cruelle ingratitude.

Je ne me plains point de l'Abbé *Desfontaines*; il fait son métier. Mais qu'ai-je fait à M. de *St-Hycacinthe*? L'Abbé *Desfontaines* cite un libelle de lui contre moi,

Je ne sais ce que c'est. J'en crois M. de *St-Hyacinthe* incapable. Il est votre Ami, et un homme honoré de l'amitié d'un homme aussi estimable que vous, ne peut écrire un libelle diffamatoire.

Il est de l'honneur de M. de *St-Hyacinthe* de s'en disculper. J'ose espérer qu'une ame comme la vôtre l'intéressera à se laver de cet opprobre. Voudroit-il se mettre au rang de ceux qui déshonorent les Belles-Lettres et l'humanité? Voudroit-il partager hautement la scélératesse de l'Abbé *Desfontaines*, et outrager ma famille, une famille d'honnêtes-gens, nombreuse, et pouvant se venger?

Si vous daignez, Monsieur, prévenir les suites cruelles d'une affaire dans laquelle plusieurs Officiers de mes parens s'intéressent jusqu'à sacrifier leur vie, ayez la bonté d'obtenir une réponse de M. de *St-Hyacinthe*. Je vous en conjure. Il vous doit beaucoup; il ne peut rien, ou du moins ne doit rien vous refuser. Je crois qu'il n'osera point n'être pas vertueux devant vous. Vous ne sauriez croire les obligations que je vous aurai.

Souffrez que je vous adresse une Lettre pour lui. Le plus grand service que vous puissiez me rendre, est de me faire avoir une réponse, qui prévienne des suites qui seroient affreuses. Je vous le demande au nom de l'estime qui m'attache à vous depuis si long-tems. Je suis avec un zèle infini, etc.

XV. LETTRE

A M. BERGER.

Sur le même sujet.

Mon cher Ami, voulez-vous me rendre un signalé service? Il faut voir *St-Hyacinthe*. Je ne le connois pas, direz-vous... Il faut le connoître; on connoît tout le monde, quand il s'agit d'un Ami... Mais *St-Hyacinthe* est un homme décrié... Et qu'importe? Voici de

quoi il s'agit. Il est cité dans le Livre infâme de *Desfontaines* pour avoir écrit contre moi un libelle intitulé : *Déification d'Aristarchus*. Or je ne l'ai jamais offensé, ce *St-Hyacinthe*. Pourquoi donc imprimer contre moi des impostures si affreuses ? Veut-il les soutenir ? Je ne le crois pas. Que lui coûtera-t-il de signer qu'il n'en est pas l'Auteur ? ou qu'il les déteste ? ou qu'il ne m'a point eu en vue ? Exigez de lui un mot qui lave cet outrage, et qui prévienne les suites d'une querelle cruelle. Faites-lui écrire un petit mot dont il résulte la paix et l'honneur : je vous en conjure. Courez, rendez-moi ce service. Je ne demande que le repos, procurez le à votre Ami.

A Cirey, 8 Janvier 1739.

XVI. LETTRE

AU MEME.

Sur le même sujet.

Je vous supplie, Monsieur, si tôt la présente reçue, d'aller chez M. d'*Argental*. C'est l'Ami le plus respectable et le plus tendre que j'aie jamais eu. Il fait toute ma consolation et toute mon espérance dans cette affaire, et sa vertu prend le parti de l'innocence contre l'homme le plus scélérat, le plus décrié, mais le plus dangereux qui soit dans Paris.

Comme il n'a pas toujours le tems de m'écrire, et que j'ai un besoin pressant d'être instruit à tems, de peur de faire de fausses démarches, et que d'ailleurs il demeure trop loin de la grande poste, il pourra vous instruire des choses qu'il faudra que je sache. Il connoit votre probité ; parlez-lui, écrivez-lui, écrivez-moi, et tout ira bien. Il s'en faut bien que je sois content de *St-Hyacinthe*. Il n'a pas plus réparé l'infâme outrage qu'il m'a fait, qu'il ne s'est désavoué pour l'Auteur du *Mathanasius*.

Si vous voulez prévenir les suites funestes d'une affaire très-sérieuse, parlez-lui de façon à obtenir qu'il signe au moins un désaveu, par lequel il proteste qu'il ne m'a jamais eu en vue, et que ce qui est raporté dans l'Abbé *Desfontaines*, est une calomnie horrible. Je ne l'ai jamais offensé. Je le défie de citer un mot que j'aie jamais dit de lui. Faites-lui parler par M. *Rémond de St-Mard*. Il y a à Paris une Madame *Chambonin*, qui demeure à l'Hôtel de Modéne; elle est ma parente; c'est une femme serviable, active, capable de tout faire réussir: voudriez-vous l'aller trouver, et agir de concert? Comptez sur moi, mon cher *Berger*, comme sur votre meilleur Ami.

A Cirey, le 16 Février 1739.

XVII. LETTRE

A UN GRAND.

Auquel on demande sa protection, pour obtenir une Place.

Monsieur,

Vos bontés m'enhardissent, quoique je ne puisse les payer que par ma sensibilité. La Direction du *Bureau des Postes* de notre petite Ville vient de vaquer par la mort du Directeur. Un de mes Parens desireroit cette place; il est honnête-homme, exact, intelligent et laborieux. S'il avoit le bonheur d'être connu de vous, sa probité et ses lumiéres vous solliciteroient en sa faveur: mais n'ayant point cet avantage, permettez que je vous prie de venir à son secours. Vous connoissez particuliérement un de Messieurs les Administrateurs. Il est favorablement disposé pour mon Parent. Une de vos Lettres feroit pencher la balance. Mon Parent n'oubliera rien pour justifier la préférence qu'il aura obtenue et pour se montrer digne d'une protection telle que la vôtre.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse reconnoissance, et.

XVIII. LETTRE

a. M. l'Abbé de **,

Pour lui demander un Correspondant à Paris.

Vous m'avez, Monsieur, témoigné tant d'envie de m'obliger, que je ne crains point de profiter de votre bonne volonté. Vous connoissez l'extrême difficulté qu'on a en Province, de trouver des Correspondans sûrs à Paris. Un homme de votre discernement et qui est aussi répandu que vous, voit d'un coup-d'œil ceux à qui je pourrois me confier. Je vous serois donc bien obligé, si vous pouviez bien m'indiquer un homme intègre, intelligent, qui se chargeât de toutes mes affaires. Celle qui me tient le plus au cœur dans ce moment, est de vous renouveller les sentimens respectueux, et.

XIX. LETTRE

a M. le Chevalier de **,

Pour le prier de réparer une perte faite au Jeu.

C'est dans les cas pressans, Monsieur, qu'on s'adresse à ses Amis, sur-tout lorsqu'ils ont, comme vous, le caractère le plus officieux. Vous savez que j'aime un peu le jeu. Admirez, je vous prie, les caprices de la Fortune! Elle fut hier prodigue de ses faveurs à mon égard; aujourd'hui elle les a toutes reprises, et m'a emporté avec elle tout ce que je pouvois avoir d'ailleurs. Je voudrois ramener à moi cette maîtresse inconstante. Il faut donc que je la caresse encore, et que je hazarde quarante ou cinquante pistoles. Mais je ne puis avoir cette petite somme sans votre secours. Voudriez-vous bien la remettre au porteur de cette Lettre? Je vous en aurai une obligation infinie, etc. etc.

REPONSE.

A LA LETTRE PRECEDENTE.

La confiance que vous avez en moi, Monsieur, exige que je vous parle avec liberté. Ma bourse est toujours ouverte à mes Amis, et je crois que vous n'en doutez point: mais permettez que je la ferme pour tout ce qui a rapport à leurs passions. Vous imaginez ramener la Fortune; vous ne feriez qu'amener de nouvelles pertes et de nouveaux regrets. Je ne veux pas vous fournir le moyen d'avoir des repentirs plus cuisans. Dans toute autre occasion disposez de moi, et soyez sûr que je suis capable de tout en faveur de mes Amis, etc. etc.

XX. LETTRE

DE VOITURE A COSTAR,

Pour lui emprunter une somme perdue au Jeu.

Envoyez-moi, Monsieur, je vous prie, promptement deux cens louis, dont j'ai besoin pour achever la somme de 1400 liv. que je perdis hier au jeu. Vous savez que je ne joue pas moins sur votre parole que sur la mienne. Si vous ne les avez pas, empruntez-les. Si vous ne trouvez personne qui veuille vous les prêter, vendez tout ce que vous avez, jusqu'à votre bon-ami M. *Paucquet*; car absolument il me faut 200 louis. Voyez avec quel empire parle mon amitié: c'est qu'elle est forte; la vôtre, qui est encore foible, diroit: *Je vous supplie de me prêter 200 louis, si vous le pouvez sans vous incommoder; je vous demande pardon, si j'en use si librement.*

REPONSE

DE COSTAR.

Je n'aurois jamais cru avoir tant de plaisir pour si peu d'argent. Puisque vous jouez sur ma parole, je garde-

rai toujours un fonds pour la dégager. Je vous assure de plus, qu'un de mes Parens a toujours 1000 louis dont je puis disposer, comme s'ils étoient dans votre cassette: je ne voudrois pourtant pas vous exposer par-là à quelque perte considérable. Un de mes Amis me dit hier, que feu son bien avoit été le meilleur ami qu'il eût au monde: je vous conseille de garder le vôtre. Je vous renvoie votre promesse. Je suis surpris que vous en usiez ainsi avec moi, après ce que je vous vis faire *) l'autre jour pour M. de *Balzac*.

XXI. LETTRE
DE M. *** A M. L'ABBE T**,
Pour lui demander des Mémoires Littéraires.

Monsieur,

Un Imprimeur qui se propose de publier des Mémoires particuliers sur plusieurs Gens-de-lettres, m'a prié de vous demander quelques articles qui puissent entrer dans sa collection. Celui de l'Abbé *du Resnel* que vous aimiez tant, seroit digne d'être traité par vous. Vous le devez à l'amitié, et après qu'on a prononcé ce nom, il n'y a plus rien à vous dire. Ayant été aussi répandu que vous l'avez été, vous avez dû connoître bien des Littérateurs; vous aviez tout ce qu'il falloit pour mériter leur suffrage et obtenir leur confiance. Il vous seroit sans-doute facile de dicter à un Secrétaire ce que vous pensez sur l'esprit et le caractere de la plupart: mais nous connoissons trop le prix de votre tems, pour vous demander même vos momens perdus, si un homme tel que vous peut en avoir, etc.

*) *Voiture* avoit le cœur généreux, et méritoit des amis comme *Costar*. *Balzac* lui ayant envoyé demander 400 écus à emprunter, *Voiture* prêta galamment la somme; et prenant la promesse de *Balzac*, que lui remit le valet qui faisoit la commission, il mit au bas de l'acte: „Je soussigné confesse devoir à M. *Bal*„*zac* la somme de 800 écus; pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en „emprunter 400.“ Il donna ensuite cette promesse au valet, afin qu'il la reportât à son maître.

XXII. LETTRE
A M. S**,
Pour lui demander quelques Essais de sa plume.

Monsieur,

Cicéron envoyoit ses Ouvrages à *Atticus*. Je ne suis pas *Atticus ;* mais j'ai pour vous l'amitié qu'il avoit pour *Cicéron*. J'ose dire que vous me devez la même preuve de reconnoissance. C'est vous avouer assez nettement que je voudrois quelques-uns des brillans essais de votre plume. M. *** n'en est pas moins curieux que moi. Il est votre admirateur sans vous connoitre, il seroit bientôt votre Ami, si vous le connoissiez. Voyez si vous aurez le courage de refuser quelque chose à deux cœurs que vous réunissez, etc.

XXIII. LETTRE
DE M. DE VOLTAIRE AUX ACTEURS DE LA COMEDIE FRANÇOISE,
Pour les prier de jouer Alzire avant la Zoraïde de M. le Franc.

Je ne sais, Messieurs, si vous avez lu une Tragédie que j'avois composée il y a deux ans, et dont je lus même chez moi les prémiéres Scènes à Monsieur *du Fresne*. Je n'aurois jamais osé la présenter au Théâtre. La singularité du sujet, la défiance où je dois toujours être sur mes foibles Ouvrages, et le nombre de mes ennemis, m'avoient fait prendre le parti de ne la jamais exposer au Public. J'ai appris que M. *le Franc* s'étant fait rendre compte, il y a un an, du sujet de ma Piéce, en a depuis composé une à-peu-près sur le même plan, et qu'il s'est hâté de vous la lire. Vous sentez bien, Messieurs, que tout le mérite de ce sujet consiste dans la peinture des mœurs Américaines, opposée au portrait des mœurs Européennes. Du moins c'est-là mon seul avantage. Je ne doute pas que M.

L. F. qui a au dessus de moi les talens de l'esprit et l'imagination que donne la jeunesse, n'ait embelli son Ouvrage par des ressources qui m'ont manqué. Mais il arriveroit que si la Pièce étoit jouée la premiére, la mienne ne paroîtroit plus qu'une copie de la sienne; au lieu que si sa Tragédie n'est jouée qu'après, elle se soutiendra toujours par ses propres beautés. Je n'aurois jamais travaillé sur un plan choisi par Mr. *L. F.* La considération et l'estime que j'ai pour lui m'en auroient empêché, autant que la crainte de me trouver son rival. Il s'est dispensé d'un égard que j'aurois eu.

Au reste, Messieurs, soyez persuadés que si je crains de passer après lui, c'est uniquement parce que ma Pièce ne soutiendroit pas la comparaison de la sienne. Votre intérêt s'accorde en cela avec le plaisir du Public, qui applaudira toujours à Mr. *L. F.* en quelque tems que son Ouvrage paroisse, et la justice exige que celui qui a inventé le sujet, passe avant celui qui l'a embelli. Je n'aurai que la préférence dangereuse et passagére, d'être exposé le premier à la censure du Public.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime que j'ai pour ceux qui cultivent les Beaux-Arts, et avec la reconnoissance que je dois à ceux qui ont si souvent orné mes foibles productions et fait pardonner mes fautes, etc. etc.

XXIV. LETTRE

D'UNE VEUVE *),

Qui demande du tems pour payer les dettes de son Mari.

Monsieur,

Vous savez la perte que j'ai faite: elle est d'autant plus sensible, que mon Mari nous faisoit vivre de son

*) *Voy.* la réponse à cette Lettre, ci-après, sous l'article: RÉPONSES *aux Lettres de Demande.*

commerce, et qu'il m'a laissé en mourant beaucoup de dettes. J'ai vendu mes bijoux pour payer les plus pressées. J'ai réservé le payement de la vôtre pour un tems un peu plus favorable. Vous avez été le bienfaiteur de mon Epoux; j'ai cru que vous voudriez-bien l'être de sa Veuve, et que vous me donneriez quelques mois pour arranger mes affaires. Le premier argent que je toucherai de nos Correspondans de Lyon, sera pour vous; vous pouvez compter sur ma parole, ainsi que sur les sentimens de la respectueuse reconnoissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

XXV. LETTRE
D'UN HOMME,
Qui emprunte pour lui ou pour quelqu'un de ses Amis.

Ne serai-je point indiscret, Monsieur, de vous demander un service pour un Ami que j'ai envie de servir et intérêt de ménager? M. *** cherche mille écus à emprunter. Il s'obligera par un contrat de constitution de rente, ou il s'engagera sur son honneur de rendre la somme au mois de Septembre prochain. Je serai sa caution pour l'un et pour l'autre engagement. Deux Amis auxquels je pouvois m'adresser avec confiance, sont actuellement sans le sou. On m'a dit qu'on vous avoit fait un remboursement de quatre mille livres. Vous ne sauriez placer votre argent sur un homme plus sûr et sur un payeur plus exact que M. ***. J'attends l'honneur de votre réponse avec la plus vive impatience: je souhaiterois bien qu'elle fût favorable; et si vous aviez déjà disposé de la somme qu'on vous a remboursée, ou que vous n'en voulussiez point faire l'usage que je vous indique, vous m'obligerez d'écrire votre Lettre de façon que je puisse la montrer. Je justifierai ainsi ma bonne volonté, et je vous saurai un gré infini de votre complaisance.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XXVI. LETTRE

A MONSIEUR ***,

Demande d'une somme due.

Tant que j'ai pu me passer, Monsieur, de la somme que je vous prêtai il y a six ans, et que vous deviez me rendre dans l'année, je ne vous l'ai point demandée. Mais le Mariage prochain de ma Fille, qui épouse à la fin du mois M. de ***, me rend tout mon argent nécessaire.* Je me flatte, Monsieur, qu'en faveur de la manière dont je vous obligeai, et sur-tout de l'occasion intéressante qui s'offre à moi de faire rentrer mes fonds, vous vous empresserez de donner l'exemple à mes créanciers. Je vous tiendrai beaucoup de compte de votre exactitude, et vous augmenterez les sentimens d'attachement avec lesquels, etc. etc.

* *Voyez* la Lettre II. de l'art. AFFAIRES.

XXVII. LETTRE

D'UN SEIGNEUR A UN EVEQUE,

Au sujet d'un Curé chicaneur.

Monseigneur,

Le Curé du petit Village de ***, voisin de ma Terre, a suscité un procès à mes vassaux; et ayant souvent quitté sa Cure pour aller solliciter au Parlement, il a accablé aisément des cultivateurs uniquement occupés du travail qui soutient leur vie. Il leur a fait pour 1500 liv. de frais, pendant qu'ils labouroient leurs champs, et a eu la cruauté de compter parmi ses frais de Justice les voyages qu'il a faits pour les ruiner. Je lui ai offert envain de payer la plus grande partie de ce qu'il exigeoit; il a répondu, que cela ne lui suffisoit pas. Il est venu avec des Sergens rançonner de pauvres familles, les forcer de vendre le seul pré qui nourrit leurs bestiaux, et ôter le lait à leurs enfans.

Vous savez mieux que moi, Monseigneur, combien les SS. Peres ont condamné les Ministres sacrés qui emploient aux affaires temporelles le tems destiné aux Autels. Je conjure donc votre zèle paternel, votre religion, non pas d'engager le Curé de *** à se relâcher des droits que la chicane lui a donnés, mais à ne pas user d'un droit si peu chrétien dans toute sa rigueur, et à donner les délais que donneroit le Procureur le plus insatiable. J'attends de vous cette grace, ou plutôt cette justice, etc. etc.

XXVIII. LETTRE

DE MONSIEUR DE V**, A MONSIEUR ***, SECRETAIRE DE M. LE PRINCE DE CARIGNAN,

Pour le prier de faire jouer l'Opéra de Samson.

Vous, Monsieur, qui êtes le très-digne Secrétaire d'un Prince qui veut bien être à la tête de nos plaisirs, et qui avez par conséquent le plus joli département du monde : faites-moi, je vous prie, l'amitié de me mander quand il faudra lui envoyer les paroles de *Samson*. Je n'ai fait cet Ouvrage par aucun autre motif, que par celui de contribuer de fort loin à la gloire de M. *Rameau* et de servir à ses talens, comme celui qui fournit la toile et le chevalet contribue à la gloire du Peintre.

Mais quoique je ne joue qu'un rôle fort subalterne dans cette affaire, cependant je voudrois bien n'avoir aucune difficulté à essuyer, et pouvoir compter personnellement sur la protection de M. le Prince de *Carignan*, soit pour la manière dont cet Opéra sera exécuté, soit pour l'examen des paroles. Je me flatte que vous voudrez bien lui faire un peu ma cour, et que ce sera à vous à qui j'aurai l'obligation de ses bontés, etc.

A Cirey ... 1736.

XXIX. LETTRE

Pour demander une somme à emprunter.

Vous m'avez, Monsieur, témoigné tant d'ardeur à me rendre service, que je crois vous faire plaisir de vous en offrir l'occasion. J'ai besoin de *cent louis* pour une affaire qui m'intéresse extrêmement. Je n'ai pas le tems de vous l'expliquer, et je ne crois pas avoir besoin de vous solliciter. Je me renferme dans la simple proposition que je fais à votre amitié, et je laisse à vos sentimens une entiére liberté. La bonté de votre cœur vous disposera encore plus favorablement que ma foible plume ne pourroit le faire, etc. etc.

XXX. LETTRE

d'un Medecin a un de ses Confreres,

Pour le prier d'écrire à M. le Premier Médecin du Roi, au sujet d'un Remède.

Comme mon Spécifique contre la goutte a réussi, mon très-cher Confrere, dans votre petite Ville, vous me feriez plaisir d'écrire à M. le *premier Médecin du Roi* sur l'utilité de ce Remède qui guérit non-seulement un mal cruel, mais qui en prévient les attaques. Vous aimez tout ce qui soulage l'humanité; il est naturel que vous plaidiez en faveur d'un Spécifique qui peut lui être si utile. L'éloge que vous en ferez, venant d'une plume étrangére, fera plus d'effet que s'il partoit de moi. Exalter moi-même les bons effets de mon secret, ce seroit juger ma propre cause. Votre Lettre arrêtera les mauvaises impressions qu'on a données contre mon Remède; car vous savez que la jalousie n'est pas moins vive aujourd'hui dans la Médecine que dans la Littérature. M. le *premier Médecin* demandant l'attestation de quelques honnêtes-gens de la Faculté, ne trouvez pas mauvais que je m'adresse à la probité mê-

me. La vôtre lui est aussi connue que votre sagacité et vos succès.

J'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que de reconnoissance, etc.

XXXI. LETTRE

D'UN BERNARDIN, A M. LE COMMANDEUR DE ***,
Pour le prier de lui obtenir une place de Chapelain dans l'Ordre de Malte.

J'ai eu, Monsieur, plus d'une occasion de connoître la bonté de votre cœur. Vous ne demandez qu'à exercer cette qualité si noble et si rare; j'ose vous en fournir un nouveau moyen. Je voudrois faire solliciter M. le Grand-Prieur de ***, de me nommer à la premiére place vacante de Chapelain dans sa Chapelle de ***. J'écris à M. son frere le Brigadier pour obtenir cette grace; mais votre recommandation ajoutera beaucoup à la sienne. C'est à moi d'obtenir le bref de translation, et j'espére d'y réussir. Neuf Chevaliers de Malte morts dans ma famille, une Tante et une Sœur encore vivantes, semblent me donner droit à la préférence que je demande sur les aspirans aux places de Chapelain.

On pourra vous objecter, qu'un homme de condition qui a dans l'Ordre beaucoup de parens, n'est pas fait pour être Chapelain. Mais dans un corps illustre aucune place n'est humiliante. D'ailleurs, n'ayant pas dans la Maison pauvre où je suis, de quoi subvenir à toutes les nécessités de la vie, j'aime mieux être *Frere* dans Malte et avoir un entretien honnête, que d'être *Dom Jacques* dans Citeaux et manquer du nécessaire. En entrant dans l'état religieux, j'ai dû fouler aux pieds mes parchemins, et je ne crois pas leur faire outrage en demandant une place occupée par plusieurs Enfans de familles très-honnêtes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XXXII. LETTRE

D'UN CHANOINE EXILE DANS UN MONASTRE,
Au Prévôt de son Chapitre.

J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous peindre l'état où me réduisent des infirmités que l'âge ne fera qu'augmenter, et qui n'ont cédé qu'imparfaitement à une longue suite de remèdes.

Mon état exigeroit le service d'un domestique, surtout dans un Monastére peu riche, où il n'y avoit précisément que le nombre de valets qu'il falloit pour ceux qui le composent.

Le Chapitre de *** doit d'autant moins refuser ce soulagement à mes maux, que mon Bénéfice produit deux mille liv. de rente; et quoiqu'une partie du revenu ait été réservée pour le payement de mes dettes, je ne dois pas être sans secours dans une vieillesse infirme.

Je voudrois obtenir ce que je demande, plutôt de l'humanité de mes Confréres, que de la Justice; mais ils ne doivent pas douter que si je suis forcé de m'adresser à elle, je n'obtienne du Parlement de *** un Arrêt provisoire, qui m'assignera un revenu analogue au produit de mon Bénéfice et aux besoins auxquels m'assujettissent mes maladies. Je suis assuré que vous êtes touché de ce que je souffre: aussi je ne chercherai point à exciter votre bonté compatissante; c'est une vertu qui agit en vous, sans avoir besoin d'aiguillon.

J'ose espérer que cette même bonté m'épargnera le désagrément de recourir à des Magistrats humains et justes; mais auxquels je ne veux m'adresser qu'après avoir épuisé la voie des supplications auprès de vous, Monsieur, et des représentations auprès de mes Confréres.

XXXIII. LETTRE

DE M. DE V**, A S. A. S. MONSEIG. LE PRINCE DE HESSE,
Pour le prier d'accorder quelques secours à Sirven.

Monseigneur,

Les maladies qui persécutent ma vieillesse sans relâche, m'ont privé long-tems de l'honneur de renouveller mes hommages à V. A. S. Souffrez que l'amour de la justice et la compassion pour les malheureux m'inspirent un peu de hardiesse. Ce sont vos propres sentimens qui encouragent les miens.

J'ai pensé qu'un esprit aussi philosophique que le vôtre, et un cœur aussi généreux, protégeroit une cause qui est celle du Genre-humain.

Permettez, Monseigneur, que votre nom soit publié au premier rang de ceux qui auront daigné aider les défenseurs de l'innocence à la secourir contre l'oppression. Les bienfaiteurs de l'humanité doivent être connus. Leur nom sera cher à toutes les ames sensibles.

Plusieurs personnes se sont réunies dans le dessein de poursuivre l'affaire de *Sirven* comme celle de *Calas*. Nous ne demandons qu'un léger secours. Nous savons que vos sujets ont le premier droit à vos générosités. La moindre marque de vos bontés sera précieuse. Que ne puis-je venir les implorer moi-même, et être témoin du bonheur qu'on goûte dans vos Etats! Je suis réduit à ne vous présenter que de loin le profond respect et le dévouement inviolable avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, etc.

A Ferney, le 21 Juin 1766.

XXXIV. LETTRE

DU MEME AU MEME,

Pour le prier d'augmenter un Prix proposé par la Société Economique de Berne.

Monseigneur,

La Société Economique de *Berne* a proposé un prix de 50 louis-d'or pour celui qui rédigeroit le meilleur *Code Criminel,* également éloigné de l'indulgence trop molle et d'une sévérité trop cruelle. Plusieurs Jurisconsultes éclairés et éloquens travaillent en conséquence. Mais 50 louis ne me paroissent pas suffisans pour récompenser un si grand travail.

J'ose vous conjurer, Monseigneur, d'encourager un projet si utile au Genre-humain. Il seroit digne de V. A. S. de stipuler 150 louis, en ajoutant la centaine aux cinquante déja promis. On vous garderoit le secret jusqu'au jour où le prix seroit adjugé. Vous seriez le bienfaiteur de l'Humanité.

Je ne crois pas qu'un Prince puisse faire un meilleur usage d'un peu d'argent. J'attends votre résolution et vos ordres. La fin de mes jours sera heureuse, si ma proposition ne vous a point déplu.

Je suis, avec le plus profond respect, et l'attachement le plus inviolable, etc. etc.

A Ferney, 16 Juillet 1777.

XXXV. LETTRE

DE J. J. ROUSSEAU, A M. LE GOUVERNEUR DE L'ISLE ST. PIERRE, DANS LE CANTON DE BERNE,

Pour le prier de le faire enfermer.

Monsieur,

Le triste état où je me trouve, et la confiance que j'ai dans vos bontés, me déterminent à vous supplier de vouloir bien faire agréer à Leurs Excellences une proposition qui tend à me délivrer, une fois pour toutes,

des tourmens d'une vie orageuse; et qui va mieux, ce me semble, au but de ceux qui me poursuivent, que ne fera mon éloignement.

J'ai consulté ma situation, mon âge, mon humeur, mes forces. Rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment, et sans préparation, de longs et pénibles voyages, d'aller errant dans des pays froids, et de me fatiguer à chercher au loin un asile, dans une saison où mes infirmités ne me permettent pas même de sortir de la chambre.

Après ce qui s'est passé, je ne puis me résoudre à rentrer dans le territoire de Neufchâtel, où la protection du Prince et du Gouvernement ne sauroit me garantir des fureurs d'une populace excitée et qui ne connoît aucun frein. Vous comprenez, Monsieur, qu'aucun des Etats voisins ne voudra ou n'osera donner retraite à un malheureux chassé de ce lieu-ci.

Dans cette extrémité, je ne vois pour moi qu'une seule ressource, et quelqu'effrayante qu'elle paroisse, je la prendrai non-seulement sans répugnance, mais avec empressement, si LL. EE. veulent bien y consentir: C'est, qu'il leur plaise que je passe en prison le reste de mes jours dans quelqu'un de leurs Châteaux, ou tel autre lieu de leur Etat qu'il leur semblera bon de choisir. J'y vivrai à mes dépens, et je donnerai sûreté de n'être jamais à leur charge. Je me soumets à n'avoir ni papier, ni plume, ni aucune communication au-dehors, si ce n'est pour l'absolue nécessité, et par le canal de ceux qui seront chargés de moi. Seulement qu'on me laisse, avec quelques Livres, la liberté de me promener quelquefois dans un jardin, et je suis content.

Je connois, Monsieur, les sentimens de justice et d'humanité dont votre ame généreuse est remplie. Je sens tout ce qu'une grace de cette espèce peut vous

coûter à demander : mais vous aurez compris que, vu ma situation, cette grace en sera, en effet, une très-grande pour moi ; et ces mêmes sentimens qui font votre répugnance, me sont garans que vous saurez la surmonter. J'attends, pour prendre définitivement mon parti, qu'il vous plaise de m'honorer de quelque réponse. Daignez, Monsieur, je vous supplie, agréer mes excuses et mon respect.

XXXVI. LETTRE

DU MEME A M. CLAIRAUT,

Pour le prier de revoir son Dictionnaire de Musique.

Le souvenir de vos anciennes bontés, Monsieur, vous cause une nouvelle importunité de ma part. Il s'agiroit de vouloir bien être, pour la seconde fois, censeur d'un de mes Ouvrages. C'est une très-mauvaise rapsodie que j'ai compilée il y a plusieurs années sous le nom de *Dictionnaire de Musique,* et que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain.

Dans le torrent de malheurs qui m'entraînent, je suis hors d'état de revoir ce recueil. Je sais qu'il est plein d'erreurs et de bévues. Si quelqu'intérêt pour le sort du plus malheureux des hommes, vous portoit à voir son Ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous serois bien obligé de toutes les fautes que vous voudriez-bien corriger chemin-faisant. Les indiquer sans les corriger, ne seroit rien faire ; car je suis absolument hors-d'état d'y donner la moindre attention. Si vous daignez en user comme de votre bien, pour changer, ajouter ou retrancher, vous exercerez une charité utile et dont je serai très-reconnoissant.

Recevez, Monsieur, mes très-humbles excuses et mes salutations.

A Motiers-Travers, le 3 Mars 1763.

XXXVII. LETTRE

D'UN HOMME-DE-LETTRES DE PROVINCE A UN DE SES PROTECTEURS,

Qui sollicitoit une Pension pour lui.

Monsieur,

Rien n'est plus doux pour moi, que de vous offrir l'hommage de ma reconnoissance. Vous l'augmentez encore, par l'envie que vous me témoignez de me procurer une situation agréable. Vous savez qu'il faut peu de chose à un Solitaire; mais ce qu'il lui faut, n'est pas toujours facile à trouver. Le grand-monde ne me convient pas plus que je ne lui conviendrois. Une timidité insurmontable, que la vie du cabinet a beaucoup augmentée, me rend très-peu propre aux sociétés des grandes Villes. Je n'y jouerois qu'un rôle très-embarrassé et très-embarrassant. Il ne s'agit donc que de chercher les moyens d'adoucir mon sort, dans la retraite studieuse à laquelle je me suis condamné. La petite Pension que vous sollicitez avec tant d'empressement et de bonté, remplira toute l'étendue de mes besoins et de mes desirs. Mais rien ne me satisfera, lorsqu'il sera question de vous témoigner les sentimens de ma gratitude, de mon attachement et de mon respect, etc. etc.

XXXVIII. LETTRE

DE L'AUTEUR D'UN OUVRAGE GENEALOGIQUE A UN ADMINISTRATEUR GENERAL DES POSTES.

Monsieur,

M. ***, votre Prédécesseur, me donnoit quelques facilités d'avoir par la Poste les Mémoires nécessaires pour perfectionner mon Ouvrage. Vous entrerez dans ses vues en favorisant les Gens-de-lettres peu riches, qui s'occupant de travaux utiles, mais longs et dispen-

dieux, n'ont pas assez de fortune pour les rendre dignes du Public. J'ose donc vous prier de me rendre le même service que M. *** me rendoit. Vous n'êtes point, Monsieur, de ces Administrateurs qui ne voient dans leur place que les émolumens qu'elle produit; et vous faites encore plus de cas d'*Apolion* que de *Plutus*, etc.

REPONSE
a la Lettre precedente.

Je suis charmé, Monsieur, que vous ayez l'étrenne de ma fonction d'Administrateur. Vous pourrez me faire adresser les Mémoires relatifs à votre Ouvrage; ils vous parviendront sans frais. Je sais que votre fortune ne répond pas à votre zèle, et je crois servir le Public en vous donnant les secours qui dépendent de moi.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XXXIX. LETTRE
a Madame ***, Epouse d'un Directeur de la Douane de ***,

Pour lui demander le passage de quelq. Marchandises.

Madame,

Je ne sais si vous daignez vous souvenir d'un homme qui vous a été respectueusement attaché. Pour moi, je n'oublierai jamais la douceur de votre caractère et la bonté de votre cœur. C'est cette bonté que je réclame aujourd'hui. Un Marchand de cette Ville, qui a fait venir des Toiles de Bretagne, trouve à B. *** des obstacles pour le passage de ses ballots. Je vous prie de vouloir bien les applanir auprès de M. votre Epoux. Sa protection lui sera fort-utile, quand même les Commis qui sont sous lui feroient des difficultés. Je lui demande cette protection au nom d'une

Epouse chérie et digne de l'être. Recevez mes remercimens d'avance, et les assurances du respect, etc. etc.

XL. LETTRE

DE MAD. DE S. M. DE T**, A M. L'ABBE T**, DE L'ACAD. FRANÇ.,

Pour lui demander le Catalogue de ses Ouvrages.

Monsieur,

Madame de *Lambert* devoit une partie de son esprit à votre illustre Ami *Fontenelle.* Je vous ai la même obligation, et j'en ai la même reconnoissance. Quelques-uns de nos Livres offrent des pensées; les vôtres font plus; ils en font naître. Vos Essais sont le plus précieux ornement de ma Toilette: ils tiennent la place de la boëte-au-rouge et de la boëte-aux-mouches. Ces vains atours n'embellissent que le visage; vos Livres ornent l'esprit et forment le cœur. Plus j'ai de goût pour tout ce qui sort de votre plume, plus je crains de n'avoir pas tout ce qu'elle a produit. Je veux me passer de trésors; mais je ne me passerai jamais de ce qui nourrit mon ame et fortifie mon jugement. Voudrez-vous bien, Monsieur, me donner une liste de vos Ouvrages? Je ne connois que les Essais. Je conviens que c'est assez pour l'immortalité; mais un homme aussi fécond que vous, a dû en enfanter quelqu'autre: je me flatte que vous voudrez-bien me les faire connoître, et me donner de nouveaux sujets de plaisir, d'estime et d'admiration.

C'est avec ces sentimens que j'ai l'honneur d'être, etc.

XLI. LETTRE

DE M. DE BOUGAINVILLE,

Pour demander au Président de la Société Royale de Londres, une Médaille frappée en l'honneur du célèbre Navigateur Cook.

Monsieur,

Ayant appris par les Papiers publics, que la Société Royale avoit fait frapper une Médaille en l'honneur de

l'immortel *Cook*, et qu'elle en destine une à chacun de ses Membres, je vous supplie de vouloir bien être auprès de la Société l'interprète du desir ardent que j'ai, qu'elle veuille bien dans cette occasion ne pas oublier qu'elle a daigné m'admettre en 1755. J'ose assurer que peu de ses Membres ont plus de titres que moi pour participer au don d'une Médaille consacrée à la mémoire d'un Navigateur semblable en tout à *Magellan*. Les pas que j'ai tenté de faire dans la même carriére; m'ont appris à apprécier ses travaux, et acquis le droit de jetter des fleurs sur sa tombe.

XLII. LETTRE

d'un Seigneur a un Maitre-de-Pension,

Pour le prier de se charger de son Fils.

Je pense, Monsieur, très-sérieusement à donner une excellente éducation à mon Fils. Je crois ne pouvoir mieux remplir mes vues, qu'en vous confiant cette jeune plante. Cultivée par vous, elle ne peut qu'être l'ornement de ma Famille. Oserois-je vous prier de vous charger de ce nouel Elève? Je sais que votre tems est absorbé par ceux que vous avez déja; mais je sais aussi combien votre esprit vous offre des ressources, et combien votre cœur aime à obliger. Je compte sur la bonté de ce cœur, et j'attends de vous une réponse favorable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XLIII. LETTRE

de Madame de *** a une Superieure.

Je me rappelle toujours, Madame, avec la plus vive reconnoissance les jours heureux que j'ai passés dans la Maison que vous gouvernez si bien. Vos exemples et vos leçons ne sortiront jamais de ma mémoire. Ma Fille, à qui j'en ai parlé souvent, est très-empressée

d'aller goûter le même bonheur. J'espére qu'elle ne démentira point l'idée que vous voudrez bien donner à vos Dames de son caractére et de sa conduite. Elle n'a que quinze ans; mais j'ose dire, d'après le témoignage de toutes ses Maitresses, que sa prudence et sa façon de penser sont au-dessus de son âge. Rien ne manquera à ma satisfaction, si elle est à-portée d'obtenir vos bontés et votre suffrage. Son éduction étant achevée dans une Maison telle que la vôtre, elle fera la consolation de mes derniers jours, etc.

XLIV. LETTRE

A UN LITTERATEUR,

Qui étoit à la tête d'une Ecole d'éducation.

Ce n'est pas assez pour vous, Monsieur, d'être un Poëte agréable: vous voulez être encore un Citoyen utile. Vous consacrez à l'éducation de la Jeunesse des talens, qui étoient faits, ce semble, pour des choses plus élevées, mais infiniment moins avantageuses à la Patrie. J'ai appris avec plaisir le succès de votre *Pension,* et j'ai fait naitre à un de mes Amis le desir de placer son Fils sous vos yeux. C'est un Enfant d'onze ans, d'un caractére doux et d'une mémoire heureuse. Il a fait ses premiéres études au Collége de ***, et il a joué chaque année de petits rôles avec beaucoup d'intelligence. Vous auriez en lui pour vos représentations Dramatiques un *Polyeucte* ou un *Gusman,* et il auroit en vous un Maître aimable qui le meneroit par des routes fleuries aux Beaux-Arts et à la Vertu. Oserois-je vous prier de vouloir bien vous en charger? Vous ne pouvez rejetter une demande qui ne m'a été inspirée que par l'idée que j'ai de vos talens. *Ovide* illustra les rivages obscurs de la Mer-Noire; illustrez, s'il se peut, les boues de l'Armagnac.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XLV. LETTRE
DE M. DE V***, A LA REINE,
Pour empêcher la Représentation d'une Parodie de Sémiramis.

Madame,

Je me jette aux pieds de Votre Majesté. Vous n'assistez aux Spectacles que par condescendance pour votre auguste rang, et c'est un sacrifice que votre Vertu fait aux bienséances du monde. J'implore cette Vertu même, et la conjure avec la plus vive douleur, de ne pas souffrir que ces Spectacles soient déshonorés par une Satyre odieuse, qu'on veut faire contre moi à Fontainebleau, sous vos yeux.

La Tragédie de *Semiramis* est fondée, d'un bout à l'autre, sur la morale la plus pure; et par-là, du moins elle peut s'attendre à votre protection. Daignez considérer, Madame, que je suis Domestique du Roi, et par conséquent le vôtre. Mes camarades, les Gentils-hommes ordinaires du Roi, dont plusieurs sont employés dans les Cours Etrangéres, et d'autres dans des places très-honorables, m'obligeront à me défaire de ma charge, si j'essuie devant eux et devant toute la Famille Royale, un avilissement aussi cruel.

Je conjure V, M. par la bonté et par la grandeur de son ame, et par sa piété, de ne pas me livrer ainsi à mes ennemis ouverts et cachés, qui, après m'avoir poursuivi par les calomnies les plus atroces, veulent me perdre par une flétrissure publique.

Daignez envisager, Madame, que ces Parodies satyriques ont été défendues à Paris pendant plusieurs annés: faut-il qu'on les renouvelle pour moi seul, sous les yeux de Votre Majesté? Elle ne souffre pas la médisance dans son cabinet; l'autorisera-t-elle devant toute la Cour? Non, Madame: votre cœur est trop juste, pour ne pas se laisser toucher par mes priéres et

par ma douleur; et pour faire mourir de douleur et de honte un ancien Serviteur, et le premier sur qui sont tombées vos bontés.

Un mot de votre bouche, Madame, à M. le Duc de *Fleury* et à M. de *Maurepas*, suffira pour empêcher un scandale dont les suites me perdroient. J'espére de votre humanité qu'elle sera touchée, et qu'après avoir peint la Vertu, je serai protégé par elle.

Je suis, etc. etc.

XLVI. LETTRE

DU MEME, A M. DE MAUPERTUIS.

Pour le prier de corriger les Elémens de Newton.

Cirey, 22 Mai 1738.

J'apprends dans le moment, Monsieur, qu'on réimprime mon maudit Ouvrage; je vais sur le champ me mettre à le corriger. Il y a mille contresens dans l'impression. J'ai déja corrigé les fautes de l'Editeur sur la lumiére; mais si vous vouliez consacrer deux heures à me corriger les miennes et sur la lumiére et sur la pesanteur, vous me rendriez un service dont je ne perdrois jamais le souvenir. Je suis si pressé par le tems, que j'en ai la vue toute éblouie; le torrent de l'avidité des Libraires m'entraîne; je m'adresse à vous pour n'être point noyé. La Femme de l'Europe, la plus digne, et la seule digne peut-être de votre société, joint ses priéres aux miennes. On ne vous supplie point de perdre beaucoup de tems: et d'ailleurs est-ce le perdre, que de catéchiser son Disciple? C'est à vous dire, quand vous n'aurez pas instruit quelqu'un: *Amici, diem perdidi!*

Comptez que Circey sera a-jamais le très humble Serviteur de Kittis. Ma main ne vous a point écrit, parce que je suis dans mon lit; mais mon cœur vous dit que

je vous aimerai toute ma vie autant que je vous admirerai.

Je crois que je viens de corriger assez exactement les fautes touchant la lumiére : je tremble de vous importuner ; mais, au nom de *Newton* et d'*Emilie*, un petit mot sur la pesanteur et sur la fin de l'Ouvrage, etc. etc.

XLVII. LETTRE

d'un Religieux a un Superieur,

Pour demander une Translation.

Monsieur,

Je croirois manquer à la reconnoissance que je vous dois, si je vous cachois les maladies auxquelles l'air de ce pays-ci m'expose. Je suis une de ces plantes délicates, qui dépérissent dans les mauvais climats, et qui se soutiennent à peine dans les meilleurs. Des fluxions aux yeux et des maux-de-tête continuels m'ont fait éprouver que celui de ** m'étoit absolument contraire. Je vous prie de me transférer à l'Abbaye de **, où j'aurai tous les secours nécessaires pour le corps et pour l'esprit, et où je pourrai me livrer à des études qui font toute la douceur de ma vie. Je n'espère pas ici beaucoup de soulagement des remèdes ; mais je dois tout attendre de votre humanité et de votre caractére généreux, etc. etc.

XLVIII. LETTRE *)

de J. J. Rousseau a M. Linné,

Pour lui demander quelques Graines.

Paris, 21 Septembre 1771.

Recevez avec bonté, Monsieur, l'hommage d'un très-ignare, mais très-zélé Disciple de vos Disciples, qui doit en grande partie à la méditation de vos écrits la

*) *Cette Lettre ne se trouve pas dans la Collection de ses Oeuvres.*

tranquillité dont il jouit au milieu d'une persécution d'autant plus cruelle qu'elle est plus cachée. Seul avec la Nature et Vous, je passe dans mes promenades champêtres des heures délicieuses; et je fais un profit plus réel de votre *Philosophia Botanica*, que de tous les Livres de morale. J'apprends avec joie que je ne vous suis pas tout-à fait inconnu, et que vous voulez bien me destiner quelques-unes de vos productions. Soyez persuadé, Monsieur, qu'elles feront ma lecture chérie, et que ce plaisir deviendra plus vif encore par celui de les tenir de vous. J'amuse ma vieille enfance à faire une collection de fruits et de graines. Si, parmi vos trésors en ce genre, il se trouvoit quelques rebuts dont vous voulussiez faire un heureux, daignez songer à moi. Je les recevrois avec une vraie reconnoissance: seul retour que je puisse vous offrir; mais que le cœur dont elle part, ne rend pas indigne de vous. Adieu, Monsienr: continuez d'ouvrir et d'interpréter aux hommes le Livre de la Nature; pour moi, content d'en déchiffrer quelques mots à votre suite, je vous lis, je vous étudie, je vous médite, je vous honore et vous aime de tout mon cœur.

REPONSE A LETTRE DE DEMANDE.

I. LETTRE

D'UN SEIGNEUR A LA VEUVE D'UN MARCHAND,

Laquelle lui avoit demandé du tems pour payer les dettes de son Mari.

Le service que vous me demandez, Madame, me coûte trop peu, pour que j'exige de vous la moindre reconnoissance. J'attendrai tant que vous voudrez pour le payment de la petite dette de votre Mari. Vous avez

eu une Idée bien flatteuse pour moi, en pensant que je ne vous traiterois point comme vos autres créanciers. C'est le moins que je doive faire en faveur de la mémoire de votre Epoux, auquel j'étois attaché par les biens de la gratitude, autant que par ceux de l'amitié. Je n'oublierai jamais avec quel zèle il me servit dans l'affaire de la succession de mon Oncle. Ainsi, les priéres que vous avez bien voulu me faire étoient comme superflues; j'en fais pourtant beaucoup de cas, et j'ai l'honneur d'être, avec le respect qu'on doit au malheur et à la vertu, etc. etc.

II. LETTRE

DE M. L'ABBE DE ** A UN AMI,

Pour lequel il avoit sollicité une Grace.

Les distributeurs de graces devroient, mon cher Monsieur, se disputer l'honneur de récompenser vos talens; mais l'intrigue et l'importunité leur arrachent tout. M. de ***, entouré d'une famille nombreuse qui l'obsède pour elle ou pour ses protégés, distribue les faveurs, et n'est réellement maître d'aucune. M. l'Evêque de *** a tant de Grands à satisfaire, qu'il ne reste rien pour le petit qui n'a que du mérite à présenter. Cependant je n'ai pas oublié la maxime *Pulsate et aperietur vobis*, et je frappe à une porte qui s'ouvrira bientôt: je l'espére et je le desire, etc.

III. LETTRE

D'UN GRAND A UN HOMME-DE LETTRES,

Qui s'étoit plaint à lui de quelques Satyres amères.

Je regarde, Monsieur, comme un des devoirs les plus chers de ma place, de protéger le mérite contre la basse envie. L'Homme de-lettres jouit de très-peu d'avantages; il ne rencontre sur sa route que des désagrémens, des dégouts, tous les mauvais procédés de

la méchanceté et de l'ingratitude. Il faudroit du moins qu'on lui laissât le stérile rameau de laurier qui est sa seule récompense. C'est ainsi que je pense, Monsieur, et je donnerai des ordres pour que la Satyre dont vous vous plaignez soit supprimée. Je voudrois bien que ce fût le dernier écrit de ce genre, que j'aurois à proscrire; mais il y aura toujours des chiens qui aboieront à la porte du Temple de la Gloire.

Je suis, etc.

IV. LETTRE

DE M. DE V**, A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE,

Qui lui avoit proposé de se charger de la Petite Niéce de Racine.

Le Malade octogénaire à qui vous avez fait l'honneur d'écrire, Monsieur, fut, il est vrai, assez heureux il y a quinze ans, pour être de quelque utilité à la descendante d'un Grand-homme. Mais ayant été depuis ce tems dépouillé, par le Ministre, de cent mille écus, qu'il avoit mis en dépôt chez un Banquier du Roi, pour subvenir aux frais d'une Colonie qu'il a établi dans sa Terre, il se trouve dans l'impossibilité de faire ce que vous lui proposez.

S'il peut, avant de mourir, rétablir ses affaires, il se fera un plaisir et un honneur d'exécuter vos volontés, etc. *A Ferney, Juillet, 1774.*

N. *B.* M. de *V*** avoit accordé à M. *le Brun*, ce qu'il crut devoir refuser à M. de *la Motte*; et nous croyons devoir rapporter sa Lettre.

V. LETTRE

DU MEME A M. LE BRUN.

Qui lui avoit écrit pour recevoir chez lui Mademoiselle Corneille.

Je vous ferois, Monsieur, attendre ma Réponse quatre mois au moins, si je prétendois la faire en aussi beaux vers que les vôtres. Il faut me borner à vous dire en

prose combien j'aime votre *Ode* et votre proposition. Il convient assez qu'un vieux Soldat du grand *Corneille* tâche d'être utile à la Petite-Fille de son Général.

Quand on bâtit des Châteaux et les Eglises, et qu'on a des Parens pauvres à soutenir, il ne reste guéres à faire ce qu'on voudroit pour une personne qui ne doit être secourue que par les plus Grands du Royaume.

Je suis vieux; j'ai une Nièce qui aime tous les Arts, et qui reussit dans quelques-uns. Si la personne dont vous me parlez, et que vous connoissez sans doute, vouloit accepter auprès de ma Nièce l'éducation la plus honnête, elle en auroit soin comme de sa fille: je chercherois à lui servir de Père: le sien n'auroit absolument rien à dépenser pour elle. On lui payeroit son voyage jusqu'à Lyon; elle seroit adressée à Lyon à M. *Tronchin*, qui lui fourniroit une voiture jusqu'à mon Château, ou bien une femme iroit la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je suis à ses ordres, et j'espére avoir à vous remercier jusqu'au dernier jour de ma vie, de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devoit faire M. de *Fontenelle*. Une partie de l'éducation de cette Demoiselle seroit de nous voir jouer quelquefois les Piéces de son Grand-Père, et nous lui ferions broder les Sujets de *Cinna* et du *Cid*.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et tous les sentimens que je vous dois, Monsieur, et.

Au Château de Ferney, pays de Gex, par Génève, 5 Novembre 1760.

VI. REPONSE
DU MEME A MADEMOISELLE CORNEILLE.

Aux Délices, 22 Nov. 1760.

Votre nom, Mademoiselle, votre mérite, et la Lettre dont vous m'honorez, augmentent dans Mad. *Denis* et dans moi le desir de vous recevoir, et de mériter la préférence que vous voulez bien nous donner. Je dois

vous dire que nous passons plusieurs mois de l'année dans une maison-de-campagne auprès de Génève; mais vous y aurez toutes les facilités et tous les secours possibles pour tous les devoirs de la Religion. D'ailleurs, notre principale habitation est en France, à une lieue de-là, dans un Château très-logeable que je viens de faire bâtir, et où vous serez beaucoup plus commodément que dans la maison d'où j'ai l'honneur de vous écrire. Vous trouverez dans l'une et dans l'autre habitation de quoi vous occuper, tant aux petits ouvrages de la main, qui pourront vous plaire, qu'à la Musique et à la lecture. Si votre goût est de vous instruire de la Géographie, nous ferons venir un Maître, qui sera très-honoré d'enseigner quelque chose à la Petite-Fille du Grand *Corneille*; mais je le serai beaucoup plus que lui, de vous voir habiter chez-moi.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

VII. LETTRE

D'UN COMMIS DE VERSAILLES, A M DE **,

Qui demandoit une place dans un Bureau pour un Homme-de-Lettres.

Je ferai, Monsieur, pour votre Cousin, tout ce qui dépendra de moi; mais, avant que de solliciter une place, je voudrois être certain qu'il fera quelque effort pour vaincre cette indolence naturelle, qui doit l'écarter de toutes les places. Vous me l'avez peint plusieurs fois comme livré à une paresse incurable, ne s'occupant de rien, ou, ce qui revient au même, ne s'occupant que de ce qui peut lui plaire. Croyez-vous bien, Monsieur, qu'on se défasse de ce caractére mou, insoucieux et indolent, comme on se défait de son manteau? Je ne connois aucun défaut plus dificile à déraciner. Voyez s'il est prudent de répondre de quelqu'un et d'assurer qu'il guérira d'une maladie habituelle, lors-

qu'il sent lui même qu'il n'a pas assez de force pour en prendre les moyens. J'avois été caution, sur les idées que vous m'en aviez données, de Monsieur T***. Je lui avois procuré un emploi très-honnête auprès de M. le Duc de ***. Que m'en est-il arrivé? C'est qu'il a trahi la confiance de ce Seigneur et la mienne.... Je vous avoue qu'un tel exemple doit inspirer quelque méfiance; et il est très-imprudent de donner des recommandations qui, étant toujours démenties, ne vous attirent que des reproches et ne laissent que des regrets.

M. votre Cousin voudroit une place qui exigeât peu de soins, et qui procurât de bons honoraires; mais je n'en connois pas de ce genre. Le plus grand nombre des emplois rendent peu de chose, et demandent beaucoup de travail. Avec le goût que votre Parent a pour la Littérature, il ne sauroit s'assujettir à ce travail toujours fatiguant, et souvent insoutenable pour ceux qui, occupés d'études solides, n'ont pas été nourris des fruits légers et peu substantiels de la Poësie. A plus forte raison, doit-on redouter les occupations sérieuses, lorsqu'on a passé sa vie comme lui à courir de fleur en fleur.

Resteroit une place de Précepteur. Mais dès qu'il en vaque une, cinquante Sujets se présentent pour la remplir, et quelques uns sont appuyés par leurs talens et leurs protections. D'ailleurs on prefére aujourd'hui dans les grandes maisons un homme-du-monde, agréable, qui peut donner un joli ton à son élève, à tout l'esprit des Académies. M. votre Cousin ne pourroit s'accoutumer à la gêne du grand monde, et ce grand monde le trouveroit peut-être trop-peu maniéré, ou trop gêné dans ses maniéres.

Il n'est pas question, Monsieur, de faire les choses au hazard, et de placer votre Parent où il ne sauroit rester. Ce seroit rendre son état plus malheureux, et augmenter la difficulté de trouver pour lui des debou-

chés. Je ne vois que du risque à lui procurer une profession qui le dégoûteroit avant un mois, ou qui le rendroit malade s'il la gardoit. Je vous parle en homme sincére, qui a de l'experience, qui connoit les hommes, et qui a été trop souvent trompé par eux pour n'être pas prudent.

Ne croyez pas cependant que j'entre dans tous ces détails pour me dispenser d'agir. Mais je les ai crus nécessaires, pour què M. votre Cousin acquière un peu d'activité, et qu'il se persuade enfin, que, lorsqu'on veut être aidé par la Providence, il faut la seconder. Si j'apprends qu'il ait changé de caractére, et qu'il soit devenu aussi laborieux qu'il a été jusqu'à-présent inappliqué, je changerai moi-même de façon-de-penser à son égard; et je ferai évanouir toutes les difficultés qu'on ne manqueroit point de faire naitre aujourd'hui. Qu'il vainque les obstacles qu'il trouve en lui-même, et je vous promets de surmonter les autres, etc.

VIII. LETTRE

DE M. DE V*** A M. SEGUI,

Qui l'avoit prié de souscrire pour l'Edition des Oeuvres de J. B. Rousseau, 1741.

J'ai recu, Monsieur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec votre projet de souscription pour les Oeuvres du célèbre Poëte dont vous étiez ami. Je me mets très-volontiers au rang des Souscripteurs, quoique j'ai été malheureusement au rang de ses ennemis les plus déclarés. Je vous avouerai même que cette inimitié pesoit beaucoup à mon cœur. J'ai toujours pensé, j'ai dit, j'ai écrit que les Gens-de-lettres devroient être tous frerès. Ne les persécute-t-on pas assez? Faut-il qu'ils se persécutent eux-mêmes les uns les autres? Plût-à-Dieu qu'ils pussent s'aider, se soutenir,

se consoler mutuellement! Il sembloit que la destinée, en me conduisant à la Ville où l'illustre et malheureux *Rousseau* a fini ses jours, me ménageoit une réconciliation avec lui. L'espece de maladie dont il étoit accablé, m'a privé de cette consolation que nous aurions tous deux également souhaitée; l'amour de la paix l'eût emporté sur tous les sujets d'aigreur qu'on avoit semés entre nous. Ses talens, ses malheurs, et ce que j'ai oui dire ici de son caractére, ont banni de mon cœur tout ressentiment, et n'ont laissé mes yeux ouverts qu'à son mérite. Votre amitié pour lui, Monsieur, contribue sur-tout à me reconcilier avec sa mémoire. J'attends avec impatience une Edition que votre goût rendra digne du Public à qui vous la présentez: j'en retiens deux Exemplaires, et je suis charmé que cette occasion me procure le plaisir de vous dire à quel point je vous estime, et combien j'ai l'honneur d'être, etc.

IX. LETTRE

du Meme a M. le Card. Quirini,

Qui lui avoit demandé des secours pour l'Eglise Catholique de Berlin.

Monseigneur,

La mort du Comte de *Rotembourg*, l'un des Directeurs de cette Eglise, que Votre Eminence favorise tant, a laissé ici les regrets les plus vifs. Je serois beaucoup étonné, s'il n'avoit pas destiné par son Testament une somme considérable pour la perfection de cet Edifice. Les assauts continuels de la maladie qui me mine, sont un présage que je serai bientôt, avec le pauvre Comte de *Rotembourg*, dans ce pays où l'on ne bâtit ni pour Dieu ni pour les hommes. L'Eglise de Berlin aura part à mes derniéres dispositions; mais je donnerai peu, parce que j'ai peu. L'on doit se rappeller de ses Parens et de ses Amis, avant de se souvenir des

pierres d'un Monument. Il est digne d'un Evêque, d'un grand Cardinal, d'un célèbre Bienfaiteur tel que vous, de faire éclater sa générosité dans tous les endroits où parvient sa gloire.

Je finis, avec la vénération qu'on doit à un mérite incomparable comme celui de Votre Eminence, etc.

X. REPONSE

DE M. LE PRESID. DE MONTESQUIEU, A MONSIEUR B**, MEDECIN,

Qui l'avoit prié de le proposer pour remplir une place de l'Académie de Bordeaux.

J'écris, Monsieur, à M. le Président *Barbot* de vous proposer, et je lui envoie l'article de votre Lettre sur les *Faunes* et les *Silvains.* Je vois qu'il fera avec plaisir ce que je lui demande et que vous lui demandez. J'ai lu avec une véritable satisfaction le succès de votre Pratique sur les maladies épidémiques de votre pays, et je copie encore cet article dans ma Lettre à M. le Président *Barbot,* afin qu'il en fasse part à l'Académie, et que votre nom soit célèbre dans cette terre, comme dans la vôtre.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentimens de la plus parfaite estime, etc.

A Raymond, ce 23 Mars 1752.

N. B. Cette Lettre n'a pas encore été imprimée.

XI. LETTRE

DE J. B. ROUSSEAU A M. BROSSETTE,

Qui lui avoit demandé des détails sur la Bibliothèque du Prince Eugène.

Vous me demandez, Monsieur, des nouvelles de la Bibliothèque du Prince *Eugène?* Elle est assez ample, composée de fort bons Livres, parfaitement bien reliés; mais ce qui doit vous surprendre, c'est qu'il n'y

en a presque point que ce Prince n'ait lus, ou du moins parcourus, avant que de les envoyer au Relieur. Croyez-vous qu'un homme chargé presque seul de toutes les affaires de l'Europe, Lieutenant-Général de l'Empire, et premier Ministre de l'Empereur, pût trouver du tems pour lire autant que qui n'auroit autre chose à faire? Ce Prince est instruit de tout: mais il n'affecte aucun genre d'érudition en particulier; il ne lit que pour se délasser, et met ses délassemens à profit, aussi-bien que ses occupations. Il a l'esprit d'une justesse admirable, et une simplicité charmante dans toutes ses maniéres. C'est un Philosophe-Guerrier, qui regarde ses dignités et sa gloire avec indifférence; qui raconte les fautes qu'il a faites avec la même naïveté que s'il parloit d'un autre; assez froid dans l'abord, très-familier dans le commerce, et beaucoup plus touché des vertus d'autrui que des siennes. Il part dans peu de jours pour la Hongrie, d'où l'on apprend que les Turcs commencent à s'assembler sous Belgrade. Je vous dirai des nouvelles, quand il y en aura à dire: Donnez-m'en souvent des vôtres, et soyez persuadé que vous ne sauriez prendre cette peine pour un homme que soit avec plus de reconnoissance et d'estime que moi, Monsieur, Votre, etc.

A Vienne, le 30 Juin 1716.

XII. REPONSE

de M. le Comte d'Argenson a M. de Fontenelle.

Qui lui avoit demandé de faire passer sa Pension à un de ses Parens.

Je n'ai point perdu de vue, Monsieur, la demande que vous avez faite, de faire passer sur la tête de M. de *St. Gervais*, votre parent, une partie de la pension de 1200 liv. que vous avez sur la Cassette. J'ai attendu le moment favorable d'en parler au Roi, et S. M. a bien

voulu distraire six cens livres de votre pension en faveur de M. *de St. Gervais*, pour le mettre en état de se soutenir à son service.

Je serai fort aise, si dans cette affaire j'ai réussi à vous satisfaire, comme je le souhaiterois; mais soyez persuadé qu'il me restera toujours l'envie de trouver de nouvelles occasions de vous faire connoître les sentimens avec lesquels je suis, etc.

XIII. REPONSE

D'UN PHILOSOPHE CELEBRE, A UN PRINCE,

Qui lui avoit demandé des Conseils sur l'éducation de son Fils.

***Motiers*, 29 *Septemb.* 1765.**

Vous me faites, Monsieur le Duc, plus d'honneur que je ne mérite. Votre Altesse Serénissime aura pu voir dans le Livre qu'Elle daigne citer, que je n'ai jamais su comment il faut élever les Princes; et la clameur publique me persuade que je ne sais comment il faut élever personne.

D'ailleurs, les disgraces et les maux m'ont affecté le cœur et affoibli la tête. Il ne me reste de vie que pour souffrir; je n'en ai plus pour penser.

A Dieu ne plaise cependant que je me refuse aux vues que vous m'exposez dans votre Lettre! Elle me pénètre de respect et d'admiration pour vous. Vous me paroissez plus qu'un homme, puisque vous savez l'être encore dans votre rang.

Disposez de moi, Monsieur le Duc. Marquez-moi vos doutes; je vous dirai mes idées. Vous pourrez me convaincre aisément d'insuffisance, mais jamais de mauvaise volonté.

Je supplie V. A S. d'agréer les assurances de mon profond respect, etc. etc.

XIV. REPONSE

DU MEME, A MONSIEUR SCHEYB, SECRETAIRE DES ETATS DE LA BASSE-AUTRICHE,

Qui lui demandoit un Eloge de l'Empereur et de l'Impératrice.

Vous me demandez, Monsieur, des louanges pour vos augustes Souverains, et pour les Lettres qu'ils font fleurir dans leurs Etats? Trouvez-bon que je commence par louer en vous un zèlé sujet de l'Impératrice, et un bon citoyen de la République des Lettres. Je juge à l'ardeur qui vous anime, que vous vous acquittez parfaitement vous-même des devoirs que vous imposez aux autres, et que vous exercez à-la-fois les fonctions d'Homme-d'Etat au gré de Leurs Majestés, et celle d'Auteur au gré du Public.

A l'égard des soins dont vous me chargez, je sais bien, Monsieur, que je ne serois pas le premier Républicain qui auroit encensé le Trône, ni le premier ignorant qui auroit chanté les Arts. Mais je suis si peu propre à remplir vos intentions, que mon insuffisance est mon excuse. Je ne sais comment les grands Noms que vous citez, vous ont laissé songer au mien.

S'il ne convient à personne de se mettre sur les rangs avec le projet de faire moins que les autres, c'est sur-tout quand on doit craindre de faire moins bien. Je crois donc qu'il y a autant de vrai respect pour vos augustes Souverains dans mon silence, que dans les écrits des Auteurs célèbres dont vous me parlez. Ce seroit une témérité de le rompre à leur exemple, à moins que d'avoir leurs talens...

Assez d'autres donneront, aux Protecteurs des Sciences et des Arts, des éloges que Leurs Majestés Impériales partageront avec la plupart des Rois. Pour moi, ce que j'admire en Elles, et qui leur est plus véritable-

ment propre, c'est leur amour constant pour la vertu et pour tout ce qui est honnête.

Je suis, autant qu'un honnête-homme peut l'être d'un autre,

MONSIEUR,
Votre très-humble, etc.

A l'Hermitage, le 15 Juillet 1756.

XV. REPONSE
DU MEME A M. VERNES,
Qui l'avoit prié de parler à M. d'Alembert.

A Montmorency, 18 Févr. 1758.

Oui, mon cher Concitoyen, je vous aime toujours, et ce me semble plus que jamais. Mais je suis accablé de mes maux. J'ai bien de la peine à vivre dans ma retraite, d'un travail peu lucratif. Je n'ai que le tems qu'il me faut pour gagner mon pain; et le peu qui me reste, est employé pour souffrir et me reposer.

Je n'ai point eu occasion d'exécuter votre commission auprès de M. d'*Alembert*. Comme nous ne nous sommes jamais beaucoup vus, nous ne nous écrivons point; et, confiné dans ma solitude, je n'ai conservé nulle espèce de relation avec Paris. J'en suis comme à l'autre bout de la Terre, et je ne sais pas plus ce qui s'y passe qu'à Pekin.

Au reste, si l'article *) dont vous me parlez est indiscret et répréhensible, il n'est assurément pas offensant. Cependant, s'il peut nuire à votre corps, peut-être fera-t-on bien d'y répondre; quoiqu'à vous dire le vrai, j'aie un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, etc. etc.

*) L'article où M. d'*Alembert* accusoit les Ministres de Genéve d'être Sociniens. Ils tâcherent de se justifier; mais ils auroient peut-être mieux fait de garder le silence, que de donner une apologie insuffisante.

XVI. LETTRE

de J. B. Rousseau a M. Sudre,

Qui lui demandoit des Vers sur les Victoires du Prince Eugène.

Je vous avoue, Monsieur, que je ne trouve aucune facilité dans mon génie pour les grandes choses, mais seulement quelque ressource pour les petites. Il est aisé d'embellir ce qui est médiocre; mais presque impossible de toucher à ce qui est parfait, sans le ternir. Les véritables beautés ne souffrent point d'ornement. On ne peut habiller la Venus de *Praxitèle*, sans lui faire tort; ni chanter le passage du Danube, la prise de Belgrade, la défaite de deux cens mille Turcs par trente-deux mille hommes, sans faire perdre quelque chose à ces vérités plus surprenantes que toutes les fictions. D'ailleurs il y a des circonstances qu'on ne peut taire, ni écrire, sans s'embarquer dans une carriére immense: j'ai évité tous ces écueils en faisant comme *Virgile*, qui ne parle jamais d'*Auguste* qu'à l'occasion de quelque autre chose, etc. etc.

XVII. REPONSE

a un Instituteur distingué,

Qui avoit demandé quelques Elèves.

S'il n'avoit fallu, Monsieur, pour vous procurer des Elèves, que rendre justice hautement à vos talens, vous ne vous plaindriez actuellement que du trop grand nombre. Mais les dépenses de luxe, et la modicité des récoltes, ont fort relâché le zèle des Peres pour l'éducation de leurs Enfans. Il se présentera peut être quelqu'un qui sentira la nécessité de cette éducation et toute l'étendue de votre mérite en ce genre, et je saisirai aux cheveux cette occasion de vous être utile.

Quant à la grace que vous me priez de solliciter à la Cour, mon crédit est si mince dans ce pays-là, que je ne puis vous répondre que de ma bonne volonté. Les intriguans qui assiégent les Bureaux sont si multipliés, que quand on n'a que des talens à présenter, on est bien loin de la Fortune. Cependant je dois bientôt aller à Versailles; et ce voyage qui me coûte tant à faire, aura du moins cet agrément pour moi, que je sera plus à-portée de remplir un des objets de votre Lettre. Mes sentimens vous sont connus, et cela doit vous suffire pour penser que je donnerai tous mes soins à votre affaire.

XVIII. RÉPONSE

A UN AMI,

Pour lequel on avoit sollicité une Pension.

Mes vœux, mon cher Ami, sont remplis. La Providence m'a donné au-delà de mes espérances. Que ne puis-je être aussi heureux dans les souhaits que je fais pour vous! leur accomplissement trouveroit encore plus d'approbateurs. Mais ceux qui distribuent certaines graces, semblent aveugles comme la Fortune; ce n'est pas ceux qui les méritent le mieux, qu'elle préfére. Ils sont d'ailleurs si accablés de sollicitations présentes, que la voix et le mérite des absens ne peuvent presque jamais se faire entendre. J'ai parlé pour vous; on m'a promis, mais de ce ton qui est celui de la politesse, et non de la sincérité. Du moins, je le crois ainsi; et je ne dois pas chercher à faire illusion à un Ami, etc.

N. B. Nous avons multiplié les Lettres de demande, parce qu'il y a actuellement beaucoup de *Demandeurs*, qui s'adressent à des gens qui ont du crédit, ou qui feignent d'en avoir. Pour les consoler de leur peu de succès, nous croyons devoir finir par une Lettre de Madame de *Maintenon*, qui fera connoître les obstacles qu'on éprouve avant que de parvenir aux graces.

XIX. LETTRE

de Mad. de Maintenon a Madame de Chantelou.

Passi, 28 Avril 1666.

Me voilà, Madame, bien éloignée de la grandeur prédite. Je me soumets à la Providence: et que gagnerois-je à murmurer contre Dieu? Mes Amis m'ont conseillé de m'adresser à M***, comme s'ils avoient oublié les raisons que j'ai de n'en rien espérer: irai-je le regagner par mes soumissions, et briguer l'honneur d'être à ses gages? On m'a envoyée à M. *Colbert,* mais sans fruit. J'ai fait présenter deux placets au Roi, où l'Abbé *Testu* a mis toute son éloquence: ils n'ont pas seulement été lus. Oh! si j'étois dans la faveur, que je traiterois différemment les malheureux! Qu'on doit peu compter sur les hommes! Quand je n'avois besoin de rien, j'aurois obtenu un Evêché; quand j'ai besoin de tout, tout m'est refusé. Madame *de Chablais* m'a offert sa protection, mais du bout des lèvres: Madame *de Lyonne* m'a dit, *Je verrai, Je parlerai,* du ton dont on dit le contraire. Tout le monde m'a offert ses services, et personne ne m'en a rendu. Le Duc est sans crédit, le Maréchal occupé à demander pour lui-même. Enfin, Madame, il est très-sûr que ma pension ne sera point rétablie. Je crois que Dieu m'appelle à lui par ces épreuves: il appelle ses enfans par les adversités. Qu'il m'appelle, je le suivrai dans la règle la plus austère. Je suis aussi lasse du monde, que les gens de la Cour le sont de moi. Je vous remercie, Madame, des consolations chrétiennes que vous m'offrez, et des bontés que mon Frere m'écrit que vous daignez lui témoigner.

LETTRES pour faire un DESAVEU.

I. LETTRE

de M. Diderot a M. de la Place,

Pour désavouer une Lettre critique contre une Tragédie de Voltaire.

Il vient, Monsieur, de me tomber entre les mains une Brochure qui a pour titre: *Second Supplément à la France Littéraire.* On m'y attribue, pag. 59, une Lettre. Bonne ou mauvaise, elle n'est point de moi. J'étudie dans le silence de mon cabinet les Ouvrages de mes Maîtres pour m'instruire, et n'écris point contre mes Amis. C'est avec une ligne telle que celle qu'on lit dans la Brochure en question, qu'on réussit à brouiller deux hommes-de-bien. Je vous prie, Monsieur, d'insérer ce désaveu dans votre prochain *Mercure.*

Je suis, avec les sentimens de l'estime la plus vraie, etc.

Ce 15 Janvier 1762.

II. LETTRE

de M. de V**, a l'Academie Françoise,

Pour désavouer les premières éditions de son Histoire Universelle, et les Mémoires sur la Guerre de 1741.

Messieurs,

Je crois qu'il n'appartient qu'à ceux qui sont, comme vous, à la tête de la Littérature, d'adoucir les nouveaux désagrémens auxquels les Gens-de-lettres sont exposés depuis quelques années. Lorsqu'on donne une Pièce-de-théâtre à Paris, si elle a un peu de succès, on la transcrit d'abord aux représentations, et on l'imprime souvent pleine de fautes. Des curieux sont-ils en possession de quelques fragmens d'un Ouvrage? on

se hâte d'ajuster ces fragmens comme on peut; on remplit les vuides au hazard, et on donne hardiment, sous le nom de l'Auteur, un Livre qui n'est pas le sien: C'est à la-fois le voler et le défigurer. C'est ainsi qu'on s'avisa d'imprimer sous mon nom, il y a deux ans, sous le titre ridicule d'*Histoire Universelle*, deux petits volumes sans suite et sans ordre, qui ne contenoient pas l'Histoire d'une Ville, et où chaque date étoit une erreur. Quand on ne peut imprimer l'Ouvrage dont on est en possession, on le vend en manuscrit; et j'apprends qu'à présent on débite de cette maniére quelques fragmens, informes et falsifiés, des *Memoires* que j'avois amassés dans les Archives publiques, sur la Guerre de 1741. Cet abus de nous attribuer des Ouvrages que nous n'avons pas faits, de falsifier ceux que nous avons faits, et de vendre ainsi notre nom, ne peut-être détruit que par le décri dans lequel ces œuvres de ténèbres doivent tomber.

C'est à vous, Messieurs, et aux Académies formées sur votre modèle, dont j'ai l'honneur d'être associé, que je dois m'adresser. Lorsque des hommes comme vous élèvent leur voix, pour réprouver tous ces Ouvrages que l'ignorance et l'avidité débitent, le Public que vous éclairez est bientôt désabusé. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

REPONSE

DE M. DUCLOS A LA LETTRE PRECEDENTE.

Monsieur,

L'Académie est très-sensible aux chagrins que vous causent les Editions furtives et défigurées dont vous vous plaignez. C'est un malheur attaché à la célébrité. Ce qui doit vous consoler, Monsieur, c'est de savoir que les Lecteurs capables de sentir le mérite de vos Ecrits, ne vous attribueront jamais les Ouvrages que

l'ignorance et la malignité vous imputent, et que tous les honnêtes-gens partagent votre peine. En vous rendant compte des sentimens de l'Académie, je vous prie d'être persuadé, etc.

DUCLOS, *Secrétaire perp.*

III. LETTRE

DE M. BLIN DE SAINMORE, A L'AUTEUR DU MERCURE,
Pour désavouer une Critique de Zelmire.

Paris, 15 Juin 1762.

Il paroît depuis quelque tems, Monsieur, une petite Brochure qui a pour titre : *Réflexions d'un Bel-esprit du Café de Procope, sur la Tragédie de Zelmire.* Quelques personnes ont répandu dans le monde que j'en étois l'auteur; et cependant rien n'est plus faux. Comme on attaque dans cet Ouvrage des Auteurs dont je me fais honneur d'estimer la personne et les talens, j'ai cru devoir la désavouer publiquement. Il ne conviendroit pas à un homme qui a besoin de l'indulgence du Public, de critiquer avec si peu de ménagement une Pièce qui a eu le succès le plus brillant.

IV. LETTRE

DE J. J. ROUSSEAU A M. DE FELICE,
Pour désavouer l'Ouvrage intitulé: Des Princes.

Je n'ai point fait, Monsieur, l'Ouvrage intitulé, *des Princes;* je ne l'ai point vu; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres, et je trouve que mes Ennemis se rendent bien justice, en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun Ouvrage qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monsieur, de recevoir et de publier cette déclaration, en faveur de la vérité, et d'un

homme qui n'a qu'elle pour sa défense. Recevez mes très humbles salutations...

V. LETTRE

de M. de V***,

Pour désavouer une mauvaise Edition de la Tragédie de Zulime.

Sic non vobis. Dans le nombre immense de Tragédies, Comédies, Opéra-Comiques, Discours moraux et Facéties, au nombre d'environ cinq cens mille, qui font l'honneur éternel de la France, on vient d'imprimer une Tragédie sous mon nom, intitulée *Zulime : La Scène est en Afrique.* Il est bien vrai qu'autrefois ayant été avec *Alzire* en Amérique, je fis un petit tour en Afrique avec *Zulime*, avant d'aller voir *Idamé* à la Chine ; mais mon voyage d'Afrique ne me réussit point. Presque personne dans le Parterre ne connoissoit la Ville d'Arsénie qui étoit le lieu de la Scène ; c'est pourtant une Colonie Romanie nommée *Arsenaria*, et c'est encore par cette raison-là qu'on ne la connoissoit pas. *Trémizène* est un nom bien sonore, c'est un joli petit Royaume ; mais on n'en avoit aucune idée : la Pièce ne donna aucune envie de s'informer du gîsement de ces côtes. Je retirai prudemment ma flotte ;

. . . . *Et quæ*
Desperat tractata nitescere posse, relinquit.

Des Corsaires se sont enfin saisis de la Pièce, et l'ont fait imprimer ; mais par droit de conquête ils ont supprimé deux ou trois cens vers de ma façon, et en ont mis autant de la leur. Je crois qu'ils ont tres-bien fait : je ne veux point leur voler leur gloire, comme ils m'ont volé mon Ouvrage. J'avoue que le dénouement leur appartient, et qu'il est aussi mauvais que l'étoit le mien. Les rieurs auront beau jeu ; car, au lieu d'avoir une Pièce à siffler, ils en auront deux.

Le premier jour que l'on joua *Tancrède,* beaucoup de Spectateurs étoient venus armés d'un manuscrit qui couroit le *monde,* et qu'on assuroit être mon Ouvrage ; il ressembloit à cette *Zulime.*

C'est ainsi qu'un honnête Libraire, nommé *Gosse,* s'avisa d'imprimer une *Histoire Générale* qu'il assuroit être de moi, et il me le soutenoit à moi-même. Il n'y a pas grand mal à tout cela : quand on vexe un pauvre Auteur, les dix-neuf vingtièmes du monde l'ignorent, le reste en rit, et moi aussi. Il y a trente à quarante ans que je prenois sérieusement la chose. J'étois bien sot ! Adieu, je vous embrasse.

VI. LETTRE

DE M. DORAT A M. LINGUET,

Pour désavouer des bruits calomnieux, répandus contre cet Ecrivain.

Je ne suis pour rien, Monsieur, dans les bruis qui courent sur votre compte, et je suis bien surpris qu'ils se réveillent, sur-tout après le desaveu éclatant que j'en ai fait, en écrivant, il y a cinq ans, au Bâtonnier des Avocats. Je le renouvelle volontiers dans une circonstance où vous pouvez en avoir besoin.

Le Public n'a pas plus d'intérêt que vos confréres à pénétrer les raisons qui ont pu, après une amitié très-étroite, occasionner entre nous un refroidissement ; ce qu'il doit savoir, et ce que je dois lui apprendre, c'est que l'anecdote qu'on défigure n'y est entrée pour rien. Il y a dix-sept à dix-huit ans que je vous ai remis quatre effets pour les négocier au courant de la place ; vous les teniez de moi : vous m'avez, dans le tems, remis l'argent de deux des quatre, et j'ai consenti à l'emploi que vous avez fait des deux autres pour votre usage. Vous m'en avez depuis remis le montant avec la

plus scrupuleuse exactitude. Voilà ce que j'ai dû dire, ce que j'ai dit, et ce que je répète.

Ne voyez dans la tournure que l'on a donnée à un incident très-simple, que le besoin qu'avoient vos Ennemis de vous noircir. Ne croyez pas du moins que ce soient mes Amis qui l'aient accrédité. Je n'en ai point qui connoissent le plaisir affreux de nuire et de persécuter. N'attribuez donc tous ces bruits injurieux qu'à des gens qui vous en veulent personnellement, et ne me soupçonnez pas de les avoir jamais favorisés. Ma conduite, quelquefois légére dans les affaires indifférentes, ne l'est jamais quand il s'agit des devoirs essentiels de la vie.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, etc.

Juillet, 1775.

VII. LETTRE
DE M. L'ABBE **,

*Auquel on avoit attribué la Critique d'un Poëme de M. de L**.*

L'imputation qu'on m'a faite, Monsieur, est aussi sotte qu'odieuse. Je ne critique point ceux qui pourroient me donner des leçons, et je n'ai pu molester M. de L** dont je n'ai qu'à me louer. Il faudroit avoir un mérite supérieur, pour être le Juge du sien. Je ne suis ni son Juge, ni son Censeur, et j'ai moi-même trop besoin d'indulgence pour n'en pas user à l'égard des autres. Ainsi, toutes les fois qu'on m'attribuera des réflexions ou trop malignes ou trop sévéres, dites hardiment que cela n'est ni de moi, ni digne de moi.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A Paris, ce 17 Décembre 1775.

VIII. LETTRE

DE M. VALMONT DE BOMARE, AU SIEUR BRUNET, SON LIBRAIRE,

Pour désavouer une contrefaction de son Dictionnaire d'Histoire naturelle.

On vous mande, me dites-vous, Monsieur, qu'un Imprimeur de Lausanne vient d'annoncer une Edition de mon *Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, et qu'il la proposé au Public, comme la faisant actuellement d'après de nouvelles additions et corrections faites par moi, depuis la derniére Edition (finie le 1. Septembre de cette année 1775)? Je vous proteste, Monsieur, que je n'y ai aucune part, et je fais un défi à cet Imprimeur de pouvoir montrer aucune preuve de ma participation; c'est une surprise et un vol envers les acheteurs, qui en seront les dupes. J'ai désavoué le grand nombre de contrefactions qui ont paru des deux premiéres Editions de cet Ouvrage, et je désavouerai de même celles qui se feront de la présente Edition, dont les Journaux viennent de faire mention; Edition dont j'ai revu, corrigé et approuvé les feuilles. Je vous permets, Monsieur, de faire l'usage qu'il vous plaira du présent écrit.

J'ai l'honneur d'être, etc.

IX. LETTRE

DE M. DE V**,

Aux Auteurs de la Gazette Littéraire.

Vous rendez tant justice, Messieurs, aux Ouvrages qu'on fait, que j'ose vous prier de la rendre à ceux qu'on ne fait point. J'ai appris dans ma retraite, que depuis plus d'un an, on imprime sous mon nom, dans les Pays étrangers, des Ecrits auxquels je n'ai pas la moindre part. J'ignore si je dois cet honneur à la malignité d'un Editeur, ou à l'intérét très-mal entendu

d'un Libraire. Tout ce que je puis déclarer, c'est que je regarde comme des faussaires tous ceux qui se servent ainsi d'un nom connu, pour débiter des Livres qui ne sont pas faits pour l'être. N'étant pas à portée de réprimer une pareille licence je puis et je dois au moins m'en plaindre; et je m'adresse à vous Messieurs, comme à des hommes à qui l'honneur de la Litterature doit être plus cher qu'à personne.

N. B. Au reste, ce n'est pas la peine de multiplier ces sortes de Lettres M. de *V*** en écrivoit sept à huit chaque année. On peut imiter son style; mais les Auteurs sages feront bien de ne pas s'exposer comme lui à de continuels désaveux; et pour cela ils ne doivent composer que des Ouvrages que la Religion, la Vérité et la Patrie puissent avouer.

Voyez les Art. EXCUSE... JUSTIFICATION... les Lettres XIV, XV, XVI, de l'art. DEMANDE.

DESCRIPTIONS,

Voyez l'art. NARRATIONS.

LETTRES RENFERMANT DES DISSERTATIONS, DISCUSSIONS HISTORIQUES ET CRITIQUES. *)

I. LETTRE

À M. L'ABBE **,

Auteur d'un Discours sur l'utilité des Académies.

J'ai lu avec intérêt, mon très-cher Abbé, le *Discours* que vous avez bien voulu m'envoyer. Vous y déployez

*) Nous nous sommes bornés dans cette édition, aux meilleures Lettres que nous avions insérées dans la première. Nous en avons retranché quelques-unes, parce qu'il étoit inutile de multiplier les modèles de ce genre de Lettres, écrites ordinairement par les Auteurs qui connoissent les règles, et qui lisent journellement les bons Ecrivains.

une littérature agréable et une éloquence brillante. Mais vous permettez sans-doute qu'on ne soit pas de votre sentiment en tout. Le véritable Homme-de-lettres ne veut pas qu'on soit esclave de ses idées. Il les propose avec liberté; il permet qu'on les examine de même.

Vous croyez que ce sont les récompenses Académiques qui ont développé le germe de tous les talens. Le vrai Génie n'a pas besoin de ces récompenses, et la plupart des grands Auteurs et des grands Artistes, loin d'avoir obtenu de leur Nation, ou de leur siécle, le prix de leurs travaux, auroient été découragés par la misére et la persécution, si le talent pouvoit l'être.

Homère vécut errant et pauvre, et n'en a pas moins produit l'*Iliade*. Lorsque *le Tasse* travailloit à la *Jérusalem délivrée,* il étoit accablé par l'infortune. *Camoëns et Milton* ne furent guéres plus heureux que lui. *Corneille* fut très-peu encouragé, tandis que *Chapelain* étoit accablé de pensions: cependant l'un fit *Cinna et Rodogune*, et nous n'avons de l'autre qu'un Poëme qui l'a couvert de ridicule.

Si des Poëtes nous passons aux Peintres et aux Musiciens, vous verrez qu'ils doivent peu aux encouragemens. Notre meilleur Peintre, *le Poussin*, qui fut si mal accueilli, n'eut aucune part aux bienfaits prodigués aux Académies. Ces bienfaits ont fait tout-au-plus un ou deux bons Peintres, qui avoient déjà donné leurs chef-d'œuvres, avant d'en avoir reçu le prix. L'immortel *Rameau* n'a-t-il pas enfanté tous ses bons Ouvrages de musique au milieu des plus grandes traverses?

Le Génie est un torrent irresistible, auquel la récompense ajoute peu, et auquel la persécution ne peut rien ôter, etc.

II. LETTRE

A M. LE BARON DE LA B***,

Auteur d'une Vie de Petrarque.

Vous rendrez, Monsieur, un service essentiel à la Littérature, par l'Ouvrage que vous entreprenez. *Pétrarque* fut un génie distingué dans un siécle à demi barbare. Les Lettres lui ont des obligations infinies. C'est depuis ce Poëte, que Florence joua dans l'Italie le rôle qu'Athènes avoit joué dans la Grèce. Tous les beaux-Arts, inconnus ailleurs, renaquirent dans cette Ville. Les factions *Guelfe et Gibeline*, en troublant la Toscane, avoient animé les esprits et les courages; la liberté les avoit élevés.

Le génie de *Pétrarque* respiroit la hardiesse d'un ancien Romain. Il fut le Panégyriste de ce *Cola Rienzi*, homme éloquent et hardi, qui, voyant Rome abandonnée des Empereurs et des Papes, voulut imiter *Gracchus* comme *Crescence* avoit voulu imiter *Brutus*. Il avoit bien commencé, il finit mal. Un excès d'enthousiasme le rendoit propre à séduire la vile populace; mais il étoit indigne de commander à des hommes d'esprit. C'est ce que *Pétrarque* ne vit point; et étant lui-même enthousiaste de la liberté, il donna à *Rienzi* des éloges que ce Tribun passager de Rome ne justifia point.

Rome n'avoit allors, de l'ancienne Republique Romaine, que les factions; et les autres Peuples ne valoient pas mieux. Quel siécle que ce XIV. siécle! Il n'y eut peut être jamais de tems plus malheureux depuis les inondations des Barbares. Les Papes chassés de Rome, la guerre civile désolant l'Allemagne, deux partis acharnés déchirant l'Italie; la Reine de Naples, *Jeanne*, après avoir étranglé son Mari, étranglée ellemême; *Edouard III* ruinant la France où il vouloit

régner; des Chevaliers armés pour la défense du Christianisme, livrés au dernier supplice comme de vils scélérats; enfin, une peste cruelle qui fait périr une partie des hommes échappés au glaive et à la misère; tel est le tableau des cinquante premières annés du XIV. siècle. Et que dirai-je de la fin? Un fléau, formé en France au milieu des guerres funestes d'*Edouard III* et de *Philippe* de *Valois*, se répand dans une partie de l'Europe: c'étoient des brigands, qui, ayant déserté de ces armées indisciplinées, où on les payoit mal, se joignoient à d'autres brigands, et couroient les Provinces en les ravageant, comme des sauterelles qui désolent les champs de contrée en contrée. Le grand Schisme d'Occident plonge peu de tems après la Chrétienté dans une guerre de plus de trente années. Deux Papes partageoient encore l'Eglise au commencement du XV. siècle, tandis que deux Empereurs déchiroient l'Allemagne, que la discorde agitoit l'Italie, que la France étoit livrée à des troubles affreux sous un Roi en démence, que des guerres civiles divisoient l'Angleterre; enfin, tandis que les Turcs avançoient vers la Grèce, et que l'Empire de Constantinople touchoit à sa fin.

Voilà, Monsieur, le siécle que vous daignez peindre. Quelle différence entre les tems et les tems! Vous sentez la superiorité de notre siécle, malgré quelques malheurs passagers, es vous êtes trop éclairé pour ne pas la faire sentir, etc. etc.

III. LETTRE
A M. DE LA HARPE,
Sur une difficulté de Grammaire.

Monsieur,

Faut-il dire:

Voilà ce qui lui en coûte....
C'est ce qui lui arrive...
C'est ce qui lui reste à faire.

Ou bien:

Voilà ce qu'il lui en coûte....
C'est ce qu'il lui arrive....
C'est ce qu'il lui reste à faire.

Je ne crois, Monsieur, cette question étrangére, ni à l'Académie dont vous êtes Membre, ni à votre Journal où l'on trouve de si judicieuses réflexions sur le style, la Prose, la Poësie... Je serai très-flatté, si, dans un de vos Journaux suivans, je trouve un mot de réponse à la question que je prends la liberté de vous faire. Un Anonyme délateur est méprisable: mais comme cette Lettre n'attaque personne, permettez-moi, Monsieur, de ne vous faire connoître que les vrais et justes sentimens d'estime et de respect, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. *P. D. d'O. C.*

Rochefort en Aunis, 16 Septembre 1776.

REPONSE

A LA LETTRE PRECEDENTE.

Monsieur,

Les trois phrases que vous proposez, et que vous semblez croire les mêmes, ont des différences essentielles, que vous observerez facilement avec un peu de réflexion. Je répondrai d'abord à la question de fait, et je déduirai ensuite les raisons. Il faut donc dire:

Voilà ce *qu'il* lui en coûte.
C'est ce *qui* lui arrive.

Et l'on peut dire indifféremment:

C'est ce qui lui reste à faire,
ou
C'est ce qu'il lui reste à faire.

Rapellez vous, Monsieur, la règle générale, que vous connoissez sans doute, qu'un relatif représentant un nom, ne peut jamais être devant ou après le verbe, que dans les mêmes cas où seroit le nom lui-même.

Sur ce principe, vous verrez que dans cette phrase: (Voilà ce *que* il lui en coûte.) *que* est un régime; et que dans cette autre phrase: (C'est ce *qui* lui arrive,) *qui* est un nominatif. En effet, on dit bien: il m'en coûte l'honneur, la vie; Il m'en coûte une grande peine; mais on ne dit pas: La vie m'en coûte. L'honneur m'en coûte, etc. Le *que* relatif représente donc un accusatif régi par le verbe, *il lui en coûte*; au contraire on dit très-bien: Cela lui arrive. Ainsi dans cette phrase: C'est ce *qui* lui arrive, *qui* est le nominatif du verbe *arrive*; et si l'on disoit: C'est ce *qu'il* lui arrive, on feroit un solécisme, parce qu'il y auroit deux nominatifs, *qui*, *il*. Cette faute se trouve dans une Epigramme très-connue, très-ancienne, et souvent imprimée:

Un jour au pied de l'Hélicon
Un serpent mordit *Jean****:
Savez-vous ce *qu'il* arriva?
Ce fut le serpent qui creva.

A l'égard de la dernière phrase, vous concevez aisément, Monsieur, pourquoi les deux maniéres indiquées sont également bonnes. On peut dire: C'est ce *qui* lui reste à faire. *Qui* est alors un nominatif, comme le seroit le nom qu'il représente dans cette phrase: Cela me reste à faire. On peut dire aussi: C'est ce *qu'il* lui reste à faire; parce qu'alors le *que* relatif est gouverné par le verbe *faire*, comme le nom le seroit dans cette phrase: *Il lui reste à faire cela.*

Ce qui me reste à faire, Monsieur, c'est de vous remercier de vos politesses, et de vous féliciter de l'attention que vous semblez apporter à la pureté du langage, dans un tems où il est si généralement corrompu.

J'ai l'honneur d'être, etc.

IV. LETTRE*)
à M de V***,
Sur le Testament politique de Richelieu.

Vos nouveaux doutes sur le Testament du Cardinal de *Richelieu*, sont, Monsieur, un nouveau motif que vous fournissez aux hommes de se défier de leurs idées. Le ton de modération qui y règne est celui que vous devriez prendre contre vos ennemis. Alors le plus agréable des Philosophes, seroit le plus poli des Critiques.

J'avoue que les Testateurs à la façon de *Crispin* sont aussi communs que les *Projetteurs* à la *Cerisantes* (Gascon célèbre). Les Testamens politiques sont une mauvaise graine qui croit sur les tombeaux des hommes qui ont occupé, pendant quelques minutes, l'attention de notre Tampiniére. On ne s'est point contenté de faire tester des Ministres; on accorde aujourd'hui le même honneur à tous les personnages un peu fameux, soit qu'ils aient été revêtus de la pourpre, soit qu'on les ait vus en guenilles. Je ne désespére pas de voir un jour le Testament de *Ramponeau*. Mais enfin, parce que quelques Valets ont pris l'habit de leur Maître, conclûrez-vous que les Maîtres n'ont jamais porté cet habit? *Bois-Guibert* a fait le Testament de *Vauban*, *Courtils* celui de *Louvois*, *Maubert* celui d'*Alberoni*, *Chevrier* celui de *Belle-isle*; mais cela prouve-t-il que le Cardinal de *Richelieu* n'ait pu faire le sien? Au contraire: celui-ci ayant reussi, les petits Auteurs, peuple-signe qui vit des restes de nos Grands-hommes, se firent les Testateurs du Genre humain.

*) Cette Lettre est de l'Auteur principal du *Nouveau Dictionnaire Historique*, et fait partie d'un Ouvrage manuscrit, où il refutoit avec honnêteté diverses erreurs historiques de M. de *V*** D'autres travaux l'ont empêché de l'achever. Il en a separé en notre faveur cette *Lettre*, qui avoit déja paru ailleurs, mais très-incorrectement.

Vous ne voulez pas que *Richelieu*, Amant publi de *Marion de Lorme*, ait prêché la chasteté à un Roi infirme: et pourquoi non? Ne voyons-nous pas tous les jours les mauvaises mœurs s'élever contre les mauvaises moeurs? *Molière*, malheureux en femme, ne ridiculisa-t-il pas toute sa vie les Maris malheureux? Rien de plus commun, que de voir la morale à la bouche et sous la plume de ceux qui pèchent par les actions.

Il y a des choses dures, il y a des conseils violens: Donc cet Ouvrage n'est pas du Cardinal. Voilà comme vous concluez; et moi je tire, avec tous les Lecteurs, une conclusion toute différente: Donc il en est. Il écrivoit sa théorie d'après sa pratique: pouvez-vous faire valoir une telle raison; vous qui avez peint ses violences avec plus de vivacité qu'aucun autre Historien, et avec la chaleur que l'humanité, dont vous faites profession, devoit vous inspirer? Relisez, je vous prie, votre *Histoire Universelle* sous le règne de *Louis XIII*, et vous verrez si ces *maximes impitoyables* que vous reprochez au Testateur, sont indignes du persécuteur de la Reine-Mere sa bienfaitrice, et de l'auteur de cent autres procédés tyranniques.

Le style vous déplaît; mais avez-vous été plus satisfait de celui des autres Ouvrages du Cardinal de *Richelieu?* Cet enfant, que vous appellez illégitime, ne porte-t-il pas les traits des autres productions de son Pere? On peut être un très-habile Ministre, et un très-mauvais Ecrivain. Les Grands-hommes ne le sont ni en tout tems, ni en tout genre.

Richelieu aimoit à écrire; c'étoit un calmant au milieu des agitations dont il étoit dévoré. Il peut donc avoir écrit ou du moins dicté son *Testament*, quelques fautes qu'il y ait. Vous aimez mieux les attribuer à l'Abbé de *Bourzéis* qu'à un grand Ministre; mais les

héritiers des Papiers de cet Abbé n'ont jamais pu découvrir parmi ses nombreux brouillons, rien qui ait rapport à ce *Testament.* Laissons-le donc à celui dont il porte le nom. L'Ouvrage étant mauvais, peu importe qui en est l'Auteur. Si je ne connoissois pas la source d'où sont sorties *Zaïre* ou *Mérope,* je la chercherois avec avidité; mais cette recherche seroit bien ridicule à l'égard de quelques productions d'un Ecrivain du dernier ordre.

Au reste je finirai ma petite discussion critique, en vous répétant ce que vous disoit un grand Roi en 1751:

Quelques vertus, plus de foiblesses,
Des grandeurs et des petitesses,
Sont le bizarre composé
Du Héros le plus avisé.
Il jette des traits de lumiére;
Mais cet astre, dans sa carriére,
Ne brille pas d'un feu constant.
L'esprit le plus profond s'éclipse;
Richelieu fit son Testament;
Et *Newton* son *Apocalypse.*

V. LETTRE
d'un Critique a M. S***,
Au sujet de Richardson.

Monsieur,

Votre suffrage est trop flatteur, pour qu'on ne cherche point à le mériter; mais vous vous plaignez à tort sur *Richardson,* que *j'ai confondu* (dites-vous) *dans la foule des Auteurs médiocres.* Si vous voulez-bien relire ce que j'en ai dit, vous verrez que j'en ai parlé comme d'un Ecrivain célèbre et d'un grand Peintre. Il y a long-tems que je lui ai appliqué ce que *Voltaire* dit d'*Homère*:

Plein de beautés et de défauts,
Jean Richardson a mon estime;

Il est, ainsi que ses Héros,
Babillard outré, mais sublime.

Vous voyez donc, Monsieur, que j'accorde à *Richardson* le génie, c'est-à dire, le talent le plus rare. Mais je lui ai reproché, avec les Gens-de-goût de France et d'Angleterre, de détailler trop, et de refroidir quelquefois le sentiment par la répétition trop alongée des propos des Oncles, des Tantes, des Cousins et des Cousines de ses Héros. Ses Traducteurs ont pensé comme moi, puisqu'ils l'ont abrégé en le traduisant.

Ce n'est donc pas parce qu'il est né au-delà du Pas-de-Calais, que je n'en ai pas parlé avec enthousiasme. Mon Ouvrage a passé en Angleterre, et les Anglois ne se plaignent point que j'aie maltraité leurs Grands-hommes. Vous, Monsieur, qui êtes mon Compatriote, rendez-moi la justice que les étrangers m'ont rendue. Vous vouliez peut-être, qu'en parlant d'un Auteur que vous aimez, j'eusse écrit avec plus d'éloquence. Mais faites attention, je vous prie, que chaque genre a son style, et qu'un Livre d'Histoire n'est ni une harangue, ni un Poëme épique. Vous êtes trop éclairé pour me blâmer de m'être assujetti aux règles de la raison et du goût.

Je suis, avec une estime respectueuse, etc.

VI. LETTRE

DE MONSIEUR L. A. B. D. V. A M. DE LA HARPE, *Sur un mot dur attribué à Duclos.*

J'ouvre par hazard, Monsieur, une feuille intitulée: *Journal des Dames*, à l'article *Epitre de M. Sélis*; et je lis ces mots: »*Duclos* disoit: Quand je dîne à Versailles, il me semble que je mange à l'Office. On »croit voir des Valets qui ne s'entretiennent que de ce »que font leurs Maîtres.«

J'ai connu M. *Duclos:* son esprit étoit austère; mais le trait dont il s'agit est cynique, et il ne se le seroit pas permis. Il auroit senti qu'il insultoit trop durement toute une classe d'hommes, parmi lesquels plusieurs aiment la vertu, la liberté et les Lettres. Il y a quelque chose à modifier dans cette Sentence si générale: car je sais fort-bien, et je sais de M. *Duclos* lui-même, quels étoient les hommes et quelle étoit la table dont il parloit ainsi. Il ne pouvoit souffrir qu'on se bornât à savoir la Gazette du lever, du coucher, et du débotté; mais il n'en estimoit pas moins des faits assez petits en apparence, qui appartiennent à l'Histoire des mœurs, du pouvoir, des dignités, de la faveur, en un mot de la Cour. Il savoit beaucoup d'anecdotes, et aimoit à les raconter; mais il se plaignoit qu'on les retenoit mal, et qu'on les citoit tout de travers. Il disoit souvent, *On me gâte mes bonnes Histoires;* il faut plus d'esprit qu'on ne croit, pour bien rendre une anecdote pour saisir l'à-propos d'un mot.

La justesse d'un trait de critique dépend quelquefois d'une observation fine, qui échappe à ceux qui, comme disoit le même Ecrivain, *ont peu vécu,* c'est-à-dire, qui ont vu peu d'hommes et peu de choses. Ils apperçoivent confusément; ils généralisent tout, et ils se trompent: et quand ils veulent censurer, ils exagèrent et insultent. Les vrais Hommes-de-lettres tombent rarement dans ce défaut, sur-tout depuis qu'étant répandus dans la meilleure compagnie, ils sont accoutumés à rencontrer ce que tous les ordres ont de plus estimable. M. *Duclos* s'étoit donné de bonne-heure cette éducation, et elle avoit tempéré en lui l'espèce de rudesse que donne la précision des principes moraux, quand elle n'est pas jointe à celle des observations. Il avoit vécu dès sa jeunesse avec ceux qui par état s'informent *de ce que fait le Maître,* et qui ont le

bon esprit de *s'entretenir* d'autre chose ; et c'est après avoir bien considéré tous les rangs de la Société, qu'il composa cet Ouvrage *sur les Mœurs*, écrit d'un ton si vrai et d'un esprit si juste, qu'il peut dans l'homme bien-né hâter de plusieurs années l'expérience du monde, etc.

EMPLOI DEMANDÉ,

Voyez DEMANDE.

LETTRES D'ENVOI.

I. LETTRE

A L'AUTEUR DE LA GAZETTE D'AGRICULTURE,
En lui envoyant un Mémoire.

Monsieur,

Les objets utiles doivent occuper les bons Citoyens ; et parmi les objets utiles, l'Agriculture tient sans doute un des premiers rangs. Vous consacrez vos travaux à faire circuler chez nous et chez l'Etranger les découvertes qu'on fait dans ce grand art, et qui méritent d'être recueillies. C'est un service que vous rendez à l'humanité. Nous en sentons le prix, nous habitons des Provinces, beaucoup mieux qu'on ne le sent ou qu'on ne paroît le sentir dans la Capitale. Nous laissons volontiers aux autres le plaisir de pénétrer dans les mystéres des Cours, de balancer les intérêts des Etats, de suivre ce qu'on appelle les grands événemens. Pour nous, plus simples dans nos mœurs, plus bornés dans nos vues, nous cultivons nos champs ; et nous cherchons, nous estimons, nous aimons les personnes qui nous apprennent à les mieux cultiver.

Comme mon but, Monsieur, est d'embrasser toutes les branches d'Agriculture, et que vous ne rejettez pas les *Mémoires* des personnes qui ont fait des observations particuliéres, j'espére que vous voudrez-bien communiquer au Public celles que j'ai faites sur les Vignes, etc. etc.

Rouget,
Avocat à Bar-sur-Seine.

6 Janvier 1771.

II. LETTRE

de M. de V**, a M. Brossette,
En lui envoyant la Henriade.

Je regarde, Monsieur, comme un de mes devoirs de vous envoyer les éditions de la *Henriade* qui parviennent à ma connoissance: en voici une, qui, bien que très-fautive, ne laisse pas d'avoir quelque singularité, à cause de plusieurs variantes qui s'y trouvent, et dans laquelle on a de plus imprimé mon *Essai sur l'Epopée*, tel que je l'ai composé en français, et non pas tel que M. l'Abbé *Desfontaines* l'avoit traduit d'après mon Essai anglais. Vous trouvez peut-être assez plaisant que je sois un Auteur traduit par mes compatriotes, et que je me sois traduit moi-même. Mais si vous aviez été deux ans comme moi en Angleterre, je suis sûr que vous auriez été si touché de l'énergie de cette langue, que vous auriez composé quelque chose en anglais.

Cette *Henriade* a été traduite en vers à Londres et en Allemagne. Cet honneur qu'on me fait dans les pays étrangers, m'enhardit un peu auprès de vous. Je sais que vous êtes en commerce avec *Rousseau*, mon ennemi; mais vous ressemblez à *Pomponius-Atticus*, qui étoit courtisé à-la-fois par *César* et par *Pompée*, etc. etc.

III. LETTRE

AU MEME,

En lui envoyant l'Histoire de Charles XII.

Il n'y a personne, Monsieur, à qui je fasse plus volontiers hommage de mes Ouvrages, qu'à vous. J'ai fait mettre à la Diligence de Lyon un petit paquet couvert de toile cirée, contenant deux exemplaires de l'*Histoire de Charles XII.* Il y en a un que je vous supplie de rendre à M. *de Sozzi*, qui me fait l'honneur de m'écrire quelquefois et à qui mes infirmités ne me permettent pas de répondre aussi souvent que je le desire. Si vos occupations vous laissoient le tems de m'écrire votre sentiment sur cet Ouvrage, je vous serois très-obligé. Vous y verrez une infinité de fautes d'impression, qu'un Lecteur judicieux rectifie aisément. Je voudrois qu'il me fût aussi aisé de corriger les miennes, et de mériter l'approbation d'un Juge aussi éclairé que vous.

Je suis, etc. etc.

Paris, 28 Novembre 1733.

IV. LETTRE

DU MEME A M. L'ABBE MOUSSINOT, CHAN. DE ST. MERY,

En lui envoyant le Manuscrit de la Tragédie de Mérope.

Un Paquet plat, contenant une Pièce peut-être fort plate, partit hier par le carrosse de Joinville. Je l'adresse à M. l'Abbé *Moussinot*, mon ami; mais comme les Jansénistes n'aiment point les Piéces-de-Théâtre, elle est destinée à un honnête Jésuite, nommé le P. *Brumoi*. Il faut, s'il vous plaît, que ce Manuscrit soit rendu en main propre au Jésuite, avec serment, sans restriction mentale, qu'il n'en prendra point copie. Après le Pere *Brumoi*, on en fera part au Pere *Porée*, mon ancien Régent, à qui je dois cette déférence; et

le Manuscrit, en sortant du Collége de *Louis* le *Grand*, sera remis au Greffe Janséniste de Saint-Méry.

J'avertis mon Chanoine qu'il peut à toute force lire la Tragédie : Premiérem. parce qu'elle est sans amour *) ; la nature seule, et sans aucun mélange de galanterie, peut remuer un cœur dévot. Secondement, mon cher Janséniste, si *Mérope* vous plaît, j'en serai plus flatté que du suffrage des Jésuites. Le Jugement de ces Messieurs, trop accoutumés aux Piéces de collége, m'est toujours un peu suspect, etc.

V. LETTRE

A M. Linguet,

En lui envoyant une Anecdote de Bienfaisance.

Monsieur,

Le zèle avec lequel vous avez employé des talens si rares à la défense des malheureux, m'engage à vous faire part d'une action qui prouve qu'il existe heureusement encore des ames sensibles au plaisir de faire le bonheur de ses semblables. Les Ecoliers du Collége d'Harcourt ont cru ne pouvoir mieux faire, dans ces jours plus spécialement consacrés aux bonnes-œuvres (le *Jubilé*), que de se priver d'une portion précieuse, destinée à leurs plaisirs. Il en ont formé une somme suffisante pour delivrer treize prisonniers pour dettes de mois de nourrice : ce qu'ils ont exécuté Mardi 26 de ce mois. Ils les ont d'ailleurs fournis d'habits et d'argent suffisamment pour vivre quelque tems. J'ai été frappé de cet acte de bienfaisance, et j'ai cru devoir vous le communiquer. Comme vous n'oubliez rien, Monsieur, de ce qui peut faire connoître le desir de se rendre utile à ses Concitoyens, voudriez-vous

*) Elle fut impr. la prem. fois avec cette épigraphe :

Hoc legite, austeri; crimen amoris abest.

c. à d. Ennemis de l'amour, lisez-moi sans scrupule.

bien placer cette particularité au nombre de celles qu'on lit avec tant de plaisir dans votre Journal?

M***.

Paris, ce 28 Mars 1776.

VI. LETTRE

DE MONSIEUR DE V**, AU PAPE BENOIT XIV,

En lui envoyant sa Tragédie de Mahomet.

Très-saint Pere,

Votre Sainteté voudra bien pardonner la liberté que prend un des derniers Fidèles, mais un des plus grands admirateurs de la vertu, de consacrer au Chef de la véritable Religion, un Ecrit contre le Fondateur d'une Religion fausse et barbare.

A qui pouvois-je plus convenablement adresser la Satyre de la cruauté et des erreurs d'un faux-Prophète, qu'au Vicaire et à l'imitateur du Dieu, de la vérité et de la douceur?

Que votre Sainteté daigne permettre que je mette à ses pieds et le Livre et l'Auteur. J'ose lui demander sa protection pour l'un, et sa bénédiction pour l'autre. C'est dans ces sentimens de vénération que je me prosterne pour baiser ses pieds sacrés.

A Paris, le 17 Août, 1745.

VII. LETTRE

A MONSIEUR M**,

En lui envoyant un Poëme Provençal à sa louange.

Monsieur,

Je vous envoie un Ouvrage qui m'est précieux, parce qu'on y parle de vous comme le Public en pense. Cette production, qui pourroit être meilleure, est du moins estimable par son objet. Ce n'est à la vérité qu'une fleur; mais elle est née dans un climat où elles répandent la plus agréable odeur, etc. etc.

VIII. LETTRE
de M. Fr**, a un Ami,
*En lui envoyant une Satyre de M. de V**.*

Vous aimez, Monsieur, la Muse saillante de V**: je vous envoie une de ses dernières productions. J'y joue le ridicule personnage de ce joli petit Chien, qui, dans la Fable caresse son Maître; mais je sacrifie volontiers mon amour-propre à votre amusement. Ce qui m'étonne dans cette nouvelle diatribe, c'est que le vieux Satyrique pense ou feigne de penser, que ceux qui ne l'admirent pas sans restriction, sont malheureux, qu'ils roulent dans l'ordure, qu'ils poussent des cris lamentables. Comme il est humain et sensible! Vous lui ferez sûrement beaucoup de plaisir de lui apprendre qu'ils sont très-contens, très-heureux, très-gais, et qu'ils rïent de meilleur cœur que lui, etc. etc.

N. B. Ce que dit ici feu M. *Fr*** est très-vrai. Ses ennemis n'ont pu s'empêcher d'avouer que ses maniéres étoient polies, sa société douce et enjouée, et qu'il ne se faisoit craindre que la plume à la main.

IX. LETTRE
a un Journaliste,
En lui envoyant les Etudes Lyriques d'après Horace, par M. de Reganhac, 2 vol. in-8.

La modestie, Monsieur, accompagne souvent le mérite et les talens. M. *de Reganhac* en est la preuve. Son Livre que je vous adresse, n'est pas encore connu à Paris: l'Auteur n'a pas eu la présomption de croire qu'il fût digne de l'être. J'espére, Monsieur, que vous en jugerez autrement, quand vous l'aurez lu; et qu'en faveur des beautés que vous trouverez dans ce Recueil, vous ferez grace aisément à quelques légéres incorrections de style. Elles ont dû nécessairement échapper à la plume d'un Auteur qui n'est jamais sorti de sa Pro-

vince et qui ne peut pas avoir acquis cette pureté dans la diction, qui ne s'acquiert (dit-on) que dans la Capitale. Mais cela n'empêche pas que la Traduction des Odes d'*Horace*, que M. *de Regenhac* a faite en vers et en prose, ne soit meilleure que toutes celles qui ont paru jusqu'ici.

J'ai donc cru qu'il étoit digne de vous, de faire connoître aux amateurs des Lettres, aux amis d'*Horace*, l'Auteur qui en a le mieux senti et exprimé toutes les beautés. Il seroit à souhaiter que sa Traduction fût la seule dont on se servît dans les Colléges; et je ne doute pas, Monsieur, que le jugement que vous en porterez ne produise cet effet. Il en résultera, au moins, qu'à l'avenir on ne finira pas son Cours d'études sans comprendre une seule Ode d'*Horace*, quoiqu'on les sache toutes par cœur.

X. LETTRE

DE M. CLAIRAUT A M. DE V**,

En lui envoyant son second Mémoire sur les Comètes.

Monsieur,

L'amitié dont vous m'avez autrefois honoré m'est toujours présente à l'esprit, comme une des distinctions les plus flatteuses que j'aie obtenues. Si depuis long-tems je ne vous en ai point demandé de nouveaux témoignages, il ne faut l'attribuer qu'à la crainte de vous dérober des momens dont toute l'Europe connoît le prix. Cette crainte si juste dans la plûpart des occasions qui déterminent le commun des hommes, seroit déplacée, lorsque l'on a quelques réflexions à vous communiquer sur des matières propres à vous intéresser: et la multiplicité si étendue de vos connoissances vous empêche de trouver de la stérilité dans quelque commerce litteraire que ce soit.

J'ai donc imaginé que l'intérêt que vous prenez au système de *Newton*, que vous avez établi le premier en France par la maniére brillante dont vous l'avez exposé, vous engageroit à jetter les yeux sur les efforts que j'ai faits en dernier lieu pour contribuer à l'avancement de ce systême. C'est la fixation du retour de la Comète annoncée par *Halley*: opération que j'ai faite en appliquant ma détermination générale des perturbations que les Corps céléstes se causent mutuellement. Je joins ici le Mémoire que je lus, à la rentrée publique de la St. Martin dernière, sur cette matière. Comme il a été attaqué avec assez de passion dans divers Journaux, j'ai cru devoir répondre à mes Critiques avant la publication de toute ma théorie. Et j'ai l'honneur de soumettre à votre jugement ce second Mémoire, ainsi que le premier. Lorsque l'Ouvrage entier sera achevé d'imprimer, il vous sera présenté avec le même empressement.

Je suis avec la plus haute estime et le respect qui y est nécessairement lié,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Clairaut.

Paris, 16 Août 1759.

XI. LETTRE

de J. B. Rousseau a M. de Machy,

En lui envoyant l'Ode sur la Naissance du Duc de Bretagne.

Je viens de faire pour vous, Monsieur, ce que je n'ai pas voulu faire pour des Princes; mais les devoirs de l'Ami doivent aller avant ceux du Courtisan. J'ai copié mon Ode pour vous l'envoyer, et vous la trouverez dans ce paquet; j'espére que vous en serez content. A mon gré, je n'ai point fait d'ouvrage où j'aie

mis tant d'art que dans celui-là. Car, ayant dessein de donner une idée des fougues de l'Ode, que je puis dire qu'aucun François n'a connues, je marchois, comme dit notre Horace, *per ignes suppositos cineri doloso......* Ce désordre a ses règles, son art et sa méthode; mais d'autant plus belles, qu'elles sont plus cachées. Les liaisons en sont imperceptibles, comme celles de nos conversations, quand elles sont animées par cette espèce d'ivresse d'esprit qui les empêche de languir...... Ce désordre est proprement la Sagesse habillée en Folie, et dégagée de ces chaînes géométriques qui la rendent pesante et inanimée, etc. etc.

XII. LETTRE

DU MEME A M. D'USSÉ,

En lui envoyant l'Epitre de l'Amour Platonique, adressée à Madame d'Ussé.

Donarem pateras grataque commodus,

. . . .

Sed non hæc mihi vis, non tibi talium
Res est, aut animus divitiarum egens:
Gaudes carminibus, carmina possumus
Donare, etc.

Ces quatre vers d'*Horace* suffisent, Monsieur, pour justifier le présent que je vous fais. Je ne serois pas malheureux, si les miens pouvoient aussi bien m'acquitter de ce que je vous dois. Il y a long-tems que je songe à mettre en vers la matière d'un des plus sublimes Dialogues de *Platon*: Je ne pouvois l'appliquer à personne qui le méritât mieux, ni qui fût plus capable d'en sentir l'élévation, que Madame d'*Ussé* et que vous.

Si j'avois assez de force pour y avoir réussi, je ne désespérerois pas de vous réconcilier avec la Poësie, et de vous faire convenir que la plus haute Philosophie n'est pas incompatible avec le langage des Muses.

XIII. LETTRE

DE M. LE FRANC. DE POMPIGNAN, A J. B. ROSSEAU,

En lui envoyant une Ode Sacrée.

Les Grands-Hommes, Monsieur, sont faits pour donner de l'émulation : je crois même que la marque la plus sûre de l'excellence et de la perfection d'un Ecrivain, c'est d'inspirer aux autres la louable ambition de l'imiter. Un Auteur Tragique, qu'il seroit humiliant de ne pas surpasser, ne donne point envie de s'appliquer au Theâtre; *Corneille*, qu'il est presqu'impossible d'atteindre, fera-faire mille Tragédies. Toutes les fois que je lis vos Odes sacrées, je suis tenté de m'exercer à ce genre de Poésie.

Non ita certandi cupidus quam propter amorem
Quod te imitari aveo ; quid enim contendat hirundo
Cycnis ?

C'est dans quelques-uns de ces momens que je fis, il y a plusieurs années, la paraphrase de quelques Pseaumes. Ces morceaux m'étant tombés depuis-peu sous la main, j'ai employé à les retoucher, quelques heures d'une vie extrêmement retirée, et dont je tâche de charmer les ennuis par le plaisir de l'étude et du travail. Une Ode sacrée ne pouvoit faire naître que des réflexions sérieuses. Jugez-vous cette derniére digne de votre critique ? Ne l'epargnez pas ; je ferai gloire toute ma vie de déférer à vos avis, comme je fais profession d'être avec les sentimens de la plus haute estime, etc.

A Pompignan, le 23 Septemb. 1739.

REPONSE

DE ROUSSEAU A LA LETTRE PRECEDENTE.

Si je pouvois croire, Monsieur, que la lecture de mes Odes sacrées eût pu avoir quelque part à l'inspiration

qui vous a dicté celle que m'avez fait l'honneur de me communiquer, j'y trouverois un de ces desirs chimériques, que l'amitié, jointe à une profonde estime, fait souvent naître stérilement chez moi : je veux dire, la passion de contribuer à votre gloire. En bonne foi, je ne connois rien de plus capable de la relever, qu'une aussi excellente imitation du style de *David*. J'ai été souvent sollicité de mettre en vers ce même Pseaume ; mais je n'ai osé tenter un original si sublime, de crainte de demeurer trop visiblement au-dessous. Vous avez été plus hardi et plus heureux ; je ne puis que vous en féliciter, et vous dire ce que feu M. de la Fare me disoit quelquefois : *Allez, Dieu vous bénira, car vous faites bien des Vers.* Les vôtres, Monsieur, sont dignes de vous ; c'est la plus haute louange que je puisse leur donner....

Bruxelles, 5 Octobre 1739.

XIV. LETTRE

DE M. DE V**, A M. KOENIG,

En lui envoyant le Siècle de Louis XIV.

Postdam, 17 Novemb. 1752.

Monsieur,

Le Libraire qui a imprimé une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, plus exacte, plus ample et plus curieuse que les autres, doit vous en faire tenir de ma part deux exemplaires, un pour vous, l'autre pour la Bibliothèque de S. A. R., à qui je vous prie de faire agréer cet hommage et mon profond respect.

Il est bien difficile que, dans un tel Ouvrage, où il y a tant de traits qui caractérisent l'héroisme de la maison d'*Orange*, il ne s'en trouve pas quelques-uns qui puissent déplaire, mais une Princesse de son Sang, et née en Angleterre, connoit trop les devoirs d'un Historien et le prix de la vérité, pour ne pas aimer cette vérité,

quand elle est dite avec le respect qu'on doit aux Puissances.

J'aurai sans doute bien des querelles à soutenir sur cet Ouvrage ; je puis m'être trompé sur beaucoup de choses, que le tems peut éclaircir. Il ne s'agit pas ici de moi, mais du Public : il n'est pas question de me défendre, mais de l'éclairer ; et il faut sans difficulté que je corrige toutes les erreurs où je serai tombé, et que je remercie ceux qui m'en avertiront, quelque aigreur qu'ils puissent mettre dans leur zèle, etc. etc.]

XV. LETTRE

DE M. DE MIREBECK, AVOCAT, A M. DE V**,
En envoyant une Requête en faveur des Habitans du Mont Jura.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous adresser un exemplaire de la *Requête au Roi* que j'ai fait imprimer pour les malheureux Habitans du Mont-Jura.

Je sens, Monsieur, combien ma foible plume vous paroîtra peu digne de cette cause intéressante, et combien il est téméraire d'oser adresser cette esquisse aride et heurtée, au Peintre sublime et immortel de tant de tableaux où respirent à-la-fois l'humanité, la philosophie et l'éloquence.

Forcé de me livrer dans cette Requête à des discussions sèches, je regrettois, à chaque ligne, de ne pouvoir réchauffer mon ouvrage des flammes de votre génie. Il me sembloit qu'au lieu de défendre la cause de ces infortunés habitans, je la trahissois en quelque sorte involontairement, en restant malgré moi au-dessous de l'idée que je m'étois formée de cette défense ; mais il ne fut permis qu'à *Prométhée* de dérober le feu céleste pour animer l'argile.

Je vous envoie donc la statue grossiére et inanimée que j'ai paitrie de mes mains; elle attend que votre souffle lui donne la vie.

REPONSE

DE M. DE V** A M. DE MIREBECK.

Monsieur,

Je ne puis trop vous remercier du *Mémoire* que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il me paroît excellent pour le fonds et pour la forme. Le commencement est plein d'une éloquence touchante, et la fin paroît d'une raison convainquante. Mais vos cliens ont à combattre un ennemi bien plus fort que la raison et l'éloquence; c'est l'intérêt; et ce qu'il y a de pis, c'est que cet intérêt est mal-entendu. Il est certain que les Chanoines de St. Claude pourroient gagner bien davantage avec de bons Fermiers, qu'avec des Esclaves. Mais ni les Chanoines, ni les Seigneurs séculiers qui les imitent, ni les Juges qui ont tous des main-mortables, ne veulent renoncer à leur tyrannie. Je ne verrai point la fin de ce procès; je vais incessamment dans un pays où on ne trouve ni Esclaves, ni Tyrans.

XVI. AUTRE LETTRE

DE M. DE MIREBECK A M. DE V**.

ce 26 Janvier 1777.

Monsieur,

L'accueil flatteur que votre philosophie, votre humanité et votre indulgence ont fait à ma Requête au Roi pour les malheureux Habitans du Mont-Jura, me détermine à vous offrir un autre monument du même genre.

C'est un *Mémoire* que j'ai composé *pour la liberté du commerce des Cuirs*, contre les tyrannies qui le

ruinent, et sur lequel le Conseil n'a pas encore prononcé.

Il est bien vrai, Monsieur, que ce monde est en proie à des oppresseurs de toutes espèces, et à des persécuteurs de toutes sortes de Robes; mais ce n'est pas une raison de l'abandonner.

Restez-y long-tems, Monsieur, pour la consolation des misérables victimes, dont vous avez plaidé la cause avec tant d'éloquence.

XVII. LETTRE

de M. le Chevalier de Thomassin a M. de V**,

En lui envoyant une Réfutation du Discours sur les Sciences de J. J. Rousseau.

Vous savez, Monsieur, que cet homme qui se croit le seul fait pour ne pas marcher à quatre pates, a soutenu que les Lettres étoient pour nous ce que seroit une épée dans la main d'un furieux; et cependant il conclud qu'elles amolissent le courage.

J'ai cru, Monsieur, devoir réfuter cette assertion qui ne tend qu'à replonger les Militaires dans les horreurs de la barbarie, parce que l'ignorance, malgré son savant Apologiste, n'en peut faire que des Lapithes et des Centaures. Je l'ai cru, parce qu'une telle cause n'a pas besoin de l'art pour être gagnée avec dépens, et qu'en la plaidant j'étois presque sur de votre suffrage.

J'ai l'honneur d'être avec toute la considération que méritent vos sublimes talens.

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Ch. de Juilly de Thomassin.

A Troyes, le 30 Septemb. 1771,

Voyez Ouvrage donne et Present.

LETTRES D'EXCUSE *)

I. LETTRE

d'un Philosophe Genevois à un de ses Parens,

Pour excuser son Silence.

A Motiers, Juillet 1763.

Une absense de quelques jours m'a empêché, mon très-cher Cousin, de répondre plutôt à votre Lettre, et de vous marquer mon regret sur la perte de mon Cousin votre Père. Il a vécu en homme d'honneur: il a supporté la mort avec courage, et il est mort en Chrétien. Une carriére ainsi passée est digne d'envie. Puissions-nous, mon cher Cousin, vivre et mourir comme lui.

Quand aux représentations faites à mon sujet, et auxquelles vous avez concouru, je reconnois dans cette démarche le zèle d'un bon Parent et d'un digne Citoyen... Quoi qu'il arrive, je ne reprendrai de mes jours le titre de *Citoyen de Génève*, ni ne rentrerai dans ses murs. Croyez, mon cher Cousin, que mon attachement pour mon pays ne tient ni aux droits, ni au séjour, ni au titre, mais à des nœuds que rien ne sauroit briser. Croyez aussi, qu'en cessant d'être votre concitoyen, je n'en reste pas moins pour ma vie votre bon Parent et véritable Ami.

*) „Quand un homme dit le lendemain qu'il s'est trompé la veille, „c'est comme s'il disoit: Je suis plus sage aujourd'hui qu'hier." Cette réflexion de *Pope*, bien méditée, devoit rendre les excuses plus faciles. Dans les Lettres de ce genre, il faut paroitre touché d'avoir pu déplaire; disposé et empressé à réparer le passé; modéré dans tout ce que l'on dit; facile dans la maniére de s'exprimer; enjoué même, pourvu qu'on ne se montre ni suffisant, ni railleur: sens quoi, *ce seroit*, pour user d'une expression populaire, mais énergique, *ce seroit jetter de l'huile sur le feu.* (Ce sont les réflexions de M. *Philipon* sur les Lettres d'Excuse: et elles renferment, en peu de mots, tout ce qu'on peut dire à ce sujet).

II. LETTRE

DU MEME, A M. DUCLOS, SECRETAIRE DE L'ACAD. FRANÇ.,

Pour s'excuser de ce qu'il n'écrit pas souvent, et de ce qu'il ne donne pas le recueil de ses Ouvrages.

A Motiers, 2 Decembre 1764.

Je crois, mon cher Ami, qu'au point où nous en sommes, la rareté des Lettres est plus une marque de confiance que de négligence. Votre silence peut m'inquiéter sur votre santé, mais non sur votre amitié. J'ai lieu d'attendre de vous la même sécurité sur la mienne.

Je suis errant tout l'été, malade tout l'hyver, et en tout tems si chargé de désœuvrés, qu'à peine ai-je un moment de relâche pour écrire à mes Amis.

J'ai toujours le projet de faire enfin un *Recueil de mes Ecrits.* Mais, outre que cette entreprise m'effraie, sur-tout dans l'état où je suis, je ne sais pas trop où la faire. En France, il n'y faut pas songer. La Hollande est trop loin de moi. Les Libraires de ce Pays-ci n'ont pas d'assez vastes débouchés pour cette entreprise. Les profits en seroient peu de chose; et je vous avoue que je n'y songe que pour me procurer du pain durant le reste de mes malheureux jours.

Quand aux *Mémoires de ma vie* dont vous parlez, ils sont très-difficiles à faire sans compromettre personne. Pour y songer il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse et que je n'en aurai probablement jamais. Si je vis toutefois, je n'y renonce pas. Vous avez toute ma confiance; mais vous sentez qu'il y a des choses qui ne se disent pas de si loin.

Je vous embrasse de tout mon cœur, etc.

III. LETTRE

DE MAD. LA COMTESSE DE *** A MONSIEUR DE ***.

Oui, Monsieur, je suis fort paresseuse, quand il n'est question que de faire des complimens à mes Amis, ou de les assurer que je les aime toujours. Mais il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de rendre service, surtout à quelqu'un comme vous, que je chéris comme Parent et comme Ami. Les simples complimens n'intéressent guéres, ni celui qui les écrit, ni celui qui les reçoit.

Quant aux sentimens et aux bons offices, je suis toujours prête. Mandez-moi donc à quoi je puis vous être utile, et vous verrez avec quelle vivacité je m'emploierai pour vous marquer mon attachement.

IV. LETTRE

D'UN AMI D'ITALIE A UN AMI DE FRANCE.

Que direz-vous de ma lenteur à vous répondre? Vous êtes si bon, mon très-cher Ami, que vous l'excuserez sans doute. Que voulez-vous? Je suis ici dans un tourbillon de petits affaires, qui me détournent autant que les grandes intrigues en occupent d'autres. Je n'ai quelquefois pas une minute pour témoigner à mes Amis ce que je sens pour eux. Mais si je ne vous ai point écrit, j'ai pensé à vous. Il me tarde de me revoir dans cette retraite charmante, dont vous avez fait l'asile des Vertus et des Arts. Puisse-je oublier bientôt dans vos bras les perfidies des Courtisans et les viles menées des Ambitieux! etc. etc.

A Naples, le 28 Août 1766.

V. LETTRE

D'UN COLONEL A UN OFFICIER-GENERAL.

Je vous remercie bien tard, Monsieur, du service que vous avez bien voulu rendre à mon Régiment. Un pro-

cédé aussi généreux que le vôtre, méritoit des actions de graces moins tardives. Une longue absence, et une cruelle maladie à la suite de cette absense, sont des excuses valables. Daignez les agréer, ainsi que la respectueuse et vive reconnoissance que vous doivent le chef et le corps honorés de vos bontés.

J'ai l'honneur, etc.

à Dunkerque, le 6 Mai 1736.

VI. LETTRE

d'un Philosophe a un Magistrat.

Monsieur,

J'aurois moins tardé à vous remercier de la Lettre dont vous m'avez honoré, si j'avois mesuré ma diligence à répondre, sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il falloit donner quelques jours aux importunités de ce tems-ci (*le jour de l'An*), pour ne pas vous accabler des miennes, etc. etc.

XII. LETTRE

d'un Ami a un Ami.

Monsieur le Chevalier de ***, notre Ami commun, voloit bien, mon très-cher Ami, être l'organe de mes sentimens: c'est la raison qui m'a empêché de vous les exprimer moi-même. Je ne vous en aimois pas moins, quoique je me servisse de la main d'un autre pour vous le dire. Tous nos Amis vous regrettent autant qu'ils vous chérissent. Ils vous disent les choses les plus tendres, et je réunis dans mon cœur tous leurs sentimens pour vous assurer que je suis à vous pour la vie, etc. etc.

REPONSE

a la Lettre precedente.

J'ai été malade, mon très-cher Ami, pendant deux mois; votre Lettre m'a rendu la santé, et je dois ma

guérison à mon plaisir. Plus votre silence avoit été long, plus j'ai eu de joie en voyant des caractéres tracés de votre main. Votre écriture seule m'auroit procuré une sensation agréable. Mais quand j'ai vu que vous m'exprimiez les sentimens les plus tendres, j'ai éprouvé une allégresse indicible. Pourquoi faut-il que ma satisfaction soit troublée par la crainte de ne plus vous revoir? J'imaginois bien que, dès qu'on vous connoîtroit dans votre nouvelle demeure, on ne voudroit pas se séparer de vous. Je suis presque fâché d'avoir si bien deviné. Je ne trouve ma consolation que dans votre plus grand avantage et dans la pensée que vous m'aimerez toujours. Je vous en dirois davantage; mais ma main est encore si foible, qu'elle a bien de la peine à tracer les sentimens de mon cœur.

VIII. LETTRE

DE M. DE V. ** A M. DE LA SAUVAGERE, CHEVALIER DE ST. LOUIS.

Je n'ai pu, Monsieur, vous remercier plutôt de vos bontés, et des nouvelles instructions que vous voulez bien me donner sur les Phénomènes singuliers qui se manifestent dans votre Terre. J'ai été long-tems sur le point de passer du règne animal au règne végétal. Mon vieux et foible corps à été tout-prêt de faire pousser les herbes de mon Cimetiére; sans cela je vous aurois remercié plutôt.

IX. LETTRE

DE MONSIEUR *** A MONSIEUR ***.

Ce n'est qu'aujourd'hui, 26 Janvier, que j'ai reçu, Monsieur, l'obligeante Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 Decembre. Je ne sais quel contre-tems a pu retarder mon plaisir. J'en ai eu beaucoup en lisant tout ce que vous me dites d'ingé-

nieux et de flatteur au sujet de la nouvelle-Année. Votre bonté naturelle vous a séduit, et votre cœur a fait illusion à votre jugement. Cependant les témoignages d'amitié dont vous accompagnez vos éloges, me rendent ces mêmes éloges très-précieux, etc. etc.

X. AUTRE LETTRE
du Meme.

Je serois inexcusable, Monsieur, de vous remercier si tard des vœux que vous voulez bien faire pour moi, si l'impuissance physique n'étoit malheureusement une trop bonne excuse. Il n'y a que quelques jours que j'ai recouvré la faculté de mes mains: les engelures me l'avoient entiérement ôtée. Je suis très-flatté que le premier usage que j'en fais, soit pour un Ami tel que vous. Je ne saurois débuter d'une maniére plus analogue aux sentimens de mon cœur. Je connois tout le prix de vôtres, ainsi que celui de vos souhaits. Il me tardoit de vous en témoigner ma reconnoissance. Soyez persuadé qu'elle égale le sincére attachement, etc. etc.

XI. AUTRE LETTRE
du Meme,

*Sur ce qu'il avoit recommandé trop facilement le Chevalier de ***.*

La facilité que j'ai eûe, Monsieur, de vous recommander le Chevalier de ***, m'a été inspirée par des motifs louables. Je voulois lui donner un Ange tutelaire, et je ne pouvois mieux choisir qu'en l'adressant à vous. Je croyois qu'il feroit usage de vos bontés pour se placer, et il n'en a profité que pour satisfaire des passions ruineuses. Je me repens bien de vous l'avoir adressé, avant d'avoir eu le tems de le connoître. On me disoit

du bien de lui, et malheureusement les bons cœurs sont crédules. Je crus ce qu'on me disoit, et j'agis en conséquence. Agréez mes excuses, mes regrets, et mes remercimens, etc.

XII. REPONSE

A UNE LETTRE D'EXCUSE.

C'est donc, Monsieur, parce qu'on vous a écrit des sottises contre moi, que vous avez cessé de m'écrire? Je vous plains de croire si facilement le mal, si difficilement le bien, et de préférer les témoignages vrais et éclatans des honnêtes-gens, aux délations absurdes de quelques méchans obscurs. Si j'avois été aussi crédule que vous, on n'a pas manqué de me donner des impressions qui auroient pu vous être funestes: mais je juge mes Parens et mes Amis d'après mon cœur, et non d'après les diffamations des méchans.

XIII. LETTRE

DE M. DE V**, A M. DE LA ROQUE,

Pour s'excuser de ce qu'il ne lui écrit pas de sa main, et qu'il ne lui envoie pas des Pièces fugitives.

Je suis bien fâché, Monsieur, qu'un peu d'indisposition m'empêche de vous écrire de ma main. Je n'ai que la moitié du plaisir, en vous marquant ainsi combien je suis sensible à vos politesses. Il est bien doux de plaire à un homme qui, comme vous, connoît et aime tous les Beaux-Arts. Vous me rappellez toujours par votre goût, par votre politesse et par votre impartialité, l'idée du charmant M. de *la Faye*, qu'on ne peut trop regretter.

Je voudrois bien, Monsieur, vous envoyer quelques-unes de ces bagatelles, pour lesquelles vous avez trop d'indulgence: mais vous savez que ces petits Vers

que j'adresse quelquefois à mes Amis, respirent une liberté dont le Public sévére ne s'accommoderoit pas. Si, parmi ces Libertins qui vont toujours nuds, il s'en trouve quelques-uns vêtus à la mode du pays, j'aurai l'honneur de vous les envoyer.

Je suis, etc. etc.

XIV. LETTRE

DU MEME A M. LE COMTE SARBETI.

Monsieur,

Je suis vieux, malade, surchargé d'insipides travaux; voilà trois excuses de n'avoir pas répondu plutôt à la Lettre dont vous m'honorez. Je les trouve toutes trois assez désagréables, m'accommodant comme je peux des désagrémens de la vieillesse, et point-du-tout de ceux de la vieillesse de *Corneille*, qu'il faut pourtant faire-imprimer parce que le Public qui a plus de curiosité que de bon goût, veut recueillir les sottises comme les bons Ouvrages...... Ma récompense est le suffrage des Hommes de votre mérite.

Je suis, etc.

A Ferney, 13 Août 1762.

XV. LETTRE

DE M. L'ABBE ***, A UN AMI,

Qui lui avoit fait présent d'un de ses Traités économiques.

Si je ne vous ai pas remercié plutôt, mon cher Ami, du Livre instructif et agréable que vous avez eu la bonté de m'envoyer, c'est que j'ai voulu le bien connoître avant que de vous en parler. On ne peut se faire une juste idée d'un Ouvrage de cette importance, qu'après en avoir lu et médité les maximes plus d'une fois. Elles intéressent la raison et l'humanité. Vous avez su concilier les grandes vues de la Politique avec les inté-

rêts précieux de la Morale. Ce n'est qu'après un examen attentif que je vous le dis; et cet examen a retardé le plaisir que j'ai de vous témoigner ma reconnoissance, etc. etc.

XVI. LETTRE

D'un Homme qui devoit, et qui n'avoit pas pu payer.

Je suis bien mortifié, Monsieur, de n'avoir pas pu vous faire-compter au jour convenu la somme que vous m'avez si généreusement prêtée. Quand on oblige avec tant de célérité et d'honnêté que vous, on ne devroit pas être dans le cas d'attendre. Mais une très-mauvaise récolte, et le manque-de-parole de nos Fermiers de ***, m'ont laissé au dépourvu. Si vous voulez bien patienter jusqu'à la fin de Novembre, vous serez satisfait avec la plus grande exactitude. J'espére que vous daignerez ajouter cette nouvelle bonté à celles dont vous m'avez comblé, et dont je suis très-reconnoissant.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XVII. LETTRE

A MADAME LA DUCHESSE DE ROQUELAURE.

Avril 1708.

Depuis mon retour des Etats, Madame, je n'ai cessé d'être accablé d'affaires, et la plupart plus ennuyeuses qu'importantes. Mes petits devoirs m'ont presque ôté les moyens de remplir les grands. Ce n'est pas que je les aie oubliés. Monsieur le Duc a eu la bonté de me faire savoir de vos nouvelles, et vous aura sans-doute marqué l'empréssement que j'ai eu d'en apprendre. Vous savez, Madame, combien je m'intéresse à votre santé, à votre repos, à votre gloire. On ne vous a pas laissé ignorer les solemnités du mariage d'une de

vos Amies, la joie et le contentement mutuel des deux Epoux: les Parens auroient pu les rendre plus riches, mais non plus heureux qu'ils le sont. Voilà les grandes nouvelles de ce Pays. Nous laissons au vôtre les mouvemens des Royaumes, les rétablissemens des Rois, etc. etc.

N. B. Le fonds de cette Lettre est de *Fléchier.*

XVIII. LETTRE

d'Excuse de Boileau a M. Codeau.

Monseigneur,

Vous êtes très-civil, et votre Aumônier très-exact; c'est moi qui suis l'incivil et le négligent. Il y a près de trois mois qu'on m'a rendu une Lettre de votre part, et j'ai ressenti, comme j'y suis obligé, l'honneur que j'en ai reçu. J'ai eu la meilleure intention du monde d'y faire réponse, et je ne sais pas encore trop bien ce qui m'en a pu empêcher. J'en ai, Monseigneur, la derniére honte, et je vous en demande pardon de si bon cœur, que vous ne sauriez avoir celui de me le refuser. Je suis né paresseux, et confirmé tel par plus de cent Lettres des plus honnêtes-gens de France; mais je ne me servirai jamais de mon privilége envers vous, et je m'en vais, à votre considération, renoncer à tous les droits de ma fainéantise.

Je suis, etc. Monseigneur,

Votre, etc.

XIX. REPONSE

de M. C**, a une Lettre d'excuse.

Votre silence, Monsieur, m'inspiroit de l'inquiétude, mais aucun soupçon qui pût vous être défavorable: je juge de votre amitié par la vivacité de vos sentimens, et non par le nombre de vos Lettres. Mon cœur comptoit sur vous, lors même que votre plume étoit obsti-

née à se taire. J'espére qu'à l'avenir vous écrirez plus souvent, pour me dédommager de la peine que j'ai eûe de vous voir si peu écrire. Vos Lettres me seront toujours infiniment agréables, etc. etc.

XX. AUTRE

Sur le même sujet.

Je ne mesure, Monsieur, ni l'étendue, ni la sincérité des sentimens, par la longueur et la multiplicité des Lettres. Les vôtres, quoique courtes, disent plus que les longues Epitres de beaucoup d'autres. Le cœur sait y parler et se faire-entendre. Je me repose entiérement sur l'amitié qu'il vous inspire, et je suis tranquille lors même qu'elle ne s'explique pas. Vous ne voulez pas ressembler, dites vous, à ceux qui m'écrivent longuement pour des petites choses. Mais, c'est parce qu'une foule d'importuns m'assomment journellement de leurs bavarderies, que vous devriez prendre plus souvent la plume. Vos Lettres feroient une diversion agréable, au milieu de l'ennui que me causent ceux qui ne pensent ni n'écrivent comme vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

XXI. LETTRE

DE M. DE V**, A M. LE CHEV. DU COUDRAY.

Pardonnez, Monsieur, à un Vieillard décrépit et malade, si, du fond de ces abîmes de neiges, il ne vous a pas remercié plutôt de l'honneur que vous lui avez fait. J'ai de bien plus grandes graces à vous rendre: c'est de mon plaisir. Tout ce que vous dites est naturel et vrai. Je suis de l'avis de Boileau: *Le vrai seul est aimable.* Peut-être quelques Gens d'un goût difficile, vous reprocheront quelquefois de ne vous être pas assez servi de la lime; mais je trouve que cette aisance sied très-bien à un Mousquetaire, etc. etc.

XXII. LETTRE

de M. le President de Montesquieu, a M. B**, Medecin.

Vous trouverez, Monsieur, que je fais réponse bien tard à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 Novembre. J'ai toujours été à cheval depuis ce tems-là; et j'aurois été bien flatté d'avoir l'honneur de vous voir. A l'égard de la Dédicace de votre ouvrage, il vous faudroit un *Mécène* qui valût mieux que moi; et je dois renoncer pour vous à l'honneur que vous me faites. Quoi qu'il en soit, je ne regarderai que comme une pure marque de votre amitié, l'honneur que vous vouliez me faire et que je ne mérite guéres, de me mettre à la tête de votre Livre.

Vous me surprenez beaucoup, quand vous me dites que le Président *Barbot* n'a égaré que deux de vos Dissertations; il vous en reste deux, et j'admire votre bonheur. Il faut que le Président ait changé, ou qu'il ait des attentions particulières pour vous; à un autre, il les auroit égarées toutes les quatre..... Ce que vous dites sur les Anglois est très-bien et très-sensé: effectivement, ils aiment les Grands-hommes de leur patrie; et, dans cette Nation extraordinaire, il y a peu de gens qui n'aient un coin de mérite personnel. Je compte partir pour Paris vers la fin de Novembre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentimens de la plus parfaite estime, etc.

A Lartigue, ce 3 Novembre 1752.

N. *B.* Cette Lettre n'a jamais été imprimée.

XXIII. LETTRE

de Mad. de la Fayette a Madame de Sevigné.

L'après-dîné, ma Belle, j'ai mal à la tête; mais le matin, j'y ai mal encore, et je prends des bouillons d'herbes qui m'enivrent. Vous êtes en Province: vos

heures sont libres, et votre tête encore plus. Le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde : il m'est passé pour tout le monde; et si j'avois un Amant qui voulût de mes Lettres tous les matins, je romprois avec lui. Ne mesurez donc point votre amitié sur l'écriture. Je vous aimerai autant en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous en m'en écrivant dix en huit jours.

A Paris, le 30 Juin 1673.

XXIV. LETTRE

DU P. BOUHOURS, JESUITE, A UN DE SES AMIS.

Vous avez sujet de croire, Monsieur, que je suis mort : je crois moi-même que je l'ai été; et quand je songe que mon mal ne m'a pas permis d'avoir commerce avec vous, il me semble qu'il m'a empêché de vivre. Quoique je ne sois plus malade, grace aux eaux de Bellême et à l'air de la campagne, je ne suis pas encore ressuscité. Car, ce n'est pas assez, pour vivre, que d'avoir de la santé; il faut avoir de la joie, etc.

XXV. REPONSE

A UNE LETTRE D'EXCUSE.

Vous ne manquez à rien, Madame, et j'ai bien des pardons à vous demander, d'avoir soupçonné votre régularité à répondre. Je me garderai bien désormais de me plaindre, lorsque je n'en ai point le sujet. Je ne veux point passer auprès de vous pour un homme épineux. Vous pouvez bien m'écrire à votre aise et quelquefois même ne me faire aucune réponse, sans que je m'en offense, etc.

XXVI. LETTRE

D'EXCUSE DE M. BOURSAUT, AU R. P. BELLENGER, JESUITE,

En le remerciant des soins qu'il prenoit pour son Fils.

Il est bien honteux, pour moi, mon Révérend Pere, de vous avoir tant d'obligations, et d'avoir attendu si tard à vous témoigner combien j'y suis sensible. Des affaires, des maladies, et je ne sais combien de conjonctures qui se succèdent l'une à l'autre, me laissent si peu de loisir, que je suis obligé de quitter un devoir pour un autre devoir; et souvent même je suis contraint de manquer à celui qui me seroit le plus agréable. Jugez-en, s'il vous plaît, mon R. Pere, par le plaisir que je me serois fait de m'en acquitter auprès de vous, et de vous marquer combien je vous suis redevable des bontés que vous avez pour mon Fils, et des soins que vous prenez pour lui, etc. etc.

XXVII. LETTRE

D'EXCUSE D'UN HOMME-DE-LETTRES A UN DE SES CONFRÉRES.

Monsieur,

Les dérangemens qu'ont éprouvés les Couriers par la rigueur de la saison, ont retardé votre Lettre et ma Réponse. D'ailleurs je ne voulois vous écrire que lorsque je pourrois vous annoncer mon Livre, qui doit toujours paroître et qui ne paroît jamais. L'espérance de vous l'offrir et de mériter votre suffrage, a été le plus vif aiguillon d'un travail si rebutant. Mais puisque l'indolence de mon Libraire me prive pour quelque tems du plaisir de vous présenter l'Ouvrage, daignez du moins recevoir avec bonté l'expression des sentimens tendres et respectueux de l'Auteur.

Voyez, au mot *Silence*, quelques autres Lettres d'excuse ; le No. XXVIII de l'art. *Bonne-Année ;* et le No. V. des Lettres *Badines.*

Fin du Tome I.

TABLE DES LETTRES.

CONTENUES DANS LE TOME IER.

LETTRES SUR L'ABSENCE.

LETTRES D'AFFAIRES.

R

LETTRES D'AMBASSADES OU NEGOCIATIONS.

LETTRES D'AMITIÉ.

LETTRES DE BONNE-ANNÉE.

LETTRES BADINES ET FAMILIERES.

LETTRES DE CIVILITÉ. *Voy.* COMPLIMENT.

LETTRES DE COMMERCE, COMMISSIONS DONNÉES OU FAITES.

LETTRES DE COMPLIMENT.

LETTRES DE CONDOLEANCE.

LETTRES DE CONSEIL.

LETTRES DE CONSOLATION.

EPITRE DEDICATOIRE OU DEDICACE.

Lettres de Demande.

REPONSE AUX LETTRES DE DEMANDE.

LETTRES DE DESAVEU.

DISSERTATIONS, DISCUSSIONS, etc.

LETTRES D'ENVOI.

LETTRES D'EXCUSE.

Fin de la Table du Tome I.

MANUEL

EPISTOLAIRE.